



**G.P. VINS**

*Chronique  
de la  
persécution  
religieuse*



**CATACOMBES**

**CHRONIQUE  
DE LA PERSECUTION  
RELIGIEUSE**



19-36

G.P. VINS

CHRONIQUE  
DE  
LA PERSECUTION  
RELIGIEUSE

Les croyants face au K.G.B.

Introduction et notes  
de  
SERGIU GROSSU

EDITIONS DES CATACOMBES  
B.P. 79 — 92405 Courbevoie

# Chronicles of the Religious Persecution

French Edition

Copyright 2015 Voice Media

info@VM1.global

Web home: [www.VM1.global](http://www.VM1.global)

All rights reserved. No part of the publication may be reproduced, distributed or transmitted in any form or by any means, including photocopying, recording, or other electronic, or mechanical methods, without the prior written permission of the publisher, except in the case of brief quotations embodied in critical reviews and certain other noncommercial uses permitted by copyright law. For permission requests, email the publisher, addressed “Attention: Permission Coordinator,” at the address above.

This publication **may not be sold, and is for free distribution** only.



Lydia Mihkaïlovna Vins



Guéorgui Pétrovitch Vins

## AVERTISSEMENT DE L'EDITEUR

Nous avons la joie d'être à même d'offrir aux lecteurs de langue française l'ouvrage d'un martyr de l'Eglise du Silence russe, le secrétaire du Conseil des Eglises C.E.B., Guéorgui Pétrovitch Vins, actuellement condamné et emprisonné pour la troisième fois.

Le titre nous appartient, puisqu'on a rassemblé deux manuscrits épars, envoyés clandestinement de l'Union Soviétique par les compagnons de combat de Vins, après sa dernière arrestation en mars 1974. Il s'agit de « Chronique familiale », qui raconte simplement les péripéties de sa propre famille, et de « Fidélité », où sont groupés une sorte de portraits spirituels de quelques premiers témoins baptistes, les « serviteurs et servantes fidèles de Dieu » : N.V. Odintsov, P.V. Ivanov-Klychnikov, P.Y. Datsko, G.I. Chipkov, A.A. Chalachov, P.F. Zakharov, A.I. Sémiretch, P.I. Skakounova et A.I. Mozgova. Malgré « la guerre ouverte et acharnée » contre l'Eglise du Christ et son enseignement, ces croyants infatigables, ces résistants des catacombes — tout semblable à « des milliers de chrétiens de Russie » qui moururent « dans les camps et les prisons » durant la terrible période des années 1929-1941 — « ne voyaient le bonheur de leur peuple qu'en Dieu », écrit G.P. Vins dans son « Avant-propos ».

Pour l'économie de l'ouvrage, nous fûmes obligés à renoncer à une bonne partie des poèmes de Vins — surtout quand il parle de « ses prisons » — ainsi qu'à d'autres pages de moindre importance : le sermon « Du péché » de N.V. Odintsov, prononcé le 7 mars 1927 à l'assemblée C.E.B. de Moscou, le rapport « Jésus-Christ est le centre de tout ce qui existe », prononcé par P.Y. Datsko au congrès du groupe C.E.B. en 1926 à Léningrad, et l'article inédit « L'Eucharistie », écrit par le même pasteur baptiste dans la période 1926-29. De plus, on a largement abrégé le sermon de G.I. Chipkov — « Regard sur Jésus » — publié en brochure séparée en 1918 par les éditions « Arc-en-ciel ». En compensation, le lecteur trouvera, dans la troisième partie du livre, trois annexes indispensables (« Lettre d'Instructions », « Statuts de l'Union » et « Constitution de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S. »), ajoutées en vue d'une meilleure compréhension du mouvement baptiste

*russe et des raisons de la dissidence entre l'Eglise baptiste officielle, compromise avec le pouvoir athée, et celle non-enregistrée, héroïque et hostile au servilisme.*

*Puisse la Chronique de la persécution religieuse — par l'authenticité de ses documents, par la droiture de ses arguments, par la douceur des sentiments et la sainteté des pensées de ces martyrs du XXème siècle — réveiller de leur sommeil confortable les dirigeants religieux d'en-deça du rideau de fer, afin d'entendre le cri et de faire leur la souffrance des chrétiens persécutés dans les pays communistes de l'Est. Pour qu'ils se penchent, avec amour, vers le cœur affligé de Lydia Vins, la mère de l'auteur de ce livre, laquelle a dernièrement lancé aux « chers enfants de Dieu en Russie et dans le monde entier » ce pathétique appel :*

*« Mon fils a été persécuté pendant treize ans pour avoir servi Dieu. Il a subi plusieurs années de captivité, et au cours de ces années sa santé a été ruinée. Et maintenant voilà que mon cher fils, le seul que j'ai, est à nouveau sous les verrous — malade et affaibli après son séjour en prison et après toutes ces années où il fut contraint d'errer comme un hors la loi. C'est pourquoi je m'adresse à tous les chrétiens : priez pour lui, priez le Seigneur de lui donner force et énergie ! Je ne sais pas ce qui a pu lui arriver maintenant en prison, ni dans quel état il se trouve. Mais je lance un appel pour qu'une commission d'experts médicaux — avec des représentants d'organisations internationales — soit admise dans sa prison pour l'examiner... »*

Que celui qui a des oreilles entende !

## INTRODUCTION

Si l'on se penche attentivement sur les articles de la presse soviétique dénonçant non seulement l'influence « nocive » de l'idéologie religieuse « en tant qu'idéologie antiscientifique », mais aussi l'activité « préjudiciable » de toutes sortes de communautés sectaires plus ou moins « illégales », on est à même de saisir que la propagande athée officielle se présente remplie de contradictions et de faussetés flagrantes.

Prenons, par exemple, l'analyse sociologique d'E. Filimonov, publiée dans *Naouka i Religia* (Science et Religion) de Moscou. Il voit, d'une part, « des tendances de crise dans les sectes religieuses actuelles », et cette crise apparaît pour lui « dans l'affaiblissement des organisations des sectes et dans le rétrécissement de la sphère d'influence religieuse » ; et de l'autre, il est obligé de reconnaître — avec inquiétude — leur accroissement ininterrompu, en se demandant : « ... pourquoi dans la ville socialiste moderne, où le niveau d'instruction et d'activité sociale de la population est plus élevé, où travaillent des ouvriers dont on connaît les traditions athées, où vit une grande partie de l'intelligentsia, où fonctionnent des centres culturels et scientifiques, (...) où le mode de vie citadin même, son dynamisme et son rythme sembleraient s'opposer aux conversions, *les sectes ont-elles la possibilité non seulement de maintenir, mais même par endroits de grossir leurs rangs ?* » D'après le même défenseur de l'athéisme, les croyants sont des gens qui ont « une instruction et une qualification insuffisantes », des femmes et des vieillards « originaires de la campagne », bien qu'on remarque — bon gré, mal gré — que dans « des communautés de baptistes-,dissidents'' (...) le pourcentage de jeunes est relativement élevé, ainsi que celui des personnes ayant une instruction secondaire ou travaillant à la production et dans l'administration, principalement des hommes »<sup>1</sup>.

---

1) Cf. « Les nouvelles tendances de l'évolution actuelle des sectes », dans *Naouka i Religia*, No 8/1974.

Pour les Soviétiques, le mot « secte » désigne tout ce qui n'est ni orthodoxe ni catholique (même les protestants n'en sont pas exempts). Le gouvernement central et les autorités communistes de l'U.R.S.S., irrités par l'augmentation rapide du coefficient démographique des sectes — surtout depuis la guerre — leur prête une attention tout à fait spéciale. Témoin les nombreux ouvrages qui s'en occupent, dont voici quelques titres : *Les sectes, leurs croyances et leurs pratiques*, par F. Fédorenko (1965), *Les sectes et leur essence*, par A. Erichev (1959), *Qu'est-ce que les sectes religieuses ?* par Garkavenko (1961), *J'ai rompu avec les sectaires trembleurs*, par F. Miatchine (1958), *Inconciliabilité*, par A. Chamaro (1968), *Nous ne devons pas oublier*, par F. Dolguitch et A. Kourantov (1969), *Parmi les sectaires*, par A. Terskoï (1965), *Le travail individuel avec les croyants*, par N.I. Goubanov (1967), etc.

Ce « monde des sectes, tel qu'il se présente aujourd'hui, écrit Nikita Struve dans son livre consacré aux chrétiens russes, est infiniment varié et complexe. Pour apporter un peu de clarté dans ce domaine encore peu étudié, nous avons cru utile de classer sectes et groupements schismatiques d'après leurs origines : d'abord *les sectes russes traditionnelles* : vieux-croyants, hommes de Dieu, chrétiens spirituels, etc., ensuite *les sectes d'importation occidentale*, issues du protestantisme, apparues assez tardivement en Russie et particulièrement actives de nos jours, enfin *schismes et sectes nouveaux* apparus après la Révolution et provoqués par elle... »<sup>2</sup> Parmi les sectes d'importation occidentale il faut mentionner : les *mennonites*, les *baptistes*, les *pentecôtistes*, les *adventistes du septième jour* et les *témoins de Jéhovah*<sup>3</sup>.

Ceux qui s'avèrent les plus puissants, les plus combatifs contre l'oppression antireligieuse, qui connaissent un grand succès sur les champs de l'évangélisation et, par là, toujours soumis à la persécution, ce sont les chrétiens évangéliques baptistes. « A quoi attribuer ce succès ? essaye de répondre M. Meerson-Aksenov, émigré depuis peu d'U.R.S.S. Ce qui fait des baptistes l'unique force missionnaire en Russie, c'est qu'ils conçoivent la prédication comme l'activité religieuse numéro un. L'Écriture sainte, placée au centre de la vie, facilite leur tâche. N'importe quel chrétien baptiste, quel que soit son niveau culturel, peut annoncer la parole de Dieu : la lecture incessante de

2) Cf. Nikita Struve : *Les chrétiens en U.R.S.S.*, Ed. du Seuil, 1964, p. 189.

3) Selon les Soviétiques I.A. Aleksandrovitch, G.E. Gandaurov et A.I. Némirovskii, dans la seule région de Voronèj il existait, en 1928, « de dix mille à quinze mille membres des différentes sectes... La plus nombreuse était celle des chrétiens évangéliques comprenant 4.010 membres rassemblés dans 178 congrégations... » (Cf. l'article « Le sectarisme dans l'oblast de Voronèj et le travail pour le combattre », cité par William C. Fletcher : *L'Église clandestine en Union Soviétique*, Ed. Alain Moreau, 1972, pp. 138-139.

la Bible est la base de sa vie spirituelle. (...) Dans la pratique religieuse, les baptistes se contentent de peu de choses. Quelques personnes se rassemblent pour lire des textes de l'Écriture et échanger sur les lectures ; quelqu'un prêche, on prie ensemble ou l'on chante des psaumes. La pratique n'est pas compromise, même si les maisons de prière viennent à disparaître, à la différence de la vie orthodoxe qui s'éteint avec la fermeture des églises. Mais le point capital, c'est que l'organisation ecclésiastique des baptistes repose sur le principe de la communauté. Ce n'est pas le lieu — la paroisse — qui en constitue le principe régulateur, mais la communion religieuse permanente des membres. L'amour réciproque, la sollicitude mutuelle et l'entraide sont compris comme l'expression normale de la foi. Pour le chrétien évangélique, la communauté n'est pas le temple où il va prier et d'où il repart ensuite pour vaquer à ses affaires, mais le lieu où il apporte avec sa foi toute sa vie, pour les partager avec ses frères... »<sup>4</sup>

## 1) L'HISTOIRE DES BAPTISTES RUSSES

Fondé au début du XVII<sup>e</sup> siècle, en Angleterre, par un ancien pasteur anglican, John Smyth, et l'un de ses disciples, Thomas Helwys,<sup>5</sup> le mouvement baptiste s'est infiltré en Russie vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle, notamment grâce au travail missionnaire du colonel Pachkov, dont les adeptes ont pris le nom de *pachkovtsy*. G.P. Vins, dans la deuxième partie de son ouvrage — *Fidélité* — étale quelques portraits émouvants des « fidèles serviteurs de Dieu » qui, tout en étant « exposés aux attaques et à la calomnie », n'ont pas eu peur de prêcher, « au milieu des persécutions », le Christ à leur peuple. Voilà, à la tête de cette « grande nuée de témoins », Nikita Issaïévitch Voronine, converti en 1867 et devenu « le pionnier de la communauté évangélique baptiste en Russie ». Après lui, beaucoup d'autres croyants téméraires ont assuré la relève de son apostolat : V.V. Ivanov-Klychnikov et son fils Pavel Vassiliévitch, Guéorgui Ivanovitch Chipkov, pasteur de l'Église baptiste de Blagovéchtchensk, en Sibérie orientale, Nikolaï Vassiliévitch Odintsov, « la première pierre vivante posée par Dieu dans la construction de l'Église C.E.B. de Saratov », Pavel Yakovlévitch Datsko, « particulièrement aimé en Ukraine où il avait tant œuvré pour la cause de Dieu », Alexandre

4) Cf. M. Meerson-Aksenov : « L'Église en U.R.S.S. », dans la revue *Études* de juin 1973, pp. 933-934.

5) Cf. *Dictionnaire des religions* par E. Royston Pike (adaptation française de Serge Hutin), Presses Universitaires de France, 1954, p. 37.

Afanassiévitch Chalachov, habile organisateur de l'Eglise baptiste dans la région de la Volga et dans l'Oural, et, bien entendu, celui qui fut le père de G.P. Vins, à savoir Piotr Yakovlévitch Vins, « prédicateur de l'Evangile dans les années 1930 en Sibérie et en Extrême-Orient ».

Bien implanté en Ukraine, sous l'influence du chef baptiste allemand Johann Gerhard Oncken, qui s'y est rendu en 1869, et dans le Caucase fréquenté par les missionnaires Malville, d'Ecosse, et Kacha Yakoub, de Syrie, pénétré jusqu'au sein de l'aristocratie russe de Pétersbourg, par l'entremise de Lord Radstock, sous le nom d'évangélisme<sup>6</sup>, le baptisme connaîtra un épanouissement rapide et deviendra, en tant que confession « illégale », la cible des persécutions du régime tsariste. Excepté une courte période de liberté religieuse fondée sur le principe mensonger de la séparation de l'Eglise et de l'Etat — fruit fragile de la Révolution de 1917 —, les baptistes russes ont subi, et subissent encore de nos jours, les mêmes entraves et répressions impitoyables, manigancées par le K.G.B., que tous les autres chrétiens de l'Union Soviétique, réfractaires à l'athéisme et à la compromission avec le pouvoir marxiste-léniniste.

Selon l'*Appel* « à tous les chrétiens du monde », signé les 12-13 décembre 1970 par 45 délégués de différentes villes soviétiques participant au 2<sup>e</sup> Congrès national des parents de prisonniers, membres des Eglises des chrétiens évangéliques baptistes, condamnés pour la Parole de Dieu en U.R.S.S., le chemin parcouru par ces communautés sous la croix, de 1918 à 1970, se présente ainsi :

*La première période* (1918-1929) est celle de la liberté de conscience et de confession, lorsque les croyants baptistes étaient réellement libres et aucun obstacle ne gênait les assemblées religieuses de prière et de prédication. On éditait, sans restriction, les livres religieux ou on les recevait de l'étranger librement et régulièrement.

*La deuxième période* (1929-1941) correspond à la publication de la Résolution du VCIK et du SNK<sup>7</sup> « sur les associations religieuses » et à la modification de l'article 13 de la Constitution d'U.R.S.S., à vrai dire à l'élimination physique de l'Eglise. Avec l'apparition de ces lois commença *une cruelle persécution contre les croyants*. Des milliers de serviteurs de Dieu furent arrêtés et envoyés dans des camps de Sibérie, dont peu regagnèrent leurs maisons. On jugeait les fidèles à huis clos, par trois, comme ennemis du peuple, et leurs familles subissaient le mépris, l'exil et la répression. Toutes les églises locales étaient fermées. Le culte avait cessé.

6) Cf. *Le drame des baptistes en U.R.S.S.*, dans I.C.I. du 15/11/1966, pp. 20-21.

7) VCIK : Comité central exécutif panrusse ; SNK : Conseil des commissaires du peuple.

*La troisième période* (1942-1960) est marquée par la création du V.S.E.C.B., c'est-à-dire le Conseil national des chrétiens évangéliques baptistes « enregistrés », et par la destruction de l'Eglise *par l'intérieur*, au moyen de cet organisme vendu. Que s'est-il passé, en fin de compte ? Pendant la dernière guerre, sous l'impact de l'opinion mondiale, on libéra une partie des serviteurs de l'Eglise alors en prison. Certains d'entre eux consentirent à collaborer avec l'athéisme, et formèrent, à l'abri des anti-Dieu, le V.S.E.C.B. Ensuite, on ouvrit etregistra un tiers des 5000 églises locales, avec beaucoup de restrictions. Le V.S.E.C.B. dirigeait cette partie des églises enregistrées, soumises à une action destructrice progressive. Les autres églises locales, qui ne furent pas enregistrées, se virent déclarées hors la loi et farouchement persécutées, parce que ni le pouvoir ni le V.S.E.C.B. ne voulurent les reconnaître.

*La quatrième période* (depuis 1961) correspond au réveil de l'Eglise C.E.B. non-enregistrée, mais aussi à une nouvelle vague de persécutions. Voyant le complot contre l'Eglise, la menace contre la jeune génération chrétienne, les restrictions à la prédication de l'Evangile parmi les incroyants, beaucoup d'enfants de Dieu prirent à cœur d'accomplir même clandestinement le culte qui incombe à l'Eglise et de vivre selon l'enseignement du Christ.

Le résultat de cette attitude incorruptible ? « Au 12 décembre 1970, rapporte le même *Appel* des baptistes non-enregistrés, languissent en prison 168 serviteurs de l'Eglise C.E.B. Dans les rafles de la police et du parquet pendant les perquisitions chez les croyants ont été confisqués 2.840 livres et brochures de contenu purement religieux, parmi lesquels des Bibles, des Evangiles, des recueils de cantiques. On a confisqué les instruments de musique, les albums, les partitions, les rubans de magnétophone, les lettres de contenu religieux. La police, le parquet, les délégués des affaires religieuses, les miliciens bénévoles ont dispersé 986 assemblées de prière, la plupart du temps en frappant les croyants. Les organes du pouvoir ont interrogé plusieurs fois 1380 croyants, ce qui fait 8648 interrogatoires, sans compter ceux, innombrables, qui ont eu lieu lors de la dispersion des assemblées... Les amendes pour fréquentation des réunions et prêt de l'appartement pour les prières se montent à 34.300 roubles. Des dizaines de croyants sont exclus des écoles supérieures et moyennes ou n'y sont pas admis parce qu'ils croient en Dieu... Le *but* des athées est clair : *anéantir l'Eglise par n'importe quels moyens, anéantir la foi en Dieu. C'est une menace non seulement pour nous et l'avenir de notre Eglise, mais pour l'Eglise du monde entier et tous les croyants... »*<sup>8</sup>

8) Cf. *Sbornik* (recueil de documents du 2<sup>e</sup> Congrès panrusse des parents des chrétiens évangéliques baptistes détenus en U.R.S.S., première partie, décembre 1970).

## 2) LES RAISONS DE LA DISSIDENCE

Nous avons déjà vu que le mal couvait depuis longtemps au sein du Conseil national (ou panunioniste) des chrétiens évangéliques baptistes, en proie à la politique antireligieuse du gouvernement communiste de Moscou.

Dans une Lettre ouverte, adressée en décembre 1970 au président de l'Union mondiale des baptistes, U. Tolbert, les parents de prisonniers déclaraient « énergiquement » que « ceux qui dirigent le V.S.E.C.B. ne peuvent pas et ne sont pas dignes de représenter la communauté russe des chrétiens évangéliques baptistes à l'Union mondiale des baptistes » pour les motifs suivants : « Les dirigeants du V.S.E.C.B. ont consciemment renié les prisonniers. Ils ont choisi cette voie dès la fondation du V.S.E.C.B. en 1942-1944 en reniant leurs frères dans la foi jetés en prison et dans les camps dès avant la guerre. Et quand des milliers de frères et sœurs, pendant et après la guerre, souffraient et mouraient dans les prisons et les camps, les dirigeants du V.S.E.C.B. défendirent même de prier pour eux dans les assemblées de prière, et ils oublièrent les familles abandonnées des prisonniers ». Qui pis est c'est que « en 1947, pour la première fois depuis la guerre, une délégation du V.S.E.C.B. dirigée par le pasteur supérieur du V.S.E.C.B. d'Ukraine, A. L. Andréiev, visite la Suisse », et que lui et ses collaborateurs « déclarèrent qu'il n'y avait aucun persécuté pour la foi en U.R.S.S., aucun chrétien prisonnier ! » La lettre poursuit son douloureux réquisitoire : « Et pendant ce temps, les prisons se remplissaient de nouveaux prisonniers, nos frères et nos sœurs dans la foi ! Plusieurs centaines de pasteurs et de prédicateurs d'Ukraine, de Biélorussie, de Moldavie, de Sibérie et d'ailleurs furent condamnés en 1945-47 à de longues peines de détention. Dans le seul district d'Ismaël, région d'Odessa, on arrêta 18 pasteurs cette année-là. Certains furent condamnés à dix ans, d'autres à vingt-cinq ans de camp. Est-il étonnant que les représentants du V.S.E.C.B., les subordonnés aussi bien que les supérieurs, s'efforcent toujours aujourd'hui de tromper la chrétienté mondiale ?... »<sup>9</sup>

Les mécontentements se multiplient. Il n'y a qu'un pas jusqu'à l'opposition et à la rupture, accélérées par la publication, en 1960, de deux documents anti-évangéliques « tristement célèbres » : *La nouvelle position du V.S.E.C.B.* (ou les *Nouveaux Statuts*), et la *Lettre d'instructions aux pasteurs supérieurs\**, destinées, d'après les

9) *Ibidem* ; cf. aussi *Catacombes*, No 45/15 juin 1975, p. 8.

\* Voir les Annexes, à la fin de l'ouvrage.

dirigeants des baptistes non-enregistrés, à liquider le culte évangélique et à détruire l'unité de la communauté baptiste. Dans leurs protestations, ils accusent le V.S.E.C.B. de désobéir aux commandements de Jésus-Christ en prescrivant qu'un « ancien »<sup>10</sup> ne doit pas permettre de « manifestations missionnaires malsaines » afin d'attirer « imprudemment ... des gens à l'église, y compris des gens sans instruction, ou n'ayant aucune notion des éléments de base de notre foi » ; qu'il faut veiller « rigoureusement à l'admission de nouveaux membres » et, surtout, éviter que « l'on mette en œuvre dans une paroisse la regrettable pratique de vouloir grossir à tout prix le nombre des fidèles » ; que les baptêmes de jeunes gens doivent être réduits au plus bas degré et, pour comble, que les enfants ne seront pas admis « à assister aux offices religieux ». La conclusion est incontestablement parlante : « Au moyen de ces documents et de ces statuts, vous privez les pécheurs du salut. Or, si on refuse le salut, il s'en suit que l'on n'a plus besoin de Sauveur. Ce faisant, vous avez donc renié le Sauveur Lui-même. Et tout cela a été fait pour flagorner l'athéisme et flatter le monde. »<sup>11</sup>

Bien que le pouvoir athée et le V.S.E.C.B. aient réussi, au début, dans leurs machinations de sapement (puisque les croyants ignoraient la *Lettre d'instructions* et les *Nouveaux Statuts*), lorsque ces documents furent promulgués comme « serments », tout s'est effondré, et les insurmontables dissensions internes cristallisèrent inévitablement une prise de position inflexible de la part des baptistes « purs ». C'est la naissance du « Groupe d'initiative » ou « Groupe d'action », dirigé par A.F. Prokofiev et G.K. Krioutchkov, qui dans leur première *Lettre à toutes les congrégations enregistrées et non-enregistrées* écrivaient : « Par la ruse, Satan et le monde ont pénétré dans l'Eglise au cours de la période de Pergame. Une chose pareille est arrivée chez nous, dans les années 20, quand Satan a commencé petit à petit à soumettre les frères dirigeants et, par eux, à exercer son influence sur l'Eglise... De nos jours, par les serviteurs du Conseil panunioniste des chrétiens évangéliques baptistes, Satan dicte et l'Eglise accepte toutes les dispositions qui visiblement vont à l'encontre des commandements de Dieu... A cause de la soumission de la direction du Conseil panunioniste aux règles humaines, l'Eglise a dévié de l'enseignement du Seigneur. Elle s'est laissé envahir par des gens indignes, et c'est la raison pour laquelle nos communautés se sont divisées. »<sup>12</sup>

Une autre illustration, recueillie d'un document ultérieur à 1960, nous fait connaître davantage l'asservissement du Conseil panunioniste : « Les activités de l'Eglise sont limitées et des mesures sont

10) En grec « *presbyteros* », c'est-à-dire presbytre, ministre du culte.

11) Cf. *Possev*, No 7, juillet 1966.

12) I.C.I., déjà citées.

prises pour les faire cesser entièrement. Tous les sermons sont strictement contrôlés par la censure athée. Les sermons évangéliques sont interdits. Les prédicateurs s'efforcent, dans leurs sermons, « de ne pas éveiller la congrégation », mais bien plutôt d'étouffer la spiritualité de la foi. Les presbytres et les diacres (dont certains sont collaborateurs du K.G.B.) font de grands efforts pour détourner de l'Eglise les récents convertis, surtout les jeunes. Voici un exemple typique : une jeune femme, récemment convertie, assista à un service religieux. Le pasteur, voyant un nouvel adhérent, s'approcha d'elle et lui tint à peu près ce langage : Qu'il est triste de voir une personne aussi jeune que vous ici ! Il ne vient que de vieilles gens. Pourquoi êtes-vous venue ici ? Avez-vous des enfants ? Vous amèneriez bientôt vos enfants et si vous le faites, vous pourriez aller en prison ! » Ces faux frères ont aussi commis des trahisons : ils ont dénoncé aux ennemis de l'Eglise des fidèles particulièrement zélés et actifs... Il y a beaucoup d'exemples de conduite immorale et antichrétienne parmi les pasteurs du V.S.E.C.B. (ivrognerie, fornication, tromperie) et même si les croyants leur en font le reproche, ils n'ont pas le moindre désir de se corriger... »<sup>13</sup>

### 3) VERS LE CONSEIL DES EGLISES C.E.B.

Pour mieux organiser l'essor de leur mouvement réformateur, les *initiativniki* lancèrent en février 1962 la « Convocation d'un Congrès national extraordinaire de toutes les Eglises des chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S. » Le projet de l'ordre du jour du Congrès, signé par A.F. Prokofiev et G.K. Krioutchkov, comprenait quatre points : 1. Rapport sur le Concile national de toutes les Eglises C.E.B. 2. Unification de toutes les Eglises des chrétiens évangéliques baptistes sous une direction unique. 3. Adoption de nouveaux Statuts régissant l'Union des Eglises C.E.B. 4. Election de nouveaux membres du Concile national des chrétiens évangéliques baptistes.<sup>14</sup>

La conférence nota, entre autres, que « l'œuvre du Groupe d'action ne doit pas être considérée comme une propagande faite par ses dirigeants, mais comme une réponse de Dieu aux nombreuses prières qui Lui ont été adressées par Son peuple », que « le désir pour la convocation d'un Congrès s'est transformé en un mouvement sérieux et répandu en vue de la restauration des principes divins dans la vie et le service de l'Eglise », que « malgré nos nombreuses

13) Cité d'après Michael Bourdeaux : *Religious ferment in Russia*, Ed. Macmillan, Londres, 1968, p. 27.

14) Idem, p. 32.

offres de coopération à la convocation d'un Congrès, les dirigeants du V.S.E.C.B. ont constamment adopté une attitude hostile aux mesures proposées ». D'où les résolutions suivantes : 1. En vertu de la conclusion de la période préliminaire et du passage à la période d'organisation d'un Congrès national extraordinaire, et en vue de sauvegarder les démarches faites dans ce but, il a été décidé de constituer un comité d'organisation de l'Eglise C.E.B., dont l'objectif principal est de préparer les conditions pour tenir un Congrès conformément à la volonté de Dieu. 2. Les membres du comité d'organisation résident dans toutes les régions de l'U.R.S.S., selon le nombre des fidèles C.E.B. 3. On élira un présidium de cinq membres pour contrôler l'œuvre du comité d'organisation. 4. Le présidium élaborera la procédure de nomination des représentants du Congrès et la procédure du vote. 5. Les membres du comité d'organisation sont responsables pour la nomination des représentants au Congrès, et pour la procédure du vote. 6. Ils signaleront au présidium du comité d'organisation toutes irrégularités dans la préparation du Congrès.<sup>15</sup>

Le 25 février 1962, la Conférence agrandie du Groupe d'action prit fin. Un mois plus tard, une résolution fut conçue sur les activités contraires du V.S.E.C.B., dont voici quelques extraits significatifs :

« Vous savez tous qu'au cours des derniers mois le Groupe d'action a adressé des appels à l'Eglise pour qu'elle se sanctifie et s'unisse, et que le Groupe d'action prépare un Congrès. Nous avons constaté avec beaucoup de gratitude que cet appel a été entendu par de nombreux adhérents dans nos communautés. Tout au long de cette période, nous n'avons cessé de nous adresser aux dirigeants du V.S.E.C.B., les invitant à se repentir et à collaborer à la grande œuvre de restauration des principes évangéliques dans la vie de l'Eglise. Cependant, non seulement ils n'ont pas donné leur accord, mais encore ils ont commencé à travailler activement contre les mesures prises par le Groupe d'action. Dans ce but, le Conseil pan-unioniste a convoqué, à la fin de novembre 1961, une conférence spéciale, composée de doyens d'anciens. Cette conférence a approuvé les activités du Conseil, et a en outre adopté une résolution indigne, en vue de la suppression du mouvement inspiré par le Saint-Esprit, pour la purification et la restauration de l'Eglise. La question se pose de savoir qui sont ceux qui assistaient à cette conférence, et quelle est leur attitude spirituelle, s'ils pensent prétendre que „blanc est noir” et s'ils approuvent les mauvaises actions du V.S.E.C.B. Nous élevons nos voix pour la liberté interne de l'Eglise, pour la purification et l'unité du peuple de Dieu. Notre cri de guerre est :

---

15) Idem, p. 33.

„*Toutes les communautés C.E.B. dans notre pays forment une seule confrérie en Christ !*” C’est pourquoi nous devons condamner les deux documents principaux du V.S.E.C.B. : les *Nouveaux Statuts* et la *Lettre d’instructions*. L’Eglise a été contrainte, par ces deux documents, de marcher dans des voies contraires à celle de Dieu. Ces documents contredisent l’esprit du Nouveau Testament, désunissent l’Eglise, suppriment tous ses droits, banissent les pasteurs sincères, favorisent la malhonnêteté et la confusion. C’est pourquoi, au nom de Dieu, nous prétendons que quiconque les accepte comme règles pour l’Eglise, „qu’il soit anathème” (...)

« Il a été dit, dans une communication des frères de Kiev, envoyée au Conseil pour les affaires des cultes religieux : „L’organisation religieuse existant actuellement à Moscou sous le nom de V.S.E.C.B. n’a pas été élue par les Eglises C.E.B. locales, n’a pas été autorisée par elles, et ne les représente pas. Il y a longtemps que les membres du V.S.C.E.B. se sont séparés de la masse des croyants, ont cheminé dans la dictature, et ont aboli les droits et les libertés des Eglises locales.” Nous désirons déclarer catégoriquement ce qui suit : L’Eglise du Christ n’a pas besoin d’apporter des changements extérieurs, ni de modifier sa doctrine, mais elle réclame la purification et l’obéissance aux commandements du Christ... Au nom de Dieu et conformément à l’esprit de tout le peuple de Dieu, le comité d’organisation avertit les membres du V.S.E.C.B., ainsi que les pasteurs républicains, régionaux et certains anciens locaux, qui introduisent les documents susmentionnés dans la vie de l’Eglise et se conforment à ce programme, que — faute de se repentir publiquement, en présence du peuple de Dieu, de leurs activités anti-ecclésiastiques délibérées, d’affirmer leur intention de servir Dieu et Son peuple fidèlement à l’avenir — ils seront excommuniés, suivant la volonté de Dieu... »<sup>16</sup>

Cette excommunication se concrétisa le 23 juin 1962 par le « Procès-verbal N° 7 » de la grande Conférence du comité d’organisation de l’Eglise C.E.B., signé par G.K. Krioutchkov, A.A. Chalachov et N.G. Batourine. Furent excommuniés de l’Eglise évangélique baptiste les trois dirigeants du V.S.E.C.B. (Y.I. Jidkov, président, A.V. Karev, secrétaire général, et I.G. Ivanov, trésorier), les membres du Conseil panunioniste (I.I. Motorine, A.I. Mitskévitich, G.M. Bouzynie, S.G. Chtchépétov), ainsi que vingt pasteurs supérieurs.

Des efforts, d’un temps à autre, ont été faits afin d’aboutir à une réconciliation entre les baptistes non-enregistrés et ceux agréés par le pouvoir athée, mais sans aucun résultat positif. Telles furent l’occasion d’octobre 1963, lorsque eut lieu le Congrès du V.S.E.C.B., à Moscou, ou celle du 12 février 1965, marquée par la lettre du

16) Cf. Michael Bourdeaux : *Op. cit.*, pp. 34-37.

présidium du V.S.E.C.B.<sup>17</sup>, à laquelle le Groupe d'action répondit négativement, en lui reprochant, « à la lumière de la Parole de Dieu », d'avoir rejeté « les principes de base de l'enseignement chrétien évangélique baptiste », de s'être soumis aux autorités gouvernementales et d'inciter le peuple de Dieu à agir de même, de n'attribuer « aucune valeur au salut et à la vie éternelle », et, par-dessus tout, d'entamer une œuvre de réconciliation apparente, par laquelle le comité d'organisation C.E.B. « deviendrait un allié du monde et, de ce fait, serait privé de la communion avec le Seigneur et passible du jugement de Dieu. »<sup>18</sup>

#### 4) LE COMBAT POUR LA VERITE

Dans l'intention de sauver l'esprit de l'Eglise et d'épargner les persécutions qui menaçaient de plus en plus les communautés C.E.B., le Groupe d'initiative ne cessa pas de s'adresser aux dirigeants soviétiques, tout d'abord à N.S. Krouchtchev, et, après sa chute, à L.I. Brejnev.

De la lettre du 13 août 1963, on retient ces conclusions objectives : 1. La partie officielle de l'Eglise (V.S.E.C.B.) est sous la domination complète, illégale et injuste de l'Etat. 2. Le V.S.E.C.B. et son personnel sont le chaînon principal de cette association illégale. 3. La presse, les tribunaux, le Conseil pour les affaires des cultes religieux et le K.G.B. agissent tous très illégalement à l'égard des croyants. Ils ignorent et violent non seulement les Codes civil et pénal de l'U.R.S.S., mais encore les décrets sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la Constitution de l'U.R.S.S., et, en outre, la Déclaration des droits de l'Homme. 4. Les liens entre l'Eglise et l'Etat ne sont utilisés que pour désintégrer l'Eglise de l'intérieur et pour la persécuter<sup>19</sup>.

Quant à la supplique du 14 avril 1965, envoyée par G.K. Kriou-

17) « En vous adressant cette lettre, nous désirons exprimer notre envie de vous rencontrer et de parler avec vous de réconciliation et de nos futures relations avec vous... »

18) Richard Wurmbrand, se souvenant de la « conférence tragique » du 23 mars 1966 au centre des chrétiens évangéliques baptistes de Moscou, rapporte les discussions contradictoires entre les délégués officiels Karev, Kovalkov et Mitskévitich, et les cinq délégués des *initiativniki*, G.K. Krioutchkov en tête : « Si vous voulez l'unité, changez de pensée. ! Si vous êtes entêtés, nous prendrons des mesures ! Nous avons la possibilité de nous opposer à vous. » Krioutchkov répondit promptement : « Je sais que vous lutterez avec encore plus de force contre le travail du Seigneur, et que vous utiliserez de nouveaux moyens, mais vous devez savoir qu'aucune arme ne peut détruire l'Eglise du Christ qu'Il a créée. Les portes de l'enfer ne pourront pas la vaincre. » (Cf. *Catacombes*, No 6/15, mars 1972, p. 10.)

19) Cf. Michael Bourdeaux : *Op. cit.*, pp. 53-63.

tchkov et G.P. Vins à L.I. Brejnev, en tant que président de la commission pour la Constitution, elle reflète parfaitement la situation difficile des Églises non-enregistrées C.E.B. Parce que, se plaignent-ils, « en ce moment même, des centaines de croyants ont été illégalement privés de liberté et languissent dans des prisons, des camps de concentration ou en exil, d'autres sont morts en martyrs; les enfants des croyants leur ont été enlevés; des milliers de communautés C.E.B. n'ont pas de statut légal, leurs réunions ont lieu dans des maisons privées, où il n'y a place que pour 28-30 % des fidèles de la congrégation... les croyants ne peuvent pas se réunir en paix, car leurs services divins sont dispersés par la police régulière ou auxiliaire, et les maisons sont confisquées... Maintenant que l'on est en train de rédiger une nouvelle Constitution, il n'est pas possible de trouver un moment plus opportun pour mettre fin à l'injustice et à l'illégalité contre les citoyens chrétiens... »

Mais rien n'a changé. Les dirigeants du Groupe d'initiative furent, l'un après l'autre, arrêtés et condamnés à de lourdes peines. Les églises non-enregistrées et une partie des églises enregistrées qui s'étaient opposées aux instructions anti-évangéliques du V.S.E.C.B. élurent leur direction centrale, le Conseil des Églises C.E.B. En 1966, le gouvernement publia l'édit « *Sur l'infraction aux règlements sur le culte* », confirmant, de la sorte, les dispositions du SNK de 1929. Ensuite de cette publication, bon nombre des frères, membres du Conseil des Églises C.E.B., connurent le tribunal et la prison. Un Conseil des parents des prisonniers chrétiens évangéliques baptistes d'U.R.S.S. est fondé, en vue de défendre la cause des persécutés, et Lydia Mikhaïlovna Vins, la mère de G.P. Vins, devint la présidente de cet organisme combatif.

Pendant le 2<sup>e</sup> Congrès national des parents de prisonniers, tenu à Kiev les 12-13 décembre 1970, en l'absence de Lydia Vins, arrêtée le 1<sup>er</sup> décembre, les participants ont dénoncé « les buts principaux fixés au V.S.E.C.B. par le gouvernement athée » : 1. Accuser le mouvement du Conseil des Églises C.E.B., qui s'est élevé en 1961 contre les documents anti-évangéliques du V.S.E.C.B., d'opposition au pouvoir et par là même encourager les organes du pouvoir à de nouvelles arrestations, poursuites judiciaires et persécutions des croyants C.E.B. 2. Accuser le Conseil des parents de prisonniers C.E.B. de calomnie lorsqu'il dit la vérité sur les croyants arrêtés et jugés pour la Parole de Dieu, sur les enfants élevés religieusement enlevés à leurs parents. 3. Induire en erreur tout le monde chrétien sur la situation des croyants C.E.B. de notre pays, jouant le rôle de paravent gouvernemental derrière lequel le pouvoir athée étouffe la liberté de conscience.<sup>20</sup> En même temps, le Congrès a désigné « les

20) Cf. *Sbornik*, pp. 24-26.

30 et 31 janvier 1971 comme jours de prière universelle dans le monde entier pour les prisonniers souffrant dans les prisons d'U.R.S.S. pour la confession de la foi en Dieu », et a élu « une délégation de cinq personnes devant rencontrer le gouvernement d'U.R.S.S. et d'autres organisations, tant internationales que de notre pays ».<sup>21</sup>

### 5) GUEORGUI PETROVITCH VINS

A partir de 1965, le nom de G.P. Vins se trouve de plus en plus sur les lèvres des croyants baptistes dissidents.<sup>22</sup> Il prêche sans cesse, organise, avec son frère et ami G.K. Krioutchkov, devenu le président du Conseil des Eglises C.E.B., la résistance contre les agissements coercitifs des autorités athées, rend public les leurres dangereux du V.S.E.C.B., défend la vérité du Christ et s'oppose, de toutes ses forces, à toute compromission avec un régime totalitaire intolérant.

Arrêté, pour la première fois, le 19 mai 1966, à Moscou, lors d'une manifestation devant le Comité central du Parti communiste d'Union Soviétique, il est jugé les 29 et 30 novembre 1966 et condamné à expier sa « culpabilité » au camp où, selon ses propres mots, la direction chargée de sa « rééducation » reçut l'ordre de le traiter sévèrement « ce qui me valut, dès la fin de 1967, d'avoir „gagné” à ce régime une double hernie inguinale, en portant de trop lourds troncs d'arbres ».<sup>23</sup> Il suivait volontairement la trace lumineuse de son père Piotr Yakovlévitch Vins, qui fut condamné, en 1930, à trois ans de « privation de liberté », en 1936, à neuf mois de prison, un an plus tard, à dix ans de travaux forcés et, finalement, mourut de faim à Magadan, le 27 décembre 1943. Le 21 janvier 1970, G.P. Vins se vit à nouveau « illégalement condamné » à un an de travaux forcés. Ensuite, c'est le tour de sa mère, Lydia Mikhaïlovna Vins, condamnée à trois ans de camp — de 1970 à 1973 — en tant que présidente du Conseil des parents de prisonniers évangéliques baptistes d'U.R.S.S. Ayant « la certitude d'une prochaine entrave » mise à sa brillante activité pour l'Eglise C.E.B., Vins cessa son travail à l'usine et se consacra entièrement à son « ministère ecclésiastique ». Harcelé par la police communiste et menacé d'une nouvelle arrestation — cette fois-ci pour « vagabondage » et « parasitisme » — il choisit le chemin de la clandestinité,

21) Idem, pp. 27-28.

22) Cf., à cet égard, Michael Bourdeaux : *Faith on trial in Russia* (le chapitre « Georgi Vins the leader »), Ed. Hodder and Stoughton, Londres, 1971.

23) Cf. *Catacombes*, No 5/15 février 1972 : « Quarante ans persécutés pour leur foi ».

à l'instar de G.K. Krioutchkov, jusqu'au 30 mars 1974, quand les « forces de l'ordre » l'arrêtèrent de nouveau.

De nombreuses protestations s'élevèrent, tant en Union Soviétique qu'à l'étranger, pour la libération de G.P. Vins. Des télégrammes furent envoyés par Lydia Vins, sa mère, à Kossyguine et Brejnev ; par la même personne, ensemble avec Nadejda, épouse, et ses quatre enfants, à Kossyguine et Roudenko ; par la communauté baptiste de Kiev, à Kossyguine, Roudenko et Kouroïédov.<sup>24</sup>

Dans une *Déclaration* de 174 fidèles de Kiev, demandant, le 21 avril 1974, la mise en liberté de G.P. Vins, on peut lire :

« Compte tenu que dans le passé G.P. Vins fut inculpé d'avoir transgressé les lois relatives aux cultes religieux, de s'être soustrait à l'obligation d'un travail social et que maintenant, comme on peut le constater d'après les communiqués de la presse, il est inculpé de „ vagabondage ”, nous considérons de notre devoir d'apporter les précisions suivantes :

1) L'accusation portée contre lui d'avoir enfreint les lois relatives aux cultes est dénuée de tout fondement, car les principes de la confession de foi des C.E.B. ne s'opposent nullement à la législation. Quant à l'élection de G.P. Vins au poste de secrétaire du Conseil des Eglises, elle se déroula conformément aux structures religieuses de notre communauté. Il faut rappeler que Vins a plus d'une fois été investi de cette charge à des sessions panunionistes de nos ministres du culte. En 1969, il fut réélu à ce poste dans la ville de Toula à la connaissance et avec l'assentiment du comité exécutif urbain. Les procès-verbaux de ce conseil vous ont été communiqués. Ce n'est que le refus systématique des organes du pouvoir de reconnaître les dirigeants élus par l'Eglise — le Conseil des Eglises C.E.B. — qui provoque les persécutions illégales de ses membres, au nombre desquels figure G.P. Vins.

2) Est également nulle et non avenue l'inculpation de ne pas remplir de fonction sociale utile, car l'entretien des ministres du culte, qui les exempte d'un service de l'Etat, constitue à la fois une obligation chrétienne et un droit civique des croyants.

3) Le nouveau chef d'accusation, l'incriminant de „ vagabondage ” est non seulement inconsistant, mais inflige un affront aux croyants. Car si Guéorgui Pétrovitch exerçait son ministère en exil, c'est en raison des répressions auxquelles il était en butte de la part des organes locaux.

Au lieu de mettre un terme aux persécutions contraires à la loi et de permettre à G.P. Vins d'accomplir la charge que l'Eglise lui a confiée, de nouvelles poursuites sont engagées contre lui. Nous

24) *Idem*, No 36/15 septembre 1974, pp. 6-7.

ne pouvons présumer des chefs d'accusation qui lui seront imputés par les commissions d'enquête, mais nous avons une certitude inébranlable : quels que soient les efforts des membres du tribunal pour travestir l'affaire en délit contre la législation, nous affirmons que nos frères et sœurs sont poursuivis parce qu'ils se sont mis au service du Seigneur. (...) L'arrestation de G.P. Vins ne représente qu'un anneau dans la longue chaîne des tribulations vécues par les C.E.B. dans notre pays. Chaque nouvelle incarcération aggrave la tension existant entre l'Eglise et l'Etat, qui a déjà entraîné de multiples et funestes conséquences ».<sup>25</sup>

Pour sa part, l'académicien Andreï Sakharov intervient en faveur de Vins — « éminente personnalité religieuse, élu par les croyants aux fonctions de secrétaire du Conseil des Eglises chrétiennes évangéliques baptistes » — auprès du Conseil Œcuménique des Eglises d'Amsterdam\* :

« Vins, de même que des membres de sa famille, a été maintes fois l'objet d'arrestations et d'autres persécutions illégales. Ces derniers temps, il a été contraint de rentrer dans la clandestinité, parce que sur le point d'être à nouveau incarcéré. En mars 1974, il a été appréhendé à Kiev et inculpé de vagabondage. Pour protester contre ce chef d'accusation, il poursuit depuis plus de quatre mois une grève de la faim qui met ses jours en danger. Le jugement doit être rendu dans les semaines qui viennent et Vins est à nouveau menacé d'emprisonnement.

Or, il jouit d'un prestige considérable auprès de ses coreligionnaires, qui lui portent une immense affection. En assumant sa défense, vous viendriez parallèlement en aide à tous les baptistes C.E.B. qui, depuis de nombreuses années, sont soumis à des persécutions de la part des autorités dans la pire tradition de l'intolérance religieuse du Moyen-Age ou de l'époque de Pobiedonostsev. Arrestations, dispersions des réunions de prières, amendes, discrimination dans les écoles ou lieux de travail et, en guise de couronnement, la plus inhumaine des représailles : l'enlèvement des enfants à leurs parents. Toutes ces calamités sont le lot des baptistes et, dans une mesure plus ou moins grande, d'autres groupes religieux qui n'ont pas l'heur de complaire au pouvoir... »<sup>26</sup>

Les plus émouvantes sont les plaintes adressées, par la famille Vins, aux dirigeants soviétiques, à différents organismes et aux

25) *Idem*, No 37/15 octobre 1974, pp. 8-9.

\* Il s'agit, en fait, d'I.C.C.C. (International Council of Christian Churches), ayant comme président Dr. Carl McIntire, et secrétaire général, Dr. J.C. Maris.

26) Cf. *Catacombes*, No 41/15 février 1975, p. 6.

chrétiens du monde libre : c'est le cri de douleur de la mère, de l'épouse et des quatre enfants de Guéorgui Pétrovitch Vins, que nous permettons de reproduire partiellement ci-dessous :

a) *A A.N. Kossyguine et N.V. Podgorny, le Kremlin, Moscou.*

« En violation de la Constitution de l'U.R.S.S. et de la Convention internationale des droits de l'homme, notre père Guéorgui Pétrovitch Vins a été de nouveau arrêté illégalement à cause de ses convictions religieuses et de son travail dans l'Eglise. (...) »

Notre famille entière est persécutée depuis bien des années maintenant. Notre grand-mère, Lydia Mikhaïlovna Vins a été condamnée à trois ans dans les camps de travaux forcés, de 1970 à 1973, parce qu'elle a fait campagne pour notre père durant son emprisonnement ainsi que pour d'autres croyants qui souffraient de répression. Notre mère, N.I. Vins, a été renvoyée de son travail en 1962 à cause de ses convictions religieuses et pendant plusieurs années il lui a été impossible d'obtenir aucun travail. Elle travaille maintenant, mais hors de sa profession.

La répression nous a aussi atteints, nous les enfants : Natacha s'est vu illégalement supprimer son emploi le 9 janvier 1974. Dans une conversation préliminaire, le médecin chef de l'Hôpital n° 17 à Kiev, docteur Kryapa, a déclaré qu'il trouverait un prétexte pour la renvoyer, étant donné que la religion et la science sont incompatibles. Petia Vins a terminé la 10<sup>e</sup> classe, c'est-à-dire qu'il a maintenant 17 ans, mais il ne peut trouver de travail nulle part.

Toutes ces actions contre notre famille ont pour but de nous anéantir. L'arrestation de notre père en ce moment n'est pas admissible, et si vous ne le relâchez pas immédiatement, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir, en commençant par un appel à tous les croyants, pour leur faire savoir ce qui est arrivé.

Nous avons beaucoup de raisons de croire qu'il est en mauvaise santé. Vous portez la pleine responsabilité de son emprisonnement et de sa vie. Si notre père n'est pas relâché et si des mesures sont prises contre lui en prison, mettant sa vie en danger, nous voulons vous faire savoir ainsi qu'à tous les croyants au travers du monde, que notre famille est pleinement résolue à mourir avec lui.

Notre adresse : Kiev - 114, rue Sochenka, 11 b.

Natacha, Petia, Liza et Jénia Vins. »<sup>27</sup>

Le 18 avril 1974.

27) *Idem*, No 33/15 juin 1974, pp. 8-9.

b) *Au Comité international pour les Droits de l'Homme.*

« Je viens vous prier de prendre toutes les mesures en votre pouvoir, pour faire libérer mon fils, Guéorgui Péetrovitch Vins, né en 1928 et détenu depuis six mois dans la prison de Kiev en raison de ses convictions religieuses.

La procureure qui mène l'enquête nous a déclaré que les chefs d'accusation qui lui sont imputés relèvent des articles 138-II, 187-I et 209-I du Code pénal de la République socialiste de l'Ukraine (qui correspondent aux articles 142-II, 190-I et 227-I du Code pénal de la R.S.F.S. de Russie), mais qu'il était possible qu'il soit également inculqué selon l'article 214 du Code pénal de l'Ukraine (209 de Russie).

Mon fils a été élu, par les chrétiens évangéliques-baptistes, au Conseil des Eglises C.E.B. en qualité de secrétaire général. Conformément à la législation de notre pays, les autorités en ont été dûment informées. Mais bien que nous ayons observé les règlements en vigueur, mon fils a été soumis à d'incessantes persécutions et, en 1966, a été arrêté et condamné à trois ans de travaux forcés.

A sa libération en mai 1969, il a repris ses activités au service du Conseil des C.E.B. Selon la loi, les préposés responsables d'une Eglise ne sont pas astreints à se faire embaucher dans les entreprises de l'Etat. Toutefois, à peine mon fils fut-il rentré de déportation, que les autorités lui signifièrent d'avoir à se procurer un emploi, cette sommation ne tenant aucun compte de ce que les trois années passées au bagne avaient à ce point ébranlé sa santé, qu'il avait dû subir deux opérations. Il ne s'était pas encore rétabli de ces années de déportation et de ses deux interventions chirurgicales que, brusquement, en décembre 1969, il a été condamné à nouveau à un an de travaux forcés.

En tant que secrétaire général du Conseil des Eglises, mon fils était parfois astreint à des déplacements pour visiter d'autres communautés et il les effectuait dans ses moments de loisir. Les organes du pouvoir lui interdirent ces voyages, lui défendirent de se joindre aux assemblées de prière et, plus d'une fois, la milice l'arrêta au cours de réunions dans sa propre église.

En décembre 1969, il fut convoqué à la procureure. Dans la notification qu'il reçut, il était stipulé qu'un nouveau chef d'accusation lui avait été imputé selon l'article 209 du Code pénal de l'Ukraine (227 du Code de la Russie) ceci, comme nous l'apprîmes plus tard, en raison d'une prédication prononcée à l'occasion du mariage d'un couple de notre communauté. On lui déclara que son sermon contenait des appels à se soustraire aux obligations sociales. Or, nous avons enregistré cette prédication sur bande magnétique et pouvons vous la soumettre si vous le désirez.

Après réception de cette notification, mon fils prévint les autorités locales que les restrictions qui lui étaient imposées ne lui per-

mettaient plus d'accomplir la tâche pour laquelle il avait été élu, mais que dorénavant il était fermement résolu à s'y consacrer totalement. Il passa donc dans la clandestinité, mais un mandat d'arrêt fut lancé contre lui à travers tout le territoire de l'Union Soviétique.

En mars 1974, mon fils fut appréhendé dans l'Oural, ramené à Kiev et incarcéré dans la prison de cette ville.

L'article 209 du Code pénal de l'Ukraine (227 de celui de la Russie) stipule : „L'organisation ou la présidence d'un groupe, dont l'activité, sous prétexte de prédications religieuses et de pratique de rites, porte atteinte à la santé des citoyens, à leur personne ou à leurs droits ou bien les incite à ses soustraire à leurs activités sociales ou à leurs responsabilités civiques, ou bien encore embrigade des mineurs dans ledit groupe, est passible de sanctions telles que la privation de liberté pour un délai pouvant aller jusqu'à cinq ans, la déportation pour la même durée ou des travaux rééducatifs dans les camps pour la durée d'un an ”.

L'article 227 du Code pénal de l'Ukraine fut largement appliqué à l'endroit des croyants de notre confession à dater de 1961. Les verdicts qui se rendaient conformément à cet article étaient non seulement dénués de tout fondement du point de vue juridique, mais représentaient en outre une parfaite inanité. D'ailleurs, à partir de 1964, on cessa pratiquement d'y avoir recours. C'était l'époque d'un relatif dégel, durant lequel les persécutions s'atténuèrent. Toutefois, en mars 1966, une ordonnance fut promulguée visant à renforcer la teneur de l'article 138 du Code pénal de l'Ukraine (art. 142 du Code pénal de la Russie). A dater de ce moment-là, les croyants furent jugés en application de cet article, qu'ils n'avaient en rien violé, comme ils le signalèrent à maintes reprises aux organes du pouvoir.

Actuellement, on a recommencé à se référer à l'article 209 du Code pénal de l'Ukraine, parce que les articles 138 et 187-I ne permettaient d'infliger à un citoyen que trois ans de privation de liberté, tandis qu'en appliquant l'article 209 au prévenu, ce dernier devenait passible d'une peine de cinq ans de réclusion, auxquels s'ajoutaient cinq années de déportation. Ainsi, il devenait loisible de condamner quiconque à dix ans de privation de liberté. C'est l'unique raison pour laquelle cet article 209 fut remis en vigueur.

Mon fils est actuellement déféré en justice pour avoir soi-disant enfreint les articles 209-I, 138-II et 187-I du Code pénal de l'Ukraine.

En fait, il est inculpé en tant que préposé responsable du Conseil des Eglises. La procureure a fini par nous révéler que l'inculpation principale reposait sur le bulletin d'information *Les Feuilletts fraternels*, des lettres et des appels du Conseil des Eglises aux croyants.

Or, ni *Les Feuilletts fraternels* ni les lettres du Conseil des Eglises ne contiennent d'éléments pouvant porter atteinte à la législation

en vigueur. Vous pouvez d'ailleurs vous en convaincre, si vous prenez connaissance des pièces qui constituent le chef d'accusation... »<sup>28</sup>

Respectueusement vôtre,

*Lydia Mikbaïlovna VINS*  
*mère du détenu.*

c) *A tous les chrétiens du monde et aux amis de bonne volonté !*

« Moi, mère de Guéorgui Vins, je m'adresse à vous en vous priant de prendre part à mon chagrin. Depuis neuf mois déjà, mon fils se trouve détenu en prison, „non comme brigand ou convoiteur d'or”, mais pour avoir servi le Seigneur. Je vous demande de l'accueillir dans votre cœur „comme si vous étiez prisonniers avec lui” (Hébr., 13 : 3).

...Au cours des douze dernières années, vu les constantes répressions auxquelles il était en butte, mon fils n'a jamais pu vivre au sein de sa famille à l'exception de quelques mois. (...) A peine était-il revenu du bagne — et en dépit d'un état de santé précaire — que les persécutions à son encontre reprirent de plus belle : la milice s'introduisait à toute heure dans la maison, ou venait l'arrêter au cours d'assemblées de prières dans notre église, puis on le condamna à un an de travaux forcés pour, finalement, lui tenter un nouveau procès, qui aboutisse à une peine de plus longue durée. Il ne lui resta qu'une solution : poursuivre sa mission dans la clandestinité.

Mais alors qu'il avait consacré toute sa vie au Conseil des Eglises, on lança un mandat d'arrêt contre lui à travers tout le territoire de l'Union Soviétique, comme on l'aurait fait pour un criminel de droit commun. Il y a neuf mois, il fut arrêté. Tout récemment, nous obtînmes la première autorisation d'une courte entrevue avec lui. Son état de santé est très inquiétant : il souffre de spasmes cardiaques et de crises d'asthme. Il nous a paru épuisé et nous avons de graves inquiétudes pour sa vie.

Son procès avait déjà été fixé, mais brusquement, et sans que la raison nous en ait été fournie, son dossier a été retiré du tribunal et une nouvelle enquête a été ouverte. Qui l'instruit ? Et que prépare-t-on à l'endroit de mon fils ? Les réponses à ces questions nous sont soigneusement dissimulées. Mais j'ai tout lieu de supposer que les conditions actuelles de sa détention ont encore empiré.

C'est pourquoi je m'adresse à vous et vous demande de prier pour que le Seigneur le protège, le soutienne jusqu'à son dernier souffle, afin qu'il demeure ferme et fidèle. Que Dieu nous bénisse,

28) *Idem*, No 42/15 mars 1975, p. 9.

vous et moi, qu'Il accorde à mon fils de trouver en Lui les forces pour surmonter cette lourde épreuve ! Que Sa volonté soit faite ! »<sup>29</sup>

1<sup>er</sup> décembre 1974

Lydia M. VINS  
mère du détenu

d) *Lettre ouverte de l'épouse de G.P. Vins*

« Si quelqu'un vient à moi et ne hait pas son père, sa mère, sa femme, ses enfants, ses frères, ses sœurs et même sa propre vie, il ne peut être Mon disciple » (Luc, 14 : 26).

« Ces paroles de notre Grand Maître s'adressent à tous les vrais disciples du Christ. Et c'est précisément parce que mon mari, Guéorgui Péetrovitch Vins, a aimé son Seigneur plus que tout au monde et même plus que sa vie, qu'il est contraint de languir aujourd'hui entre les murs d'une prison.

Durant plus de dix ans, il s'est consacré, en qualité de secrétaire général, aux tâches que réclamait de lui le Conseil des Eglises C.E.B., qui s'est scindé du Conseil panunioniste des chrétiens évangéliques baptistes. (...) Actuellement, il se trouve à l'hôpital de la prison de Kiev et nous avons de sérieuses raisons de craindre que son état de santé soit alarmant. Le 14 mai de cette année, l'administration pénitentiaire nous a adressé une note nous priant de venir chercher ses effets. Ce mot nous a donné l'éveil et nous nous sommes tous rendus, sa mère, nos cinq enfants et moi, à la procureure de la ville pour tenter d'avoir des nouvelles de sa santé et solliciter qu'on nous permette de le voir. Mais, hélas, nous n'avons pu obtenir aucun renseignement. Le juge Kmitioug, qui mène l'enquête, appela des agents de la milice, qui nous jetèrent dehors de la manière la plus brutale. Longtemps, après ces incidents, mes filles et moi portions encore les traces de ces sévices.

Nous avons adressé des lettres et un télégramme au Procureur général Roudenko, au président du Conseil Suprême Podgorni, au président du Conseil des ministres de l'U.R.S.S. Kossyguine et aux organes locaux, en les priant de nous accorder une entrevue avec mon mari. Mais nous ne reçumes de réponse d'aucun d'entre eux. A toutes nos pétitions, c'est le juge d'instruction Kmitioug qui nous répondait, mais sans jamais toucher le fond du problème. Or, sa dernière réponse devait nous annoncer que mon mari se trouvait incarcéré pour avoir commis un crime.

29) *Ibidem*, pp. 8-9.

Des groupes de 50, puis de 35 délégués de l'Eglise des C.E.B. se rendirent à plusieurs reprises à la procureure de la R.S.S. d'Ukraine, pour exiger la libération de leur frère. Aux innombrables questions que nous et les membres de la communauté avons posées concernant le crime qui était imputé à mon mari, nul ne fut en mesure de nous fournir une réponse tant soit peu précise. Des centaines de pétitions, provenant de toutes les régions de notre vaste pays, affluent à l'adresse du gouvernement — tant des communautés non enregistrées, que de celles qui le sont — demandant que soit libéré le serviteur élu par l'Eglise. Des milliers d'enfants de Dieu implorèrent notre Père Céleste et lui demandent aide et protection.

Mes cinq enfants et moi vous prions, vous, tous les chrétiens du monde, de joindre vos prières aux nôtres à notre Tout-Puissant Seigneur. Prenez part aux souffrances de mon mari et partagez les angoisses des siens.

Avec mes salutations chrétiennes, l'épouse de votre frère souffrant en Christ. »<sup>30</sup>

*Nadejda Ivanovna VINS*

#### 6) LA DERNIERE EPREUVE

D'après les dernières nouvelles du Samizdat religieux, Guéorgui Pétrovitch Vins fut accusé principalement « *d'infraction à la législation sur les cultes religieux* » et « *d'inventions sciemment mensongères calomniant l'ordre gouvernemental et social soviétiques* », accusations élastiques qui reviennent pratiquement dans tous les procès de croyants soviétiques.

Vins avait été condamné en 1966 à trois ans de détention pour les mêmes motifs. Libéré en 1969, il fut condamné en 1970 pour « *parasitisme* » à un an de travail rééducatif avec retenue de 10 % sur son salaire au profit du gouvernement. Il abandonna ce travail au bout de 6 mois afin de se consacrer au Conseil des Eglises C.E.B. dont il est le secrétaire.

On lui reprocha encore d'avoir organisé différentes réunions, en premier lieu celle du 24 août 1969 à Kiev, chez Anatoli Maximovitch Dragui à l'occasion du mariage de Véra Chtchouportiak et Vassili Slinko. Il y assistait environ 500 personnes, dont 200 enfants de 3 à 16 ans. Vins y fit un sermon, se rendant ainsi coupable des accusations citées plus haut. Une autre réunion eut lieu le 24 janvier 1970 chez I.M. Niégod dans le village de Borovaïa près de Kiev ; environ 150 personnes y assistaient. Une troisième réunion, enfin, le 10 juillet 1970 dans la forêt de Pouchtchévoditsa à Kiev, réunis-

30) *Ibidem*, p. 9.

sant environ 200 personnes, dont plus de la moitié de mineurs de moins de 18 ans. Il y eut des chants et un sermon de Vins qui « troublèrent le repos des citoyens ». A l'arrivée de la police, Vins refusa d'interrompre la réunion et demanda à tous les assistants de s'agenouiller.

Guéorgui Pétrovitch organisait également l'activité des éditions illégales *Le Chrétien* et le Conseil des parents de prisonniers C.E.B., publiait et diffusait les *Feuillets fraternels*, le *Messager du salut*, *Jeunesse*, le *Bulletin*, etc. Il avait rédigé un Règlement du Conseil des Eglises C.E.B. prêt à être imprimé. On confisqua également chez lui un manuel manuscrit pour l'enseignement religieux des enfants, *La chanson du berger*, et des images religieuses à colorier pour les enfants. Le catéchisme était écrit de la main de Zinaïda Vassilievna Kazakova, étudiante de 5<sup>e</sup> année de l'institut naval de Nikolaïev depuis peu convertie et travaillant dans la clandestinité pour le Conseil des Eglises C.E.B. Sa mère essaya en vain de la détourner de cette activité.

Guéorgui Pétrovitch est aussi l'auteur de *Fidélité*, retraçant l'histoire de l'Eglise C.E.B. dissidente. On l'accusa en outre d'avoir « répandu des calomnies contre l'armée soviétique » à propos du jeune soldat Ivan Moïsséïeff, torturé à mort pour sa foi en 1972.

\*

Le jugement de G.P. Vins eut lieu à Kiev, du 27 au 31 janvier 1975. La date et le lieu du procès furent tenus secrets jusqu'au dernier moment. Avant même le début du procès, le tribunal était entouré de nombreux policiers. Seuls les membres de la famille Vins purent, avec de grandes difficultés, assister au procès ; les autres croyants ne furent pas admis dans la salle du tribunal.

Guéorgui Pétrovitch avait demandé à être défendu par un avocat chrétien. Comme il n'en existe pas en U.R.S.S., l'avocat norvégien Alf Gerem demanda aux autorités soviétiques l'autorisation d'assurer la défense de Vins, mais on le lui refusa. Vins refusa toute autre défense.

Au début du procès, Guéorgui Pétrovitch lut une pétition en 18 points. Le tribunal ayant qualifié le manuscrit *Fidélité*, retraçant l'histoire des ministres de l'Eglise Odintsov, Datsko, Chipkov et Ivanov-Klychnikov, condamnés pour leur foi dans les années 30 et morts en détention, de « calomniateur à l'égard de la réalité soviétique », Vins demandait au Parquet d'U.R.S.S. et au Conseil pour les affaires religieuses la cause de leur arrestation. Il les pria également de communiquer la cause de la liquidation de l'Union des Baptistes en 1935 ; le nombre des croyants condamnés pour leur foi de 1929 à 1975 ; le nombre des croyants morts en détention de 1929

à 1975 ; le nombre de livres religieux confisqués ; la somme totale des amendes infligées aux croyants ; la cause de l'exclusion de l'institut naval de Zinaïda Kazakova ; le nombre de croyants exclus des écoles secondaires et supérieures sous divers prétextes ; la légalité de l'indication de l'appartenance religieuse dans les certificats de fin d'étude ; la cause de la mort d'Ivan Moïsséïeff. Pendant l'enquête, G.P. Vins subit des menaces et même des tentatives de meurtre de la part de V.I. Zborovsky, placé dans sa cellule. Il fut défendu par ses codétenus, N. Chtcherbak et I. Chvédiak, qu'il demanda de citer comme témoins. Le Conseil des Eglises ayant été qualifié d'illégal, Vins demanda une copie de l'autorisation de conférence nationale délivrée par le comité exécutif de Toula en décembre 1969. Vins demanda la convocation comme témoins de croyants ayant assisté à la réunion chez N.A. Draga et le nombre des livres des éditions *Le Chrétien* confisqués.

Le jury rejeta toutes ces demandes. G.P. Vins protesta alors contre les conditions de sa détention et de l'enquête. Sur le refus du tribunal de prendre ses protestations en considération, Vins refusa de prendre aucune part au procès.

18 témoins furent interrogés, dont 5 croyants. La plupart ne connaissait pas G.P. Vins. Beaucoup s'embrouillèrent dans leurs déclarations.

Guéorgui Pétrovitch protesta contre son arrestation illégale. Il fut en effet arrêté dans le train et détenu plusieurs jours sans aucun mandat d'arrestation. Puis il insista encore une fois sur la légalité de la conférence de Toula où fut élu le Conseil des Eglises. Le juge l'interrompait constamment sous prétexte que cela n'avait aucun rapport avec le procès. « *On juge ici, conclut Vins, la Bible, l'enseignement évangélique, les merveilles de Dieu.* » A l'issue du procès, il fut condamné à 5 ans de camp à régime sévère et 5 ans d'exil avec confiscation de ses biens. La famille de Vins lui lança des fleurs, tandis que dans la rue les croyants chantaient des hymnes.

\*

Que se passe-t-il, à présent, avec Guéorgui Pétrovitch Vins ? Le verdict est extrêmement sévère. Il porte dignement ses chaînes, épuisé par une maladie inquiétante, mais heureux d'avoir pu accomplir les vœux que son père avait écrits au dos de sa photo de bébé, en 1929 : « Seigneur, bénis notre fils ! Accorde-lui la santé du corps, de l'esprit et de l'âme. Que sa vie vous soit consacrée, à Toi et à Ton peuple ! »

Comme le 10 décembre 1970, quand il s'adressa aux maîtres du Kremlin en faveur de ses frères persécutés, il doit murmurer les mêmes mots, étendu sur le châlit de sa cellule solitaire : « Je ne

demande rien de vous... Je ne puis que remplir mon devoir de chrétien et, devant Dieu Tout-Puissant, je vous mets en présence de votre responsabilité personnelle de tout ce qui a été fait contre nous et de ce qui se réalise aujourd'hui. En moi, pas plus qu'en aucun autre chrétien, il n'y a pas de place pour des sentiments de haine, ou de vengeance. Le Christ m'a appris à pardonner à tous ceux qui nous traquent et nous persécutent... »

Entouré de l'amour fraternel de toutes les communautés baptistes non-enregistrées, comblé de la joie de souffrir pour son Sauveur « jusqu'à être lié comme un malfaiteur », Guéorgui caresse ses souvenirs de combat évangélique et attend, à l'instar de son prédécesseur N.V. Odintsov, qui écrivait il y a 48 ans : « J'attends un grand renouvellement spirituel de mon peuple, un vaste et profond mouvement de rénovation dans notre vaste pays riche en possibilités. J'entends s'approcher de nous Celui qui vient du ciel dans la plénitude de Sa gloire et, le cœur battant de joie, je Lui adresse cette prière ardente : *Ah, viens, Seigneur Jésus !* »

SERGIU GROSSU

Première partie

# CHRONIQUE FAMILIALE

Ces feuilles relatent la chronique d'une famille chrétienne banale, d'une parmi des milliers d'autres que compte notre pays.

Les persécutions, les prisons et les déportations pour la foi sont devenues le lot habituel des fidèles de l'U.R.S.S.

Je confie à ces pages des souvenirs relatifs à mon père, Piotr Yakovlévitch Vins, prédicateur de l'Évangile dans les années 1930 en Sibérie et en Extrême-Orient, qui devait trouver la mort en 1943 dans l'un des camps de la province du Magadan.\*

Je leur confie certaines de mes propres expériences de détention, que ce soit en prison ou dans des camps.

Cette chronique comprend aussi des lettres de ma mère, datant de 1967-69, qui me parvinrent quand j'étais déporté dans la région de Perm et que le Seigneur me permit de conserver, en dépit des incalculables perquisitions auxquelles nous fûmes soumis, tant en captivité que lorsque nous nous retrouvions provisoirement « en liberté ».

Figurent également certaines précisions concernant l'arrestation et le jugement de ma mère, qui se déroulèrent en 1970-71, notamment des extraits du plaidoyer final qu'elle prononça le 9 février 1971 devant le tribunal régional de Kiev.

---

\* Ville de l'U.R.S.S., en Extrême-Orient, sur la côte de la mer d'Okhotsk.

I  
SOUVENIRS RELATIFS  
A MON PÈRE

## 1. PREMIERE ARRESTATION

*« C'est par la foi que Moïse, devenu grand, renonça au titre de fils de la fille du Pharaon, aimant mieux être maltraité avec le peuple de Dieu, que de jouir, pour un temps, des délices du péché ; il considérait l'opprobre du Christ comme une richesse plus grande que les trésors de l'Egypte »...*

Chaque fois que je relis ces versets (Ep. aux Hébr. 11 : 24-26), ils m'évoquent inconsciemment le souvenir de mon père, car c'était ceux qu'il préférait. A l'instar d'un grand nombre de ses contemporains, chrétiens russes, il avait compris qu'il était préférable d'être maltraité avec le peuple de Dieu, de subir l'opprobre du Christ, que de jouir, pour un peu de temps, des délices du péché et des trésors terrestres...

Il n'existe pas de richesse plus grande que le Christ, et on le ressent avec une acuité particulière, quand on veut te L'arracher, quand on s'oppose à ce que tu partages cette richesse avec les autres hommes... qui cependant ont tant besoin de Lui !

Jésus ! Existe-t-il un nom plus doux pour l'âme rachetée ?

*Tu m'es proche, comme est près de la mer la rive,  
Tu m'es cher, comme l'est l'eau à la terre,  
Tu es venu pour rendre doux le malheur  
Et allumer un feu d'amour dans les ténèbres.*

*Sans Toi je n'ai pas même envie de vivre,  
Sans Toi je me soutiens à peine.  
Toi Seul es la joie de mon âme.  
Sois toujours avec moi, je T'en supplie !*

C'est ce qu'écrivait une poétesse chrétienne.

On peut faire figurer ceux de sa mère et de son père à côté de ce nom, mais en aucun cas au-dessus... Quel bonheur pour des enfants d'être entourés de la tendresse de leurs parents !

Quelle félicité quand ceux-ci ne se sont pas contentés de leur avoir donné le jour, ne se sont pas bornés à leur procurer une bonne éducation, une instruction et un métier qui leur permettent de vivre mais, parallèlement, par leur exemple et leurs exhortations, leur ont révélé le Christ : le meilleur Ami de l'homme ! Quel incomparable bonheur quand ces parents ne le sont pas seulement selon la chair, mais aussi en esprit et en vérité !

Et s'ils ont eu l'honneur de souffrir pour le Christ, et même d'avoir bu la coupe de l'ultime sacrifice en captivité, leur don d'eux-mêmes devient pour leurs enfants un exemple sacré de l'amour désintéressé et les incite, à travers toute leur vie, à demeurer fidèles au Seigneur.

\*

La première fois, mon père fut arrêté à Moscou en 1930, quand je venais d'avoir deux ans. Il participait alors au travail de l'Assemblée plénière de l'Union des chrétiens-baptistes en tant que représentant de la communauté d'Extrême-Orient. A son arrivée à Moscou, il fut convoqué au N.K.V.D.<sup>1</sup>, où on lui suggéra de soutenir à l'Assemblée la candidature des serviteurs\* B. et K., désignés par les organes du pouvoir comme membres du Comité exécutif des baptistes. Mon père

---

1) *Narodny Kommissariat Vnoutrennikh Del*, c'est-à-dire Commissariat du peuple aux affaires intérieures. Il s'agit de la police secrète ou de la Sécurité d'Etat qui, selon P. Deriabine, constitue « l'instrument le plus fidèle et le plus direct du pouvoir soviétique ». Fondée le 20 décembre 1917, sous le nom familier de *Tchéka*, la Sécurité d'Etat a subi, dès le début, « des reconversions périodiques » : en 1922, elle devient *G.P.U.* (Administration Politique de l'Etat) ; en 1923, la *G.P.U.* est transformée en *O.G.P.U.* (Administration Politique Combinée de l'Etat), qui régit la société soviétique jusqu'en 1934, quand elle est remplacée par le *N.K.V.D.* (Donc, en 1930, le père de G.P. Vins n'a pas été convoqué au *N.K.V.D.*, mais à l'*O.G.P.U.*) Plus tard, en 1941, le *N.K.V.D.* se divise en *N.K.V.D. primitif* (Commissariat du Peuple aux affaires intérieures) et *N.K.G.B.* (Commissariat du Peuple à la Sécurité de l'Etat) ; puis en 1946, le *N.K.V.D.* se transforme en *M.V.D.* (Ministère des Affaires Intérieures) et le *N.K.G.B.* en *M.G.B.* (Ministère de Sécurité de l'Etat), le dernier prenant, à partir du 13 mars 1954, le nom de *K.G.B.* (*Komitet Gosudarstvennoi Bezopasnosti*). Toujours en activité, le *K.G.B.* « contrôle tout le contre-espionnage à l'intérieur du pays », conservant également « la responsabilité principale de l'espionnage, du contre-espionnage et des activités terroristes à l'étranger » (Cf. Pierre Deriabine : *Policier de Staline*, Ed. Fayard, 1966, pp. 37-39).

\* Nom donné aux pasteurs baptistes, considérés par leurs communautés comme « serviteurs de Dieu ».

fut très surpris par cette proposition, qui dénotait une volonté de s'ingérer dans la vie intérieure de l'Eglise<sup>2</sup>, et refusa d'y obtempérer. Quelques jours plus tard, il était arrêté.

Quant à B. et K., ils furent quand même élus à la direction de l'Union des baptistes, où B., peu après, devait se révéler un traître au moment de l'arrestation du président de l'Union, Nikolaï Vassiliévitch Odintsov. Par ailleurs, en 1935, il contribua grandement à la liquidation de cette Union.

A partir des années 1930, un travail intensif fut entrepris parmi les personnalités des associations religieuses, travail qui visait à confier les postes clefs à des apostats, dans le but de désagréger l'Eglise du dedans.

Mon père passa les trois mois de l'enquête dans la prison de Boutyrskaja<sup>3</sup> et fut ensuite condamné à trois ans de camps.

Pendants ce temps, à Blagovechtchensk, sur la rivièrè Amour, son fils, qui commençait à peine à parler, s'agenouillait à côté de sa mère et répétait ces simples mots : « Jésus ! Rends-nous papa ! »

Au cours de ces trois ans, mon père parcourut les étapes de nombreux bagnards. Ses pérégrinations le firent échouer à l'un des camps établis sur les bords de la baie Svétlaïa, aux confins de l'Extrême-Orient.

Un jour, dans l'une des villes de cette région, on faisait avancer une colonne de déportés ayant quitté la prison de transit et se dirigeant vers la gare de marchandises, où on devait les embarquer. Des femmes en larmes couraient derrière le convoi, accompagnant qui leur père, qui leur mari ou leur fils... Un jeune prêtre orthodoxe, dont la femme se pressait sur le bord de la route, marchait à côté de mon père. En lui disant adieu, sa jeune épouse lui cria : « Vassia ! Ne te décourage pas ! Souviens-toi : „Plus la nuit est sombre, plus les étoiles scintillent !” Et la voix réconfortante du prêtre retentit en écho : « Plus la douleur est profonde, plus la présence de Dieu est proche ! »

Dix prêtres orthodoxes<sup>4</sup> purgeaient leur peine dans le camp de la baie Svétlaïa. Ils avaient été affectés comme infirmiers à l'hôpital

2) Cette *ingérence*, qui contredit le principe que « l'Eglise est séparée de l'Etat » — conformément à l'article 1 du décret du 23 janvier 1918 — représente la clef de voûte de la politique farouchement antireligieuse du gouvernement de Moscou. Elle fut invariablement refusée et dénoncée par les dirigeants de l'Eglise du Silence, malgré la coercition policière et la vague d'arrestations perpétrées contre eux.

3) Grande prison soviétique, située dans le nord de Moscou ; tout comme Loubianka et Léfortovo, elle « abrite » plus de 10.000 prisonniers.

4) C'est la période sanglante de l'Eglise orthodoxe, lorsqu'on arrêtait des hiérarques et des prêtres, des moines et des religieuses. « Les serviteurs du culte, écrit Soljénitsyne, constituaient une part obligatoire de la pêche annuelle ; on remarquait leurs cheveux blancs argentés dans chaque cellule, puis dans chaque transport à destination des Solovki... » (Cf. *L'Archipel du Goulag*, tome 1, Ed. du Seuil, 1974, p. 34)

du camp. Ils se montrèrent très fraternels et chaleureux à l'égard de mon père et parvinrent à lui procurer un travail parmi eux.

De ce camp, en 1932, mon père m'adressa une poésie qu'il avait composée à l'occasion de mon anniversaire. Elle m'est particulièrement chère, car elle constitue le testament spirituel d'un père détenu à son bambin de quatre ans. Voici quelques vers de ce poème :

*Il te faut sans l'avoir voulu  
Souffrir pour le nom du Seigneur,  
Mais je prie pour que de bon gré  
Tu prennes le chemin du Christ !*

*Lorsque s'achèveront les jours  
Insouciant de ton enfance,  
Que tes yeux purs d'adolescent  
Se perdront au pays des rêves,*

*Donne toute ta volonté,  
Les rêves cachés de ton cœur,  
Ta vie, ton sort encore intacts —  
Sacrifie tout pour Le servir !*

Le 4 août 1932  
Boukhta Svétlaïa

Le chrétien trouve toujours une baie claire\* en Jésus-Christ. Et ni les souffrances des persécutions, ni l'obscurité de l'incrédulité ne peuvent lui soustraire la lumineuse espérance en Christ !

Pendant un certain temps, mon père demeura dans les camps de l'Oural du nord. On le mena par étapes jusqu'à la ville d'Ousolie (aujourd'hui Solikamsk) et, ensuite, il dut accomplir à pied un parcours de 300 km en direction du nord, vers l'un des camps d'industrie forestière de la taïga.

En 1967, j'ai été amené à visiter la même région et, moi aussi, sous escorte !

En sillonnant ces routes, j'évoquais le souvenir de mon père et me disais qu'il avait peut-être parcouru les mêmes quelque trente années auparavant !

*Les vallées et monts de l'Oural  
Et la mer verte des forêts  
T'ont vu te frayer un chemin,  
Ont résonné de ton amour.*

\* Jeu de mots, car « Boukhta Svétlaïa » signifie « la Baie Claire » en russe.

*Tu as traversé les tempêtes  
Et entendu le cri des bêtes...  
Les bouleaux du premier printemps  
Te murmuraient : « Courage, aimé ! »*

J'écrivais cela en 1967 dans un camp de l'Oural, me rappelant la détention de mon père.

## 2. EN LIBERTE

Au cours de l'été 1933, mon père fut libéré.

Nous partîmes, ma mère et moi, à sa rencontre à Novossibirsk\*, d'où il devait encore atteindre Biïsk, qui n'était à l'époque qu'une petite ville perdue dans les forêts de l'Altaï, et qui lui fut assignée en tant que résidence forcée. A sa libération, mon père, bien entendu, ne reçut pas de passeport\*\*. De ce voyage, je garde le souvenir de wagons bondés, de cris, de gros mots. On m'installa tant bien que mal sur la banquette supérieure où je pus m'assoupir, mes parents, eux, dormant assis. En gare de Biïsk, nous fûmes victimes d'un vol, qui réduisit encore nos misérables bagages !

Nous nous installâmes quelque part dans la banlieue de la ville, ayant loué une chambre chez un particulier. Les environs étaient pleins de charme. Une forêt de pins s'étalait tout autour avec son fascinant silence. L'hiver, nous prenions une luge avec mon père et parcourions la forêt. J'étais infiniment heureux de ces promenades.

Biïsk comptait un certain nombre de croyants, mais la maison de prière étant fermée, les fidèles se réunissaient chez les uns ou les autres.

Mes parents vivaient dans la misère. La condamnation pour convictions religieuses et l'absence de passeport constituaient un sérieux obstacle à l'embauche. Dans bien des endroits, on refusait de procurer un emploi à mon père.

Enfin, après d'inlassables démarches, mes parents finirent par en trouver un, mais dans un quartier très éloigné de celui où nous vivions : à l'extrémité opposée de la ville.

Dans la boue de l'automne, dans le froid de l'hiver et les tourmentes de neige, il leur fallait deux à trois heures, le plus souvent à pied, pour atteindre le lieu de leur travail.

---

\* Ville très importante de la R.S.F.S. de Russie, en Sibérie occidentale, sur l'Ob.

\*\* Le passeport en U.R.S.S. remplace la carte d'identité.

Les conditions précaires dans lesquelles ils vivaient, faisaient qu'ils tombaient souvent malades. Je vois encore mon père alité avec une forte température et ma mère s'affairant autour de lui ; comme je la vois, elle aussi, au lit, mon père exerçant les fonctions d'infirmier.

Un jour, mon père reçut une lettre de la communauté de Blagovetchensk, dont il avait été le pasteur de 1926 à 1930, avant son arrestation. Ce message d'amour fraternel lui procura une grande joie et un grand réconfort à une époque particulièrement difficile de sa vie. Le Seigneur me permit de le soustraire aux innombrables perquisitions qui nous furent infligées dans les décades ultérieures. Et il nous procura, par l'entremise de ses enfants fidèles, le pain quotidien qui nous faisait si cruellement défaut.

En janvier 1934, mon père obtint son passeport et le droit de quitter sa résidence forcée. Nous déménageâmes à Novossibirsk. La communauté baptiste subsistait encore et je me souviens de mon père m'emmenant à la maison de prière, qui se trouvait à l'extrémité de la ville. J'étais très fier de déambuler à ses côtés. J'avais l'impression que tout le monde me regardait, car, moi aussi, je possédais un père ! À la réunion, j'aimais être assis près de lui et entonner des psaumes glorifiant Jésus qui, dans Sa bonté, me l'avait rendu !

La même année, arriva à Novossibirsk ma grand'mère, Maria Abramovna Jarikova, une authentique chrétienne. Elle demeura pendant un temps avec nous, puis partit pour Blagovetchensk, m'emmenant avec elle.

Je n'ai retrouvé mes parents qu'en 1935 à Omsk, où ils avaient déménagé. A cette époque, la maison de prière de la ville, qui avait été construite par les croyants sur la rive de la rivière Oma, avait été confisquée<sup>5</sup> et on y cantonnait la milice à cheval... Quant aux croyants, ils se réunissaient dans une petite maison privée à la périphérie de la ville, au-delà de la gare. En 1935, il n'existait pas encore de tramways et il n'était pas facile de se rendre aux réunions.

Cependant, mon père y participait régulièrement et continuait à rendre témoignage au Christ. En plus, il effectuait des visites pastorales, encourageant les fidèles et fortifiant spirituellement ceux qui avaient faibli... Son ami, Anton Pavlovitch Martychenko, collaborait avec lui. C'était un prédicateur de l'Union des chrétiens baptistes d'Extrême-Orient, père d'une famille nombreuse, qui avait déjà purgé une peine de déportation et avait trouvé un havre provisoire à Omsk. D'une haute stature, au visage viril et ouvert, c'était quelqu'un qui ne se laissait jamais abattre, qui rendait confiance par son visage

---

5) La confiscation des maisons de prière est toujours en vigueur en Union Soviétique.

radieux. C'était un merveilleux chrétien et un serviteur fidèle dans toute l'acception du terme.

Dans la journée, mon père et lui travaillaient : mon père — au bureau d'un dépôt de produits pharmaceutiques ; Anton Pavlovitch — comme charpentier sur un chantier. Mais l'un et l'autre consacraient toutes leurs soirées aux fidèles, à une époque qui devait s'avérer particulièrement difficile pour l'Eglise. En 1935, arriva à Omsk avec sa femme, V.P., l'un des serviteurs en vue de l'Union des baptistes. Mais il ne fréquenta pas les réunions des croyants, se retrancha chez lui et chercha à propager ses opinions défaitistes. Mon père et Anton Pavlovitch firent de leur mieux pour le reconforter et atténuer les effets désastreux qu'il avait sur les croyants. Néanmoins, V.P. ne parvint jamais à remonter le courant. La peur et l'esprit de compromis ne lui permirent pas de redevenir un authentique serviteur de Dieu...

### 3. PREDICATIONS DE MON PERE

J'ai conservé les notes et résumés des prédications de mon père, ainsi que ses lettres aux croyants écrites à Omsk au cours de 1935.

Je transcris ici, en abrégé, l'une de ses prédications et l'une de ses lettres pastorales.

#### L'ACHEVEMENT DE L'INSUFFISANCE DES DOULEURS DU CHRIST

*« Je me réjouis maintenant des souffrances mêmes que j'endure pour vous, et j'achève de ma propre chair ce qui manque aux douleurs du Christ, pour Son corps, qui est l'Eglise ».*

(Coloss. 1 : 24)

La lecture superficielle de ce texte peut engendrer une certaine perplexité et susciter la question : est-il possible que le sacrifice du Christ soit insuffisant pour notre salut ? Est-il possible que les souffrances de l'apôtre aient été nécessaires pour compléter ce qui manquait ?...

Etudions de plus près ce texte. L'Ecriture nous révèle de manière évidente que le sacrifice du Christ est amplement suffisant pour notre rédemption. « Il a porté Lui-même nos péchés en Son corps sur le bois » (I Pierre, 2 : 24). « Tout est accompli ! » (Jean, 19 : 30) Ces

trois mots prononcés par le Seigneur sur la croix fournissent une preuve irréfutable de Son oblation pour notre salut (Hébr., 10 : 10-14).

Cependant, l'apôtre nous déclare que « par ses souffrances, il achève ce qui manque aux douleurs du Christ... pour... l'Eglise ».

Il y a là deux pensées, qu'il est indispensable d'examiner.

La première, c'est qu'aux douleurs du Christ *il manquait l'évidence* : elle manquait à ces douleurs que le Seigneur a endurées quand, se dirigeant d'une démarche ferme et virile, Il se préparait à surmonter les souffrances de Gethsemané et du Golgotha, l'humiliation, l'opprobre et la solitude.

Ce manque (en virtualité), l'apôtre le compense en endurant les épreuves qu'il décrit dans I Corinth., 4 : 9-13 ; II Corinth., 4 : 8-18 ; II Corinth., 6 : 3-10).

C'est pourquoi il ne craignait ni les souffrances, ni les privations, car il avait conscience que lui et les autres disciples puisaient leurs forces dans l'inégalable exemple du Seigneur, qui prévoyait ce qui L'attendait. De même, les croyants doivent montrer une plus grande hardiesse à cause de ces liens et de ces privations (Philip., 1 : 14).

La seconde pensée, c'est que l'apôtre ne souffrait pas pour des manquements, pas comme malfaiteur ou assassin : il souffrait « pour... l'Eglise ». Il endurait tout « pour les élus, afin qu'eux aussi obtiennent le salut » (II Tim., 1 : 9-12 ; II Tim., 2 : 8-10).

Mais est-il pensable que seul l'apôtre Paul ait pu combler ce manque ? Certes, non. Par les paroles : « Nous les apôtres, comme les derniers de ces hommes » (I Cor., 4 : 9 ; II Cor., 6 : 1), Paul incite les autres à ce service de parachèvement.

Parmi ceux qui s'en acquittèrent, figurent indéniablement Etienne, le premier martyr, qui fut lapidé ; l'apôtre Jacques — frère de Jean — qui fut décapité par Hérode ; l'apôtre Pierre — battu de verges devant le sanhédrin ; l'apôtre Jean — banni à l'île de Patmos ; Timothée, qui subit la réclusion (Hébr., 13 : 23).

Il faut également leur adjoindre Polycarpe, évêque de l'Eglise de Smyrne, qui vécut au II<sup>e</sup> siècle ; Jan Hus, qui fut brûlé vif au XIV<sup>e</sup> siècle ; John Bunyan, qui passa 14 ans de sa vie dans une cellule humide, et près de 50 millions d'autres (selon certaines estimations), qui prouvèrent leur amour et leur fidélité au Christ en acceptant de mourir dans les arènes soit poignardés par le glaive des gladiateurs, soit dévorés par les animaux sauvages, rendus fous parce que volontairement affamés. Il faut aussi compter parmi eux ceux qui furent suppliciés ou brûlés par l'Inquisition, parce que condamnés comme traîtres ou hérétiques.

A ce nombre de saints glorieux, dont le monde est indigne, on peut associer *nos frères et sœurs qui souffrent aujourd'hui pour le Christ*.

Dieu disposait de ces élus à chaque génération. Il en dispose également aujourd'hui.

Mais à quoi bon énumérer leurs noms sur du papier, quand ces noms sont gravés dans le cœur de Dieu et celui de son peuple fidèle ?

Car a-t-il existé, à une époque quelconque, des serviteurs aussi « donnés en spectacle au monde » et aussi « méprisés » que de nos jours ? (I Corinth., 4 : 9-10)

Comment donc devons-nous, nous membres de Son corps, nous comporter à l'égard de ceux qui souffrent pour Son Eglise ? Nous devons prier pour eux. Si l'apôtre Paul — celui des païens — ressentait le besoin de l'intercession des frères et la réclamait, à plus forte raison nos croyants d'aujourd'hui, qui portent sur leurs épaules ce lourd fardeau de souffrances, en éprouvent-ils la nécessité. Il faut prier pour qu'ils ressentent constamment la béatitude promise par le Seigneur (Matth., 5 : 10-12), pour qu'ils ne se découragent pas, mais au contraire, par leur fermeté, leur courage, puissent nous offrir un merveilleux exemple à tous...

#### 4. LETTRE PASTORALE DE NOUVEL AN

Encore une année qui touche à sa fin.

Une année dont on croirait qu'elle n'a commencé qu'hier.

Une année qui devait apporter, à un grand nombre de fidèles au Seigneur, des privations, des outrages et des souffrances.

Une année où plus d'une larme fut versée.

Une année au cours de laquelle le Seigneur, semblable à l'aigle, détruisit bon nombre de nids, nids d'espoirs, de rêves et de projets personnels, pour ensuite nous saisir au vol et nous porter sur Ses ailes, pour nous apprendre à vivre selon la foi et non selon les éléments du monde. « C'est par la foi que nous marchons » (II Corinth., 5 : 7).

C'est par la foi que nous nous approprions la merveilleuse « puissance de Sa résurrection » (Phil., 3 : 10), puissance qui nous libère journellement et à toute heure de la domination du péché dans notre chair. Par la foi, nous affermissons notre cœur, parfois troublé, en lui rappelant que Celui qui a promis d'être fidèle nous sauvera à Son heure et en Son temps, de la présence et de l'imminence du péché, en nous prenant avec Lui.

Mais est-il possible que Celui qui a manifesté, et manifeste encore, une telle sollicitude à l'égard de notre âme, puisse n'éprouver aucun intérêt pour le sort et les besoins de notre corps ?

Celui qui a donné Sa vie pour la libération de notre esprit se montrerait-Il indifférent ou parcimonieux, lorsque notre nourriture ou nos vêtements sont en cause ?

Le Sauveur répond Lui-même à cette question par les paroles que nous transmet l'évangéliste Matthieu (6 : 25-34).

Cette sollicitude et cette fidélité de Dieu à l'égard de notre esprit, de notre âme et de notre corps, nous les avons éprouvées à nouveau au cours de l'année qui s'achève, comme au cours des années qui la précédèrent.

Dieu nous engage indéniablement à « nous décharger sur Lui de tous nos soucis » (I Pierre, 5 : 7), promettant d'avoir soin de nous. Ainsi, déchargeons-nous sur Lui de tout ce qui nous préoccupe : qu'il s'agisse de notre travail, de notre nourriture, de nos vêtements ou de notre sécurité, car Dieu déclare : « Jusqu'à votre vieillesse, Je serai le même ; jusqu'à votre blanche vieillesse, Je vous porterai. Je l'ai déjà fait et continuerai à vous soutenir. Je vous porterai et vous sauverai » (Esaïe, 46 : 4).

Aussi, faisons nôtres les paroles du psalmiste : « Ce Dieu est notre Dieu, pour toujours, à perpétuité » (Ps., 48 : 15).

Je salue fraternellement tous ceux qui demeurent fidèles au Seigneur et leur souhaite une joyeuse commémoration de la Nativité et une heureuse Nouvelle Année.

12.12.35

Piotr VINS

## 5. SECONDE ARRESTATION

A Omsk aussi, nous vivions à la périphérie de la ville. Mes parents louaient une chambre dans une grande maison de bois, chez un incroyant.

Un soir, des inconnus frappèrent à la porte. Nous étions tous à la maison. Le propriétaire demanda : « Qui est là ? » et s'entendit répondre : « Ouvrez, c'est la milice ! » C'était des agents du N.K.V.D. Ils réclamèrent mon père et lui exhibèrent un mandat d'arrêt.

L'officier de police chargé de la perquisition et de l'arrestation passa en revue le modeste ameublement de notre chambre : un vieux lit, une table et une grande malle en bois qui devenait, selon les besoins, une commode, un divan et, la nuit, me servait de lit. Son visage exprima une surprise et une déconvenue, puis, s'adressant à mon père, il lui dit : « Piotr Yakovlévitch, je m'attendais à trouver ici l'installation luxueuse d'un missionnaire américain (sa main esquis-

sa un geste semi-circulaire tandis que l'étonnement faisait place au mépris) et je ne découvre que la plus sordide misère ! »

Cette constatation ne l'empêcha pourtant pas de procéder à une perquisition. Les agents du N.K.V.D. s'emparèrent de notre Bible, de notre Evangile, de lettres personnelles, de photographies...<sup>6</sup>

Mon père avait préparé à l'avance un petit sac avec du pain séché. Il revêtit des vêtements chauds. Puis, ce fut la dernière prière en commun en présence de l'officier chargé de l'instruction préparatoire, et mon père fut emmené...

On entendit le bruit d'une voiture, arrêtée à une certaine distance de la maison, qui démarrait. Je m'enfuis dans la cour en pleurant. Un effroyable chagrin m'étreignait le cœur. J'entendis ma mère me chercher, m'appeler. « Maman, je n'ai plus envie de vivre ! » Ma mère, elle-même en larmes, me ramena à la maison et chercha par tous les moyens à me consoler.

Après l'arrestation de mon père, le propriétaire ne voulut plus nous garder. Le problème de notre logement se posa donc avec acuité... Ce furent d'interminables recherches. Même des fidèles refusaient de nous recevoir, par crainte de représailles... Enfin, la croyante Alexandra Ivanovna Sémiretch\* accepta de nous recueillir chez elle. C'était un être simple, mais au cœur généreux et sincère. Elle se relégua dans la plus grande des deux chambres avec sa famille et mit la petite à notre disposition. Elle et les siens vivaient à proximité du Bazar du Cosaque dans la rue Pouchkine. Alexandra Ivanovna avait deux fils adolescents et un mari, ivrogne invétéré, qui se livrait à de terribles scènes quand il était sous l'emprise de la boisson, ce qui, hélas, lui arrivait presque quotidiennement ! Quand ces scandales se produisaient de nuit, nous nous évadions, maman et moi, par la fenêtre et nous allions nous réfugier chez des voisins.

Plusieurs frères avaient été arrêtés en même temps que mon père. Parmi eux, son ami Anton Pavlovitch Martychenko, Boutkévitich, ministre de la communauté des chrétiens évangéliques et bien d'autres. Fut également appréhendé V.P., l'ex-préposé responsable de l'Union des chrétiens d'Extrême-Orient.

Chaque dimanche, nous portions des colis de provisions à la prison. Il fut un temps où elle se trouvait à une certaine distance

6) Comme hier, on perquisitionne et on confisque, aujourd'hui, dans les demeures des croyants, même les publications religieuses, les recueils de psaumes et de cantiques, les instruments de musique utilisés au cours des cultes, et, notamment, la Bible. « Nous vivons dans l'appréhension constante de perquisitions visant à nous confisquer notre nourriture spirituelle, perquisitions qui se produisent systématiquement et en tout lieu », lit-on dans une lettre ouverte adressé au « Congrès universel des Chrétiens relatif à l'évangélisation du monde ». (Cf. *Catacombes*, N° 37 /15 oct. 1974, p. 12).

\* Lire son histoire en page 165.

d'Omsk. Mais la ville s'étant considérablement étendue au cours des années 30, elle environnait maintenant l'énorme et sinistre bâtisse à quatre étages.

Une longue queue s'étirait devant le guichet où l'on remettait les colis. Chacun voulait apporter des vivres à l'être aimé. Les proches s'enquéraient non sans angoisse : « Est-il encore en vie ? » « Quand le libérera-t-on ? » « Quand le jugement aura-t-il lieu ? » Bien d'autres questions fusaient chez ceux que tourmentait le sort de l'être cher. Les réponses étaient le plus souvent évasives et stéréotypées. Elles variaient peu. Toutefois, si les colis étaient acceptés, c'était l'indice reconfortant que le détenu n'avait pas été déporté et qu'il était encore en vie.

Peu de visiteurs manifestaient leur détresse. Ils avaient déjà pleuré toutes les larmes de leur corps et leur douleur s'était en quelque sorte réfugiée à l'intérieur de leurs orbites, qui semblaient s'être étrangement creusées... Seuls les « nouveaux » se laissaient aller à des crises de larmes...

Nous préparions de gros colis, comme nous l'avait recommandé mon père, qui désirait partager ses provisions avec ses codétenus. Nous lui apportions surtout une quantité de pain séché, de pommes de terre bouillies, d'oignon et de sucre. Il avait dans sa cellule des Tatars de Sibérie ou des Cosaques, je ne me souviens pas bien. En tout cas, il s'agissait de musulmans et non de chrétiens. Il régnait dans la cellule un esprit de fraternité et les vivres étaient scrupuleusement répartis entre tous. Mon père assumait les fonctions de staroste. Les musulmans s'étaient pris d'affection pour lui et le secondaient dans ses contacts avec les autorités.

J'ai devant moi quelques feuilles jaunies arrachées d'un cahier. Elles sont écrites au crayon de la main de mon père. Ce sont de courts messages qu'il nous adressa de la prison d'Omsk et que je suis heureux d'avoir pu conserver.

*11 avril 1936.*

Mes chéris,

Mon affaire en est toujours au même point.

Klimenko, pour la seconde fois, a entrepris une grève de la faim durant sept jours. Le procureur a promis de terminer l'enquête pour le 15 septembre, mais j'ai du mal à le croire.

Demandez à tous les proches de prier pour que le Seigneur raffermisse les frères et pour que je puisse demeurer Son témoin fidèle. Il est douteux qu'on nous relâche de sitôt, bien que l'unique crime qu'on puisse nous imputer, c'est d'être restés fidèles au Seigneur. Je

suis convaincu qu'Il peut tout. Il vaut mieux être avec Lui en prison, que sans Lui en liberté.

Votre jusqu'à la mort,  
Papa.

*Octobre 1936*

Chérie L. et bien-aimé G.,

Depuis le 26 septembre, j'ai été soumis à des interrogatoires deux fois par jour, et le 5 octobre on a terminé l'enquête.

Le Seigneur m'a secouru et m'a donné la force et le courage de LE confesser. On me promet de transmettre l'affaire à la collégiale spéciale du tribunal régional. On peut espérer que le jugement sera rendu en novembre. D'après le juge d'instruction, nous serions 12 : A.P. Klimenko, Piotr Ignatiévitch Boutkévitch et encore six autres. Qui sont-ils ? Je l'ignore. V.P., par contre, a été libéré, ayant pu démontrer qu'il ne s'était chargé d'aucun travail de la communauté.

Le Seigneur est notre défenseur.

La commission médicale est passée. Elle a trouvé que j'avais une dilatation des muscles du cœur et une inflammation de l'appendice iléo-cæcal. Je prie Dieu qu'Il vous donne les forces physiques et morales.

Ne vous inquiétez pas pour moi.  
Que Dieu vous garde !  
Piotr.

*15.11.36*

Bonjour mes chéris L. et G. !

J'espère que maintenant nous n'aurons pas trop longtemps à attendre le jugement et alors nous aurons le droit à une entrevue. L'affaire a été transmise au tribunal régional. J'espère que fin novembre ou début décembre, le jugement sera rendu. Lyda, viens au jugement, car nous aurons le droit de nous voir. D'ici-là, seuls le procureur régional et la collégiale spéciale peuvent octroyer l'autorisation de visite. Je me morfonds sans vous, mes chéris. Je m'inquiète de ne pas savoir comment vous subsistez et quel est, Lyda, l'état de ta santé. Je me délecte en me remémorant les heureuses minutes passées avec vous. A mon grand regret, elles n'ont pas été nombreuses...

Les derniers sept mois vécus dans cette école de patience m'ont beaucoup appris et, je l'espère, pour toute la vie.<sup>7</sup>

7) Allusion, sans doute, à l'épître aux Hébreux, 12 : 11 : « Il est vrai que tout châtement semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie ; mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice ».

Ne vous tourmentez pas à mon sujet. L'esprit en moi est fort, le corps l'est relativement. Vous pouvez m'écrire par la poste à l'adresse de la prison, bâtiment d'enquête 3, cellule N° 12.

Je pense à maman et à tous les proches et je vous embrasse bien fort.

Papa.

15.12.36

Mes chéris !

Je viens juste (à 4 h de l'après-midi) de recevoir votre précieuse lettre du 20.11. C'est la première ! Je l'ai lue non sans que des larmes m'obscurissent la vue et il me fallut un grand effort de volonté pour les dissimuler à mes camarades de cellule. Cependant, ces larmes n'étaient pas dues au découragement, mais à votre amour pour moi, qui perçait à travers chacune de vos lignes. Votre souhait que je ne me laisse pas abattre correspond au mien et, jusqu'à présent, j'y suis parvenu. Les autorités de la prison me traitent avec beaucoup de bienveillance. Mes camarades de détention — aussi. Par souci d'hygiène, nous avons établi qu'on ne fumerait que dans un coin déterminé de la cellule et tout le monde observe le règlement. Il ne se produit ici ni vols ni scandales. En un mot, ma vie est supportable. Seule votre présence me manque cruellement. Ne vous troublez pas à mon sujet. Je souhaite une seule chose : être jugé rapidement. Mais la date du procès n'est toujours pas fixée. Je garde cependant l'espoir qu'elle ne tardera pas trop. Ceci dit, je ne me fais pas d'illusions et ne m'attends pas à être libéré.

Je suis très heureux de la conduite de Guéorgui et me réjouis d'avoir un fils aussi raisonnable et aussi obéissant. Je voudrais qu'il le demeure à travers les années. Je suis certain qu'un jour viendra où nous serons à nouveau réunis.

Je vous embrasse bien fort.

Votre papa.

\*

Au cours de l'enquête, mon père fut convoqué pour une confrontation avec V.P. qui, en présence du juge d'instruction, lui demanda de confirmer qu'il ne s'était livré à aucun travail d'évangélisation depuis qu'il était à Omsk et s'était confiné chez lui, ce que mon père certifia. V.P. fut donc remis en liberté. Toutefois, sa capitulation ne le sauva que pour un temps : il fut à nouveau appréhendé en 1937 et mourut en captivité.

L'enquête dura neuf mois. Le chef d'accusation avait été échaudé sur les faux témoignages de deux croyants qui avaient été spiri-

tuellement ébranlés. L'un d'eux était employé comme concierge ; l'autre était une ménagère travaillant chez elle. Les deux avaient été l'objet d'intimidations, étaient complètement désarçonnés par les insidieuses questions du juge et signaient les élucubrations les plus invraisemblables. L'accusation imputait à mon père et à ses collègues de s'être servis de leurs prédications à des fins de propagande antisoviétique. Ces croyants terrorisés, même confrontés avec mon père, confirmèrent les calomnies forgées de toutes pièces par le juge d'instruction. Il est vrai qu'ils n'osèrent pas regarder mon père dans les yeux quand ils les débitèrent — comme ce dernier devait nous le raconter plus tard — mais le mal était fait !

Un jour, en rentrant à la maison après avoir porté les colis à la prison, ma mère ouvrit un sac blanc ayant contenu le sucre. Mon père avait décrit au verso le déroulement des confrontations et les déclarations des deux témoins. Ma mère montra le papier à notre logeuse, Alexandra Ivanovna Sémiretch.

Cette femme énergique et restée fidèle au Seigneur élaborait un plan, qu'elle mit à exécution.

Elle prit avec elle une sœur de la communauté et, ensemble, elles allèrent trouver le concierge, auquel elles déclarèrent qu'elles devaient absolument s'entretenir avec lui d'une question de première importance. Il les mena dans la mansarde d'une grande maison. Là, elles l'attaquèrent de front : « A la confrontation avec Piotr Yakovlevitch, vous vous êtes permis d'affirmer les calomnies suivantes », et elles lui énumérèrent ses mensonges et lui rappelèrent les réponses de mon père... Convaincu que ses déclarations demeurerait secrètes et stupéfait qu'elles aient été divulguées, il tomba à genoux et confessa ses péchés à Dieu. Puis, il leur révéla à quel point il avait été terrorisé au cours de l'enquête, menacé d'être jeté en prison, etc., si bien que, tenaillé par la peur, il avait fini par signer tout ce qu'on exigeait de lui. Il ajouta : « Je souffre beaucoup d'avoir fait ces faux témoignages ! J'ai perdu la paix et la sérénité de l'âme. Et, maintenant, je vois que le Seigneur m'a définitivement confondu. Je suis prêt à subir l'emprisonnement, pourvu que je puisse me rétracter ».

Il pria avec les deux femmes et prit l'engagement solennel de ne déclarer au jugement que la vérité. La même scène se déroula avec le second témoin.

A la fin de 1936, le procès eut lieu. Il se déroula dans la grande salle du tribunal régional, rue Lénine. Les parents des inculpés et quelques croyants furent autorisés à y assister.

Les bancs étaient ceux d'une maison de prière fermée par les autorités. Les croyants les reconnurent et, caressant de la main leurs dossiers, murmuraient : « Une fois encore, nous retrouvons *nos* sièges ! »

Les inculpés, au nombre de 11, étaient animés de courage et de ferveur. Ils étaient accusés selon l'article 58 du code pénal, autrement dit la prédication de l'Évangile se trouvait assimilée à une propagande antisoviétique !

Cependant, les témoins tinrent parole : ils se rétractèrent comme un seul homme et révélèrent que leurs dépositions avaient été obtenues à l'aide de pressions contraignantes et de menaces.

Ces déclarations suscitérent une grande confusion parmi les membres du tribunal, qui désiraient se montrer objectifs, d'autant plus que nous étions en 1936 et que la Constitution de l'U.R.S.S. venait d'être promulguée.<sup>8</sup> Le jugement dura plusieurs jours et s'acheva par la mise en liberté de tous les inculpés qui, cependant, étaient tenus à ne pas quitter la ville. Quant au dossier, il fut remis aux services du N.K.V.D. à fin de contre-expertise.

A l'issue du procès, le juge s'adressa à mon père : « Vous êtes un homme cultivé, comment pouvez-vous inoculer l'opium de la foi ? » Mon père, lui coupant la parole, répondit : « Je vous demande de ne pas outrager notre foi. La prédication de la Parole de Dieu est ma raison d'être ici-bas ».

Neuf mois s'étaient écoulés depuis le jour où mon père avait été arrêté et, aujourd'hui, c'était à nouveau le bonheur, les larmes de joie, les tendres étreintes... On m'entraîna aussi vers la salle d'audience, dont l'accès m'avait été interdit durant le procès. Mon père avait un visage amaigri, ses vêtements dégageaient une odeur forte de prison. Mais qu'importe ! Nous retrouvions mon père, mon père bien-aimé ! Il me souleva dans ses bras et s'exclama : « Comme tu as grandi ! Tes pieds touchent déjà le sol ! », puis il me reposa délicatement à terre.

Nous rentrâmes heureux à la maison. Le soir, un petit groupe de fidèles se réunit chez nous. D'ardentes actions de grâces furent adressées au Père Céleste. Et puis, jusque tard dans la nuit, mon père nous conta ses expériences de captivité.

## 6. DERNIERS JOURS DE LIBERTE

Après sa libération, mon père chercha du travail, ce qui devait s'avérer aussi ardu que la première fois. Les autres frères de la communauté se heurtaient aux mêmes obstacles. Alors, ils décidèrent de former une équipe de 15 charpentiers (tous baptistes) et offrirent

---

8) Elle n'accordait, tout de même, aux chrétiens que « la liberté de culte religieux », tandis que les athées jouissaient d'une totale « liberté de propagande antireligieuse ».

leurs services à une entreprise de construction, qui les embaucha. La situation matérielle de notre famille s'améliora quelque peu.

Les réunions étaient déjà interdites à Omsk. La petite maison de prière, qui se trouvait au-delà de la gare, avait été elle aussi fermée, bien qu'on dénombrât mille croyants dans l'agglomération. Certains commencèrent à quitter la ville. D'autres, redoutant les persécutions, restaient calfeutrés chez eux et leur foi s'attédisait...

Une partie des frères, dont mon père, continuait cependant à visiter les croyants et à tenir de petites réunions de prière. Les portes de notre maison n'étaient pratiquement jamais fermées... Chaque jour, des fidèles venaient demander conseil à mon père et cherchaient auprès de lui un appui spirituel. Le propriétaire, bien qu'incroyant, éprouvait un grand respect pour mon père et n'entravait pas ces visites.

Certains tentèrent bien de mettre mon père et son ami, Anton Pavlovitch, en garde, évoquant une nouvelle vague d'arrestations des chrétiens qui, selon eux, déferlait à travers tout le pays. Mais à ces avertissements, Anton Pavlovitch répondait en souriant : « Pour l'instant, nous sommes en visite. Bientôt, nous retournerons „à la maison” : en prison ! » Et les deux serviteurs de Dieu mirent à profit chaque jour qui leur était accordé pour la prédication de l'Évangile et le réconfort des fidèles.

A cette époque, presque toutes les églises et les maisons de prière avaient été saisies et fermées. Des milliers de chrétiens de toutes confessions étaient jetés en prison ou déportés au bagne pour leur foi. J'entendais constamment dire autour de moi : « Le frère un tel a été arrêté », ou bien « chez ceux-là, on a procédé à une perquisition ». On « ramassait » les maris, les fils, les pères, les mères, les Bibles, les Évangiles...<sup>9</sup>

C'est ainsi que je me suis initié à l'Église persécutée de Russie !

J'étais heureux de la présence de mon père à la maison, mais réalisais qu'elle n'était que provisoire et qu'il faudrait affronter une nouvelle séparation. On recommençait à préparer des vêtements chauds, à sécher du pain...

Un soir, j'ai vu mes parents diviser un petit Évangile en plusieurs parties et les coudre dans le col du manteau, dans la doublure, dans le pantalon ouatiné... J'ai tout de suite compris : le départ de mon père devait être imminent.

9) « Personne ne fut à l'abri de l'arbitraire et de la répression » pendant ces années de terreur stalinienne, reconnaissait Nikita Khrouchtchev devant le XXIIe Congrès du Parti. « Ce fut, pour l'Église, comme un cyclone qui balaya tout sur son passage. Les églises furent fermées par milliers, évêques et prêtres reprirent le chemin de la prison, mais cette fois, des centaines d'entre eux furent sommairement liquidés » (Cf. Nikita Struve : *Les chrétiens en U.R.S.S.*, Ed. du Seuil, 1964, p. 48).

Souvent, ce dernier me prenait sur les genoux et nous chantions à nous trois son hymne favori : « J'aime, Seigneur, Ta maison ! » Dehors, la tourmente de neige se déchaînait, tandis que dans notre petite chambre il faisait bon et chaud. C'est de tout cœur que j'entonnais avec mon père :

*« J'aime, Seigneur, Ta maison,  
Le palais de Ton amour,  
J'aime l'Eglise constituée d'hommes  
Rachetés par le Christ ! »*

## 7. TROISIEME ARRESTATION

Un soir, rentrant de son travail, mon père dûna rapidement et reparti effectuer des visites pastorales. A peine avait-il quitté la maison, qu'une voiture s'arrêta devant notre porte. Des agents du N.K.V.D. entrèrent et exhibèrent un mandat d'arrêt pour mon père et un ordre de perquisition. A nouveau, on s'empara de nos derniers recueils religieux et de nos lettres. La perquisition fut de courte durée. Tandis qu'elle se déroulait, ma mère préparait des provisions pour notre détenu.

Tard dans la soirée, mon père revint. Il était très calme. Nous l'étions aussi. Ayant prié ensemble, mon père nous embrassa et les agents l'entraînèrent... Nous ignorions alors que nous nous séparerions pour toujours, ou plus exactement jusqu'à nos retrouvailles dans l'éternité du Seigneur !...

Au cours de la même soirée, furent arrêtés A.P. Martychenko et plusieurs dizaines de croyants...

L'aube de l'année 1937 allait sonner...

Pendant un certain temps, nos colis furent acceptés et nous pouvions même entrevoir mon père. Mais dans quelles conditions !... Chaque jour férié, nous nous rendions avec ma mère à la prison. (Mon père et elle s'étaient entendus à ce sujet à l'avance). Des rues paisibles, aux maisonnettes de bois à un étage et aux traditionnels petits bancs russes sur le perron, venaient y aboutir de trois côtés. La première fois, nous les parcourûmes lentement. A l'une des fenêtres du 4ème étage de la maison d'arrêt, quelqu'un agita la main. On distinguait mal le visage, mais dès que nous apparaissions face à cette fenêtre, on nous faisait assidûment des signes. C'était mon père. Des autres ouvertures à barreaux, des visages inconnus nous regardaient avec indifférence.

Nous prîmes l'habitude de venir nous asseoir sur le banc d'une de ces petites maisons et de regarder la fenêtre. A peine arrivions-

nous, que mon père nous signalait par de grands gestes qu'il était au rendez-vous. Nous restions plusieurs heures d'affilée, heureux de le savoir encore à proximité de nous, heureux de lui procurer la joie de nous voir... fût-ce à distance ! Plus tard, on devait fixer aux fenêtres des caisses spéciales, ouvertes seulement sur le dessus. Par bonheur, on commença par les étages inférieurs, si bien que la fenêtre de mon père demeura encore longtemps accessible.

Un jour, il ne resta que peu de vitres non obturées, dont celle de notre cher prisonnier. Nous pressentions que la fin de nos pauvres rencontres était proche... Aussi avons-nous regardé mon père pendant un long laps de temps. Périodiquement, il agitait la main. Nous voulions fixer pour toute la vie le souvenir de son geste et celui de son visage imprécis. Mon père lui-même avait du mal à s'arracher de son poste. Il nous regardait et nous regardait encore... Ce fut, en effet, notre dernier rendez-vous.

Le lendemain, toutes les fenêtres de la prison étaient bouchées. Nous restâmes silencieux face à celle de mon père, invoquâmes Dieu en notre for intérieur et regagnâmes la maison en proie à une profonde tristesse.

Au cours de l'hiver 1937, de grands convois de détenus, aux visages amaigris et barbus, défilèrent souvent devant notre porte. Vêtus de hardes sombres et besace au dos, ils avançaient dociles sur la chaussée en direction de la gare, regardant avidement de tous côtés, cherchant le visage de parents ou d'amis. Je sortais dans la rue et je scrutais leur physionomie, dans le fol espoir que mon père se trouverait parmi eux. Et quand je m'étais rendu compte qu'il ne faisait pas partie du convoi, c'est le cœur très lourd que je rentrais à la maison.

Ma mère entreprit de nombreuses démarches auprès des diverses instances pour découvrir ce qu'il était devenu. Pendant longtemps, elle n'obtint aucune réponse. Mais, un beau jour, on finit par lui communiquer qu'il avait été jugé à huis clos et condamné à dix ans de camps sans droit de correspondre.

J'étais désolé ! Ma mère tentait de me consoler : « Quand tu seras grand, que tu auras atteint tes dix-huit ans, ton père reviendra ! » Hélas, plus d'une décade s'écoula sans qu'il soit de retour !

Il mourut le 27 décembre 1943, à l'âge de 45 ans, dans l'un des camps d'Extrême-Orient. Son ami, Anton Martychenko et un grand nombre d'autres croyants connurent un sort identique...<sup>10</sup> Dieu est seul à savoir où reposent leurs cendres.

10) « Il mourut de faim dans un camp de la province de Magadan... », écrivait G.P. Vins aux dirigeants soviétiques, en décembre 1970. « Mon père n'avait pas été le seul membre de la famille à souffrir pour sa foi : mon oncle maternel Piotr Mikhaïlovitch Jorov fut arrêté en 1938 et sa femme Vera en

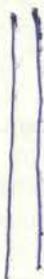
A la requête de ma mère, le jugement de mon père fut réexaminé par le tribunal régional d'Omsk. Faute de preuves suffisantes, le 24 décembre 1963, soit vingt ans après sa mort, il fut réhabilité à titre posthume !

Je lis et relis ses courtes lettres : « Demandez aux proches de prier pour que le Seigneur raffermisse les frères et que JÉ PUISSE DEMEURER SON TEMOIN FIDELE ».

« Il est douteux qu'on nous relâche de sitôt, bien que L'UNIQUE CRIME QU'ON PUISSE NOUS IMPUTER, C'EST D'ETRE RESTES FIDELES AU SEIGNEUR... »

« IL VAUT MIEUX ETRE EMPRISONNE AVEC LUI, QUE SANS LUI EN LIBERTE ».

Pendant sa courte liberté, il aimait chanter cet hymne très populaire avant la guerre dans la communauté souffrante :



*« Pour les frères qui souffrent, aide-moi,  
Mon Dieu, à tout sacrifier,  
A quitter l'abîme des péchés  
Pour la vérité céleste et éternelle.*

*Pour les hommes, pour les hommes,  
Aide-moi, mon Dieu, à tout sacrifier  
Pour que je puisse plus vite  
Sauver les frères qui se perdent. »*

Au cours des quarante dernières années, des milliers de croyants de notre pays ont subi le châtement des prisons et des camps, parfois jusqu'au sacrifice suprême, pour un seul « délit » : LA CONSTANCE DE LEUR ATTACHEMENT A LA PERSONNE DE JESUS-CHRIST !

---

1939. Elle devait passer dix-sept ans reléguée à Magadan, cependant que son père, T. Kozmine, était condamné à cinq ans. Quand ma tante fut réhabilitée, en même temps que mon oncle, celui-ci était mort... » (Cf. *Catacombes*, N° 5/15 février 1972, p. 13).

II  
MES PRISONS

19 mai 1966

Moscou. La prison Léfortovo : l'isolateur de la commission d'enquête du K.G.B. La liberté, la famille, les amis sont restés au loin... Il y a un mois, ma dernière petite fille faisait ses premiers pas...

Moi aussi, j'ai fait les miens... mais en direction de la prison !  
La porte d'une cellule s'est refermée sur moi...

Quand donc reverrai-je mes chers enfants, ma femme et ma vieille maman ? Le monde s'est brusquement réduit à un espace entre quatre murs de pierre avec, intercalée, une lourde porte métallique. La fenêtre est enduite de peinture blanche et fermée de solides barreaux... Dans ma chère Ukraine, c'est actuellement le printemps ; le vaste horizon du ciel, le vaste espace des champs, des forêts et des rivières...

Ici, c'est la tombe silencieuse et froide. Le corps est en prison...

Quant à l'esprit, de constantes pressions s'exercent pour l'asservir, pour l'humilier, le broyer et, si possible, l'acheter !..

A travers les vasistas et les barreaux, on distingue un lambeau de ciel pluvieux.

Le ciel pleure...

Ne pleure-t-il pas sur notre sort, à nous chrétiens-détenus, incarcérés entre les sinistres murs d'une vieille prison russe ?

A une certaine distance se dresse une église orthodoxe encore en activité. Le dimanche matin, pendant la promenade, nous parvenons les tintements assourdis d'une cloche...<sup>11</sup> En vérité, la foi est encore vivante en Russie !

---

11) Dans son poème *Sur les bords de l'Oka*, Alexandre Soljénitsyne, dépeignant la « grande pitié » des églises qui jalonnent l'affluent de la Volga (« perchées sur les collines, couronnant les coteaux ou penchées au-dessus des larges rivières, telles des princesses blanches et rouges, avec leurs grâces clochers ciselés... »), évoque magnifiquement « les cloches » faisant « entendre leur voix » : « Leur son flottait au-dessus du village, des champs, des bois. Il rappelait qu'il convenait d'abandonner les mesquines tâches d'ici-bas, pour consacrer quelques instants à la pensée de l'Eternel. Ce son, qui ne s'est conservé pour nous que dans une vieille mélodie, empêchait les gens de glisser dans la bestialité... » (Cf. *Catacombes*, N° 29-30 / fév.-mars 1974, p. 10).

J'arpente ma cellule. Six pas en avant, six en arrière. Son exigüité indique qu'elle n'est destinée qu'à un ou deux prisonniers.

Je pense aux miens et je pense au Christ, le Sauveur du monde !

Lui seul octroie l'authentique liberté d'esprit et le véritable bonheur !

Le Christ nous donne la force de résister à l'athéisme !

Je ne suis pas seul ici... Un grand nombre de cellules voisines abritent des frères à moi dans la foi... Même à l'intérieur de cette enceinte, Dieu Tout Puissant nous fortifie et ranime dans nos cœurs la lumière de l'espérance !

Le Christ est invincible !

*Août 1966*

Les premières semaines et les premiers mois de détention s'écou-  
lent lentement...

En dépit de l'isolation la plus rigoureuse établie à la prison de Léfortovo, les contacts avec les chrétiens s'établissent peu à peu et les nouvelles parviennent à circuler normalement. Je suis pratiquement en contact avec tous les croyants incarcérés ici. Tous endurent leurs épreuves avec fermeté et courage. Nous sommes environ une trentaine à Léfortovo. Les uns ont déjà été jugés. Certains ont bénéficié d'une entrevue avec leurs proches. Les miens sont sains et saufs, et ma femme\* a pu assister à l'une des audiences.

Ma chère maman ! A nouveau, il nous faut affronter les geôles ! Depuis 23 ans, ta vie s'est écoulée à l'ombre des prisons et des camps, d'abord avec ton mari ; maintenant avec ton fils ! Tu as vécu bien des souffrances et des séparations sur le chemin parsemé d'épines et de ronces qui est celui des chrétiens russes...

Mais ne t'afflige pas, ma chérie ! L'exploit du Christ est immortel !

Le Christ a vaincu la mort et l'enfer ; à plus forte raison, Il triomphera de l'athéisme contemporain !

\*

L'enquête touche à sa fin... La sentence approche... Dans la procédure, nous sommes deux inculpés : moi et Guennadi Constantinovitch Krioutchkov, un serviteur fidèle, incroyablement doux, humble et sincère, doté d'une foi inébranlable en la force et la puissance de Dieu.

---

\* Nadejda Ivanovna Vins.

Je me prépare au jugement. J'ai du papier et un crayon et je note sur des feuilles des pensées au fur et à mesure qu'elles me viennent. Pour quelle raison nous juge-t-on ?

Pour la liberté de la foi en Christ.

En fait, ce n'est pas nous qu'on juge, mais Lui ! On poursuit aujourd'hui le procès qui lui fut intenté et que la procureure romaine inaugura sous Ponce Pilate.

Nous ne sommes que Ses humbles disciples du 20ème siècle. Nous n'apportons aucune innovation.

Nous continuons à proclamer le témoignage de l'Evangile relatif au salut de l'homme et à la vie éternelle en Christ.

Nos magistrats, nos procureurs, nos juges d'instruction ne diffèrent guère des anciens, des scribes, des chefs, des prêtres du 1er siècle. Leurs méthodes sont les mêmes : la calomnie, le mensonge, les faux témoignages, la haine de la vérité divine !

C'est le jugement de la foi dans le lumineux avenir de l'humanité!

La justice ? Elle est aujourd'hui, comme alors, foulée aux pieds, profanée.

L'athéisme, drapé dans le manteau du pouvoir, établit impunément l'arbitraire.

Mais le Christ était serein. Il était animé d'une prodigieuse force spirituelle. Il était convaincu qu'en définitive l'Evangile remporterait la victoire. Cette certitude, Il nous l'a transmise à nous.

A plusieurs reprises, je remanie mon texte, je le recopie.

La salle d'audience du tribunal régional de Moscou.

Le 30 novembre 1966, je prononce mon plaidoyer final en vers. On m'interrompt à plusieurs reprises. Je saute les dernières strophes.

*Vous nous voyez ici  
non pas comme voleurs ni bandits :  
Aujourd'hui, comme au temps de Pilate  
le Christ Sauveur est inculpé.*

*Très saint prophète de Nazareth,  
pourquoi Te juge-t-on aujourd'hui ?  
Parce que Tu es source de lumière  
d'amour, de bien, de chasteté ?*

*Est-ce pour avoir affranchi  
les esclaves du péché, les esclaves des passions,  
parce que Tu as manifesté le salut à tous les peuples  
par l'holocauste de Ton amour ?*

*Une fois de plus des outrages éclatent,  
calomnie et mensonge s'en donnent à cœur joie !  
Lui reste silencieux et Son regard  
étreint les pécheurs d'une immense pitié.*

*Il entend les menaces ignobles,  
Il voit l'angoisse de ces malheureux...  
Vos mains sont remplies de larmes  
d'enfants, d'épouses, de mères.*

*Tournant le dos à l'histoire  
vous condamnez avec fureur  
la liberté de conscience et de foi,  
le droit de servir le Seigneur...*

*Eh non ! vous ne pourrez tuer la foi,  
en vain tenterez-vous d'emprisonner le Christ :  
le triomphe de Sa Passion  
en ceux qu'Il a sauvés se poursuit.*

*Des gardes-chiourme ont beau nous enfermer  
dans une enceinte de barbelés :  
le Sauveur Lui-même nous inspire force et courage  
pour affronter avec calme les tribunaux.*

*Nous n'avons pas incité à la révolte,  
nous n'avons pas sacrifié nos enfants !  
Nous avons proclamé la parole du salut,  
nous avons annoncé l'idéal de sainteté.*

*Nous avons exhorté l'Eglise de Dieu  
à suivre le chemin abrupt et plein de ronces,  
à combattre tout mensonge et toute trahison  
au nom d'une fin qui n'est pas de ce monde.*

*Et maintenant nous voici devant vous,  
à vrai dire, amenés de force  
pour que vous sachiez que le Seigneur existe,  
qu'il y a des enfants de Dieu !\**

---

\* Nous empruntons, pour ces onze strophes, la traduction d'André Martin (Cf. son livre : *Les croyants en U.R.S.S.*). Les deux suivantes, comme Vins le fait connaître, n'ont pas été prononcées au procès de Moscou.

*Les procès et la répression  
Ne feront qu'affermir la foi.  
Et aux générations futures  
Diront la justice de Dieu !*

*Pour la vérité du Christ,  
dressez-vous, nouveaux combattants !  
Portez la Parole Divine  
aux quatre coins de l'univers !*

Le premier jour du procès, l'un des témoins, un croyant de la ville de Prokopievsk, fit preuve de courage dans sa déposition.

Le juge : Vous connaissez les inculpés ?

Le témoin : Je les connais, en effet : ce sont mes frères dans la foi.

Le juge : Où les rencontriez-vous ?

Le témoin : Je ne les ai jamais rencontrés.

Le juge : Mais alors, comment pouvez-vous affirmer les connaître ?

Le témoin : Je les connais par le sang du Christ. Ils sont chrétiens et, comme tels, dans les chaînes.

Ce témoignage nous toucha profondément, mon ami et moi.

*Mon cœur, calme-toi ! Ne t'inquiète pas !  
Je dois aujourd'hui rester ferme  
Devant ceux qui ignorent Dieu,  
Défendre la justice contre les juges !*

*Défendre les persécutés pour la vérité,  
Ceux qui ont trouvé en Christ le sens de la vie,  
Mes frères et sœurs régénérés  
Par le sang versé sur la croix.*

16 février 1967

La prison de transit de Moscou.

La dernière entrevue avec ma femme.

Où m'expédie-t-on ? C'est le mystère le plus absolu.

19 février 1967 (le soir)

On nous tranfère dans la cellule de transit. Il y a foule. Ce sont pour la grande majorité des Moscovites, inculpés selon l'ordonnance de 1966, pour un comportement de voyous.

Tout le monde converse bruyamment. Il règne déjà l'état d'esprit fébrile qui préside à ce genre de voyages. Deux questions semblent plus particulièrement obséder les esprits : vers quelle destination nous emmène-t-on ? Et peut-on bénéficier d'une amnistie ? On suppose que nous mettrons le cap sur l'est.

À travers la lucarne de la porte, le surveillant appelle en les criant les noms des détenus (les *zeks*) et distribue à chacun sa ration de voyage : du pain, du sucre, des harengs. Mais les quantités ne sont pas toutes équivalentes...

D'après la ration de pain, on détermine approximativement la distance de l'étape et la région : une miche de pain équivaut à deux jours, donc la destination se situe avant l'Oural ; deux miches correspondent à la Sibérie, à Tioumen, sinon au-delà...

Je reçois une miche de pain, 30 grammes de sucre et deux harengs...

20 février 1967

On nous expédie en convoi. C'est tôt le matin. Il fait froid. Dans la cour de la prison nous attend une voiture fermée : « le corbeau noir ».

On nous conduit jusqu'aux voies de garage de la gare de Koursk. Nous sautons en vitesse hors du « corbeau ». Tout autour, la garde : des soldats munis d'armes automatiques, tenant en laisse des chiens policiers. Pour la première fois, je puis les regarder de près... Ils semblent nerveux en nous voyant et tirent sur leurs laisses dans notre direction...

Sous escorte, nous nous dirigeons vers un wagon de marchandises, en apparence banal... Mais en apparence seulement, car l'intérieur comporte des cellules. Du côté du couloir, un filet métallique, fait de gros fil de fer, est tendu et pour pénétrer dans les cellules, il faut franchir une porte à barreaux...

C'est le wagon des *zeks*. On vous y embarque et on vous répartit par cellules.

Notre wagon est soumis à de longues manœuvres. Enfin, il est accroché à l'un des trains de passagers. Le convoi s'ébranle et nous quittons Moscou. Adieu notre capitale !

Dans notre compartiment-cellule, nous sommes 15-16. Je dors assis, adossé au mur.

22 février 1967

Nous arrivons de nuit à Perm.<sup>12</sup> On nous « décharge ». A nouveau, la garde, les chiens dressés et le « corbeau noir ». Nous nous dirigeons vers la prison de Perm. Fouille habituelle et, à 5 heures du matin, on nous a fourrés dans une cellule déjà bondée. On dormait partout : sur les châlits et en-dessous et même dans le passage sur le sol en ciment. Non sans mal, nous nous installâmes par terre.

A 6 heures du matin — réveil.

L'air est affreusement lourd. La fumée de tabac irrite la gorge.

Un homme âgé, détenu dans notre cellule, doit être relâché dans 10 jours. Je lui demande, quand il sera en liberté, de bien vouloir expédier une lettre aux miens. J'inclus dans l'enveloppe plusieurs poésies écrites à Léfortovo. J'ai appris par la suite que la lettre était bien arrivée à destination.

27 février 1967

Nous repartons à nouveau. L'objectif est Solikamsk au nord de l'Oural.

28 février 1967

Solikamsk. De la gare, on nous conduit en voiture à la prison de transit. Au-delà, pas de voie ferrée. On nous entasse dans une petite cellule. Nous y sommes serrés comme des harengs et il y fait étouffant.

14 mars 1967

Enfin, nous repartons en convoi de trois voitures. Les voitures sont ouvertes et nous sommes escortés par la garde et les chiens. Nous avons à parcourir 200 à 250 km par les routes de la taïga. Nous traversons plusieurs villes russes anciennes. La dernière d'entre elles est Tcherdine.

Vers le soir, nous atteignons un des camps de la taïga, sur les rives de la Kama. Mais pour nous, il ne s'agit que d'un camp de transit : le nôtre est situé encore plus loin.

---

12) Localité célèbre pour son camp de travail forcé. Une récente communication anonyme du Samizdat nous fait connaître que « le camp proprement dit est entouré d'une palissade en planches surmontée d'un fil électrifié ; à chaque coin sont placés des appareils à infra-rouge, destinés à déclencher le signal d'alerte en cas d'évasion, et des miradors... » (Cf. *Cahiers du Samizdat*, mars 1974, docum. n° 70).

21 mars 1967

Une semaine plus tard, nous repartons à l'aube. Nous arrivons le soir au camp d'une exploitation forestière, que l'on dénomme « Tchatchanka ». Ici, l'hiver règne encore en maître. Profusion de neige partout. Tout autour, c'est la forêt profonde : la taïga. Sur des kilomètres à la ronde, pas un village. C'est véritablement le nord.

Avec un certain retard, je compose une poésie pour mon fils, à l'occasion de la nouvelle année, et je termine celle destinée à ma fille.

*Hâtez-vous, rennes,  
Des lointains villages,  
Portez un salut à mes proches !  
Un salut du Jour de l'An,  
Avec l'amour du Seigneur  
Et l'espoir du bonheur futur !*

*Des lointains villages,  
Volez, rennes,  
Portez un salut à mes proches !  
Dites que pour la Parole  
Dans les dures épreuves  
L'amour réchauffe le prisonnier !*

*Dans les tempêtes du Nord,  
Le chemin vers le ciel  
Est rempli de souffrances !  
N'oublie jamais, mon fils,  
Les exemples vivants  
Des héros de la foi !*

Mars 1967  
Région de Perm  
« Tchatchanka »

J'ai remarqué au camp qu'un grand nombre de détenus voyaient leur foyer se désagréger.

Tantôt l'un recevait la notification officielle d'un divorce ; tantôt l'autre apprenait par sa femme qu'elle n'attendait plus son retour et qu'elle avait fondé une nouvelle famille.

Il était profondément douloureux de voir ces hommes, déjà si éprouvés, confrontés à de nouvelles souffrances morales...

Oui, en vérité, il est difficile de vivre sans Dieu ! L'exemple de fidélité et de fermeté des épouses des chrétiens provoquait chez

les autres détenus une stupéfaction et une admiration, surtout lorsque celles-ci, loin d'accabler leurs maris pour avoir accru leurs difficultés familiales du fait de leur arrestation, s'ingéniaient à les reconforter au contraire et les incitaient à garder leur attachement au Seigneur jusqu'à la mort.

Et quand les femmes de nos frères arrivaient dans ces camps perdus du nord pour une entrevue avec leurs compagnons, la nouvelle se répandait comme une traînée de poudre et bien souvent prisonniers et membres de la direction en parlaient avec un étonnement mêlé de respect.

Au camp de Tchapétchanka (Oural du Nord), je me suis trouvé durant trois mois avec deux frères déportés pour leur foi. L'un d'eux était Féodor Vladimirovitch Makhovitsky, ministre de l'Eglise des C.E.B. de Léningrad, qui avait travaillé comme ajusteur à l'usine de Kirov. Il était père de sept enfants et avait été condamné vers la fin de 1966 à deux ans de déportation.<sup>13</sup>

Quinze jours après son arrivée au camp, sa femme, Klavdia Alexandrovna, vint de Léningrad lui rendre visite et lui apporter des provisions.

C'était un cas exceptionnel dans l'histoire des camps du nord, car d'une manière générale, ne venaient voir les détenus que les parents habitant à proximité de l'Oural...

L'autre frère — de nationalité circassienne — Konchaubi Bekirévitch Djanguétov, était père de six enfants et avait été condamné, en automne 1966, dans la ville de Tcherkesk (Caucase du nord) à trois ans de déportation.

Musulman d'origine, il s'était converti au christianisme et avait enduré bien des épreuves de la part de ses proches, tous incroyants. Mais non seulement elles n'avaient pas ébranlé sa foi, elles l'avaient au contraire fortifiée et consolidée. Et, maintenant, il affrontait de nouvelles répressions de la part du pouvoir athée...

Je n'oublierai jamais sa joie et ses ardentes actions de grâce au Seigneur quand, ayant bravé bien des difficultés et parcouru la distance de plusieurs milliers de kilomètres, sa femme Tonia vint le retrouver. Son bonheur n'avait pas de bornes... Pendant leur entrevue, le frère Féodor Vladimirovitch et moi nous étions arrêtés à proximité du baraquement destiné aux visites et la chère sœur Tonia — fidèle compagne de son mari détenu — agitait la main à travers la vitre et nous souriait amicalement.

Trois mois plus tard, nous devons reprendre nos pérégrinations de bagnards...

---

13) Concernant son procès du 25 au 28 novembre 1966, à Leningrad, cf. le livre *Les croyants en URSS* d'André Martin, Ed. Albatros, 1973, pp. 184-195).

Notre vie chrétienne au camp en fut la cause. Dans le baraquement qui nous servait d'habitation, nous avions tous les trois l'habitude de nous recueillir ouvertement près de nos châlits. Les détenus, et même les soldats et les officiers de la garde, nous posaient avec intérêt une multitude de questions sur les raisons de notre arrestation, sur notre foi, sur la Bible, sur Dieu. Nous nous efforcions de satisfaire leur curiosité et de leur fournir des réponses aussi circonstanciées que possible. Certains prisonniers cessèrent de fumer, de prononcer des jurons et même commencèrent à prier. Ces résultats ne furent pas sans provoquer un certain branle-bas non seulement parmi les dirigeants du camp, mais même parmi ceux du Kremlin...

Notre directeur déclara un jour aux officiers (ce qui revint à nos oreilles !) : « Si nous ne mettons pas un terme à cette propagande, d'ici six mois, 50 % de nos détenus seront devenus baptistes ! » Il y avait certes là une exagération notoire ; cependant l'alarme parmi les athées s'avéra chaude !

Fin juin 1967, une commission spéciale fut déléguée en hâte vers notre Tchapétchanka perdue. Ses membres nous interdirent, de la manière la plus catégorique, de prier Dieu et de nous entretenir de Lui.

L'un des frères répondit au colonel, chef de la délégation : « Il nous est impossible d'obtempérer à vos injonctions, car prier Dieu et en parler est tout le sens de notre vie. Et si, nous ayant arrachés à nos familles, à nos foyers, vous nous avez déportés aux confins du monde avec l'espoir de nous voir renoncer à nos convictions religieuses, vous avez fait un faux calcul. Nous continuerons à invoquer et à servir notre Dieu, où que nous soyons, au pied de nos châlits ».

Quelques jours plus tard, le 6 juillet, le frère Makhovitsky et moi reprîmes le chemin de l'exil. Le frère Djanguétov, lui, fut autorisé à rester sur place. Nous dûmes prendre congé de notre cher Konchaubi et ce ne fut pas sans tristesse ! « *Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères de se trouver réunis ensemble* » (Psaume 133 : 1). Ces paroles du psalmiste s'avèrent d'autant plus justes que l'on est en captivité !

Le jour fixé pour notre départ, l'épouse de Féodor Vladimirovitch fit à nouveau son apparition, mais cette fois en compagnie de leur garçonnet de sept ans...

On leur accorda une entrevue de deux heures, après quoi on nous expédia vers une nouvelle destination...

Cinquante kilomètres de trajet sur une voie ferrée étroite... Nous les effectuons dans notre wagon de *zeks*, tandis que sœur Klavdia et son fils Micha empruntent une voiture de passagers.

La motrice, tirant ses deux wagons, progressait lentement. Ici et là, nous nous heurtions à des plates-formes chargées de bois. Les arrêts étaient fréquents. Alors, sœur Klavdia et Micha s'approchaient

de notre fenêtre et, l'escorte se montrant bienveillante, venaient s'entretenir longuement avec nous.

Ce voyage de cinquante kilomètres nous prit toute la journée. Le petit Micha, avec l'autorisation de nos gardiens, nous ravitailla à plusieurs reprises, son père et moi, en tomates et en pain blanc.

Plus loin, notre itinéraire devait emprunter un cours d'eau : la Kama, une grande rivière du nord. On nous installa dans la cale d'une péniche, spécialement affectée au transport des détenus, et nous poursuivîmes notre voyage, toujours encadrés de notre garde et de ses chiens. Les rivières du nord sont merveilleuses en été, leur lit semble encore plus large et elles abondent en eau. La taïga s'avance vers leurs rives et se reflète dans leur onde. La journée était belle, calme, chaude, ensoleillée. De la cale ouverte, j'aspirais avec avidité le parfum de la forêt et contemplais non sans émotion l'étendue de la rivière, cette étendue qui évoquait, pour moi, la liberté à la fois si proche et si lointaine ! ... Nous remontâmes la Kama jusqu'à la petite ville de Bondioug. De là, on nous transféra, en voiture ouverte, à Solikamsk, où une prison de transit a été aménagée.

On nous mit dans une cellule qui venait d'être passée aux désinfectants. Après l'air pur de la rivière, qui semblait une décoction de résineux, l'odeur dégagée par le D.D.T. nous parut suffocante et cette impression désagréable dura jusqu'au soir.

Et puis, tout à coup, une chose surprenante : on m'appelle pour me dire que ma femme est là ! J'étais abasourdi et croyais rêver ! Comment avait-elle découvert notre lieu de résidence, où nous venions à peine d'arriver ? N'était-ce pas une erreur ?

En fait, voici ce qui s'était passé : ma femme se dirigeait vers notre précédent camp de déportation, mais à l'un des changements de train, elle rencontra sœur Klavdia, qui l'avisa que l'on nous dirigeait par étapes vers Solikamsk. Ma femme changea aussitôt d'itinéraire, arriva avec sœur Klavdia avant nous et toutes deux entreprirent des recherches pour nous retrouver.

Nous avons pu bénéficier de deux heures d'entrevue. Quelle joie de revoir le visage aimé de la compagne fidèle ! Nous priâmes en présence de nos gardiens et puis échangeâmes longuement toutes nos impressions.

L'un des soldats de l'escorte se révéla un brave homme. C'était un Ouzbek. Après l'entrevue avec ma femme, tandis qu'il traversait avec moi la cour de la prison, il me demanda :

- Tu es ici à cause d'Allah ?
- Oui, répondis-je, pour ma foi.
- Pourquoi as-tu pris si peu de provisions ? Tu aurais dû garder tout ce que ta femme t'a apporté.

Je ne pus que le remercier de sa bienveillance et de sa sollicitude. Le lendemain, une nouvelle étape nous attendait. On nous fit

sortir de l'enceinte de la prison. La voiture et l'escorte étaient déjà là. Nos femmes se tenaient à proximité. En nous voyant apparaître, elles agitèrent la main et nous bénirent en vue d'un nouveau départ vers l'inconnu.

Compagnes bien-aimées ! Vous êtes toujours avec nous. Nos prisons, nos voyages et nos camps, vous les avez vécus dans vos cœurs ! Et chaque pas sur nos chemins de bagnards a été accompagné par vos prières. Vous avez fait tout ce qui dépendait de vous pour alléger notre sort !

Il y a cent ans, le poète Nekrassov célébrait le courage et l'abnégation des épouses des décembristes qui, quittant leur foyer, leurs parents, sans égard aux obstacles et aux privations qui allaient jaloner leur route, partirent pour l'austère et froide Sibérie rejoindre leurs maris exilés.

Mais qui célébrera l'exploit des épouses des persécutés de notre communauté qui, depuis l'époque de Voronine et de Pavlov, dans les années 70 du siècle dernier, à ce jour, partagèrent le sort de leurs maris, endurèrent les tourments, les déportations, les lointains exils pour prodiguer consolation et réconfort aux hérauts de l'Évangile ?

Qui évoquera le souvenir de Varvara Ivanovna Ananiïna, femme d'un prédicateur en vue, qui quitta sa Sibérie en 1933 pour aller rejoindre son époux au camp de Medvéjégorsk en Carélie, où elle dut partager ultérieurement sa mort anonyme ?

Qui décrira les douloureuses péripéties qu'Alexandra Stépanovna Odentsova dut connaître en 1938 avant de pouvoir retrouver son mari dans un village perdu de la région de Krasnoïarsk sur l'Iénisseï ?

Qui rappellera l'esprit de sacrifice d'Esphir Yakovlévna Zakharova qui, de sa lointaine ville sibérienne de Prokopievsk, traversa tout le pays, un nourrisson dans les bras et chargée de provisions, pour pouvoir entrevoir et ravitailler son mari dans un camp du Caucase du nord ? (Ce dernier en 1966-69, purgeait sa troisième condamnation pour avoir confessé le Christ).

Une fois, après qu'elle eut parcouru ces gigantesques distances, elle se vit refuser le droit de visite et c'est en larmes, durant des heures, qu'elle implora la pitié des geôliers. Le Seigneur entendit sa prière, et son vœu, en définitive et contre toute attente, fut miraculeusement exaucé.

Qui fera le récit des fréquents et interminables voyages qu'entreprenait Lydia Vassilievna Krioutchkova ? Partant des environs de Moscou, elle se rendait régulièrement à un camp de Sibérie dans la région de Tchita, à l'est du lac Baïkal, pour retrouver son compagnon, tout en ayant à l'époque la charge de huit enfants.

Qui exposera les vicissitudes que connut Anna Péetrovna, épouse du frère Ivanov-Klychnikov, qui passa onze années de sa vie dans les camps ? Et son exemple n'est pas unique, loin s'en faut !

Il m'est impossible d'énumérer les noms de toutes celles qui, avec un courage, une abnégation et une fidélité au-dessus de tout éloge, soutinrent leurs maris, le plus souvent dans des conditions qui défient l'imagination.

Leurs sacrifices sont inscrits sur les pages du Livre de Vie, devant le Trône du Tout-Puissant et, en son temps, le Seigneur leur rendra témoignage en présence de tous.

\*

A Solikamsk, on nous conduit à la gare. Une fois encore, nous retrouvons notre wagon cellulaire. Toutefois, le voyage n'est pas de longue durée. Nous nous rendons à Kizel. Mais là, c'est la séparation d'avec le frère Makhovitsky et tout ce qu'elle implique pour moi...

*26 juillet 1967*

J'arrivai au camp de l'exploitation forestière dénommé « Anioucha », où je suis censé demeurer jusqu'à ma libération.

Les conditions de vie des six premiers mois furent particulièrement dures... Le travail en lui-même était pénible et les trajets journaliers entre le camp et le lieu où nous établissions une étroite voie ferrée étaient longs et épuisants... Je m'évadais en pensée et, dès que j'avais un moment de répit, notais mes réflexions, sous forme de poésies, sur du papier.

En janvier 1968, mon état de santé empira nettement. Je me demande par moments si l'heure de mon « départ » ne va pas bientôt sonner.

Mais je veux, jusqu'à mon dernier souffle, demeurer dans les rangs des militants pour la foi.

Je demande à Dieu de m'en donner les forces.

... Il y a bien longtemps que je n'ai pas vu ma chère mère et me demande ce qu'elle devient. Des bruits me sont parvenus comme quoi elle serait menacée d'arrestation pour avoir plaidé la cause des prisonniers de la foi. Pourvu que je dispose du temps de la reconforter ! Je prie pour elle.

*Février 1968*

Dernier mois d'hiver. Mais ici, le printemps se fera encore longtemps attendre... La forêt et le camp sont encore recouverts d'un épais manteau blanc. La tourmente de neige a recouvert toutes les routes ; on ne les distingue plus.

C'est bientôt le 30 mars, jour de l'anniversaire de ma mère. Je vais lui composer une poésie... Mais comment la lui ferai-je parvenir ?

Les rapports avec les autorités se sont quelque peu détériorés ces derniers temps... Quant à remettre la lettre au bureau de poste du camp, je n'y suis pas autorisé. Il me faudra attendre une occasion.

29 mars, coup de théâtre ! On est venu me chercher pour m'annoncer que maman était arrivée en compagnie de ma fille aînée...

N'est-ce pas un miracle et une réponse à mes prières ?

Le 30 mars, jour de l'anniversaire de ma mère, on nous octroie 24 heures d'entrevue ! Inespéré !

Je lui lis les vers que je lui avais dédiés. Ils ne pouvaient être plus de circonstance !

\*

... Je t'aime, ma patrie terrestre, ma Russie !

J'aime ta nature austère, l'espace illimité de tes champs, le silence de tes forêts, le courant majestueux de tes rivières prodigues en eau, la mélancolie rêveuse de tes lacs bleus. Mais, par dessus tout, j'aime ton peuple : âme de la Russie ! Ton destin cruel est si cher à mon cœur ! Il me donne la certitude que le Christ t'aime.

Il est mort aussi pour toi, pour ton peuple ! Depuis mille ans, Il délègue dans tes campagnes et dans tes villes Ses messagers du bien, du salut et de la vie éternelle !

Nombreux sont ceux qui s'efforcèrent de te dissimuler la lumière vivifiante de Son amour ou de déformer, au point de la rendre méconnaissable, la vérité de l'Évangile...

Mais qui peut t'arracher, Russie bien-aimée, à l'amour du Christ ! A toutes les époques, tu as suscité des fils qui, dans les conditions les plus dramatiques, ont été Ses témoins. Tu as besoin du Christ, ma Patrie, et aujourd'hui plus que dans le passé !

Conserve la certitude que Dieu ne t'abandonnera jamais !

\*

Notre camp est situé parmi les forêts majestueuses de l'Oural occidental, au bord d'une petite rivière Anioucha, qui lui a donné son nom. Été comme hiver, le site est merveilleux.

Mais la beauté de la nature est défigurée par la sinistre présence du camp ceinturé de fil de fer barbelé, par les miradors qui s'y dressent, par l'aboiement des chiens féroces, par les cabans noirs des détenus...

Ces éléments paraissent si insolites dans le cadre fascinant de la nature du nord !

Les nuits au printemps y dégagent une poésie intense... La forêt rend un son confus au plus léger souffle de vent. Il semble que la rivière, née au sein de la taïga, prenne plaisir à lui faire écho. La « zone » dort, à l'exception de la garde... Je sors du baraquement et j'écoute avec ravissement les innombrables voix du printemps...

Quelque part au loin, est aussi endormie ma chère Ukraine, pays natal de ma femme et de nos enfants, et qui est devenue ma patrie. Les dernières 20 années de ma vie ont été étroitement liées à elle et à notre chère communauté baptiste, dont je reçois de réconfortantes nouvelles. Les frères et sœurs invoquent le Seigneur en ma faveur et attendent impatiemment mon retour.

Je pense souvent à notre jeunesse chrétienne. Sa vocation spirituelle relève intimement de la lutte que mène notre communauté en faveur de la foi en Christ. Son destin est parsemé d'embûches dans notre pays. Toutes les forces de l'athéisme se sont liguées contre elle. Mais cette jeune génération me remplit le cœur de joie : elle aime le Christ de toute son âme et Le suit avec abnégation.<sup>14</sup>

\*

... Au cours de l'été et de l'automne 1968, des agents du K.G.B. ont fait de fréquentes incursions dans notre camp. Ils me convoquaient à des entretiens de plusieurs heures d'affilée. Des offres, d'abord timides, puis de plus en plus imprudentes, m'étaient faites, visant à me faire passer dans leurs rangs pour œuvrer contre l'Eglise. Les menaces firent place aux promesses de me libérer avant terme. Mais le prix de cet élargissement anticipé impliquait ma trahison envers Dieu et envers Son œuvre. Jamais je n'accepterai de payer cette rançon !<sup>15</sup> Excédé par ces manœuvres, j'ai entrepris fin septembre une grève de la faim, pour obtenir que les agents du K.G.B. mettent un terme à leur chantage et me laissent enfin en paix.

14) « La jeunesse russe d'aujourd'hui est une jeunesse inquiète », écrit Anatoli Lévitine-Krasnov. « Tout en elle est bouillonnement et recherche passionnée. Un nombre croissant de garçons et de filles semble porté par un véritable enthousiasme religieux. On peut dire sans exagération que leur ferveur ne le cède pas en force et en intensité à l'enthousiasme des premiers chrétiens... » (Cf. le même livre d'André Martin, p. 142, et le N° 9 du journal *Catacombes*, entièrement consacré à la jeunesse croyante d'U.R.S.S.)

15) Ces agents du K.G.B., envoyés de Perm, étaient le colonel Letki et le commandant Smirnov. Il s'agit purement et simplement d'un chantage inqualifiable, très souvent exercé contre des croyants tels Pavel Ritikoff, Mikhaïl Sigarieff, Guennadi Krioutchkov, P. Peters, S.G. Doubovoï, etc. Le dernier, par exemple, arrêté dans la gare de Rostov, fut envoyé à Kiev et soumis « à un travail intensif de "redressement" » pour le conduire à *collaborer avec le K.G.B.* complètement ou partiellement (Cf. le *Bulletin du Conseil des familles des prisonniers de l'Eglise C.E.B. en U.R.S.S.*, N° 6 /1972).

*Avril 1969*

... La fin de ma condamnation approche. Mais je suis toujours en butte à des marchandages... Si je n'obtempère pas aux injonctions qui me sont faites, on menace de m'infliger une nouvelle peine. On va jusqu'à m'insinuer que, lorsque je prendrai le train pour rentrer chez moi, je n'arriverai pas à destination, parce qu'on m'appréhendera en cours de route à titre de représailles, etc.

Des personnalités responsables débarquent au camp pour me soumettre de nouvelles alternatives... On cherche à briser ma résistance...

Néanmoins, devant moi, c'est peut-être la liberté...

Toute la question est de savoir en vue de quoi ? Est-ce en vue d'une inactivité qui me serait imposée ? Ou en vue d'une nouvelle tâche dans les vastes champs de l'évangélisation ? L'avenir seul le dira...

III  
MA MERE DANS LES CHAINES

## 1. LETTRES DE MA MERE (1967-1969)

4.5.1967

« Il sait la route que j'ai suivie »  
(Job, 23 : 10)

Je t'envoie ma bénédiction maternelle. Que le Père t'accorde la sagesse et te permette de porter ta croix avec douceur et humilité. Qu'Il t'octroie les forces morales permettant de tout endurer et les forces physiques permettant de résister ! La visite que je t'ai faite, outre la joie d'avoir pu te revoir, m'a produit une très profonde impression. Les rives de l'existence céleste se rapprochent de moi peu à peu. De ce fait, bon nombre de valeurs sont réévaluées et d'autres m'apparaissent sous une autre optique. Un seul sentiment persiste : celui qui m'a fait dès ma jeunesse renoncer à une carrière attrayante et qui — maintenant que l'âge et son cortège de misères sont là — me mobilise encore et me rend à la vie : c'est la compassion pour notre peuple aux multiples races. J'éprouve une pitié de plus en plus grande pour ces jeunes êtres déchus et criminels. Résonnent à mes oreilles, de loin comme de près, les paroles du Christ : « Donnez-leur à manger. » J'ai connu des visages défigurés par la haine redevenir humains sous l'effet d'une bonne parole. Eveiller l'homme que la déchéance a fini par animaliser — quelle merveilleuse mission !<sup>16</sup> Je

Bonjour  
Teodor  
Rusu  
Florea  
Hucare

16) De cette « merveilleuse mission » parle le baptiste Vassili Kozlov, dans sa lettre du 23 octobre 1970. Ancien brigand condamné pour « vol, pillage et banditisme », il connut dans les camps sibériens « des hommes très différents, d'une haute moralité », à savoir des chrétiens, « condamnés et incarcérés parmi les malfaiteurs à cause de leur foi vivante en Dieu ». Tandis que les criminels « se maudissaient eux-mêmes, maudissaient le camp, les chefs et tout ce qu'il y a dans le monde, s'ouvraient les veines, se cisailaient le ventre, cherchant à se perdre », les croyants « ne désespéraient pas. La vie du camp et les dures conditions ne les troublaient pas, ils rayonnaient d'une joie intérieure. Leur vie exemplaire et pure, leur profonde croyance et leur soumission totale à Dieu, leur douceur et leur incroyable courage devinrent l'évidence même de la vie véritable pour un grand nombre de détenus... » (Cf. *Catacombes*, N° 7 / 15 avril 1972, p. 13)

sais, mon enfant chéri, combien il est difficile de l'assumer aujourd'hui. C'est pourquoi mon cœur est empreint d'une infinie tristesse. Mais je pense que Celui qui a créé l'homme à Son image et selon Sa ressemblance en souffre encore bien plus que moi. Quant à toi, « tu es mis au rang des malfaiteurs » ! Qui peut sonder la profondeur de la douleur d'une mère ! Mais Il sait la route que j'ai suivie. Il sait aussi quelle est la tienne. Il dit : « Mes pensées ne sont pas vos pensées ». La confiance en Lui apaise l'âme.

Grand'mère Macha attendait tout le temps ton retour et souhaitait que tu puisses procéder à son inhumation. Hélas ! cette ultime satisfaction ne lui fut pas accordée !..

Je persiste à croire, comme je l'ai fait à travers toute ma vie, que c'est le bien qui remportera la victoire. J'attends avec ferveur le réveil des sentiments humains. En toute créature, si déchue qu'elle puisse être, je vois un homme et me refuse à croire que le mensonge puisse triompher. Qu'il vous soit fait selon votre foi ! Mes yeux verront-ils l'accomplissement de cette promesse ? Je l'ignore. Mais, toi aussi, conserve ta foi en l'homme. Sois convaincu qu'au-delà de l'écorce des mauvais sentiments se dissimule en chacun de nous l'authentique visage du principe divin. Cette certitude te fait passer aux yeux des hommes pour un naïf, dépourvu d'intelligence. Mais que ces railleries ne te troublent pas, car il est merveilleux de ne pas s'être aigri dans les souffrances de la vie, d'avoir sauvegardé l'enthousiasme de la jeunesse en dépit des tempêtes de l'existence. « Consolez, consolez mon peuple ! Parlez au cœur de Jérusalem » (Es., 40 : 1). Je te laisse ces paroles en guise de précepte. Puisses-tu t'en inspirer. Tu es encore jeune, tu as toute la vie devant toi. Comme je voudrais voir dans tes yeux le rayonnement de l'espérance et de la foi ! Mon enfant chéri, je te souhaite la paix et je t'embrasse.

Ta maman.

17.5.1967

Comment vas-tu ? Je te parle sans cesse et suis anxieuse et alarmée à ton sujet, mais n'ai pu t'écrire. J'ai reçu ta chère lettre avant que nous n'ayons eu notre entrevue.

L'homme vient sur terre pour parcourir son chemin et repartir... Toute la question est de savoir comment le parcourir. Ardu est celui de l'honnêteté. Je ne pense pas seulement à l'honnêteté relative à l'argent, mais beaucoup plus à la probité spirituelle, qui consiste à regarder droit devant soi, à ne pas transiger avec sa conscience, à ne rien entreprendre en vue de son propre intérêt. Ce chemin-là a été

Berta

Hotel Bati, Surabaya, Postit. Cele d'assi  
1400. Sunnyles

suivi par un grand nombre d'hommes mais, par rapport à la masse, ils n'ont constitué qu'une goutte d'eau dans la mer. On leur voue une admiration surtout à titre posthume ; mais tant qu'ils sont en vie, on les regarde au mieux comme des originaux. L'état d'esprit prévalant aujourd'hui a adopté pour devise : « Profite de la vie autant que tu peux ! » Mais ceux qui suivent ce précepte, tels des papillons attirés par la lumière, se brûlent très vite les ailes et rampent, défigurés et mutilés, pour le restant de leur vie.

La voie pour laquelle tu as opté est ardue. Je devine sans peine que tu dois connaître des minutes pénibles, où la solitude vous pèse, où l'on éprouve la sensation d'être sur le point de défaillir sous le poids de la croix. Cependant, n'oublie jamais qu'au-delà des nuages se dissimule le soleil. Tu es encore jeune, si ton destin veut que tu sois rapidement libéré, tu surmonteras et oublieras même ces souffrances. Tes épreuves constitueront simplement une leçon pour le reste de tes jours. Il est bon de développer la maîtrise de soi, d'apprendre à se dominer, même quand les attaques s'avèrent injustes et visent ce qui constitue pour nous l'enjeu le plus noble et le plus sacré. Cette vertu est probablement l'une des plus utiles de la vie. Je n'ai certes pas en vue la soumission servile qui, elle, au contraire fait perdre à l'homme toute dignité et sa part d'héritage de la vie éternelle.

*Cette vie  
passera*

Je voudrais te parler en détails des peines et des joies, mais cela ne m'est pas possible. Ici, tout va bien. Dans les jardins, certaines fleurs sont déjà passées. Les journées s'écoulent toujours plus vite et nos vies vont au même rythme. Il est dit : « Leurs œuvres les suivent ». Ce qui importe donc, c'est ce que nous apporterons avec nous.

Les années passeront imperceptiblement. Tu reviendras à la maison. A nouveau, tu serreras dans tes bras tous ceux qui te sont chers et tu goûteras la joie de la liberté retrouvée.

Après-demain, ce sera l'anniversaire de ta détention. Triste anniversaire en vérité ! Mais fortifie-toi, mon enfant. Tu as agi avec noblesse, en digne fils de ton père. Que le Seigneur répande sur toi Sa lumière et retire tout poids de ton cœur ! « Après m'avoir fait passer par des détresses et des maux sans nombre, Tu m'as de nouveau rendu la vie et Tu m'as fait remonter des abîmes de la terre » (Ps., 71 : 20).

Que Dieu te garde ! Parmi toutes les afflictions qu'il te faut affronter, qu'Il préserve ton âme du mal et de l'endurcissement ! Je prie sans cesse pour qu'ils t'épargnent. Abandonnons-nous à Lui, le gardien de nos âmes. Mettons en Lui notre espérance, parce que le souffle de notre vie est entre Ses mains.

*« Il sait combien nous sommes épuisés par la route,  
Combien, portant notre croix, nous avons peu de répit,  
Quand Il viendra, Il nous soulagera de notre fardeau.  
Le temps de la béatitude est proche : le Seigneur vient ! »*

Jadis, ton père chantait ces strophes avec moi. Maintenant, c'est avec toi que je les entonne et, dans l'éternité, nous les reprendrons en chœur tous les trois. Je t'embrasse et salue tous les enfants du Père.

« Je t'ai aimé d'un amour éternel ; c'est pourquoi J'ai conservé pour toi Ma miséricorde » (Jér., 31 : 3).

Ta maman.

11 août 1967

Mon enfant chéri,

Tu te souviens des paroles dites à Marie, mère de Jésus : « Et toi-même, une épée te transpercera l'âme » (Luc, 2 : 35).

Chaque jour de ta détention, je le passe en tremblant pour toi. Quand j'absorbe des aliments, je souffre à l'idée que tu en es privé, privé de ce que le Créateur dispense avec générosité et abondance aux bons, comme aux méchants. Je partage avec toi l'amertume d'un nouvel exil, l'anxiété de ne connaître ni la destination, ni la raison pour laquelle, une fois de plus, tu es transféré ailleurs. Où te trouves-tu à cette heure ? Quelle main brutale et quel cœur cruel blesseront à nouveau ta jeunesse déjà si éprouvée ?...

Parfois, je faiblis, j'ai l'impression de trébucher, voire de tomber, sur la longue voie rocailleuse qu'il m'a fallu poursuivre jusqu'à présent. Mais la main du Créateur de l'univers, auquel les mondes sont soumis, et le souffle du Saint-Esprit parviennent toujours à me relever et à me faire reprendre ma route. « C'est Lui qui a formé le cœur de chacun d'eux et qui observe toutes leurs actions » (Ps., 33 : 15).

La constance de l'esprit se trouve et se retrouve en Lui — source de vie de l'Univers.

Relève donc la tête, mon fils. N'est-ce pas toi qui as écrit : « La vie ne nous est pas donnée pour forger des songes creux » ? Quand tu es né, en pensant à toi, j'ai noté dans mon journal : « Mais mon droit est auprès de l'Eternel et mon salaire est auprès de mon Dieu » (Esaïe, 49 : 4).

Mon chemin ici-bas touche à sa fin...

Que Dieu te bénisse et qu'Il garde ton esprit, ton âme et ton corps sans flétrissure pour le jour de Sa venue ! Fidèle est Celui qui nous convie. Je te souhaite fermeté et courage. « Affermissez-vous et

que votre cœur se réconforte, vous tous qui espérez dans le Seigneur ». « Car Tu es mon rocher et ma forteresse ».

Je te communique que, grâce à Sa miséricorde, nous sommes tous sains et saufs. Les enfants se sont reposés. Lisotchka chante des journées entières, comme un petit rossignol. Dans la nature, tout suit son cours : la douceur du printemps, avec le parfum des fleurs, a fait place à une forte canicule, à laquelle s'est substitué l'automne dans toute sa magnificence. Seul l'homme s'agite et fomenté la tempête !

Je t'embrasse fort, fort, mon enfant chéri.

Ta maman.

25.10.67

Mon cher enfant,

J'ai parlé à Nadia après son entrevue avec toi et suis très affligée de te savoir à ce point affaibli. A l'avenir, ne me dissimule pas l'état de ta santé. Espérons toujours que tu nous reviendras sous peu à la maison, sinon nous dirons à la suite des trois jeunes, Schadrac, Méschac et Abed Nego : « Le Dieu que nous servons peut nous délivrer » (Dan. 3 : 17).

Ne te fais pas de soucis pour ma santé : le Seigneur y pourvoira. Il nous voit déjà non dans une vision, mais par la foi. Si tu pouvais te fortifier physiquement, c'eût été pour moi un immense réconfort. Que les cieux te gardent sain et sauf. Nos larmes sont comptées par l'ange du ciel qui les recueille, goutte à goutte, dans la coupe des souffrances. Que Dieu te garde et qu'Il t'accorde la sagesse. Je t'embrasse très fort et te bénis.

Ta maman.

8 décembre 1968

Je te félicite à l'occasion de la fête de Noël et de la Nouvelle Année ! Que le Seigneur soit avec toi !

Dans ces journées solennelles, où le monde entier se réjouit, comme il est réconfortant de se dire que tu n'es point seul : Celui qui a créé l'univers entier s'est incarné en un faible enfant. Combien puissant est Son amour pour nous, pécheurs déchus ! Nulle part et jamais, Il ne nous abandonne. Invisible, Il demeure avec nous, donc avec toi aussi.

Pour l'Année Nouvelle, je te souhaite avant tout la force intérieure, qui te permette d'affronter tous les obstacles sans te laisser abattre.

Penche la tête sur le sein de Jésus, comme Jean le fit jadis, pour que tu Le sentes tout proche. Quand l'âme fatiguée L'a trouvé, elle n'a besoin de rien d'autre.

Certains, ayant terminé leur temps, rentrent à la maison heureux, aguerris et fortifiés du point de vue spirituel. D'autres partent assurer la relève. Telle est la voie des chrétiens. « Encore un peu, bien peu de temps, et Celui qui doit venir viendra ; Il ne tardera point. » Le Seigneur miséricordieux a aussi préétabli le jour où tu sortiras de prison. Que Sa volonté soit faite !

Ta maman.

15 février 1969

Mon cher enfant,

Le temps est bien étrange et non seulement chez nous, mais partout ailleurs. L'hiver est très froid et tout est encore recouvert d'un manteau blanc. Nous devrions déjà sentir l'approche du printemps. En fait, ce ne sont que tourmentes de neige et vent déchaîné qui hurle...

Hier, Liza t'a adressé une lettre. Natacha<sup>17</sup> était très triste jusqu'à ce qu'elle en reçoive une de toi. Elle lui a remonté le moral.

Comment est ta santé ? Jour et nuit, je prie Dieu pour qu'Il accroisse tes forces physiques, pour que ton esprit résiste aux sévères épreuves qui te sont imposées.

« Qui a mesuré l'Esprit de l'Éternel, ou qui a été son conseiller pour Lui donner des leçons ? De qui a-t-Il pris conseil ? Qui Lui a donné l'intelligence et Lui a enseigné le chemin de la justice ? Qui Lui a enseigné la science et Lui a fait connaître la voie de la sagesse ? Sachez que les nations sont à Ses yeux comme une goutte qui tombe d'un seau, comme un grain de poussière dans une balance »...

« C'est Lui qui réduit à rien les puissants et anéantit les juges de la terre »...

« Levez les yeux en haut et regardez : Qui a créé ces choses ? C'est Celui qui fait marcher leurs armées en bon ordre et qui les appelle toutes par leur nom. Telle est la grandeur de Son pouvoir et de Sa force souveraine, que pas une ne refuse de Lui obéir »...

« Ne le sais-tu pas ? Ne L'as-tu pas entendu ? L'Éternel est le Dieu d'éternité qui a créé les extrémités de la terre. Il ne se lasse pas, ne se fatigue point et Sa sagesse est insondable. Il donne de la force à celui qui est fatigué ; Il accroît la vigueur de celui qui est

---

17) En 1969, G.P. Vins était père de quatre enfants, dont les filles Natacha, Liza et Jénia, mentionnées dans la lettre de sa mère.

défaillant. Les jeunes gens se fatiguent et se lassent ; les jeunes hommes chancellent et tombent. Mais ceux qui mettent leur confiance en l'Éternel prennent de nouvelles forces. Ils élèvent leur vol comme les aigles. Ils courent et ne se fatigueront point ; ils marcheront et ne seront jamais lassés » (Esaïe, 40).

Toi aussi fortifie-toi dans la certitude qu'« Il a créé les cœurs d'eux tous et pénètre toutes les œuvres ». Nous prions pour toi et les enfants t'attendent, Jénia, comme toujours, plus que les autres. Elle a beaucoup grandi. C'est une enfant charmante et modeste, très indépendante aussi. Avec elle, aucun problème. Elle gazouille à longueur de journée et ses yeux irradient la gaieté. Elle détient en elle comme une source de joies. Ou bien elle nous déclare le matin t'avoir vu en rêve. Ou bien elle nous dit tout à coup : « Papa n'est pas encore rentré ? Eh bien, dans cinq minutes il sera parmi nous. Regardez tous vos montres ! » Mais ce qu'elle aime le plus raconter, c'est qu'elle a eu le dessus quand vous avez lutté ensemble.

Les journées filent à une allure ahurissante, car avec les enfants, il y a toujours beaucoup d'agitation. Pour toi, par contre, elles doivent s'écouler lentement. Je t'écris tandis que toute la maisonnée dort. Hier, nous t'avons envoyé un colis. Je t'avise que la fête de Pâques sera le 13 avril. Que Dieu te bénisse !

*Recouvre tes forces et prends courage.*

Je t'embrasse. Ta maman.

## 2. L'ARRESTATION

*« Elle fit tout ce qui était en son pouvoir... »*

(Marc, 14 : 18)

Le 1er décembre 1970, ma mère fut arrêtée dans la ville de Kiev. On vint la chercher le soir. Elle était seule à la maison avec mes plus jeunes enfants.

Quand elle se fut habillée et eut préparé quelques effets, ma fille aînée rentra et la trouva sereine et prête à affronter l'épreuve.

Ma mère invoqua Dieu avec ses petits-enfants et quitta la maison encadrée par les agents du K.G.B. Les bambins, dévêtus, coururent après elle en pleurant...

La première neige de l'année tombait, recouvrant la terre d'un duvet blanc, cette terre imprégnée de larmes et de sang...

La majestueuse forêt de pins, qui descendait jusqu'au bourg, et que ma mère affectionnait particulièrement, paraissait observer pensivement ces hommes en uniforme, affairés à installer une grand-mère dans un « corbeau noir »...

Sa forêt amie lui faisait ses adieux...

Une ambulance était rangée aux côtés de l'auto de la milice. Elle devait escorter l'inculpée jusqu'à la prison...

Maman chérie ! Il y a 33 ans, tu accompagnais ainsi ton mari — mon père — jusqu'à la voiture qui allait l'emmener vers sa destination de bagnard, dont il ne devait pas revenir ! Et, maintenant, c'était mes enfants qui assistaient à ton départ !

La pensée qu'à ton tour — bien qu'âgée, malade, ayant enduré tant de tourments — on allait t'infliger des chaînes, m'était tout bonnement intolérable.

Ma bien-aimée, si seulement j'avais pu me substituer à toi !

Quel crime, maman, t'était donc imputé ? Celui d'être simplement intervenue pour défendre la cause de nos persécutés !..<sup>18</sup>

La Parole de Dieu nous dit : « Délivre ceux qu'on entraîne à la mort et sauve ceux qui vont en chancelant au supplice » (Prov., 24 : 11).

Le devoir de tout honnête homme, quand il constate l'injustice et les souffrances qui en résultent, consiste donc à ne pas se retrancher dans le silence. Et ce droit revient au premier chef à une mère, à plus forte raison quand elle est chrétienne.

Mais les persécuteurs ne pouvaient te pardonner d'avoir donné libre cours à ton cœur !

Ils s'ingénierent, en un premier temps, à te réduire au silence et ne ménagèrent pas leurs efforts d'intimidation à cet effet.

Mais quand ils comprirent que ta tendre sollicitude ne se bornait pas à défendre ton fils, traqué par les forces de l'athéisme militant, mais s'étendait à tous nos frères ; que la souffrance des orphelins et des veuves, tu l'avais faite tienne ; que les larmes des détenus et des déportés étaient tes propres larmes, du coup ils décidèrent de te baillonner une bonne fois et, sans égard à ton âge, de te jeter en prison !

Ils imaginaient naïvement que ce faisant ils feraient taire la voix qui dénonçait la cruauté des bourreaux et révélait les épreuves des croyants. Mais ils commirent une lourde erreur !

Cette voix dispose, en effet, de multiples ressources pour se faire entendre...

Elle retentit lorsque les petits enfants, agenouillés au pied de leur lit, intercèdent pour que leur soit rendu un père, languissant derrière des barreaux, parce que messager de la Parole...

Elle s'élève dans les incessantes prières de tout le peuple de Dieu. Elle s'affirme, silencieuse, dans chaque signature apposée au

---

18) Lydia Vins était la présidente du Conseil des familles des prisonniers de l'Eglise évangélique baptiste de l'U.R.S.S.

bas d'une pétition en faveur de croyants. Elle résonne dans les courageuses déclarations proclamant la Vérité divine face aux tribunaux...

Et cette voix, nul au monde n'est en mesure de l'étouffer !

Pour moi, ton fils, il était douloureux de t'imaginer entre les quatre murs d'une sordide cellule, douloureux d'être séparé de toi, d'autant plus qu'il nous était interdit de correspondre.

Il y a quelques années, quand je me trouvais dans les pénitenciers du nord, quel réconfort me prodiguaient tes lettres débordantes d'amour ! La réception de chacune d'elle correspondait à un jour de fête... Combien de fois, assis sur mon châlit, les ai-je lues et relues ! Elles m'apportaient une source de forces spirituelles et d'espérances dans le Seigneur.

En parcourant à nouveau celles qui me parvinrent dans les bagnes de l'Oural, entre 1967 et 1969, ton action en faveur de nos frères m'apparaissait de plus en plus évidente. Dénoncer une situation intolérable était devenu un devoir, que te dictait ta fidélité au Christ.

\*

On interna ma mère à la prison de Lounianovskaïa à Kiev. On entreprit de fabriquer un procès de droit commun.

Comme tout cela rappelait 1930-37, quand par trois fois on avait fabriqué une affaire de droit commun contre mon père chrétien, ce qui lui avait coûté la vie... Il est vrai qu'on avait réhabilité mon père après sa mort. Le pouvoir athée avait dû reconnaître sa complète innocence... Cependant, on emprisonnait maintenant sa veuve de 64 ans pour les mêmes motifs religieux.

Les conditions de détention de ma mère étaient pénibles. Elle dit au tribunal : « Quel que soit votre verdict, il équivaudra à la peine de mort, car les conditions dans lesquelles je me trouve dans ma cellule me sont insupportables ! »

Le procès de ma mère se tint les 8-9 février à Kiev.

Dans la salle du tribunal étaient présents ma femme, ma fille aînée, mon fils et pas plus de 15 croyants, bien qu'environ 100 personnes aient désiré assister au procès.

La salle était petite.

Ma mère parlait doucement, calmement, avec assurance.

Le procureur levait souvent la tête, s'énervait...

Parmi les nombreuses pétitions écrites par ma mère et d'autres parents de prisonniers entre 1966 et 1970, l'enquête avait choisi quatre faits de persécutions pour la foi que le tribunal s'efforçait de présenter comme faux et calomnieux... De plus, on ne convoqua pas les victimes au procès comme témoins, mais ceux qui s'étaient directement ou indirectement rendus coupables de persécutions —

des membres du parquet, de la milice, de l'administration des camps, à qui leurs obligations professionnelles faisaient dire ce qui convenait aux persécuteurs.

Ma mère dit dans sa défense : « Des enquêteurs et des membres de la milice peuvent-ils être témoins, alors que c'est précisément d'eux que nous nous sommes plaints ? On n'a pas convoqué une seule victime. Sous cette forme, le procès apparaît même quelque peu absurde ! »

Il n'est donc pas étonnant que ma mère ait été condamnée à trois ans de privation de liberté.

A son âge et avec sa faible santé, c'était presque une condamnation à mort ! Mais cela préoccupe peu les juges athées des années 70. Ils refont ce qu'ont fait leurs prédécesseurs durant la célèbre année 1937, grâce auxquels mon père aussi alla à la mort.

### 3. EXTRAITS DU PLAIDOYER FINAL DE MA MERE

9 février 1971.

Tribunal régional de Kiev

Je tiens à préciser avant toutes choses que je n'ai jamais exigé de tribunal international, comme on m'en a fait grief, en qualifiant ma requête de « délire d'une jument grise ». Par contre, j'ai sollicité, en effet, dès le début du procès, d'être assistée d'un juriste représentant la communauté chrétienne internationale qui, en tant que croyant, aurait assumé ma défense, ce à quoi j'avais parfaitement droit.

Je considère, pour ma part, que le tribunal a enfreint les normes processives. Comment admettre, en effet, que des commissaires chargés de l'enquête et des agents de la milice — c'est-à-dire précisément ceux dont nous avons à nous plaindre — soient cités en qualité de témoins, alors qu'aucun des plaignants ne l'a été. Un jugement de cette nature se réduit tout bonnement à une parodie...

...Notre confession, à nous évangéliques-baptistes, est reconnue et autorisée par l'Union Soviétique, car elle n'a rien de fanatique ni de sectaire. Nous sommes respectueux envers les autorités et nous accomplissons toujours nos devoirs de citoyens mieux que les autres, parce que nous croyons que tout pouvoir vient de Dieu.<sup>19</sup> Mais, parallèlement, nous ne pouvons violer les commandements du Christ :

19) En conformité avec l'apôtre Paul : « Que toute personne soit soumise aux autorités supérieures ; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu, et les autorités qui existent ont été instituées de Dieu » (*Romains, 13.1*).

« Allez de par le monde et annoncez l'Évangile » ; « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » ; « Laissez venir à Moi les petits enfants ».

L'Église est séparée de l'État. Elle ne peut avoir qu'un chef : le Christ, qui est venu sur terre et qui y reviendra une seconde fois...

(Le juge, l'interrompant : « Ne vous écarterez pas du sujet. Tenez-vous en au chef d'accusation. »)

...Nous avons d'abord intercédé pour la libération de nos proches sans étudier la législation du pays, car nous considérions que cet examen relevait de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes et du Conseil de l'Église. Mais, peu à peu, nous avons cherché à comprendre la motivation légale du sort qui était infligé aux membres de nos familles. Il nous a donc fallu approfondir les lois. Ainsi, nous avons découvert que la première Constitution de l'Union Soviétique autorisait la propagande religieuse, au même titre que la propagande antireligieuse. Par la suite, on ne conserva que la formule : « Tout citoyen a le droit de confesser sa religion. » Mais même ce texte restrictif nous accorde le droit de prêcher, parce que le mot « confesser » signifie « proclamer », s'entretenir de sa foi avec d'autres, et pas seulement célébrer des cérémonies.

Au début, c'est-à-dire à partir de juin 1966, nous nous sommes rendus en délégation à Moscou, sollicitant une audience auprès du procureur Roudenko, au Soviet Suprême, au Comité Central. Nous avons envoyé des télégrammes. Mais nous avons obtenu comme réponse : « N'entreprenez plus aucune démarche. Elles n'aboutiront pas. Personne ne tiendra compte de vos pétitions. »

(Le juge : « Mais si ceux pour lesquels vous interveniez ont été condamnés, c'est donc qu'ils étaient coupables. »)

...Quelle raison nous a incités à envoyer nos pétitions ? Elle est simple : des arrestations se produisaient un peu partout, dans maintes localités. Il y avait donc de quoi nous émouvoir. C'est pourquoi nous avons qualifié nos communications d'« extraordinaires ». Au Conseil, nous sommes en majorité des femmes : des mères, des épouses, issues de toutes les régions. Nous ne pouvions rester les bras croisés, tandis que nos enfants, nos maris étaient dans la détresse...

L'enquête n'a retenu que quatre cas de persécution, que le tribunal cherche à présenter comme faux et calomnieux. Mais nos démarches en signalaient un grand nombre d'autres. Il aurait fallu pouvoir lire ici certaines de ces communications. Elles comportaient notamment un paragraphe relatif aux familles nombreuses, chargées de 7, 8, 9, 10 et même 11 enfants, infortunés, miséreux, privés de leur père nourricier.

Nous avons adressé, entre autres, une motion concernant le frère Golev, un vieillard de 73 ans. Il avait été condamné à trois ans de détention, mais si on additionne ses peines, on découvre qu'il a

subi 19 ans d'emprisonnement pour la Parole de Dieu ! Il avait fondé une caisse de secours mutuel en faveur des enfants déshérités et c'est la raison pour laquelle il avait été à nouveau traduit en justice !

Comment pouvions-nous ne pas écrire « sont condamnés à disparaître », terme qui nous ont été sévèrement reprochés, quand celui qui assure la subsistance du foyer est appréhendé sans égard à ceux qu'il fait vivre ? Or, aucune autorité ne se préoccupe de leur sort !

Nous avons également signalé que pour avoir mis leurs appartements à la disposition des réunions de prière, des propriétaires avaient été matraqués et jugés. Ce fut le cas, par exemple, de Chelstoune à Kiev. Il avait une attestation des coups reçus délivrée par l'expertise judiciaire et le chef de la milice, qui s'en était rendu coupable, a d'ailleurs subi une sanction.

Nous avons mentionné les dispersions sauvages de nos réunions religieuses, au cours desquelles nos croyants ont été maltraités. Ces derniers temps, on arrêtaient les fidèles tandis qu'ils se rendaient aux réunions, on les « cueillait » sur le quai des trains électriques, aux arrêts d'autobus ; on s'emparait des mères, laissant sur place des enfants en bas âge.

Nous avons relevé le cas de la famille Sloboda en Biéloroussie, qui s'était convertie seule, grâce aux émissions de radio et à la lecture de l'Évangile. Ses membres avaient cessé de s'adonner à la boisson, de se livrer à des scandales. Ils menaient une vie en tous points respectable. Mais la mère s'étant entretenue de Dieu avec des proches, on lui a retiré deux de ses enfants pour les placer dans un internat et elle-même a été privée de liberté pour une durée de 4 ans. Plus tard, on devait arracher les trois derniers petits au père, parce qu'il les élevait chrétiennement.<sup>20</sup>

Tous les faits rapportés dans nos lettres étaient accompagnés de pièces justificatives, attestés par les signatures des victimes ou par des églises de toute une région.

Nous avons adressé le 1<sup>er</sup> octobre 1970 la dernière communication, qui portait, entre autres, ma signature. Nous signalions le cas du vieillard Iskovskiï de la région de Moscou qui, détenu, était en train de mourir d'un cancer. Une mesure de grâce avait été obtenue en son endroit. Mais à la suite d'une intervention inconnue, sa libération fut refusée. Il est donc décédé en prison, environ 15 jours avant mon arrestation.

20) « Comment décrire avec des mots mon désespoir et celui de mes enfants ! — se plaignait-il dans une lettre envoyée aux dirigeants soviétiques, le 4 mars 1970. Ils me les ont pris, alors qu'ils étaient comme des fleurs au milieu des autres enfants. A qui pourrais-je décrire mes souffrances ? Seul le Très-Haut connaît ma voix. Il me donne le courage de supporter, au-delà de mes forces, la souffrance de mes enfants... » (Cf. *Catacombes*, N° 5 / 15 février 1972, p. 8).

Nous avons dénoncé le cas de nos martyrs, torturés dans les camps : celui de Khmara de Barnaoul, celui de Lanbine de Novossibirsk, celui d'Afonine de la région de Moscou. Ce dernier était atteint d'une maladie cardiaque. Il avait une famille de 8 enfants. Nous sommes intervenus pour demander sa mise en liberté, mais on n'en a apparemment pas tenu compte, car il devait décéder dans un camp.<sup>21</sup> A Nicolaïev, Koutchérenko a rendu le dernier soupir au cours d'un interrogatoire...\*

(Le juge : « Accusée, limitez-vous aux faits qui vous sont imputés. Pourquoi nous racontez-vous toutes ces histoires ? »)

Mais parce qu'elles ont trait précisément à mon chef d'accusation. J'affronte ce tribunal pour avoir adressé des pétitions au gouvernement. J'estime donc que je dois vous informer sur leur teneur.

Ces motions mentionnaient aussi les perquisitions auxquelles nous sommes en butte, la confiscation de nos ouvrages religieux, de nos Bibles, de nos Evangiles, de nos recueils de cantiques. Il faut que vous sachiez qu'il existe des verdicts de tribunaux prescrivant la destruction de ces livres.

Depuis le début de ce mouvement, 524 personnes furent arrêtées, 400 furent condamnées à 15 jours de prison pour avoir assisté à des services religieux, ce qui donne 6.000 journées d'homme. On nous a infligé, pour la même raison, 94.500 roubles d'amende, en nouvelle devise. Même des enfants n'ont pas été épargnés et ont été soumis à des interrogatoires...<sup>22</sup>

Ma conclusion sera très brève.

J'ai eu l'occasion de déclarer ici, à deux reprises, tout ce que je désirais. Maintenant, je n'ai plus qu'une requête : le dossier stipule la mise en jugement de tous ceux qui ont apposé leurs signatures sur

21) Le Conseil des familles des prisonniers C.E.B. en U.R.S.S. rendait ainsi publique la mort de ce brave croyant : « Le 22 novembre 1969 est mort dans un camp de province de Toulsky le prédicateur de l'Eglise C.E.B. *Afonine Ivan Alexéïvitch*, 44 ans. Invalide du 2e groupe, atteint de malformation du cœur, souffrant de rhumatisme, il fut pourtant exploité au travail au-delà des lois humaines... » (Cf. *Catacombes* 1973, p. 74)

\* Le 22 juin 1962.

22) Les interrogatoires des enfants chrétiens sont largement pratiqués en U.R.S.S. « Dans les écoles, de nombreux enfants de croyants ont été soumis à des interrogatoires hors de la présence de leurs parents », écrivent les croyants baptistes de la ville de Gomel. « A Saki, le 5 avril 1973, le juge d'instruction Skvortsov a convoqué à l'école N° 4, le fils de l'inculpé G.A. Romanovitch, Vitia, élève de 1ère année, âgé de 7 ans, et le soumit à un interrogatoire, — s'indignant neuf citoyens des villes de Simféropol, Saki et Evpatoria. Skvortsov lui demande : « Veux-tu revoir ton papa ? » — Bien sûr, répondit l'enfant. « Alors, signe ici », et le petit s'exécuta. Skvortsov soumit à de semblables interrogatoires divers enfants... » (Cf. *Catacombes*, N° 40 / 15 janvier 1975, p. 9).

les pétitions, motions ou communications. Je sollicite que cette mesure soit abrogée. Je prends l'entière et totale responsabilité de ces initiatives, car j'en ai été le principal artisan.

Toutefois, je demande qu'il soit tenu compte de mon âge. Quel que soit votre verdict, il risque d'être une condamnation à mort, car les conditions dans lesquelles je me trouve en ce moment détenue sont tout bonnement abominables.

\*

Après que la sentence eût été rendue — 3 ans de détention dans un camp à régime général — ma femme jeta à ma mère un bouquet de violettes et les croyants, qui étaient pour la plupart des jeunes, lui lancèrent des œillets rouges.<sup>23</sup> Mais ces gestes de sympathie ne furent pas du goût de la garde, qui s'empressa de lui reprendre les fleurs. Elle parvint cependant à en sauver une partie, qu'elle emporta dans sa cellule.

Quand on sortit ma mère de la salle d'audience, pour la faire monter dans la voiture de la milice, une multitude de fidèles, qui s'étaient amassés pour lui faire leurs adieux, entonnèrent le cantique : « Pour la foi évangélique »...

Ma mère fut déportée au camp de femmes de la ville de Kharkov. Son état de santé était si précaire, qu'on la soutenait des deux bras quand elle devait se rendre au travail...

(Traduit du russe par Irène de MONBRISON)

---

23) Presque à chaque procès de croyants, leurs coreligionnaires, présents dans la salle, se manifestent de la même manière. A Ferghana, en 1971, lors du « jugement inique » des baptistes Alexandre Moukhine, Evguéni Rasoumovski, Iouri Kouksenko et Eléna Berg, « le juge n'avait pas fini de lire le verdict, que fusaient dans la salle les cris : « Courage, frères ! », tandis que par-dessus l'assistance volaient des bouquets de fleurs en direction des condamnés. A leur sortie, ils eurent droit à la même manifestation de sympathie et de solidarité. Si bien que, de l'édifice du tribunal régional jusqu'à la prison, le fourgon cellulaire, qui les emmenait vers leur destin, laissait une trainée de fleurs multicolores... » (Cf. « Jugement inique », dans *Catacombes*, N° 27 / 15 déc 1973, pp. 12-14).

Deuxième partie

# FIDÉLITÉ

## AVANT-PROPOS

L'humanité a besoin du Christ. Il était indispensable aux pêcheurs de Galilée, aux nomades, aux esclaves et aux hommes libres, aux sages et aux ignorants du 1<sup>er</sup> siècle, quand toute la terre retentissait de la gloire de la puissante Rome. Nous aussi, au 20<sup>ème</sup> siècle, le siècle de l'énergie atomique et des voyages cosmiques, nous avons besoin du Christ, car seul le Christ donne le vrai sens d'une vie réelle (Jean, 10 : 10 ; 14 : 16) et le fondement inébranlable de la vie future qui commence sur cette terre par la foi dans le Fils de Dieu (Jean, 3 : 36). Dans le Christ seul se développent puissamment et sans limite toutes les forces spirituelles de l'homme. Le Christ est le plus grand don du ciel, le plus haut bien. Les prédicateurs de l'Evangile portent la nouvelle du Christ par toute la terre, à tous les peuples.

Voilà déjà plus de cent ans que les chrétiens de confession évangélique baptiste prêchent dans notre pays, au milieu des persécutions, le Christ à notre peuple. Exposés aux attaques et à la calomnie, subissant la persécution pour leur foi, ils ne se révoltent pas et ne se plaignent pas de leur sort. Ils remercient Dieu de Son amour particulier pour le peuple russe qui, dans un milieu athée, leur donne tant de forces pour témoigner du Christ dans les cellules de prison et les camps lointains.

Les croyants C.E.B. souhaitent garder leur fidélité au Christ et ne faillir en rien (II Pierre, 1 : 10 ; Apocalypse, 21 : 7).

Il n'y a pas si longtemps, beaucoup pensaient dans notre pays qu'il n'y a presque pas de croyants en Union Soviétique...

Vers les années soixante, la voix de l'Eglise était devenue très faible... Le témoignage du Christ franchissait de moins en moins les murs des maisons de prière, dont le nombre avait diminué de manière catastrophique (dans la seule Ukraine, sur 2000 communautés C.E.B. en 1946, les organes du pouvoir avaient fermé, en 1960, 800 maisons de prière). Des pasteurs qui avaient trahi Dieu

sous la pression de l'athéisme travaillaient à dénaturer toute la cause de l'Évangile...

Mais à ce moment le Seigneur manifesta Sa bonté. Ce fut « l'heure pour le Seigneur d'agir, comme dit le psalmiste, car on avait enfreint Sa loi » (Psaume, 119 : 126).

Le groupe dissident des chrétiens évangéliques baptistes, formé en 1961, appela tous les croyants à un renouvellement : à la pureté, la sainteté et la fidélité au service du Seigneur.

L'athéisme dirigea contre la communauté rénovée toute la machine gouvernementale : la presse, la télévision, la milice, le parquet, les tribunaux, les prisons, les camps et le Comité de sécurité d'État (K.G.B.).

Mais le Seigneur donna à Son Église la force de défendre la cause de la bonne nouvelle.

Et tout le pays commença alors à parler de la puissance du Christ et de la force de Son idée...

Bien que les athées s'efforcent de dénaturer l'enseignement du Christ et calomnient Ses fidèles, malgré eux, le fait même de leur guerre ouverte et acharnée contre Dieu confirme dans la conscience du peuple russe une notion logique : il s'agit d'un Dieu vivant, car on ne combat pas un mort !

Les meilleurs d'entre les Russes ne voyaient le bonheur de leur peuple qu'en Dieu. Parmi eux N.V. Odintsov, martyr pour la foi évangélique. En 1927 déjà, il écrivait dans le journal *Le Baptiste*, n° 1 : « J'attends un grand renouvellement spirituel de mon peuple, un vaste et profond mouvement de rénovation dans notre vaste pays riche en possibilités. »

Des milliers de chrétiens de Russie, mourant dans les camps et les prisons, ont prié pour ce renouvellement.

C'est aussi pour cela que priaient dans ses années d'exil, sur une terre étrangère, notre cher serviteur de Dieu Ivan Stépanovitch Prokhanov.

C'est encore pour le réveil spirituel du peuple russe et de tous les peuples de notre pays multinational que prient les chrétiens prisonniers des années 70 et toute notre communauté évangélique baptiste souffrante.

Le présent livre\* contient quelques courts essais sur les serviteurs et servantes fidèles de Dieu : N.V. Odintsov, P.V. Ivanov-

\* Les frères de l'Église baptiste non-enregistrée, qui ont transmis — clandestinement — à l'Ouest le microfilm du manuscrit, écrivent :

« Nous vous présentons des pages de la vie de nos frères et sœurs fidèles au Seigneur jusqu'à la mort. L'auteur de ces essais biographiques, le secrétaire du Conseil des Églises C.E.B. Guéorgui Pétrovitch Vins a été de nouveau

Klychnikov, P.I. Datsko, G.I. Chipkov, A.A. Chalachov, P.F. Zakharov, etc., et quelques-uns de leurs sermons, lettres, articles.

J'attire l'attention de mes chers lecteurs sur les principes de base des chrétiens évangéliques baptistes. Ils sont à la base de l'enseignement de notre communauté depuis les premiers jours de sa création en 1867.

---

arrêté en mars 1974. Aux quelques centaines de chrétiens emprisonnés dans notre pays s'est joint un serviteur de l'Eglise de plus, père de cinq enfants, qui n'a pu rencontrer sa mère chrétienne revenue de captivité en décembre 1973. Dieu seul sait quand nous reverrons notre frère et si cette rencontre aura lieu sur cette terre... Mais ses vers, écrits dans un moment pénible de sa première captivité, nous transmettent une claire espérance :

*Sur le navire de la foi  
Voguer vers la Patrie aimée,  
Où je rencontrerai le Christ  
Me tendant la main de la vie !*

*Et dire aux proches en souriant :  
« Amis, il ne faut pas pleurer !  
Car au ciel je vous attendrai,  
Ayant vaincu mort et enfer ! »*

## PRINCIPES DE BASE DES CHRETIENS EVANGELIQUES

### BAPTISTES

1. L'Écriture Sainte (la Bible) est la seule règle et le seul guide dans tous les actes et tous les problèmes de la foi et de la vie.

Il en découle que la prédication de l'Évangile ou le témoignage sur le Christ est le but principal et la mission fondamentale de l'Église.

2. L'absolue liberté de conscience.

3. L'Église de Dieu se compose uniquement des régénérés (régénération spirituelle des membres).

4. Le baptême dans la foi.

5. L'indépendance de chaque Église locale particulière.

6. Le sacerdoce général des croyants.

7. La séparation de l'Église et de l'État.

Des milliers de serviteurs de Dieu ont combattu dans notre pays pour ces principes, pour la pureté de l'enseignement évangélique. Beaucoup d'entre eux ont donné leur vie dans les prisons et les camps plutôt que de trahir l'enseignement de Jésus-Christ.

Mon plus grand désir est d'inciter mes amis dans la foi à préserver et à enrichir le précieux héritage spirituel de la communauté évangélique baptiste, à répandre les principes de notre confession, à connaître et à aimer l'histoire de la communauté.

Les lettres, les sermons, les notes, les photographies des chers pasteurs fidèles qui ont servi avant nous sont des souvenirs d'eux, mais, surtout, l'esprit de leur pur service plein d'abnégation est notre richesse spirituelle que doit connaître chaque chrétien.

En proposant à l'attention de la communauté cette œuvre modeste, résultat de beaucoup de prières, de recherches, de rencontres, de conversations et de réflexions, je prie le Seigneur de bénir le cœur de mes lecteurs.

Que cette œuvre serve à raffermir la foi et à multiplier le nombre des fidèles serviteurs de Dieu sur le terrain évangélique ! (Jude, verset 3 ; I Pierre, 4 : 12-13 ; II Pierre, 1 : 10 ; Philippiens, 1 : 27-30 ; Jean, 15 : 13).

« A Celui qui peut vous préserver de la chute et vous placer, irréprochables dans la joie, devant Sa gloire, au Seul Dieu très Sage, à notre Sauveur par notre Seigneur Jésus Christ, gloire et hommage, force et pouvoir avant tous les siècles, maintenant et dans tous les siècles. Amen ! »

# I

## FIDELES SERVITEURS DE DIEU

*« Ce que l'on demande à des intendants,  
c'est que chacun soit trouvé fidèle. »*  
(I Corinthiens, 4 : 2)

## 1. NIKOLAI VASSILIEVITCH ODINTSOV

*« Souvenez-vous de vos chefs, qui vous ont annoncé la Parole de Dieu. Les yeux fixés sur l'issue de leur carrière, imitez leur foi. »*

(Hébr., 13 : 7)

« J'attends un grand renouvellement spirituel de mon peuple, un vaste et profond mouvement de rénovation dans notre vaste pays riche en possibilités. J'entends s'approcher de nous Celui qui vient du ciel dans la plénitude de Sa gloire et, le cœur battant de joie, je Lui adresse cette prière ardente : „Ah, viens, Seigneur Jésus!” » C'est ce qu'écrivait N.V. Odintsov (journal *Le Baptiste*, n° 1, 1927), attendant dans la prière un grand renouvellement spirituel de notre pays.

Depuis déjà plusieurs décennies, les croyants de notre communauté se rappellent Nikolai Vassiliévitch avec beaucoup de tendresse et d'amour, avec un profond respect. Ceux qui l'ont personnellement connu le décrivent comme un frère très modeste et simple, plein de compassion, de sollicitude et d'attention envers tous.

Les frères pasteurs soulignent l'extrême fermeté des principes de Nikolai Vassiliévitch dans les questions de foi, sa fidélité à l'enseignement évangélique, son courage et sa fermeté dans l'annonce de la bonne nouvelle et son absence de toute tendance au compromis avec l'incroyance.

Le Seigneur l'avait placé dans une fonction de service de la plus haute responsabilité pendant l'une des plus dures périodes de l'histoire de notre communauté évangélique baptiste.

Et Odintsov ne céda pas, ne recula pas, ne trahit en rien l'œuvre de Dieu.

Il remplit jusqu'à la fin la haute mission de Président de l'Union des chrétiens baptistes, partagea avec la communauté, jusqu'au jour de son arrestation en 1933, la dureté des persécutions pour la foi. Nikolai Vassiliévitch mourut en martyr pour l'œuvre de Dieu.

Pour la jeune génération entrée dans l'Eglise pendant et immédiatement après la guerre, Nikolai Vassiliévitch Odintsov et ses

fidèles compagnons de sacerdoce furent des modèles dignes d'imitation.

Mais les années ont passé... De nouvelles générations de croyants entrent sans cesse dans l'Eglise. Pour beaucoup de jeunes chrétiens, le nom de Nikolai Vassiliévitch s'efface de plus en plus dans la nuit des temps.

La direction du V.S.E.C.B. a livré à l'oubli les noms des fidèles serviteurs de Dieu morts dans les camps. Quant à ceux qui souffraient encore en détention, il était interdit même de prier pour eux...

Dans les vieux journaux chrétiens, devenus très rares après les innombrables arrestations et perquisitions, le service d'Odintsov et des autres frères s'arrêtait à 1928, et ce qui s'était passé ensuite ne se transmettait qu'oralement, à mi-voix...

Nikolai Vassiliévitch était né le 8 décembre 1870.

Trois ans avant sa naissance s'était converti et avait reçu le baptême dans la foi le pionnier de la communauté évangélique baptiste en Russie, Nikita Issaïévitch Voronine. Le flot vivant de l'enseignement évangélique se répandait à travers la Russie, entraînant tous les assoiffés de salut et de vie éternelle.

La nouvelle évangélique atteignit aussi Nikolai Vassiliévitch. A 20 ans, il se tourna vers le Seigneur. Il trouva dans le Christ le salut et le sens de sa vie.

En 1891, Nikolai Vassiliévitch conclut avec le Seigneur l'alliance éternelle par le baptême d'eau. Le baptême eut lieu sur la Volga dans le district de Saratov. Le ciel et l'eau du fleuve russe entendirent sa promesse de servir le Seigneur en toute conscience. Nikolai Vassiliévitch tint parole. Il consacra toute sa vie, jusqu'à sa mort en martyr, à témoigner du Christ.

Nikolai Vassiliévitch fut la première pierre vivante posée par Dieu dans la construction de l'Eglise C.E.B. de Saratov. Il commença aussitôt son service par un sermon.

En 1909, Nikolai Vassiliévitch fut ordonné pasteur par V.V. Ivanov-Klychnikov avec les frères D.I. Mazaïev, S.P. Stépanov et V.P. Stépanov. Après sa nomination, Nikolai Vassiliévitch visita de nombreuses communautés de notre confession. Il prêcha dans les villes et les villages de la région de la Volga et du Caucase, à Moscou et à Pétersbourg, et partout le Seigneur bénit son œuvre spirituelle d'abondantes grâces.

En 1913, il visita pour la première fois la région la plus reculée de Russie — l'Extrême-Orient. Les croyants d'Extrême-Orient étaient coupés de la communauté C.E.B. à cause des grandes distances et du manque constant de pasteurs itinérants... Chaque visite de frères du centre de la Russie leur apportait beaucoup d'encouragement et d'affermissement dans la foi.

Après 1917, Nikolai Vassiliévitch prit une part active à la publication de journaux, brochures et livres chrétiens et accomplit un travail fécond dans l'Eglise C.E.B. de Moscou.

Le 15 décembre 1924 à Moscou se tint le Plénum du Conseil National des baptistes, où Ilya Andréïévitch Goliaïev fut élu Président du Conseil, et Odintsov adjoint et trésorier. Le Conseil réélu, en la personne de son président, définit ainsi son but principal :

« Chargé d'une mission aussi importante devant Dieu, je me fixe comme but, en vertu du commandement de notre Seigneur : „Allez dans le monde entier et prêchez la bonne nouvelle à toute la création” (Marc, 16 : 15), de consacrer toutes mes possibilités et les moyens de l'Union à l'action missionnaire. Le Plénum du Conseil de notre Union Fraternelle m'a donné le même mandat en accord avec la volonté de Dieu. » (Journal *Le Baptiste*, n° 2, 1925, page 1.)

En janvier 1925, après une interruption de 7 ans, reparut le journal *Le Baptiste*, dont le rédacteur, depuis le n° 4, était N.V. Odintsov.

En 1926 commença une période de responsabilité particulière dans la vie et l'œuvre de Nikolai Vassiliévitch. Au 26ème congrès des baptistes à Moscou en 1926, Nikolai Vassiliévitch fut élu président de l'Union fédérale des baptistes. Pendant ces années, il ne cessa de prononcer des sermons sur le Christ, d'enseigner dans les cours bibliques de Moscou, de voyager pour assister aux réunions et aux congrès de la vaste communauté C.E.B. de notre pays. Il participa aux travaux des réunions et des congrès C.E.B. en Sibérie, en Extrême-Orient, en Asie Mineure, dans la région de la Volga, en Ukraine, ainsi qu'au 4ème Congrès Mondial des Baptistes à Toronto (Canada) en 1928.<sup>1</sup>

Lors de ses visites aux Eglises C.E.B. des diverses régions de notre pays, Nikolai Vassiliévitch accordait une grande importance

---

1) C'était encore la période de l'« ère nouvelle » qui suivit la Révolution d'Octobre 1917. Persécutés sous les Tsars, « les baptistes bénéficièrent — remarque Nikita Struve — d'un régime de faveur jusqu'au premier plan quinquennal et furent même invités à donner l'exemple du travail et de l'économie collectivistes. Des kolkhoz chrétiens, qui portaient des noms comme Béthanie, Gethsémanie, etc. furent créés, mais ne survécurent pas à la dékoulakisation. Pendant quelques années un *kbristomol* (jeunesse chrétienne) plus ou moins clandestin essaya de rivaliser avec le komsomol. Les baptistes profitèrent de la tolérance gouvernementale pour publier une Bible complète en 1926 à Leningrad (25000 ex.), une Bible partielle en 1927 à Kiev (10000 ex.), un Nouveau Testament (25000 ex.) et même en 1928 une concordance de la Bible (10000 ex.). » (Cf. *Les chrétiens en U.R.S.S.*, Ed. du Seuil, 1964, p. 202.) P.V. Ivanov-Klychnikov, ignorant la stratégie communiste, et, par là, l'approche des persécutions qui fatalement devaient commencer en 1929, glorifiait, devant le congrès de l'Alliance baptiste mondiale à Toronto, la liberté religieuse instaurée par le régime soviétique...

aux conversations sur les principes de base des chrétiens évangéliques baptistes.

Il s'efforçait de faire assimiler parfaitement par toute la communauté et de diffuser les principes de base de notre confession ; car ces principes résument les vérités évangéliques fondamentales de l'Eglise apostolique primitive — l'Eglise prédicatrice, l'Eglise missionnaire.

En 1929, l'athéisme entreprit sa lutte contre l'œuvre de l'Evangile dans notre pays.

Durant l'été 1929 fut supprimé le journal *Le Baptiste*. Il ne parut en 1929 que 7 numéros du journal. En automne de la même année, les cours bibliques furent fermés. Les élèves venus étudier rentrèrent tristement chez eux.

Au seuil des persécutions menaçantes, Odintsov écrivit l'article « Un modèle pour les fidèles », publié dans le 2ème numéro du journal *Le Baptiste* de 1929.

Par cet article, consacré au dévoué serviteur de Dieu V.V. Ivanov-Klychnikov, resté fidèle à Dieu au milieu des persécutions sous le régime tzariste, Odintsov préparait la communauté C.E.B. à de nouvelles épreuves pour la foi.

Nikolaï Vassiliévitch écrivait dans cet article :

« Les yeux fixés sur le Maître et l'accomplissement de la foi, V.V. remplit toujours joyeusement et dans une profonde humilité sa haute mission de serviteur du Seigneur, malgré les privations et les épreuves, les diffamations et les calomnies injustes, les tristesses et les persécutions liées à cette tâche.

« Il put bien des fois se convaincre pratiquement que „on nous a traités comme des brebis pour l'abattoir” (Rom., 8 : 36) et que „c'est une grâce qui vous a été donnée, en ce qui concerne le Christ, non seulement d'avoir la foi en Lui, mais encore de souffrir pour Lui” (Phil., 1 : 29), et il „ne s'étonna pas de l'incendie qui s'est allumé chez lui pour l'éprouver, comme s'il lui arrivait quelque chose d'étrange” (I Pierre, 4 : 12), „ne se laissant pas ébranler par ces tribulations, ce à quoi, d'ailleurs, nous sommes destinés” (I Thess., 3 : 3-4). »

En 1929 fut arrêté et déporté au Kazakhstan le plus proche collaborateur d'Odintsov, le secrétaire de l'Union fédérale des baptistes, Pavel Vassiliévitch Ivanov-Klychnikov, fils de Vassili Vassiliévitch cité plus haut.

La même année, le pouvoir ferma l'Union fédérale des baptistes elle-même. Il est vrai qu'en 1930 l'activité de l'organe de direction des baptistes reprit, mais non plus à l'échelon fédéral, puisque le pouvoir avait dissout les Unions territoriales des baptistes... En reprenant son travail, le centre des Unions fraternelles n'avait plus ni organe de presse, ni pasteurs itinérants.

En mai 1930, le pouvoir confisqua la maison du 29, rue Brestskaïa à Moscou, appartenant à l'Union des baptistes et où se trouvaient les cours bibliques, les bureaux de l'Union et les appartements d'habitation des dirigeants de l'Union : Odintsov, Datsko, Ivanov-Klychnikov...

Pendant toutes ces années, Nikolaï Vassiliévitch défendit courageusement la cause de Dieu dans notre pays et resta fidèle jusqu'à la fin à sa mission. Il n'accepta aucun compromis avec l'athéisme.<sup>2</sup>

Nikolaï Vassiliévitch comprenait qu'il lui faudrait bientôt se séparer de sa famille et de ses proches, de ses amis de foi et de sacerdoce. A cette époque, des milliers de frères souffraient déjà en exil, dans les prisons et dans les camps pour la foi en Christ. Nikolaï Vassiliévitch réconfortait les croyants, les incitait au courage et à la fidélité au Seigneur jusqu'à la fin. Suivant l'exemple de l'apôtre Paul, il disait à ses proches amis : « ... des chaînes et des persécutions m'attendent. Mais je ne regarde pas la vie comme un bien précieux pour moi, pourvu que j'arrive au terme de ma course et que je m'acquitte du ministère que j'ai reçu du Seigneur Jésus : rendre témoignage à l'Evangile de la grâce de Dieu » (Actes, 20 : 23-24).

Dans la nuit du 5 au 6 novembre 1933, Nikolaï Vassiliévitch fut arrêté et condamné à 3 ans de prison. Il purgea sa peine à la prison de Iaroslav. En même temps qu'Odintsov fut arrêté Alexandra Ivanovna Mozgova\*, collaboratrice du bureau de l'Union des baptistes. Elle fut également condamnée à 3 ans de camp. Elle raconta par la suite une confrontation avec Nikolaï Vassiliévitch pendant l'instruction...

On introduisit Odintsov, non rasé, les traits tirés, dans le cabinet du juge d'instruction. Il jeta un regard amical à Alexandra Ivanovna, l'encourageant et la bénissant pour tout le dur chemin qui l'attendait. L'attitude de Nikolaï Vassiliévitch était calme et assurée, bien qu'il se soit très affaibli physiquement. Pendant l'instruction, il défendit avec abnégation la cause de Dieu...

Après le jugement, Nikolaï Vassiliévitch fut envoyé à la prison de Iaroslav, où il passa tout le temps de sa détention. A la fin de son emprisonnement, on le déporta en Sibérie orientale. Il purgea sa peine dans le village de Makovskoïé, dans la région de Krasnoïarsk.

---

2) Pourquoi ce refus obstiné de tout compromis avec l'athéisme ? Parce que les communistes soviétiques ont toujours été « des athées fanatiques » et ont toujours pratiqué « une politique d'antichristianisme », s'explique l'orthodoxe Boris Talantov dans son article « *La société soviétique* ». Ils cherchent, par n'importe quel moyen, « à imposer leur athéisme à l'ensemble du peuple ». Mais « *la vie et l'activité pratique des communistes soviétiques ne sont pas compatibles avec l'idéologie chrétienne* ». (Cf. Michel Slavinsky : *La presse clandestine en U.R.S.S.*, Nouvelles Editions Latines, 1970, p. 88.)

\* Lire son histoire en page 168.

Ce village se trouve au bord de la Kéta, dans la taïga, à 70 kilomètres de la ville de Iénisséïsk. Makovskoïé, vieux village russe, vient de fêter ses 350 ans. Il a été fondé par les Cosaques défricheurs russes parmi l'épaisse forêt sibérienne. A des dizaines de kilomètres alentour, pas un seul village, rien que la taïga... Makovskoïé est un lieu d'exil traditionnel pour les croyants de diverses confessions. Odintsov vécut à Makovskoïé avant la guerre, et après la guerre de nombreux croyants y passèrent leur exil...

En 1937, sa femme Alexandra Stépanovna rendit visite à N.V. Odintsov à Makovskoïé. Rentrée chez elle, elle déclara aux croyants que Nikolaï Vassiliévitch était très affaibli physiquement, mais que son esprit restait ferme. Il saluait les frères et sœurs et se préparait à gagner les demeures éternelles du Père. Il disait souvent à sa femme : « J'ai envie d'aller chez moi ! »

C'est là qu'en 1938 il fut mis sous bonne garde et emmené dans une direction inconnue.

Il mourut bientôt en détention.\*

Le souvenir de Nikolaï Vassiliévitch reste vivant dans la communauté des chrétiens évangéliques baptistes. Son service dévoué et sans compromis de la cause de l'Évangile, sa fidélité au Christ jusqu'à la mort sont un exemple réconfortant pour plusieurs milliers de chrétiens.

## LETTRE DE N.V. ODINTSOV DE CAPTIVITE

(Région de Krasnoïarsk)

Mon cher frère dans le Seigneur S.A. !

Paix à toi et tous ceux qui aiment le Seigneur ! Je suis dans l'ignorance en ce qui vous concerne tous...

Je ne décrirai pas les horreurs que subissent les détenus, car c'est l'affaire d'un spécialiste — d'un historien ou simplement d'un honnête homme. Je ne dirai qu'une chose : c'est une horreur, une horreur sans pareil ! On ne peut se représenter l'aspect bestial des gardes spécialement choisis qui, appliquant le droit dont ils dis-

\*D'après le pasteur A. de Chalandeau, qui se documenta récemment en Ukraine, pendant un voyage de recherches, sur le mouvement baptiste russe, N.V. Odintsov « mourut en déportation en 1939, dévoré par des chiens lors d'un transfert dans la région de Krasnoïarsk... » (Cf. « Les chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S. » dans *Catacombes*, No 45/15 juin 1975, p. 9.)

posent, peuvent abattre des malades épuisés, lancer des chiens féroces contre un détenu tombé sur la route...

Peut-on s'habituer à leurs incessants cris grossiers, inhumains, agrémentés des plus terribles jurons attaquant la dignité de l'homme ? Peut-on supporter l'activité quotidienne, obsédante et vile des espions provocateurs qui essaient de faire parler le détenu, lui fouillent l'âme ?

Mon corps est las et affaibli, mon activité pour le Seigneur, ici au camp, est d'une dureté intolérable, et les répressions que je dois subir me retiennent souvent et longtemps sur les planches nues qui nous servent de lit.

Mon cher frère, tu as entrepris des démarches pour ma libération anticipée, l'obtention de ma « grâce », mon retour parmi ma famille et mes frères dans la foi. Tu sais pourtant, non comme avocat, mais comme pasteur des brebis du Seigneur, que j'ai été, comme le moindre parmi les frères dans le Seigneur, libéré pour toujours et un jour grâcié. Quant à mon retour dans ma famille, j'attendrai les miens et les nôtres là-bas au ciel, « où nous nous rencontrerons au bord d'une merveilleuse rivière et où nous servirons en chantant à Jésus une louange éternelle... »

Mon corps s'est affaibli, mais non mon esprit. Mon Seigneur Jésus me soutient. Sur vous, je n'entends que des rumeurs. Mon corps ne supporte pas les violences... « Car je sers déjà de libation et le moment de mon départ approche ». Aucun athéisme ne m'a contaminé. « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé la course, j'ai gardé la foi ». J'ai refusé de trahir Dieu. « Désormais la couronne de justice m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me la donnera... »\* J'ai toujours fui le mensonge. Je ne changerai pas en terminant ma vie terrestre. Amen.

Je pense souvent que les frères et sœurs avec qui j'ai partagé les joies dispensées par le Seigneur Dieu au nom de Son Fils, notre Sauveur, ne me reverront plus, et je ne les reverrai pas sur cette terre. Mon cœur languit particulièrement pour la jeunesse, pour les pasteurs de l'Eglise, pour tous mes frères et sœurs, car bientôt se déversera sur vous l'horreur des persécutions, atteignant peut-être aussi vos familles, vos pères, mères, enfants, petits-enfants, et vos femmes, et vos maris, et vos sœurs et vos frères. L'insolence envers Dieu et la calomnie envers les enfants de Dieu grandissent, des « apostats de la Sainte Alliance » apparaissent. Leur perfidie, leur lâcheté et leur servilité envers l'athéisme entraînent la trahison et une activité préjudiciable à l'Eglise du Christ, car ils justifient oralement et par

\* N.V. Odintsov en cite l'apôtre Paul : *II Timothée*, 4 : 6-8.

écrit les efforts de l'athéisme pour anéantir l'Eglise.<sup>3</sup> Avec l'aide des apostats, l'athéisme introduit ses fidèles dans les communautés de direction de l'Eglise qui, par la calomnie, la provocation et la dénonciation des opposants à l'athéisme, renseignent le pouvoir, ce dont beaucoup de serviteurs de l'Eglise, nos frères et sœurs supportent les conséquences... L'athéisme a conclu un accord avec les apostats de la Sainte Alliance... « Par des flatteries, il fera apostasier les violateurs de l'alliance ; mais le peuple de ceux qui connaissent leur Dieu tiendra ferme et agira » (Daniel, 11 : 32).

Le décret de Lénine du 23 janvier 1918 sur la séparation entre l'Eglise et l'Etat et entre l'Ecole et l'Eglise a été le premier acte législatif définissant les droits des citoyens d'U.R.S.S. en ce qui concerne la religion.<sup>4</sup> Ce décret et d'autres actes législatifs interdisent de promulguer aucune loi ou résolution pouvant annuler le décret du 23 janvier 1918 ou pouvant restreindre ou supprimer la liberté de conscience dans notre pays.

V.I. Lénine écrivait dans son article : « *Socialisme et religion* » : « Nous voulons que la religion soit une affaire personnelle par rapport à l'Etat. L'Etat ne doit pas intervenir dans les questions de religion. Les sociétés religieuses ne doivent pas être liées au pouvoir de l'Etat. Les sociétés religieuses et ecclésiastiques doivent être des associations de citoyens de même opinion absolument libres et indépendantes vis-à-vis du pouvoir. »

A la suite de cette décision sage et hautement raisonnable fut élaborée la Constitution et son article 13, ainsi que le Décret cité du Conseil des Commissaires du Peuple du 23 janvier 1918 « *Sur la séparation entre l'Eglise et l'Etat et entre l'Ecole et l'Eglise* », qui

---

3) Ces « efforts de l'athéisme » soviétique visant l'anéantissement de l'Eglise furent dénoncés, pour la première fois, le 19 janvier 1918, dans le courageux message du patriarche Tikhon : « ... C'est une époque pénible que traverse maintenant la sainte Eglise du Christ sur la terre russe : les ennemis déclarés ou clandestins de la vérité du Christ persécutent cette vérité et s'efforcent de faire périr l'œuvre du Christ et, au lieu de la charité chrétienne, jettent en tous lieux les semences de la méchanceté, de la haine et des luttes fratricides... » (Cf. Nikita Struve : Op. cit., p. 301.)

4) Quelques articles de ce décret : 1. L'Eglise est séparée de l'Etat. 2. Dans les limites des républiques il est interdit de publier des lois ou des arrêtés locaux visant à réduire ou limiter la liberté de conscience, ou à établir des avantages ou des privilèges sur la base de l'appartenance confessionnelle des citoyens. 3. Tout citoyen peut confesser n'importe quelle religion ou ne pas confesser du tout. Toutes les privations de droits, liées à la confession d'une religion ou à la non-confession d'aucune religion, sont abolies. (...) 9. L'Ecole est séparée de l'Eglise. L'enseignement des dogmes religieux est interdit dans tous les établissements d'Etat, ainsi que dans les établissements d'enseignement privés dans lesquels sont enseignées des matières générales. *Les citoyens peuvent enseigner ou étudier la religion dans le privé...* (Cf. le *Recueil des lois et arrêtés du gouvernement des ouvriers et des paysans*, No 18/26 janvier 1918.)

assurèrent une réelle liberté de conscience dans le grand pays qu'est l'U.R.S.S.

Peu après la mort de Lénine, plus exactement le 8 avril 1929, fut promulguée la résolution du Comité exécutif central panrusse et du Conseil des commissaires du peuple « *Sur les associations religieuses* ». Cette résolution n'est pas le dernier mot, dans la série d'inventions infernales de l'athéisme, pour tenter de forcer les enfants croyants du Dieu vivant à s'agenouiller devant le dieu de ce monde, le Baal athée.<sup>5</sup>

De nombreux frères et sœurs de tous âges, des adolescents aux vieillards, se trouvent et se trouveront en captivité pour leur foi dans le Tout-Puissant, le Dieu Eternel, et en Jésus notre Sauveur.

L'athéisme impitoyable dans sa cruauté insensée et son inhumanité jette sans cesse d'autres frères et sœurs fidèles à leur Seigneur dans les prisons et les camps. Fidèles à leur Maître Jésus, notre Seigneur, ils iront de l'avant sans s'arrêter, car le chemin indiqué par le Sauveur est véritable et sûr, et les croyants qui aiment leur Seigneur ne s'engageront jamais dans la voie du compromis avec l'impiété athée.

Des apostats de la Sainte Alliance apparaîtront. Les apostats s'efforceront, en collaboration avec les athées et sous leur direction, dans les questions spirituelles, de diviser la communauté et de maintenir cette division pour justifier la confiance mise en eux et s'acquitter envers l'athéisme de leur vie tranquille et des dignités reçues. Les apostats seront suivis par ceux qui n'aiment pas la vérité, qui attendent avidement des honneurs et une vie facile, que laisse indifférents l'accroissement des peines et des souffrances de leurs pères et mères, des membres de leur famille, de leurs proches croyants,

5) Afin d'entraver toute influence religieuse sur les enfants, le décret du 8 avril 1929 décide que « une société religieuse est une association locale de citoyens croyants ayant atteint l'âge de dix-huit ans » (art. 3); qu'aucune activité n'est possible avant « l'enregistrement de la société et du groupement auprès de la commission chargée de l'examen des questions religieuses près le conseil municipal ou le comité exécutif de district requis » (art. 4); qu'« il est interdit aux associations religieuses ... d'organiser des réunions, religieuses ou autres, destinées spécialement aux enfants, aux jeunes gens et aux femmes, aussi bien que des réunions, groupes, sections, cercles généraux, qu'ils soient bibliques, littéraires, ou qu'ils aient pour objet la couture, les travaux manuels, l'enseignement religieux, etc., ainsi que d'organiser des excursions et des aires de jeux pour enfants... » et que « dans les édifices et locaux religieux, seuls peuvent être conservés les livres indispensables à l'exercice du culte en question » (art. 17, §c); que l'enseignement de dogmes religieux « quels qu'ils soient » est interdit même dans les établissements « privés » et « ne peut être toléré qu'à des cours spéciaux de théologie que peuvent organiser des citoyens de l'U.R.S.S. sur permission spéciale de la commission permanente... chargée de l'examen des questions religieuses... », etc. (art. 18). (Cf. Idem, No 35/18 mai 1929.)

l'accroissement des peines et des souffrances de l'Eglise du Christ. Ils accompliront leur œuvre de trahison sous la protection de l'athéisme.<sup>6</sup>

C'est ce qu'on appelle la lutte contre la religion en U.R.S.S., qui deviendra avec le temps une honte aux yeux du monde entier pour les chefs de cette lutte, car ces hommes d'une cruauté barbare emploient contre les croyants et les Eglises la fermeture forcée des maisons de prière, la répression envers les pasteurs de l'Eglise et même les tortures physiques et l'élimination de quelques-uns des frères. Ils fabriqueront des « affaires » résultant d'enquêtes illégales, basées sur la calomnie, les croyants seront tous condamnés au camp et à la prison. La « bonne renommée » des juges, des procureurs, des enquêteurs, des administrations de prisons et de camps iniques se répandra dans le monde entier. On jugera leurs actes et ceux qui les entraînent, les inspirent et les dirigent...

Dans son désir de déchaîner au plus vite sa lutte contre la religion, le législateur, en promulguant sa résolution sur les associations religieuses, ne remarqua même pas la contradiction entre cette résolution et le Décret de Lénine du 23 janvier 1918 et l'article 13 de la Constitution de 1918. Alors que le Décret et l'article 13 de la Constitution assuraient aux croyants l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de l'Etat et la libre diffusion de leur foi, la résolution poursuit le but opposé : placer l'Eglise en dépendance étroite de l'Etat athée, qui jouit du droit incontesté de priver les croyants de la liberté de conscience. L'athéisme, dans sa lutte contre la religion, essaie d'étouffer par la répression la liberté de confession dans tout le pays.

Il se peut même que l'Eglise soit placée dans des conditions rendant inévitable l'élimination physique des croyants. Rappelons-nous l'histoire tragique de l'Eglise chrétienne apostolique des pre-

---

6) Les « apostats de la Sainte Alliance » se trouvaient partout : tout d'abord parmi les orthodoxes, en tant que mouvement schismatique de la prétendue *Eglise Vivante*, constituée le 29 avril 1923, dont le but était de collaborer socialement et politiquement avec le gouvernement communiste, pour la réalisation « par des moyens gouvernementaux » des « idéaux du Royaume des Cieux ». Les baptistes avaient aussi leurs traîtres, prêts à soutenir inconditionnellement un régime farouchement anti-chrétien : ceux qui plus tard, en 1944, constitueront le V.S.E.C.B. (le Conseil national des chrétiens évangéliques baptistes), investi par les organes du pouvoir athée à jouer « le rôle de paravent religieux gouvernemental de liberté religieuse ». Dans une lettre ouverte adressée le 13 décembre 1970 aux croyants de l'Eglise C.E.B. persécutée, le 2ème Congrès national des parents de prisonniers nous fait apprendre que « le V.S.E.C.B. devait cacher au monde entier les méthodes illégales de la lutte du gouvernement athée contre l'Eglise et les croyants. C'est pourquoi le V.S.E.C.B. renia dès ses premiers pas les prisonniers C.E.B. souffrant pour la Parole de Dieu dès avant la guerre. Il refuse quelque aide que ce soit aux familles orphelines des prisonniers... » (Cf. *Sbornik*, un recueil de documents baptistes en 74 pages, déc. 1970.)

miers siècles, quand les peuples étaient dirigés par de cruels empereurs romains : Néron, Decius, Dioclétien, etc. Rappelons à tous les frères et sœurs croyants ce qui s'est passé à cette époque sous ces empereurs de Rome qui remplissaient en même temps les fonctions de grands prêtres de la religion païenne dominant dans l'empire romain. Sur les instructions des grands prêtres du paganisme eurent lieu les plus terribles persécutions de chrétiens.

Par ces persécutions, les empereurs de Rome avaient pour but d'extirper définitivement le christianisme en tant que « secte du Christ » hostile à l'empire de la religion païenne.

Il fut ordonné à tous les chrétiens des villes et des campagnes de se présenter à une heure et un jour fixés dans un lieu donné pour accomplir le sacrifice païen. Ceux qui ne se présentaient pas étaient recherchés et soumis aux tortures les plus raffinées et à un lent supplice, pendant lequel on obligeait les croyants à renier le Christ. Ils étaient déchus de leurs droits civiques, leurs biens confisqués et leur famille dispersée. On clouait les chrétiens sur des croix, on les attachait dans des peaux de bêtes qu'on livrait à la fureur des fauves. On les enfermait dans des sacs qu'on enduisait de résine et qu'on brûlait pendant ce qu'on appelait les fêtes populaires.

On chassait les chrétiens de leurs maisons pour s'y être réunis pour prier, et on confisquait les maisons de prière. On flagellait les chrétiens, on les lapidait, on les traînait sur le sol, on les jetait dans des fosses et des prisons, on les privait de sépulture, on lançait contre eux de féroces chiens carnivores ; les rues des villes étaient jonchées des corps des chrétiens martyrisés.\*

Les chrétiens de l'Eglise apostolique allaient écouter la Parole de Dieu dans les catacombes, les chaumières et les forêts où se réunissaient les vrais chrétiens pour la prière et la louange de Dieu Eternel : ce grand chant de foi, d'amour et d'espérance s'est prolongé et continuera à retentir dans tous les siècles suivants. Ce chant de louange au Seigneur Dieu Tout-Puissant disait la miséricorde et l'amour de Dieu envers toute l'humanité. Il appelait l'homme à la pureté morale et à la sainteté. De nombreux peuples de tous les continents chantent ce chant encore de nos jours.

Il y a quelques jours, pendant le changement de convoi, comme j'étais l'un des plus faibles détenus, je ne pus rester debout. J'entendis un cri derrière moi et sentis aussitôt la piquûre d'un objet pointu dans mon dos. Puis, un coup sur la tête me jeta par terre.

---

\* Ces mots nous font penser à la vision de l'apôtre Paul : « ... d'autres subirent les moqueries et le fouet, les chaînes et la prison ; ils furent lapidés, sciés, torturés, ils moururent tués par l'épée... dénués de tout, persécutés, maltraités... » (*Hébrueux*, 11 : 37)

Un instant plus tard, j'entendis des jurons et sentis sur moi deux chiens méchants qui me piétinaient et arrachaient déjà mes vêtements sales et déchirés... Je ressentis, ensuite, une vive douleur au ventre, où les dents d'un chien s'enfonçaient dans mon vieux corps épuisé... Je repris connaissance dans le baraquement, où mes camarades prisonniers dans le Seigneur pensaient mes blessures.

Ce n'est qu'au bout de trois semaines qu'on me fit sortir et qu'on me conduisit sous escorte au travail...

Qu'arrivera-t-il ensuite ? Dieu le sait ! A Lui la louange éternelle ! Réjouissez-vous, chers frères et sœurs, comme je me REJOUIS. Votre frère se souviendra de vous tous jusqu'à la fin de ses jours, et que soit béni et loué le nom de notre Dieu et de Son Fils, le Seigneur Jésus Christ ! Amen, alléluia !

## PAVEL YAKOVLEVITCH DATSKO

(1884-1941)

*Jésus, mon Sauveur, laisse-moi  
M'appuyer contre Ton épaule,  
Protège-moi dans la tempête,  
Ne me laisse pas en chemin !  
Il n'y a nul autre refuge,  
Tu es seul à me protéger  
Ne pars pas, je suis fatigué  
De la vanité de la vie.*

Combien de fois, avec une émotion et une vénération profondes devant le Sauveur, avons-nous chanté cet hymne ! Non seulement il nous incite à une intimité particulière avec le Christ, mais il introduit l'âme dans le sanctuaire de Dieu. On peut le constater sur les visages rayonnants de ceux qui chantent et de ceux qui écoutent. Qui est donc l'auteur de cet hymne remarquable ? Je l'ai ignoré pendant très longtemps... Mais je sentais que ce devait être un chrétien doué d'une âme poétique particulièrement sensible et d'une profonde vie spirituelle.

Il y a quelques années, le Seigneur m'a fait connaître son auteur. C'était Pavel Yakovlévitch Datsko.

Les croyants qui l'ont personnellement connu ont gardé de lui le souvenir d'un chrétien très simple, sensible, jamais triste.

Poète chrétien inspiré d'en haut, prédicateur doué, Pavel Yakovlévitch jouissait du respect et de l'amour de toute notre communauté et était particulièrement aimé en Ukraine où il avait tant œuvré pour la cause de Dieu.

Pavel Yakovlévitch est l'auteur de nombreux poèmes chrétiens, dont certains sont devenus des cantiques : « *Jésus, mon Sauveur* », le chant de Noël « *Le chant des anges* », « *Tu es mon Sauveur* », etc.

Les poèmes de Pavel Yakovlévitch étaient souvent publiés dans

*Le Baptiste et Le Baptiste d'Ukraine*.<sup>7</sup> Mais beaucoup de ses poèmes sont restés inédits, entre autres son grand poème « *Ruth* ».

Pavel Yakovlévitch était né le 28 août 1884 en Ukraine, où s'écoula une grande partie de sa vie et de son sacerdoce.

En mai 1925 à Kharkov se tint le 4ème congrès des baptistes d'Ukraine,<sup>8</sup> où fut constitué l'Union ukrainienne des baptistes. A.P. Kostioukov fut élu président de l'Union, et P.I. Datsko vice-président.

La situation de l'œuvre de Dieu en Ukraine au moment du congrès fut fixée dans la résolution suivante :

« Le congrès établit que les communautés baptistes d'Ukraine sont dans une situation satisfaisante. On observe une croissance numérique des membres atteignant ces derniers temps 15 % par an en moyenne... » (*Le Baptiste* n° 4-5, p. 2-3, 1925)<sup>9</sup>.

Le congrès définit le but principal de l'Union des baptistes d'Ukraine :

« Il faut considérer comme d'importance primordiale la mission, c'est-à-dire l'envoi de pasteurs pour la prédication de l'Évangile, lui subordonner toutes les autres branches de l'activité chrétienne et concentrer sur elle toute notre attention... »

En 1926 à Moscou se tint le 26ème congrès des chrétiens baptistes, où Pavel Yakovlévitch fut élu à la direction de l'Union fédérale des baptistes.

En 1927, Pavel Yakovlévitch quitta Kharkov pour Moscou, où il remplit les fonctions de trésorier et de vice-président de l'Union, enseigna aux cours bibliques et fut l'un des rédacteurs du *Baptiste*. Datsko fut un solide soutien pour le frère Odintsov dans son travail, particulièrement dans la période difficile d'oppression et de persécution commencée en 1929...

7) Avec le journal *Le Prédicateur*, ce sont des publications légales de la période 1917-1929, favorable à l'activité religieuse des baptistes russes. *Le Baptiste d'Ukraine* (Baptist Oukraini), imprimé à Kharkov, était l'organe officiel des baptistes ukrainiens.

8) Dans son ouvrage édité en 1972 par l'Académie des sciences de Lénin-grand, Z.B. Kalinitcheva nous fait apprendre que « de 1917 à 1929, le nombre des chrétiens évangéliques baptistes augmente considérablement » en U.R.S.S. En 1925, c'est-à-dire à l'époque du 4ème Congrès des Baptistes d'Ukraine, « les églises baptistes comptaient 400.000 membres ; il faut préciser que ce nombre n'incluait pas les membres des familles chrétiennes qui étaient également chrétiens... » (Cf. A. de Chalandeau : « Les chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S. » dans *Catacombes*, No 45/15 juin 1975, p. 9.)

9) Cette « croissance numérique » fut constaté, aussi, un an plus tard, lors du Congrès du 24 au 27 octobre 1926, à Kharkov ; un rapport « sur le progrès de l'année écoulée » mentionnait « une augmentation importante des membres partout, atteignant au total 15 à 20 % » (Cf. Ibidem).

En 1928, pour l'anniversaire de Nikolai Vassiliévitch, Pavel Yakovlévitch lui dédia un poème :

A N.V. ODINTSOV

*Le temps ancien des épreuves,  
Des espoirs  
Et des doutes  
S'est envolé comme un songe.  
Il a fui  
Dans la nuit,  
Ne laissant qu'un souvenir.*

*Des temps nouveaux sont venus...  
Le travail  
Acharné  
Nous promet des fruits paisibles.  
La fatigue  
Et la joie  
Emplit l'année qui s'écoule.*

*Et voici que des jours viennent,  
Tout-puissants,  
Apportant  
Une grâce après une autre.  
Sans angoisse  
Et sans doute,  
Tu dois, frère, les attendre.*

En 1929 fut envoyé en exil le frère P.V. Ivanov-Klychnikov, et tout le travail de secrétaire responsable de l'Union des baptistes retomba sur les épaules de Pavel Yakovlévitch.

En 1933 fut arrêté N.V. Odintsov. Pavel Yakovlévitch resta le seul des anciens frères expérimentés à la direction de l'Union des baptistes. L'année suivante, en 1934, Pavel Yakovlévitch fut exilé à son tour. Il ne revint d'exil qu'à l'automne de 1938. Sa femme, Véra Ivanovna, vivait à cette époque dans la ville de Berdianska, en Ukraine. Pavel Yakovlévitch passa moins d'un an en liberté.

En mars 1939, il fut arrêté à Berdianska et condamné à 10 ans de camp sans droit de correspondance.

Pavel Yakovlévitch mourut en 1941 dans un camp de Sibérie.

Sa femme Véra Ivanovna mourut, vieille et solitaire, en 1967 à Moscou.

En 1938, à son retour d'exil, peu avant son arrestation, Pavel Yakovlévitch disait : « Je veux écrire l'histoire des chrétiens évangéliques baptistes en Russie depuis leurs premiers pas... »

Il n'eut pas le temps d'être l'historien de notre communauté...

Mais son héritage littéraire, son nom et toute sa vie sont inséparables de l'histoire de notre communauté, car il fut un serviteur fidèle et courageux de l'Évangile, un poète de talent et un martyr pour la cause de Dieu.

Devant la face de Dieu, « un mémorial a été écrit pour ceux qui craignent Yahweh et qui estiment Son nom ». « Au jour où j'agirai, dit Yahweh des armées, ils seront pour moi un bien particulier, et je serai pour eux plein d'indulgence, comme un homme est plein d'indulgence pour son fils qui le sert. Et vous, vous convertissant, vous verrez la différence entre le juste et l'impie, entre celui qui sert Dieu et celui qui ne Le sert pas » (Malachie, 3 : 16-18).

Notre fraternité évangélique chante les hymnes de P.Y. Datsko et marche à travers de grandes épreuves vers la Patrie Céleste qu'il a célébrée de façon si touchante :

*Tu es, ma Patrie merveilleuse,  
Le havre auquel j'aspire.  
Et mon chant te célèbrera  
Sans cesse, désormais.  
Intrus ici, je suis là-bas  
Chez moi, et nulle chaîne  
Ne peut retenir mon esprit  
Bien loin de ma patrie.*

*Sur terre aussi, j'ai un pays  
Où se brûle ma vie ;  
Je n'y peux compter les amis  
Que Dieu m'a envoyés.  
Et pourtant, je rêve du ciel  
Sur le chemin brûlant  
Et mon âme est déjà là-bas,  
J'ai hâte d'arriver.*

*Mon chemin est semé de ronces,  
Mon sentier est étroit,  
Mais le rocher des dons divins  
Me dispense la grâce.  
Et Sa parole est mon épée,  
Son Esprit ma richesse ;  
Je ne trouverai le repos  
Qu'au pays de délices.*

Qui au pays de Canaan  
 Voudra m'accompagner ?  
 Là-bas on se repose enfin,  
 Là-bas on me réclame.  
 Venez-y tous, vous qui souffrez,  
 Etrangers en ce monde,  
 Et tous vous trouverez la paix  
 Dans mon pays natal !

### L'IMMORTELE IDEAL DU CHRETIEN

(Sermon de P.Y. Datsko prononcé le 2 avril 1928 à l'assemblée C.E.B. de Moscou. Notation sténographique légèrement remaniée.)

*« Pourtant je suis constamment avec toi : tu m'as saisi la main droite, par ton conseil tu me conduiras, et finalement tu me prendras pour la gloire. Quel autre que toi ai-je au ciel ? En dehors de toi, je ne désire rien sur la terre. Ma chair et mon cœur n'en peuvent plus : le rocher de mon cœur et ma part, c'est Dieu à jamais. Car voici que ceux qui s'éloignent de toi périssent ; tu extermines tous ceux qui te sont infidèles. Pour moi, mon bonheur est d'être près de Dieu, de mettre mon refuge dans le Seigneur Yahweh. Je raconterai toutes tes œuvres aux portes de la fille de Sion. »*

(Ps., 73 : 23-28)

Dans la vie, mes chers frères et sœurs, vous entendez souvent parler de gens qui se choisissent un idéal. Ces idéaux sont variés : il y en a de personnels, de familiaux, de sociaux, de nationaux, et quelquefois d'universels. Les buts proposés entraînent l'humanité en avant, et elle s'efforce de les atteindre. Le monde est ainsi en état d'aspiration constante. Mais il faut dire que ces buts ne sont pas toujours réalisables. Il arrive souvent que les hommes consacrent beaucoup d'efforts, dépensent beaucoup d'argent et emploient presque toute leur vie pour les atteindre, mais ces buts, comme un mirage immatériel, s'éloignent quand l'homme croit s'approcher d'eux.

Cela provoque souvent la peine et la déception. Les hommes, n'atteignant pas leur but, sont disposés à quitter la vie, puisqu'elle ne satisfait pas leurs besoins intérieurs. Ils restent vides, et ce vide rongé de tristesse le cœur humain. Et qu'ils sont nombreux, mes chers frères et sœurs, ces espoirs et ces attentes brisés !

Mais si l'on peut parler des idéaux des hommes, de ceux qui ne connaissent pas la vérité, que n'éclaire pas la lumière de l'enseignement du Christ, on peut et on doit d'autant plus parler des vrais idéaux de la vie chrétienne, des idéaux des croyants. Et je voudrais que nos pensées se dirigent aujourd'hui de ce côté pour que nous puissions nous représenter clairement notre idéal et qu'il devienne le but de toute notre vie, s'empare de tout notre être et nous entraîne en avant. C'est pourquoi je vous propose, chers frères et sœurs, de réfléchir et de discuter sur

*L'immortel idéal du chrétien.*

En quoi consiste l'idéal du chrétien éclairé par l'immortelle lumière de l'enseignement du Christ ?

Evidemment, il ne consiste pas en conquêtes terrestres ni dans les objets terrestres qui nous entourent. Il ne consiste pas non plus en ce qui constitue l'orgueil et l'honneur humain. Notre Seigneur Jésus-Christ dit : « Malheur à vous quand les hommes diront du bien de vous ». Nous n'aspérons pas à ce que les hommes disent du bien de nous, cela ne constitue pas notre idéal.

Notre idéal chrétien ne consiste pas non plus en un enrichissement de nos connaissances. Le monde aspire à cet idéal, l'humanité consacre à cela beaucoup de moyens et de forces. Le Seigneur nous dit par le prophète Jérémie que nous ne devons pas nous vanter de nos connaissances, même si elles existent. Et l'apôtre Paul dit que si quelqu'un possède toutes les connaissances mais ne possède pas la charité, il n'est rien. Ainsi, l'acquisition de grandes connaissances ne constitue pas non plus l'idéal du chrétien.

L'idéal de notre vie chrétienne n'est pas non plus l'influence que nous pouvons exercer sur les gens qui nous entourent. Vous savez que lorsque le Christ envoya Ses disciples prêcher l'Évangile du Royaume de Dieu et qu'ils revinrent en rapportant joyeusement : « Seigneur, même les démons nous sont soumis en Ton nom », le Christ tempéra leur ardeur en disant : « Ne vous réjouissez pas de ce que les esprits vous soient soumis, mais réjouissez-vous de ce que vos noms sont écrits aux cieux dans le livre de vie ». Voilà vers quoi tendent nos pensées et nos regards spirituels. Le Psaume que nous avons lu nous introduit dans le monde intérieur du croyant, où se dévoile le véritable idéal de vie. Nous y lisons : « Pourtant je suis constamment avec Toi... »

Rester constamment en union avec le Seigneur ! Voilà l'idéal du croyant. Voilà quelle doit être l'aspiration de notre esprit, le but constant de la vie du croyant. « Je suis constamment avec Toi ».

Nous atteignons le plus haut état spirituel lorsque nous pouvons établir entre nous et le Seigneur une aussi complète et profonde union spirituelle et que nous pouvons dire avec David : « Je suis constamment avec Toi ». A tout moment de ma vie et dans toutes les circonstances, dans les difficultés, le chagrin, les épreuves, à chaque moment où je Te suis, dans tous mes mouvements et mes actes, « je suis constamment avec Toi ». Un tel état spirituel est l'objet de notre joie, de consolation et de bonheur inexprimable.

Heureux l'homme quand il peut ressentir cela, le vivre et, apaisé par son espérance en Dieu, dire joyeusement : « Oui, Seigneur, par Ta miséricorde, par Ton grand amour pour moi, par le don de Ta grâce, je suis ce que je suis — je peux être Ton enfant, je peux être uni à Toi et vivre de Ta vie ».

C'est l'un des degrés de notre vie spirituelle qui peut être un idéal, auquel peut aspirer notre âme. Et cela peut rendre notre vie intérieurement belle et substantielle.

Plus loin, le psalmiste parle ainsi : « Le rocher de mon cœur et ma part, c'est Dieu à jamais ».

Vous voyez que se produit ici un certain pas en avant dans la vie spirituelle du psalmiste. Il se sent comme au côté du Seigneur. Il dit : « Tu es toujours à ma droite ». Il ressent sa proximité, vit Sa présence. Et là, il indique quelque chose d'autre. Il dit que le Seigneur est devenu sa part à jamais. Il veut dire que le Seigneur est devenu son héritage et sa propriété inaliénable, si bien que personne ne peut l'arracher au Seigneur, ni que le Seigneur ne peut l'abandonner, car Il est sa part à jamais. C'est un état merveilleux que cette sainte assurance en l'intimité, l'union étroite avec le Seigneur. C'est notre idéal. C'est le degré suivant de notre vie spirituelle, quand nous reconnaissons la proximité de Dieu, qu'Il est avec nous, mais aussi qu'Il est en nous et à nous, qu'Il ne nous abandonnera jamais, puisqu'Il est notre part à jamais. Et cela conduit au degré spirituel suivant.

Le Seigneur est pour lui un rocher — un rocher caché en lui-même. Nous nous sentons si souvent instables et faibles devant les causes qui agissent en nous comme en dehors de nous. Nous sommes si souvent impuissants à opposer une résistance aux forces contraires. Nous découvrons si souvent en nous-mêmes des phénomènes négatifs : des sentiments, des pensées ou autre chose, qui veulent nous asservir, et nous sommes souvent prêts à nous écrier : « Pauvre de moi, qui me délivrera de ce corps de mort ! » Et cela

signifie qu'en nous n'a pas encore eu lieu la merveilleuse victoire de l'Esprit, que le Seigneur n'a pas pris entièrement possession de notre cœur humain. Mais il s'agit ici d'autre chose. L'inquiétude et la souffrance sont du passé, tout a sombré dans l'éternité. Il s'agit ici d'une autre vie, une vie d'union avec le Seigneur, et Il est un rocher.

L'âme du croyant, son cœur, sa volonté, sa raison et tout son être se sentent dans une paix parfaite et en pleine sécurité sur ce rocher. Aucune attirance, aucune tentation, aucune force de ce monde n'ont le pouvoir de déplacer ou d'ébranler ce rocher. Comme le Seigneur affermit chaque âme particulière, de la même façon Il établit Son Eglise. Il a établi Son Eglise sur un tel rocher que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.

Mais le psalmiste fait encore un pas en avant, il en arrive à se libérer de tout ce qui est terrestre et dit : « Quel autre que Toi ai-je au ciel ? En dehors de Toi, je ne désire rien sur la terre. »

Voilà l'état que peut atteindre le croyant ! Ses pensées vont vers le ciel, ses désirs vers le ciel, ses aspirations se tournent aussi là-bas, vers le ciel — vers Celui qui est sa part, Celui qui est le rocher de son cœur. C'est la complète emprise du Seigneur, objet immuable de son bonheur dans toutes les circonstances de sa vie, une plénitude de vie qui lui fait dire : « En dehors de Toi, je ne désire rien sur la terre ». Il répète les paroles de l'apôtre : « Pour moi, la vie est le Christ, et la mort m'est un gain ». C'est un état où la vie terrestre ne dépend de rien ni de personne, quand ce monde devient au croyant comme des balayures, le chrétien reçoit en récompense un grand gain qui est le Christ. Cet idéal merveilleux, immortel du chrétien s'exprime, vous le voyez, non en objets et en formes terrestres, mais en Dieu seul, dans sa possession au point que l'homme se libère de l'influence de son milieu et ne peut ne pas lui manifester sa désapprobation : « Je ne désire rien sur la terre ».

Si, par le don de la grâce de Dieu, nous atteignons cet état, si le Seigneur s'est ainsi emparé de notre cœur, de notre raison, de notre volonté, Il a réellement placé en nous Son trône et réalisé Sa promesse : « Je viendrai, je demeurerai en eux et je serai leur Dieu ». Et quand cela est atteint, peut-il y avoir des moyens et des forces qui agissent sur nous ? Évidemment non ! Celui qui s'est élevé à ces hauteurs spirituelles acquiert l'immunité de Dieu et chante le chant de la victoire :

*« Notre épée n'est pas en acier,  
Forgée par un marteau humain,  
Elle est faite de foi ardente,*

*Dieu Lui-même nous l'a donnée.  
Elle fend les liens du péché,  
Donne aux captifs la liberté,  
Fraye un chemin dans la broussaille  
Qui conduit à la vérité. »*

Voilà ce que fait le Seigneur à travers les croyants, comment Il leur donne Son arme qui surmonte tout. Cette arme n'est pas matérielle ni charnelle, mais spirituelle, puissante pour détruire les forces de Satan. Le psalmiste dit : « Dieu a dit une fois, et j'ai entendu deux fois que Dieu possède la force ». Et c'est vrai. Si, chers frères et sœurs, nous chérissons la cause de Dieu et la plénitude de la vie spirituelle, tout se résume à cela.

Tout est en notre Seigneur. Tout est en Lui et rien qu'en Lui. Il est la force où la vie prend sa source, et c'est pourquoi toute notre vie est en notre Seigneur et rien qu'en Lui.

### *Comment atteindre cet idéal ?*

Le psalmiste reconnaît son impuissance et sa faiblesse. Il dit : « Ma chair et mon cœur n'en peuvent plus ». Cela ne signifie pas qu'il faut ici des gens physiquement forts, au cœur extrêmement ferme. Non! Quand le psalmiste examine son état spirituel, il se trouve impuissant. Il dit : « Ma chair n'en peut plus ». Et il est vrai que nous sommes par nous-mêmes impuissants, mais il dit plus loin : « Il me soutient ». Le Seigneur m'a saisi la main droite. Je suis comme un enfant, je suis faible et ne peux me hisser à cette hauteur, mais Tu me tiens par la main droite.

Voilà ce que fait le Seigneur ! Immuablement fort, Il prend le faible, l'impuissant par la main droite et le conduit. C'est en cela que consiste notre force et la cause de ce que nous pouvons nous élever à cette hauteur spirituelle et occuper une position merveilleuse près de notre Seigneur.

Dans la vie, parmi les épreuves, les tentations et les nombreuses souffrances, le Seigneur nous a aussi donné un merveilleux moyen. Nous lisons : « Par Ton conseil Tu me conduiras ». Notre chemin traverse la vallée des ombres mortelles. Tous les dangers peuvent s'y rencontrer. Mais le Seigneur nous accompagne, Il est sans cesse avec

nous, nous tient par la main droite et nous conduit par Son conseil. C'est là le gage de notre succès et de notre victoire. Nous acquérons ainsi une active certitude que le Seigneur ne nous laissera pas sans Sa direction et Son conseil, qu'aux moments difficiles de la vie Il nous donnera Son sage conseil et règlera ce dont nous avons besoin. Et en cela, Il nous manifeste Sa grâce.

### *Où est le terme de cet idéal ?*

Cet idéal ne provenant pas de la terre, il n'a pas son terme sur terre. Cependant, nous pouvons le posséder, parvenir à la pleine félicité de notre âme et exprimer le trop-plein de nos sentiments en un chant joyeux, mais en même temps nous nous rendons compte que cet idéal n'a pas son terme ici. Le psalmiste dit : « Et finalement Tu me prendras pour la gloire ». Voilà jusqu'où rayonne cette merveilleuse lumière ! Cet idéal a son terme dans l'éternité.

Cela correspond à l'opinion de l'apôtre, qui dit : « Si c'est seulement en cette vie que nous espérons en Christ, nous sommes les plus malheureux des hommes ». Notre idéal nous entraîne plus loin, et notre chemin se termine dans l'éternité. Il nous prendra pour la gloire. Il nous donnera de voir Sa gloire.

Voilà où sont fixés nos regards ! Là-bas, vers la Jérusalem céleste. Mais ce n'est pas seulement notre désir et l'aspiration de notre esprit. C'est la disposition de notre Seigneur. Notre Seigneur Jésus-Christ dit : « Il y a beaucoup de demeures dans la maison de Mon Père ». Oui, il y a beaucoup de demeures. Et au chapitre 17 de l'Évangile de Jean, nous voyons le Christ prier : « Père, ceux que Tu m'as donnés, je veux que là où Je serai, ils y soient aussi avec Moi, afin qu'ils puissent voir Ma gloire, dont Tu m'as fait don, parce que Tu M'as aimé avant la création du monde ».

Quelles pensées merveilleuses de Dieu ! Et l'apôtre Jean dit : « Bien-aimés, nous sommes maintenant des enfants de Dieu », nous avons atteint cet état merveilleux, « mais nous n'avons pas encore découvert ce que nous serons », nous n'avons pas découvert ce que nous serons après avoir terminé notre chemin terrestre, car « nous Le verrons tel qu'Il est ». Alors prendra fin tout ce qui est terrestre et imparfait.

Ce sera l'achèvement de notre idéal merveilleux, immortel à jamais, auquel aspire et que désire et attend tout croyant. Tout le

reste n'est que sable, que poussière. C'est pourquoi, chers frères et sœurs, je vous invite avec l'apôtre Paul : « Nous rejetterons loin de nous tout fardeau et le péché qui nous retient, et nous accomplirons avec patience la vocation qui nous a été donnée », les yeux fixés sur Jésus-Christ, qui a suivi ce chemin terrestre, est entré dans le sanctuaire éternel, est aux cieux et intercède pour nous. Qu'Il soit glorifié dans les siècles des siècles ! Amen.

### 3. PAVEL VASSILIEVITCH IVANOV-KLYCHNIKOV

(1886-1941)

Le 25 janvier 1928, au 2<sup>e</sup> Congrès mondial des baptistes à Toronto (Canada), le secrétaire de l'Union fédérale des baptistes, P.V. Ivanov-Klychnikov, prononça un discours sur « *La tâche des baptistes en URSS* » :

«... Parmi tout ce qu'on appelle les courants sectaires en Russie, les baptistes ont été le courant le plus important par le nombre des adhérents, le plus exigeant quant à la pureté de son enseignement, le plus ferme devant les dures persécutions de l'époque tzariste et le plus ardent par l'esprit missionnaire. Et nous n'avons pas changé aujourd'hui ! (...) Nous n'avons pas de données statistiques précises. Nous avons environ 200.000 membres baptisés. (...) Il est donc clair que l'évangélisation a à peine touché le peuple russe. En beaucoup d'endroits, les gens n'ont jamais entendu prêcher l'Évangile. (...)

Pour 4000 communautés et groupes, nous avons environ 900 pasteurs, et 3100 communautés et groupes restent sans dirigeants formés. Pour 5000 lieux de prédication, nous n'avons qu'environ 400 maisons de prière propres et environ 800 louées, et les 3800 lieux de prédication restants se trouvent dans des appartements privés.

Notre travail en URSS se trouve encore à ce stade embryonnaire. Or, le peuple russe est exceptionnel par la profondeur de ses dispositions et de ses recherches religieuses. Il représente le terrain spirituel le plus fertile du monde. C'est un peuple chercheur de Dieu, un peuple porteur de Dieu, selon l'expression du célèbre philosophe russe Vladimir Soloviev...

A côté de cette tâche d'évangélisation, nous sommes confrontés à un problème non moins important à l'intérieur de nos communautés en ce qui concerne l'éducation. (...) Je voudrais souligner que l'évangélisation de notre pays a une importance mondiale pour la croissance de l'œuvre de Dieu sur terre. (...)

La Russie n'est pas l'Europe, mais ce n'est pas l'Asie : elle est une médiatrice entre deux mondes. Et la lumière du Christ qui

s'allume en elle éclairera et réchauffera l'Occident comme l'Orient ! (*Le Baptiste* 1928, n° 7, p. 4-5).

Le discours de Pavel Vassiliévitch fut écouté avec une grande attention par les 7000 participants du Congrès Mondial, car il intervenait au nom de la communauté russe restée fidèle à Dieu dans les cruelles persécutions du régime tzariste et brandissant le drapeau de l'Évangélisation après 1917. Pavel Vassiliévitch lui-même était issu d'une famille de protestants russes traditionnels.

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur de connaître quelques faits de la vie et du ministère de son père, l'un des pionniers du mouvement évangélique baptiste russe, Vassili Vassiliévitch Ivanov-Klychnikov.

Vassili Vassiliévitch était issu d'une famille molokane.<sup>10</sup> Depuis son jeune âge, il se distinguait par sa quête passionnée de la vérité de Dieu. En 1870, il découvrit la petite église C.E.B. de Tiflis, qui comptait à l'époque 10 membres, et décida de recevoir le baptême d'eau selon la Parole de Dieu. Mais, après examen, les croyants de cette église lui refusèrent le baptême, lui montrant la nécessité de la certitude de la rémission des péchés et de l'union spirituelle personnelle avec Dieu.

Vassili Vassiliévitch se mit sincèrement à étudier la Parole de Dieu avec des réflexions et des prières profondes.

Un an après, en 1871, l'Église de Tiflis le soumit une seconde fois à un sérieux examen. S'étant persuadés de sa régénération, ils lui donnèrent le baptême d'eau. Le baptême fut administré par N.I. Voronine. A partir de ce jour, Vassili Vassiliévitch travailla pour la cause de Dieu. Grâce à ses prières et à son témoignage du Christ se forma dans le village de Novo-Ivanovka (Caucase) la seconde en date, après Tiflis, église C.E.B. de notre pays.

Vassili Vassiliévitch visita des centaines de villes et de villages, prêchant le Christ crucifié. A cause de son ardente action évangélique, il subit des persécutions de la part du pouvoir de cette époque.

Environ 10 ans, Vassili Vassiliévitch fut forcé de travailler pour la cause de Dieu dans l'illégalité. En 1890, il collabora au journal

---

10) « La secte des *molokanes* ... a été fondée dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle par un paysan de la province de Tambov, Siméon Oukléine, et fut, dès ses débuts, fortement influencée par le protestantisme. Le nom de *molokanes* (de *moloko* : lait) leur a été attribué par le Consistoire de Tambov dès 1765, parce que les membres de la secte, durant le carême, ne buvaient que du lait. Les *molokanes* expliquent différemment cette appellation : selon eux, leur doctrine serait le « lait spirituel » dont parle l'Écriture (I Cor., 3 : 2). Eux-mêmes préférèrent se nommer « chrétiens spirituels ». Ils rejettent l'Église (hiérarchie et sacrements), mais acceptent la Bible dans son intégralité, et leur christologie est teintée de monophysitisme... » (Cf. Nikita Struve : Op. cit., pp. 197-198.)

C.E.B. clandestin *Conversation*. Il prit une part active à de nombreux congrès de notre communauté à partir du premier, en 1879, à Tiflis.

En 1895, Vassili Vassiliévitch fut arrêté à Bakou comme un dangereux criminel et déporté pour 5 ans à Sloutsk. Enchaîné, il franchit de nombreux kilomètres de la route des prisonniers en passant par les prisons de Tiflis, Novorossiisk, Féodossia, Kiev, Kovel, Varsovie...

Après son retour d'exil, il travailla de longues années parmi les croyants du Caucase.

Le 10 février 1919, Vassili Vassiliévitch entra dans l'éternité. Il dit à son fils Pavel Vassiliévitch : « Je m'en vais chez moi ! »

Pavel Vassiliévitch fut son digne imitateur pour l'annonce de l'Évangile au peuple russe. Très instruit et talentueux, aimant ardemment le Seigneur, il collabora avec succès à notre presse chrétienne et surtout au journal *Le Baptiste* où furent publiés des dizaines de ses articles, entre autres son remarquable article sur Baltasar Gubmeier, un courageux et fidèle prédicateur de l'Évangile du XVI<sup>e</sup> siècle, brûlé sur un bûcher en 1528 à Vienne (Autriche).

Dans ses articles, Pavel Vassiliévitch appelait notre communauté évangélique à suivre courageusement le Christ et à témoigner partout de Lui, et pas seulement parmi les peuples slaves... En janvier 1926, il écrivait dans l'article « Les tâches des baptistes d'URSS en 1926 » (*Le Baptiste*, n° 1-2, 1926) :

« Comme toujours, nous accorderons le plus d'attention à l'annonce de l'Évangile. En 1926, l'évangélisation prendra les mêmes directions qu'en 1925, embrassant toujours de nouveaux lieux. Nous mettrons plus qu'avant l'accent sur l'annonce de l'Évangile aux chrétiens des minorités (Arméniens, Géorgiens, Ossètes, etc.). En 1926, nous avons l'intention de mettre en avant avec force particulière le slogan : « *Le Christ pour les païens et les mahométans habitant l'URSS* ». Il y a environ 3 millions de païens et de demi-païens dans notre pays (les Kalmouks, les Bouriates, les Tchouvaches, les Tchérémisses, les Mordoviens, les Zyrianes, les Permiaks, les Tchoukches, les Esquimaux, etc.). Ils sont dispersés dans les provinces de la Volga et en Sibérie. Il y a environ 14 millions de mahométans en URSS (les Tartares, les Kirguizes, les Bachkirs, les Nogaïtses, les Lezguines, etc.). Nous avons déjà posé les fondements d'un travail missionnaire parmi les païens comme parmi les mahométans. Mais tout est encore à faire. L'image du Macédonien est devant nous avec les mots : « *Viens et aide-nous* ».\*

Dans nos années 70, des centaines de croyants komi (zyrianes), tchouvaches, mordoviens, maris, oudmourtes et d'autres petits peuples de notre pays prient le Christ dans leur langue maternelle... C'est

\* Cf. *Actes des Apôtres*, 16 : 9.

la réponse de Dieu aux prières et au travail dévoué de la communauté C.E.B. russe.

En 1926 à Moscou se tint le 26<sup>e</sup> Congrès des chrétiens baptistes, où Pavel Vassiliévitch fut élu secrétaire de l'Union fédérale des baptistes. Les trois années suivantes furent les plus fructueuses de la vie et du ministère de Pavel Vassiliévitch.

En 1925, il prit une part active à l'organisation des cours bibliques de prédicateurs (ouverts avec l'aide de Dieu à Moscou).

En 1928, il prit part aux travaux du 5<sup>e</sup> Congrès ukrainien des baptistes à Kharkov, où il fit un rapport sur les cours bibliques. Le congrès des baptistes d'Ukraine exprima sa profonde reconnaissance au Seigneur pour l'action des cours et rendit hommage à tous les professeurs dans la personne de Pavel Vassiliévitch.

En 1928, Pavel Vassiliévitch participa au 2<sup>e</sup> Congrès mondial des baptistes, où il fut élu au Comité exécutif de l'Union mondiale des baptistes.

Mais en 1929 commença dans notre pays une nouvelle période de persécutions. Pavel Vassiliévitch fut déporté pour 3 ans au Kazakhstan.

A son retour d'exil, il fut de nouveau arrêté en octobre 1932 et condamné à 10 ans de camp.

Jusqu'en 1937, la famille de Pavel Vassiliévitch eut avec lui des entrevues périodiques au camp et une correspondance. Mais en 1937, entrevues et correspondance prirent fin... Pavel Vassiliévitch ne revint pas dans sa famille, il mourut au camp en 1941. Pendant de longues années, sa famille ignore qu'il était mort...

Sa femme, Anna Pétrovna, traversa également de dures épreuves. En 1941, elle fut arrêtée comme chrétienne, comme femme d'un pasteur de l'Évangile, et passa 11 ans en détention. Leurs six enfants restèrent sans père ni mère. Mais le Seigneur ne les abandonna pas. Deux d'entre eux furent recueillis pendant la guerre par la sœur croyante Alexandra Ivanovna Sémiretch, qui habitait Omsk et fit beaucoup pour les familles des chrétiens prisonniers.

Anna Pétrovna revint de détention en 1952. Peu après sa libération, elle partit vers le Seigneur...

La communauté des chrétiens évangéliques baptistes garde la mémoire de Pavel Vassiliévitch Ivanov-Klychnikov. Il resta jusqu'au bout fidèle au Seigneur et mourut en martyr pour la cause de Dieu dans notre pays.<sup>11</sup>

La communauté C.E.B. ignore où est la tombe de Pavel Vassiliévitch et quand il est mort. Mais la cause de Dieu à laquelle il a con-

11) Comme lui, beaucoup d'autres dirigeants baptistes inflexibles connaîtront, à la longue, le même sort tragique. Le bureau de la Conférence pastorale

sacré sa vie n'est pas morte, n'a pas cessé. L'Eglise du Christ vit et vivra, témoignant de la rédemption du monde en perdition jusqu'au jour de son élévation, car le Seigneur a dit : « Je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'Hadès ne l'emporteront pas sur elle. » (Matth., 16 : 18)

## LETTRE DE CAPTIVITE

Le 14 mai 1933

Ma chère femme tant aimée et chers enfants: Iroussenka, Aliocha, Kolia, Sérioja, Ania et Vassia.

J'attends de vous rencontrer demain ou après-demain. Mais on ne peut tout dire au cours d'une entrevue en prison, c'est pourquoi je vous écris en complément de ce que je vous dirai pendant l'entrevue.

Pendant ces sept mois et demi de séparation, mon cœur s'est rongé à votre sujet. Je regarde des jours entiers à travers la grille un coin de ciel bleu et le sommet de la chaîne de montagnes à l'ouest, je pense à vous et la main du Dieu Tout-Puissant nous protégera, vous et moi.

L'enquête est terminée et, comme je n'ai commis aucun délit contre le gouvernement, il se peut que je vous rejoigne à un nouvel endroit. Que le Seigneur nous accorde cette joie !

Mais nous, disciples et collaborateurs du Seigneur Jésus-Christ, devons être prêts à ce que les gens qui nous haïssent sans cause agissent durement envers nous. Préparons-nous donc à une longue séparation. Je me réjouis maintenant en pensant qu'il viendra un moment où nous serons ensemble à jamais. Ce sera à la fin de notre vie terrestre, quand, après une séparation provisoire, nous nous retrouverons dans le merveilleux royaume de notre Seigneur.

---

pentecôtiste de Stockholm, dans sa protestation du 7 décembre 1972 adressée au Conseil des ministres de l'Union Soviétique, énumérait parmi les dernières victimes de l'oppression communiste les martyrs : Nicolai Kouzmitch *Khmara*, « torturé à mort le 9 janvier 1964 au terme de 14 jours d'arrêts à la prison de Barnaoul », Ivan Alexeïévitch *Afonine*, « mort de privations dans un camp du district de Toula le 22 novembre 1969 », Piotr Ivanovitch *Lambine*, « mort en camp le 16 novembre 1967 », Otto Pétrovitch *Vibe*, « mort en prison le 30 janvier 1964 », Lavrenti Ivanovitch *Rijenko*, « mort en exil en 1963 », Alexi Fédorovitch *Iskovskitch*, « mort en prison en 1970 » et le jeune soldat chrétien Ivan Vassiliévitch *Moisséïeff*, assassiné le 16 juillet 1972, à Kertch (Cf. J.G.H. Hoffmann : « Prise de conscience de la persécution religieuse », dans *Catacombes*, No 17/15 févr. 1973, p. 10).

Maintenant, dans l'hypothèse d'une longue séparation, je veux vous bénir chacun en particulier.

Ma chère femme Anna !

Je te bénis comme cohéritière de la vie de la grâce, ma collaboratrice dans l'œuvre de Dieu et comme mère et éducatrice de nos enfants. Ensemble nous porterons la croix du Christ, ensemble nous nous réjouirons devant Sa face, et Il nous donnera encore le bonheur de travailler ensemble pour Sa cause pendant de nombreuses années. Puis, rassasiés de la longueur des jours, Il nous prendra dans Sa demeure après nous avoir permis de voir nos enfants reprendre notre travail béni.

Chère Iroussenka !

Je te bénis, ma fille bien-aimée ! Dès le matin de ta vie, tu as rencontré la pauvreté et le malheur, et tes épaules enfantines ploient sous le poids de la croix. Mais le Seigneur t'a donné l'énergie et le courage de ta mère et la patience de ton père. Il t'a préparé le bonheur sur terre et la félicité dans l'éternité. Aussi, ne t'attriste pas, mais au contraire, réjouis-toi !

Mon bien-aimé Aliocha !

Je te bénis comme mon fils aîné. Tes yeux enfantins ont déjà vu le gouffre de la souffrance depuis que des hommes en armes vous ont enlevé votre père. Mais Dieu voit ton tendre cœur et sait combien tu es capable d'aimer passionnément et de souffrir profondément. Et Il t'a préparé une consolation dans l'amour de Dieu et des hommes. Tu trouveras ton bonheur dans le travail avec ceux qui te sont proches et chers.

Mon brave et cher Kolia !

Le Seigneur t'a donné la force et avec tes frères et sœurs t'a destiné à servir la cause du Christ. Je veux renforcer les bénédictions de Dieu sur toi par mes bénédictions de père. Sois heureux, mon fils, et veille toujours à n'offenser en rien tes frères et sœurs, et surtout aie du respect pour Aliocha, ton frère aîné et mon remplaçant ; prends toujours conseil de lui sur tout.

Mon cher et gentil Sérioja !

Le Seigneur a conservé ta vie, plusieurs fois en grand danger, par ma prière et celle de maman, et en 1927 Il m'a montré clairement qu'Il te guérirait de la maladie. Ta croissance est gênée par les maladies endurées, mais le Seigneur t'a destiné à glorifier Son nom. Il t'a richement doté. Je te bénis pour glorifier le Seigneur par ton don poétique et artistique et être heureux parmi tes proches et ceux que tu aimes.

Ma chère petite fille Ania !

Tu es un souvenir vivant de notre exil pour le nom de Jésus. Tu seras la consolation de notre vieillesse. Tu passeras calmement et sans

danger au milieu de tous les orages, car Dieu t'a donné l'intrépidité et la confiance en Lui. Je te bénis, ma petite fille, pour traverser la vie au nom de Dieu dans l'abnégation et le bonheur.

Mon gentil et cher Vassia !

Il n'y aura pas de nuages dans le ciel au-dessus de toi. Le front clair, tu élèveras tes prières vers Dieu, et elles seront toujours entendues. Ta naissance a manqué provoquer la mort de ta mère — souviens-t'en et aime particulièrement maman. Je te bénis pour accomplir dans ta vie un ministère royal, selon l'exemple de ton grand-père Vassili.

Enfants, aimez beaucoup votre maman et soumettez-vous à ses dispositions sans aucune critique, car un grand travail lui incombe pour vous et pour moi. Et entre vous, aimez surtout Aliocha et Troussenka.

Ma chérie ! Lors de notre entrevue, tu m'as infiniment consolé et raffermi : tu étais rayonnante et joyeuse comme un soleil de printemps. Cela est tout. Je t'embrasse tendrement, mon aimée.

Pavel

A MA FEMME ANNA PETROVNA IVANOVA-KLYCHNIKOVA,  
NEE STROUKOVA

*L'accomplissement de mes rêves,  
De mes songes d'adolescent,  
La bénédiction du Très-Haut  
Et le temps des moissons — c'est toi.*

*Ton cœur pur et tes yeux profonds  
Ne connaissaient rien de la vie —  
Je suis venu, proche et lointain,  
Et nous sommes partis ensemble.*

*Ce chemin avec toi, ma chérie,  
Est celui des victoires de l'âme.  
Il conduit au pays merveilleux  
Où brille la flamme immortelle.*

*Inspirée par notre effort commun,  
Tu as soutenu mes travaux,  
La pureté des convictions,  
La sainteté des idéaux.*

*J'étais si heureux avec toi,  
Ma fidèle amie, chère épouse...  
La prison s'est fermée sur moi...  
Toi et les enfants restent seuls.*

*Tu languis de moi, ma colombe,  
Et tu frémis comme une biche.  
C'est concession au cœur blessé,  
Tribut involontaire aux nerfs.*

*Tu as vécu beaucoup de jours  
Sans fin et de nuits sans sommeil  
Tu as pleuré dans le silence  
Bien des larmes inconsolées.*

*Tu as travaillé durement  
Pour gagner le pain des enfants,  
Tu t'es battue comme une lionne,  
Souffert pour moi comme une mère.*

*Ta coupe de souffrance est pleine,  
Ton chemin de lutte est sans fin !  
Mais plus grandes sont les épreuves,  
Plus fort le torrent de la grâce.*

*Le soleil d'amour éternel  
Pour toi n'a cessé de briller.  
Chaque jour au livre du cœur  
Tu peux écrire « Eben-Ezer ! »\**

Alma-Ata, le 25-30/6/33

LETTRE D'ANNA PETROVNA A PAVEL VASSILIEVITCH  
IVANOV-KLYCHNIKOV (non envoyée)

Mon cher et inoubliable mari, Pavel !  
Aujourd'hui, le jour de ton anniversaire,  
sincèrement, je te souhaite en pensée  
la foi ferme, l'espérance, la force, la patience

\* Cf. *I Samuel*, 7 : 12 : « Samuel prit une pierre, qu'il plaça entre Mitspa et Schent, et il l'appela du nom d'Eben-Ezer, en disant : Jusqu'ici l'Eternel nous a secourus... »

et le bonheur, de toute mon âme !  
 Je voudrais tant aujourd'hui être avec toi,  
 t'embrasser, te consoler, te choyer et tout te raconter  
 sur tous ceux que tu aimes, tous ceux qui sont vivants :  
 nos enfants et moi, nous nous souvenons tous de toi et t'envoyons  
 notre salut aimant et tendre. Voilà 14 ans que tu es privé de  
 liberté, 9 ans que tu n'as pas le droit de correspondre.  
 Qu'as-tu pensé, qu'as-tu souffert pendant ce temps ?  
 Seul Dieu Tout-Puissant le sait, et toi.  
 Voilà presque cinq ans que je languis en détention,  
 j'ai souffert durement en prison.  
 Que mes souffrances maintenant sont proches des tiennes  
 et comme je comprends ce que tu as enduré toutes ces années !  
 Tu m'as quittée jeune, dans la fleur de l'âge et des forces, mais  
 je ne suis plus la même.  
 Tu as laissé six enfants tout petits, ils ne sont plus les mêmes...  
 Et si le Créateur veut que tu nous reviennes, tu ne nous reconnaîtras  
 [ pas.

Mais je sais que tu nous aimes plus qu'avant et qu'avec joie  
 et tendresse tu nous embrasseras.

Tout ce temps, j'ai été ta veuve  
 et t'ai gardé entière fidélité.

Mais le temps et l'espace m'ont obligée  
 à m'habituer à la pensée que tu n'es pas avec nous.

Je ne verse plus sur toi de larmes amères  
 et ne m'attriste pas comme avant.

Voilà bien des années que je t'attends...

Je ne sais si j'attendrai assez pour te revoir.

Mais je sais que nous nous reverrons après la mort, là où il n'y a  
 ni chagrin ni séparation, où le bonheur et la paix nous attendent.  
 Je sais que nous ne nous sommes pas rencontrés sur terre par hasard,  
 que le Seigneur Lui-même nous a unis par les liens de l'amour et  
 du mariage et nous a réservé un dur chemin selon nos forces !

Je remercie le Seigneur pour notre vie commune,  
 pour toutes les souffrances et pour Son amour et Sa miséricorde  
 pour nous !

J'ai été bien des fois près de la mort,  
 mais Il m'a préservée et m'a laissée en cette vie.

Comment pourrais-je être ingrate ou rancunière envers le Créateur ?  
 N'a-t-Il pas pouvoir sur la chair,  
 le bonheur n'est-il pas Sa création ? !

Voilà cinquante ans que je vis,  
 et je n'avais jamais écrit de vers.

Je me réjouis et pleure d'émotion comme un enfant  
 de ce qu'une bonne muse m'a rendu visite en prison !

Mon cher Pavel,  
ta cinquantième année se finit aujourd'hui.  
Que tu as vu peu de jours heureux dans ta vie passée !  
Ton enfance était pleine d'alarmes et d'inquiétudes  
à cause de ton père, poursuivi par la police.  
Il a été le premier baptiste de Russie  
et pour cela il a connu l'exil, les prisons par dizaines.  
Puis tes longues études dans le besoin, en économisant chaque sou,  
puis le travail acharné pour le pain quotidien,  
le souci d'une grande famille à ta charge.  
Et la vie de ces dernières années n'a été que tourment.  
Maintenant, mon ami, je voudrais te parler de nos chers enfants.  
Ta fille aînée, Irina,  
est intelligente, bonne et juste.  
Elle a été, de son berceau à maintenant,  
calme, modeste et obéissante.  
Dans sa famille, elle a toujours été pleine d'abnégation,  
mais les conditions n'étaient pas favorables à ses études (elle a  
dû deux fois abandonner),  
cependant elle est sortie de la faculté de médecine parmi les  
premières, avec la mention « excellent ».  
Tes trois fils, Aliocha, Kolia et Sérioja, sont grands et beaux,  
ils te ressemblent...  
Et nos deux plus petits grandissent et apprennent.  
Il y a un an, ils se sont donnés au Seigneur et ont reçu le baptême,  
et cela a illuminé ma vie de bonheur.  
Je suis plus heureuse que toi, mon ami, je sais tout de nos enfants!  
Que le Seigneur te bénisse dans ta marche devant Lui,  
et qu'Il envoie sur ton chemin une colonne de nuées et une colonne  
de lumière pour atteindre la Patrie éternelle, la Patrie lumineuse  
et sainte, recevoir sur ta tête la couronne de gloire et revêtir  
un vêtement blanc.

*Le 15/11/1946*

#### 4. GUEORGUI IVANOVITCH CHIPKOV (1865- ? ?)

Guéorgui Ivanovitch a été reconnu comme l'exégète de notre communauté. Ses articles spirituels ont été publiés dans de nombreux journaux C.E.B. Ils sont écrits dans une superbe langue littéraire avec une profonde vénération de la Personne du Sauveur. Et ils sont jusqu'à présent pour la communauté russe un exemple de profondeur de la pensée chrétienne dans l'étude du Livre des livres.

Le journal *Le Baptiste* n° 1 de 1927 publiait la biographie de G.I. Chipkov écrite par Pavel Vassiliévitch Ivanov-Klychnikov. Je la cite en l'abrégeant un peu :

« ... Guéorgui Ivanovitch Chipkov est né le 25 octobre (ancien style)\* 1865 près de Samara. Son père était un paysan de confession molokane. Guéorgui Ivanovitch reçut dans sa famille une stricte éducation religieuse. En 1878, les Chipkov s'installèrent à Blagovéchtchensk.\*\* Guéorgui Ivanovitch, alors adolescent, se découvrit une grande attirance pour la lecture et l'étude des langues. Il passa l'examen de plusieurs classes de lycée sans y avoir étudié et entra comme fonctionnaire dans un bureau de postes et télégraphes. Il poursuivait l'étude des langues et la lecture, s'intéressant surtout à l'histoire et à la philosophie. En 1889, Guéorgui Ivanovitch se convertit au Seigneur. Il commença alors à s'intéresser à la littérature théologique et lut dans ce domaine tous les livres qu'il put se procurer à Blagovéchtchensk tant en russe qu'en anglais, français et allemand. Pour recevoir une formation théologique systématique, Guéorgui Ivanovitch entra en 1894 à la faculté théologique de l'université américaine de Pékistan (Chine), où il obtint en 1898 le

---

\* Le calendrier julien — calendrier officiel sous le régime tsariste — retarde de 13 jours sur le nôtre. Les communautés orthodoxes russes hors frontières respectent encore ce calendrier.

\*\* Ville de Sibérie orientale, au bord de l'Amour.

diplôme de théologien, et il revint aussitôt à Blagovéchtchensk. Il y reprit son travail au télégraphe jusqu'en 1921. En outre, il fut 8 ans professeur d'anglais à l'école pratique\* et à l'institut polytechnique. Il gagnait sa vie par ce travail et assurait en même temps un ministère spirituel — il fut pendant 13 ans le pasteur de la communauté baptiste de Blagovéchtchensk, sept ans professeur de la communauté, six ans président de la section d'Extrême-Orient de l'Union panrusse des baptistes et six ans adjoint du président de cette section, rebaptisée par la suite Unions des baptistes d'Extrême-Orient... »

En 1928, Guéorgui Ivanovitch prit part comme délégué de la communauté d'Extrême-Orient aux travaux du 4ème Congrès des baptistes à Toronto.

Guéorgui Ivanovitch passa presque toute sa vie à Blagovéchtchensk et travailla environ 50 ans avec ardeur dans l'Eglise locale, qui fut la mère de toutes les communautés C.E.B. d'Extrême-Orient.

En 1930, après l'arrestation de mon père, Piotr Iakovlévitch Vins, pasteur de l'Eglise de Blagovéchtchensk entre 1927 et 1930, Guéorgui Ivanovitch reprit son service de pasteur jusqu'en 1937.

Ces années furent particulièrement dures pour toute notre communauté.

La maison de prière de Blagovéchtchensk, construite par les croyants dès 1910, fut confisquée en 1930, beaucoup de prédicateurs de l'Evangile furent déportés ou emprisonnés. Guéorgui Ivanovitch resta presque le seul pasteur de l'Eglise de Blagovéchtchensk.

Pendant ces années, sous la pression des persécutions, apparurent parmi les croyants des lâches, des craintifs et même des opportunistes... Il y eut des pasteurs vaincus, apostats, de ceux dont les autorités de ces dernières années forment des centres religieux dociles à l'athéisme.

Mais la majorité des croyants C.E.B. continua courageusement de servir Dieu. Guéorgui Ivanovitch Chipkov était parmi eux.

En 1938, Guéorgui Ivanovitch fut exilé à Omsk. Il s'installa chez des croyants dans une petite pièce. Il était très faible physiquement. Mais les autorités ne le laissaient pas en paix, le convoquaient souvent pour des interrogatoires et le menaçaient d'un nouvel exil plus au nord, dans la toundra.

J'ai vu une fois Guéorgui Ivanovitch à Omsk en 1939. C'était un maigre vieillard de petite taille avec une barbiche en pointe, très affable et bon. Il plaça sa petite main sur ma tête et m'interrogea sur mon père...

---

\*Sous le régime tzariste, école secondaire sans enseignement des langues mortes, obligatoire dans les lycées, et avec un programme centré sur les mathématiques et les sciences naturelles.

Dans les dernières années de sa vie (1934-1939), Guéorgui Ivanovitch travailla beaucoup à commenter le Nouveau Testament. Il en sortit un gros livre manuscrit. Malheureusement, on ignore le sort de ce document. Peut-être est-il sauf et inemployé quelque part ? ! Peut-être quelque croyant a-t-il conservé des lettres, des articles et d'autres manuscrits du cher Guéorgui Ivanovitch ? ! Je demande au Seigneur d'inciter les croyants à rechercher le précieux héritage spirituel de nos héros de la foi, car il est devenu le bien de toute notre communauté évangélique baptiste.

Cette même année 1939, Guéorgui Ivanovitch fut arrêté. Extrêmement vieux, dévoué jusqu'au bout au Seigneur, il termina son chemin terrestre en détention...

En 1934-1935, mon père et Guéorgui Ivanovitch correspondaient régulièrement. Malheureusement, seule une petite partie des lettres de Guéorgui Ivanovitch s'est conservée.

Quatre de ses lettres sont incluses dans le présent recueil : une lettre de l'Eglise de Blagovéchtchensk à mon père (écrite par G.I. Chipkov à la demande de l'Eglise) et trois lettres personnelles de G.I. Chipkov (il ne reste qu'une petite partie de la troisième lettre).

\*

### *Lettre de l'Eglise*

Blagovéchtchensk  
le 7 janvier 1934

Très honoré et aimé frère dans le Seigneur, Piotr Yakovlévitch, paix à vous !

Nous avons lu votre lettre du 6/12/33 adressée à la réunion du 1<sup>er</sup> janvier dernier. Nous vous exprimons ici notre plus vive reconnaissance pour le souvenir que vous gardez de nous et l'enseignement que vous nous donnez. Nous avons toujours prié et prions pour vous afin que Dieu, Père de notre Seigneur Jésus-Christ, vous donne la force patiente de porter jusqu'au bout la croix douloureuse dont la Divine Providence vous a chargé, l'amertume de la séparation et les nombreuses privations sur le chemin parcouru par le Christ, les apôtres et les martyrs. C'est le chemin qu'a parcouru notre Sauveur et Seigneur et qu'Il a indiqué à ses disciples pour tous les siècles (Jean, 15 : 18-20 ; Actes, 14 : 22 ; II Tim., 3 : 12). « La tribulation engendre la patience, la patience la vertu éprouvée, la vertu éprouvée l'espérance » (Rom. 5 : 3-4). Le juste et le témoin

de Dieu éprouvé par la douleur, revêtu de patience, enrichi par l'expérience et soulevé par l'espoir, dans l'Ancien Testament, après une série de perplexités quant aux chemins du Seigneur, finit par dire à Dieu : « Je sais, ô Yahweh, que l'homme n'est pas maître de sa voie : ce n'est pas à l'homme qui marche de diriger ses pas » (Jér., 10 : 23). A une époque encore plus ancienne, avant la loi, un autre juste et éprouvé du Seigneur connut quelque chose de semblable ; après une très longue série de *questions en l'air* faisant allusion à l'apparente injustice de Dieu et proches de la révolte ouverte, il dit enfin à Dieu : « Je sais que Tu peux tout, et que rien ne s'oppose à Tes pensées. — Quel est celui qui a la folie d'obscurcir Mes desseins ? — Oui, j'ai parlé, sans les comprendre, de merveilles qui me dépassent... Mon oreille avait entendu parler de Toi ; mais maintenant mon œil T'a vu (dans Ta sagesse et Ta bonté). C'est pourquoi, plein de confusion, je me repens (de ce qui j'ai dit), sur la poussière et sur la cendre » (Job, 42 : 1-6). « Prenez patience, vous aussi, affermissez vos cœurs, car la venue du Seigneur est proche. Comme modèles de souffrance et de patience, frères, prenez les prophètes qui ont parlé au nom du Seigneur. Voyez : Nous proclamons bienheureux ceux qui ont eu de la constance. Vous avez entendu parler de la constance de Job et vous avez vu comment le Seigneur y a mis fin, car le Seigneur est plein de miséricorde et de pitié » (Jacques, 5 : 8-11).

Vous écrivez, bien-aimé frère : « Bien que nous ressentions quelquefois le besoin matériel, notre esprit reste vif et nous remercions le Seigneur pour tout. » Nous nous réjouissons du fond du cœur de cette vivacité spirituelle et partageons sincèrement votre peine en ce qui concerne le besoin matériel. « Soyez toujours dans la joie. Priez sans relâche. Rendez grâce pour toute chose » (I Thess., 5 : 16-18) — tel est le principe des chrétiens dans votre situation.

*« Loue, frère, le Christ pour la joie !  
Loue, frère, le Christ pour la peine !  
Le Roi du ciel viendra vers nous  
Et nous donnera le bonheur.  
Car l'éternité est si proche ! »*

Pour chacun de nous qui ne se trouve pas dans votre situation, il est un autre principe urgent, impératif : « Que celui qu'on instruit de la Parole donne de tous ses biens à celui qui l'instruit » (Gal., 6 : 6), et nous avons pensé à le réaliser, bien que cela ne soit pas à la mesure de notre désir, mais de nos possibilités — au minimum. Si auparavant nous n'y pensions pas (semblait-il), c'était à cause d'un problème qui nous tourmentait : les réunions se tiendraient-elles dans la maison de Jaktov ou, comme les molokanes, devrions-

nous les interrompre à cause du manque de moyens pour louer un local (165 roubles par mois, sans compter les frais d'entretien de la maison comme le chauffage, l'éclairage, etc.). Vous pouvez aisément vous représenter ce qui nous serait arrivé, comme unité organisée qui a à sa charge depuis deux hivers les enfants abandonnés par leur père au gré du destin, si, comme communauté, nous avions cessé nos réunions et par là nous étions dispersés en tant qu'organisation ! Qui se serait alors chargé de la tâche de rendre visite aux frères et d'inciter les anciens membres du corps disparu (la communauté) à faire quelque chose dans un sens donné ? Moralement, chaque frère et chaque sœur auraient été tenus de le faire, mais l'obligation morale n'est-elle pas l'accomplissement réel de son obligation, qui dépend entièrement de causes physiques objectives et de circonstances contraignantes ? On peut dire que si nous avions cessé nos réunions, notre communauté, ayant perdu son visage, se serait dissoute. « Mais ayant reçu l'aide de Dieu » (Actes, 26 : 22), nous tenons bon jusqu'à maintenant, témoignant avec conviction de la vérité et prêchant le Christ ouvertement aux réunions. Quant à l'aide de Dieu, elle a consisté à nous donner la conscience du danger qui nous menaçait — nous disperser chacun dans notre maison — et la volonté de soutenir Sa cause coûte que coûte. Pour ce faire, il nous a fallu un effort extraordinaire pour collecter les moyens matériels et ce n'est que grâce à la solidarité volontaire et généreuse des membres de la communauté (mais pas tous) que nous avons pu sortir de cette situation difficile. Et dans l'avenir, sous ce rapport, nous aurons à suivre la voie de notre confession ce qui s'appelle (en termes militaires) à *marche forcée*. Nous croyons fermement et espérons entièrement que Celui qui nous a donné la force jusqu'à ce jour nous la donnera aussi à l'avenir, car « hier et aujourd'hui Il est le même, et Il l'est pour l'éternité » (Hébr., 13 : 8).

Nous fêtons aujourd'hui une double fête : le jour de la résurrection des morts de notre Seigneur Jésus-Christ et le jour de Sa naissance au monde selon l'ancien style (pour la seconde fois).\* Nous vous envoyons le fruit matériel de nos réunions de ce jour. Acceptez-le comme l'expression de notre grand amour pour vous.

En conclusion, nous vous souhaitons de toute notre âme, ainsi qu'à nous, la plus joyeuse rencontre et notre réunion sans séparation pour l'année qui commence, priant pour cela le Seigneur miséricordieux, et, vous saluant de loin, cher frère Piotr Yakovlévitch et honorée sœur Lydia Mikhaïlovna, nous restons vos frères et sœurs aimants

---

\* Le mot résurrection — *voskressénie* — désigne en russe, à la fois, Pâques et dimanche.

par la foi, l'espérance et l'amour dans le Christ-Jésus, les membres de la communauté des baptistes de Blagovéchtchensk.

Pour la communauté et à sa demande : G. Chipkov.

« Je vous salue dans le Seigneur, moi ... qui ai écrit cette lettre » (Rom., 16 : 22).

### *Première lettre*

Blagovéchtchensk  
102, rue Octobre

*Le 10 février 1934*

Cher et honoré Piotr Yakovlévitch !

J'ai été très heureux de recevoir votre carte de Novossibirsk du 27 janvier que M.A. Jarikova m'a remise le 6 février à la réunion du soir. Ayant lu la carte, je l'ai communiquée en conclusion à ceux qui étaient avec moi ce soir-là. Tous se sont réjouis et ont remercié Celui qui vous a permis d'obtenir un passeport\* et de quitter l'in-signifiant Biïsk pour la florissante ville de Sibérie. Nous nous sommes encore réjouis d'apprendre de M.A. qu'elle avait reçu ce jour-là un télégramme de Lydia Mikhaïlovna lui annonçant son départ pour Novossibirsk. Nous avons conclu de votre carte et du télégramme de L.M. que vous aviez trouvé du travail ailleurs. Nous vous souhaitons de tout notre cœur et de toute notre âme de réussir dans la nouvelle ville et le nouveau travail. Nous espérons que vos conditions de vie s'amélioreront progressivement ; quant à votre état intérieur, nous ne pouvons que nous en réjouir et remercier Celui qui vous donne la force.

L.M. vous a sans doute raconté notre vie, mais ce n'est pas tout. Après son départ pour Biïsk, nos colocataires chez Jaktov sont partis — nous sommes maintenant seuls dans la maison et payons entièrement la location (160 roubles par mois), comme cela est prévu au contrat. En outre, nous avons eu de graves ennuis cet hiver avec le chauffage, sans compter les séquelles de la reconstruction des années

---

\*Carte d'identité indispensable pour se déplacer en Union Soviétique. La privation de passeport était et est encore un moyen de pression sur les anciens prisonniers, les suspects, etc.

passées.<sup>12</sup> Il faut s'en préoccuper et conjuguer nos efforts, car au début de l'automne la question d'Hamlet s'est posée à nous : « Être ou ne pas être ? » Mais grâce en soient rendues à Celui qui nous donne la force : nous sommes ! Nous espérons qu'à l'avenir *nous serons* et, comme vous le savez, « l'espoir n'est pas une honte ». Nos complices pour la maison se sont condamnés à *rester tranquillement chez eux*.

Il serait intéressant de savoir où s'est rendu V.P. Stépanov. V.N. Pertsev est parti, sur le conseil des médecins, à Kislovodsk, soigner son anévrisme (dilatation du cœur) et au retour s'est arrêté à Omsk. Il est actuellement à Khabarovsk. Je ne sais pas encore comment il va.

En conclusion, je vous envoie ainsi qu'à l'honorée L.M. un salut aimant et respectueux, de ma part et de la part de ceux qui sont avec moi.

A.F. et A. S. Jbanov se trouvent actuellement à Omsk, car on leur a retiré leur passeport.

Avec un sincère amour,

G. Chipkov

### *Seconde lettre*

Blagovéchtchensk  
102, rue Octobre

Le 15 juin 1935

Cher et honoré Piotr Yakovlévitch, paix à vous !

J'ai reçu en son temps, il y a déjà longtemps, votre aimable lettre du 20/5/35. Je vous remercie beaucoup de vous souvenir de moi, de m'accorder votre attention et de correspondre avec moi.

---

12) Toutes les confessions d'U.R.S.S. se sont heurtées et se heurtent encore à de grandes difficultés d'entretien, de rénovation et de construction des églises ou des maisons de prière. Dans une lettre anonyme, parvenue de Russie, les croyants de Kolyvanié nous décrivent comment se présente leur « temple » : « Une cave délabrée, sombre et basse, qui ne répond à aucune des conditions élémentaires d'un local d'habitation, ne parlons pas d'un endroit de réunions publiques... Dans les catacombes romaines il y avait plus de confort... Le plafond est soutenu par six fins poteaux en bois qui peuvent craquer à tout moment. Il est si bas que le prêtre ne peut pas mettre sa calotte lors des offices... A cause de l'air vicié régnant à l'intérieur les gens perdent connaissance... » (Cf. *Vestnik* — le Messager de l'ACER — No 104-105, 1972, Paris.)

Depuis le 12 mai, ayant loué la moitié d'une maison près de l'Amour et de la Zéïa à l'un de nos membres pour l'été, nous avons commencé à nous y réunir, deux fois le dimanche et le soir en semaine. Je ne vous raconterai pas mes longues démarches auprès des autorités locales pour qu'elles nous permettent de tenir des réunions quelque part en ville...

*Que j'aime communiquer  
Avec les saints sur la terre !  
Mais cette jouissance  
M'est devenue impossible...*

Les temps changent et nous changeons avec eux, disaient les Romains antiques. Les temps changent par les *circonstances* et les gens changent par les *sentiments*.

Quand le berger David n'avait d'autre souci que de conduire Isaï, son père, par les prés verdoyants et émaillés de fleurs, sous le soleil brillant dans un ciel sans nuage, près des « eaux paisibles » des ruisseaux et des lacs, quand il avait dans ses déplacements et ses haltes ses cosmétiques de poche et son buffet de campagne — si bien que sa jeune tête était frottée d'huile, son repas champêtre bien garni et sa coupe remplie — il déclama, inspiré, le 23ème psaume, où il appelait le Seigneur son berger et lui-même Sa brebis ignorant le besoin. Quand la « vallée de l'ombre de la mort » était encore loin de David, il dit avec optimisme et assurance à son Berger invisible, mais Tout-Puissant : « Même quand je marche dans une vallée pleine d'ombre, je ne crains aucun mal, car Tu es avec moi : Ta houlette et Ton bâton, c'est mon réconfort. » Mais quand David, devenu un homme, eut à se faire berger non plus des brebis d'Isaï, son père terrestre, mais du peuple de Jéhovah, son Père céleste, qui auparavant l'avait conduit « dans la vallée de l'ombre de la mort » — la vallée non de la mort, mais de son *ombre* — son assurance se changea en un désespoir pitoyable, son radieux optimisme céda la place à un sombre pessimisme et son joyeux hymne de louange devint un triste chant de supplication. Tantôt « l'ombre de la mort », sous une forme humaine, menace David et il prie son Guide : « Aie pitié de moi, mon Dieu, car un homme veut m'anéantir... Mes ennemis cherchent tous les jours à m'anéantir », tantôt cette même ombre prend la forme de lions, et la brebis du Seigneur se plaint à son invisible Berger : « Mon âme est au milieu de lions qui crachent le feu, dont les dents sont des lances et des flèches, et dont la langue est un glaive acéré » ; tantôt cette ombre de danger mortel se change en sables mouvants, et celui qui y marche crie vers son Sauveur : « Sauve-moi, ô Dieu, car les eaux vont me submerger. Je suis enfoncé dans une fange profonde, et il n'y a pas où je puisse prendre pieds »

(Ps. 55 : 2-3 ; Ps. 56 : 5 ; Ps. 69 : 2-3). C'est seulement après son passage dans « la vallée de l'ombre de la mort » que celui qui croit et espère peut dire avec reconnaissance à Dieu : « C'est Lui qui nous a tirés d'une telle mort et nous en tirera. Le Seigneur, Lui, m'a assisté et m'a fortifié... et j'ai été délivré de la gueule du lion » et qu'il peut chanter un triomphal hymne de louange à son Sauveur et Guide : « J'ai mis dans le Seigneur toute mon espérance : Il s'est incliné vers moi, Il a écouté mes cris. Il m'a fait remonter de la citerne mortelle, de la fange du borbier ; Il a dressé mes pieds sur le roc, Il a affermi mes pas. Il a mis dans ma bouche un cantique nouveau, une louange à notre Dieu » (II Cor., 1 : 10 ; II Tim., 4 : 17 ; Ps. 40 : 2-4). Alors seulement l'assurance humaine et théorique (« Je ne crains aucun mal, car Tu es avec moi ») devient un fait divin et pratique : « Mais Dieu était avec lui : Il le tira de toutes ses épreuves » (Actes, 7 : 9-10).

C'est ce qui se passe avec tous ceux qui vont, positifs et décidés, « au paradis de Canaan, l'aube du bonheur éternel ». C'est ce qui arriva à David, ancêtre du Christ par la chair, et à tous les justes. C'est ce qui arriva au descendant de David selon la nature humaine, la semence de David selon la Divinité créatrice, le Dieu-Homme Jésus-Christ (Apocalypse, 22 : 16). « C'est Lui qui, alors qu'Il vivait dans la chair » (Hébr., 5 : 7) expliqua plusieurs fois et sous différentes formes à ses disciples le but de Son incarnation, qui avait son terme dans Sa mort rédemptrice. Il regardait Sa nature humaine comme une victime, et Sa Divinité représentait le Prêtre *éternel*, étant donné que Son sacrifice est unique. Apparaissant en qualité de « grand pasteur des brebis par le sang d'une alliance éternelle » (Hébr., 13 : 20), Il déclare à ses auditeurs incrédules : « Je suis le bon Pasteur... Et Je donne Ma vie pour Mes brebis... Personne ne Me la prend : c'est Moi qui la donne de Mon propre chef. J'ai le pouvoir de la donner et J'ai le pouvoir de la recouvrer ensuite » (Jean, 10 : 14-15, 18).

Le sacrifice volontaire et le pouvoir de retrouver la vie... Dans un autre cas, parlant à Ses disciples de Son sacerdoce éternel et de Son sacrifice universel dans l'espace, immortel dans le temps et suffisant à tout par la puissance, Il dit : « Le Fils de l'homme est venu, non pour être servi, mais pour servir et donner Sa vie en rançon pour beaucoup » (Math., 20 : 28 ; cf. I Tim., 2 : 16 ; Hébr., 2 : 9 ; Tite, 2 : 11), c'est-à-dire pour TOUS. Ainsi a parlé le Dieu-Homme Jésus-Christ à Ses ennemis et à Ses amis alors que Sa nature mortelle de victime se trouvait encore en pleine sécurité, quand est venu le moment décisif, non seulement critique, mais destructeur, le moment de la réunion en une seule personne du Prêtre éternel et de la Victime mortelle, non plus dans la « vallée de l'ombre de la mort », mais au seuil de la mort elle-même — d'une mort honteuse, horrible, doulou-

reuse ; quand la charge du devoir, pesant sur la victime, l'entraînait irrésistiblement vers le lieu du supplice, la victime — l'âme triste à en mourir et le corps tremblant, couvert d'une sueur froide mélangée à du sang, dans la nuit glacée de ce début de printemps, « criant et pleurant » — suppliait le Père du Ciel de l'épargner : « Mon Père, si c'est possible, que cette coupe passe loin de Moi ». Mais le ferme prêtre disait : « Que Ta volonté soit faite ! » (Hébr., 5 : 7 ; Matth., 26 : 39-42) La décision inflexible du Prêtre Divin l'emporta sur la peur de la tremblante victime humaine — et notre rédemption eut lieu.

On peut dire de la rédemption universelle de tous ceux qui veulent échapper au pouvoir du péché et à la mort éternelle, en citant le psaume : « La mort est annulée et nous sommes sauvés ». Dans des cas particuliers, après d'amères épreuves subies par des chrétiens « dans la vallée de l'ombre de la mort » *pour le Christ*, en en sortant « éprouvés en cette vie dans le creuset du malheur et des peines », au lieu du verset de psaume que nous venons de citer, on peut entonner joyeusement tout le psaume 124 comme hymne de louange à son Guide et Sauveur et comme chant de victoire dans le Christ, après avoir vaincu le mal « par la force de Celui qui nous a aimés » (II Cor., 2 : 14 ; Rom., 8 : 37).

Vous, cher P.Y., comme les autres frères confesseurs qui ont traversé « la vallée de l'ombre de la mort » sous la conduite et la protection de Celui, qui « était mort et maintenant vit dans les siècles des siècles » et à qui depuis Sa résurrection des morts jusqu'à maintenant et pour toujours est donné « tout pouvoir dans le ciel et sur la terre » (Apoc., 1 : 18 ; Matth., 28 : 18), vous pouvez mieux que nous qui ne l'avons pas traversée témoigner par votre expérience personnelle de la vérité de ces paroles (Ps. 22 : 4 et Matth., 28 : 18)...

J'ai compris par votre lettre que I.I. Bondarenko et V.I. Kolesnikov sont atteints de la même maladie que notre Sacha. Vous ai-je bien compris ? Sacha est dans la même situation. Pour l'instant, on ne constate pas de changement.

Je vous envoie mon salut fraternel ainsi qu'à l'honorée Lydia Mikhaïlovna et à Jorjik, à S.V. Pétrov et à tous vos proches, dans le sang du Christ et l'Esprit du Dieu Vivant. Priez pour nous.

Avec amour et respect sincères,

G. Chipkov

P.S. Où sont maintenant notre V.N. Pertsev et sa famille ?

*Troisième lettre*  
(fragment)

« Aide-toi et le ciel t'aidera. » Ce n'est pas un proverbe irréligieux, mais *religieux*. Les gens amèrement déçus que Dieu ne les ait pas aidés rapidement tombent d'habitude d'abord dans le désespoir, puis dans l'irréligion. Ainsi, leur foi, comme une étincelle du creuset, s'élève d'abord, éclatante, vers le ciel, puis s'éteint dans l'air nocturne et retombe en poussière sur la terre froide. Hélas pour de tels « croyants » !

Ce n'est pas une telle foi en Dieu et une telle espérance en Sa toute-puissance et Sa miséricorde que doivent avoir les vrais chrétiens et les enfants de Dieu régénérés. Le pilier central du temple de la grâce de Dieu regardait les épreuves de la foi des chrétiens comme un feu purificateur éprouvant l'or pour lui donner plus de prix (I Pierre, 1 : 3 : 7). L'or, dans un bon creuset, ne se détruit pas, mais se purifie et embellit. La vraie foi est soumise au même procédé et atteint le même résultat dans le creuset des épreuves. Un autre pilier du même temple propose aux croyants d'avoir non une simple, mais une « grande joie » dans leurs « diverses épreuves » pour « éprouver leur foi », afin d'en tirer un gain, c'est-à-dire la *patience* qui a un effet de perfectionnement sur les éprouvés (Jacques, 1 : 2-4). Enfin, le troisième pilier de la section païenne du même temple explique comment le don reçu de Dieu, la FOI, avec les peines qui l'accompagnent, évolue sans diminuer, mais au contraire en augmentant dans les nouvelles épreuves et en s'élevant par degrés de plus en plus haut jusqu'à la *sensation* sûre de l'amour de Dieu inspirée au cœur du croyant par l'Esprit Saint qui lui est donné le jour de sa conversion à Dieu (Rom., 5 : 1-5).

Se basant sur cette expérience, le même apôtre demande : « Qui nous séparera de l'amour du Christ ? Tribulation, angoisse, persécution, faim, nudité, péril, glaive ? » Et il répond aussitôt avec une pleine assurance : « Je suis convaincu que ni mort ni vie, ni anges (déchus) ni principautés, ni présent ni futur, ni puissances, ni hauteur (de situation sociale) ni profondeur (d'abaissement terrestre), ni rien d'autre de créé ne pourra nous séparer de l'amour que Dieu a pour nous dans le Christ-Jésus, notre Seigneur » (Rom., 8 : 35-39).

Dès le début du christianisme, à nous, croyants, « il nous a été donné, en ce qui concerne le Christ, non seulement d'avoir la foi en Lui, mais encore de souffrir pour Lui » (Phil., 1 : 29). Les croyants doivent compenser Sa souffrance rédemptrice pour eux par leurs souffrances reconnaissantes pour Lui. Comme dans l'Ancien Testament...

## REGARD SUR JESUS

(Sermon de G.I. Chipkov, publié en brochure séparée en 1918 par les éditions « Arc-en-ciel ».)<sup>13</sup>

... Si nous observons attentivement les œuvres de notre Sauveur — Ses œuvres tant humaines que divines — nous verrons que toutes portent le sceau indélébile de la miséricorde et de la compassion divines envers le genre humain déchu et souffrant. Le Seigneur Jésus rassasie un jour avec cinq pains cinq mille personnes, guérit les malades et les lépreux par le seul contact de Sa main, chasse les démons et ressuscite les morts d'un seul mot.

Partout, les besoins des hommes étaient les Siens et Il y prenait un intérêt vivant, sincère. Il était joyeux avec ceux qui se réjouissaient et pleurait avec ceux qui pleuraient. Par exemple, qu'est-ce qui l'incita à aller à la noce de Cana en Galilée, où Il accomplit Son premier miracle en transformant l'eau en vin ? Afin qu'il ne soit pas fait honte au fiancé à cause du manque de vin ? Qu'est-ce qui le fit verser des larmes à Béthanie sur la tombe de Lazare qu'Il était venu ressusciter ? Qu'est-ce qui l'incita à faire l'un et l'autre, sinon l'intérêt de la joie des hommes et la compassion à leur malheur ?

Dans notre vie active de service de Dieu, nous regarderons Jésus et nous agirons comme Lui. Si la tentation s'approche de nous et que le tentateur nous incite secrètement au péché, nous le chasserons loin de nous comme l'a fait Jésus, en consultant la volonté de notre Père céleste exprimée dans Sa gloire. Il est vrai qu'en beaucoup de choses nous sommes incapables de L'imiter.

Nous ne pouvons pas rassasier une multitude d'affamés avec cinq pains, mais nous avons la possibilité de compatir aux besoins quotidiens et écrasants des hommes, d'éveiller chez les autres le penchant à la charité en faveur des nombreux affamés, de ceux qui sont

13) Les Editions « Arc-en-ciel » ont *légalement* publié en brochure, en 1918, le sermon de Chipkov. C'était à peine au lendemain de la Révolution d'Octobre. A partir de 1929, la fragile tolérance religieuse cesse et, avec elle, toute possibilité de faire imprimer sans obstacle de la littérature chrétienne. La presse soviétique parle de plus en plus que de « grandes quantités » de livres religieux sont imprimés *clandestinement* par ci, par là, en U.R.S.S. L'une des plus célèbres maisons d'éditions clandestines s'appelle « Le Chrétien », fondée — selon une requête envoyée le 5 juin 1971 à A.N. Kossyguine — « dans le but de produire de la littérature spirituelle religieuse ». Association « volontaire » des croyants C.E.B., « les éditions sont financées par les contributions bénévoles des croyants, qui s'occupent également de la diffusion des ouvrages ; les livres sont difusés gratuitement... » (Cf. *Catacombes 1973*, Almanach de l'Eglise du Silence, p. 82.)

nus et sans abri. Nous ne pouvons pas guérir les malades, mais nous pouvons donner pour les hôpitaux et le soin des malades. Nous ne pouvons pas ressusciter les morts, comme le Seigneur Jésus a ressuscité la fille de Jaïre, le fils unique de la pauvre veuve et le seul frère des deux sœurs de Lazare, afin que leurs proches ne soient pas accablés par la douleur et la pauvreté ; mais par un vif intérêt, une sincère compassion et une cordiale consolation pour le malheur et la peine de ceux qui ont subi une grande perte, nous pouvons sécher des torrents de larmes de veuves et d'orphelins. Dans notre vie active, sur la voie du service au Christ en la personne de Ses plus petits frères et des nôtres, nous Le regarderons toujours et nous L'imiterons.

Nous sommes appelés aussi à souffrir pour le nom du Christ, à participer aux souffrances de Jésus. La divine providence ne destine pas chacun de nous à être un « bienheureux persécuté pour la justice » et à traîner son existence dans les prisons et en exil, mais chacun de nous souffre dans une certaine mesure et sur chacun de nous, selon sa force, pèse une croix. « Si on M'a persécuté, on vous persécutera aussi », dit notre Seigneur à Ses disciples (Jean, 15 : 20).

C'est pourquoi la souffrance est propre à tous Ses disciples, sans même parler de coups, de prison et d'exil — le mépris, les railleries, les insultes, etc., de la part du monde sont toujours le lot des vrais disciples du Christ en cette vie. C'est pourquoi, dans nos souffrances pour le nom de Jésus, nous Le regarderons toujours, Lui qui a le plus souffert. Si l'on nous déshonore et qu'on nous couvre de honte parce que nous confessons notre foi selon l'Évangile de Jésus-Christ, nous regarderons Jésus, Auteur et Réalisateur de la foi de l'Évangile, et nous verrons quels sont ce déshonneur et cette honte en comparaison des siens quand, étant selon Sa nature divine, depuis l'éternité, le Seigneur de Gloire adoré et servi par une multitude d'anges, Il était selon Son humanité pendu à la croix, nu, couvert de crachats, couronné d'épines, quand une nombreuse foule menaçante ne cessait pas dans les dernières minutes de Sa vie de Lui lancer les flèches acérées de la raillerie. Si une douleur intense remplit notre cœur et qu'un terrible pressentiment nous comprime la poitrine, regardons encore Celui dont la douleur a dépassé toutes les douleurs réunies, Jésus, l'homme de douleur, quand, Fils Unique du Père Céleste, Il cria vers Lui avec tant d'amertume : « Mon Dieu ! Pourquoi M'as-Tu abandonné ? » (Matth., 27 : 46) et avant cela Le priait à Gethsémani, réduit à rien par le poids de la croix à venir, dans une sueur de sang, luttant contre une tristesse mortelle : « Père, si Tu le veux, écarte de Moi cette coupe. Cependant, que ce ne soit pas Ma volonté qui se fasse, mais la Tienne » (Luc, 22 : 42).

Si nos ennemis nous persécutent et nous tyrannisent, nous faisant souffrir, regardons Celui qui « a été transpercé pour nos infidélités »

lités, broyé pour nos fautes » (Esaïe, 53 : 5). Au moment des plus cruelles souffrances, quand on enfonçait des clous dans Ses mains et Ses pieds, Il priait : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font » (Luc, 23 : 34).

Enfin, si la mort vient poser sur l'un de nous sa main froide, qu'il dirige son regard, pour la dernière fois en cette vie, vers le Seigneur mourant dévoué à Son Père « jusqu'à la mort, et à la mort sur la croix » (Phil., 2 : 8) et répète Ses paroles ; « Père ! Entre Tes mains Je remets Mon esprit » (Luc, 23 : 46).

Dans les épreuves et la douleur, sur la voie des souffrances de la mort, nous ne regarderons que Jésus et n'imiterons que Lui...

## 5. ALEXANDRE AFANASSIEVITCH CHALACHOV

*« Souvenez-vous de vos chefs, qui vous ont annoncé la Parole de Dieu. Les yeux fixés sur l'issue de leur carrière, imitez leur foi » (Hébr., 13 : 7).*

On a fêté en 1971 le 80ème anniversaire de la naissance d'Alexandre Afanassiévitch Chalachov, prédicateur de l'Union C.E.B. de la Volga et de la Kama en 1920-1928, membre du Comité d'organisation C.E.B. en 1962-63, pasteur de l'Eglise de Tchéliabinsk, entré dans l'éternité le 7 décembre 1963.

Alexandre Afanassiévitch travailla beaucoup et avec succès pour la cause de Dieu, connut la détention pour le nom du Christ et de grandes épreuves. Il fut pendant dix-huit ans malade et alité, guéri par le Seigneur et désigné pour travailler à l'éveil spirituel de la communauté évangélique baptiste.

Beaucoup de croyants se rappellent avec amour Alexandre Afanassiévitch, un chrétien bon, simple, ouvert, un ministre de Dieu fidèle, courageux, expérimenté, attaché aux principes de la foi, et qui s'est dressé à un moment critique, dans la destruction de la maison de Dieu, pour la défense de l'Évangile.

Alexandre Afanassiévitch était né le 4 juillet 1891 à Minvor, dans la région de Tchéliabinsk. En 1915, il trouva la foi dans le Seigneur, et l'année suivante reçut le saint baptême d'eau dans l'Eglise C.E.B. de Khabarovsk. Une fois entré dans l'Eglise du Christ, Alexandre Afanassiévitch consacra toute sa vie à la prédication de l'Évangile.

En 1919, le frère D.S. Olchansky l'envoya à Samara (aujourd'hui Kouïbychev) comme prédicateur. Pendant dix ans, de 1919 à 1929, Alexandre Afanassiévitch travailla assidûment dans l'Union C.E.B. de la Volga et de la Kama, prêchant et organisant l'Eglise de Dieu dans la région de la Volga et dans l'Oural.

En même temps, Alexandre Afanassiévitch s'intéressait vivement à la vie spirituelle de sa chère communauté d'Extrême-Orient, où il avait trouvé la foi.

Dans le journal *Le Prédicateur*<sup>14</sup>, édité à Vladivostok en 1921, fut publiée une lettre d'Alexandre Afanassiévitch sous la rubrique : « *La ferme de Kiev, district d'Oufim* ».

« Nous souhaitons que le Seigneur vous dévoile Son grand trésor céleste et comble de dons tous Ses enfants d'Extrême-Orient.

Je salue cordialement tous ceux qui aiment le Seigneur et me connaissent personnellement. J'ai trouvé la foi à Khabarovsk et ai promis de servir mon Seigneur en 1915.

Cher frère R.A. ! Le journal vénéré et longuement attendu pour l'annonce au monde de la bonne nouvelle que vous nous avez envoyé nous est de nouveau parvenu, à nous qui vivons ici, en Galilée païenne, au pied de l'Oural. Les larmes de joie divine ont rempli nos yeux quand nous l'avons lu, et nous avons de nouveau écouté attentivement ses paroles.

Après une longue attente fatigante, en entendant les paroles des témoins de la vérité évangélique, nous avons de nouveau rafraîchi notre âme altérée (Proverbes, 25 : 25)... Devant nous ont brillé de nouveau les paroles imprimées, éclatantes du travail des enfants de Dieu. Nous nous sommes réunis dans la maison autour du bon *Prédicateur* et nous avons écouté avidement comment les enfants de Dieu supportent la chaleur, les peines et les terreurs du jour dans un pays lointain, mais cher, et se réjouissent comme aux vendanges.

Oh, fasse le Seigneur que cette joie ne cesse jamais. „Alors que le figuier ne bourgeonnera pas, et qu'il n'y aura rien à récolter dans les vignes, que le produit de l'olivier manquera, et que les champs ne donneront pas de pâture, que la brebis disparaîtra de la bergerie, et qu'il n'y aura plus de bœufs dans les étables, moi, je veux me réjouir en Yahweh, exulter dans le Dieu de mon salut" (Habacuc, 3 : 17-19).

Continuant à vous aimer ardemment, le plus petit de vos collaborateurs dans l'œuvre de Dieu,

A. Chalachov\* »

\*

En 1929 commencèrent les persécutions. L'union de la Volga et de la Kama fut interdite. Pendant ces années, Alexandre Afanassiévitch continua à prêcher l'Évangile dans les communautés des villes d'Artémovsk, de Mozdok, de Makhatchkala. Il travaillait en même temps comme forgeron. En 1934, à la suite d'un accident de travail, Alexandre Afanassiévitch fut réduit à l'immobilité pour de longues années.

14) Cf. la note 7.

\* Du journal *Le Prédicateur*, No 5, mai 1921, p. 79.

Cependant, malgré la grave maladie qui le tenait constamment alité, il fut arrêté en 1936 comme ministre de Dieu et passa cinq ans à l'hôpital de la prison de Kharkov.

Après sa libération de prison, en 1941, Alexandre Afanassiévitch resta encore alité jusqu'en 1956. Ce furent aussi de dures années pour sa compagne, Loukéria Filippovna. Mais, même dans ces conditions, Alexandre Afanassiévitch voulait être utile à la cause de Dieu. Sa maison à Mozdok, puis à Ouman et à Tchéliabinsk, devint un lieu de visite pour les croyants. Beaucoup allaient lui demander des conseils et des encouragements. Beaucoup priaient pour la guérison de leur cher pasteur. Le Seigneur entendit les prières de Ses enfants et en 1956, après 18 ans de dure maladie, Alexandre Afanassiévitch se leva de son lit de souffrances. Le Seigneur le guérit et lui confia de nouveau une grande tâche dans l'Eglise.

Les croyants de Tchéliabinsk le choisirent pour être leur pasteur et il accomplit cette tâche jusqu'au jour de sa mort.

L'Eglise de Tchéliabinsk subit de grandes épreuves. En 1958, on leur retira leur maison de prière et les 300 croyants de Tchéliabinsk durent se réunir pour le culte dans diverses maisons privées, mais même ces réunions étaient sans cesse troublées.<sup>15</sup>

Quand se forma en 1961 le Groupe C.E.B. d'initiative, l'Eglise de Tchéliabinsk fut l'une des premières dans l'Oural à répondre à l'appel de Dieu à la régénération. Alexandre Afanassiévitch, fidèle ministre de Dieu instruit par une grande expérience spirituelle, soutint de toute son âme la tâche du Groupe d'initiative.

Avant même le début de l'activité du Groupe d'initiative et du Comité d'organisation, Alexandre Afanassiévitch avait accompli une importante œuvre spirituelle parmi les Eglises non enregistrées de l'Oural pour l'organisation du culte, le choix et la nomination des pasteurs et la communication des Eglises C.E.B. de l'Oural entre elles. Les croyants de l'Oural avaient un grand amour pour Alexandre Afanassiévitch.

En 1962, il fut élu au Comité d'organisation C.E.B. comme représentant des Eglises de l'Oural. Malgré son âge avancé, Alexan-

---

15) L'intervention de la police communiste, afin de troubler et, même, d'empêcher les réunions cultuelles des croyants, est largement rendue publique dans les nombreuses plaintes des baptistes persécutés. Un bouleversant appel du « Conseil des parents des détenus chrétiens évangéliques baptistes qui souffrent pour la Parole de Dieu en U.R.S.S. », adressé le 24 juin 1974 au Congrès d'évangélisation mondiale de Lausanne, rapporte que « les croyants qui assistent aux services religieux continuent à être systématiquement dispersés par les organes du pouvoir », et que « ces dispersions de fidèles sont particulièrement pratiquées dans les villes de Moscou, d'Omsk, de Brest, dans celles de Kasakhstan et bien d'autres encore, dont il n'est pas possible de dresser ici la liste » (Cf. *Catacombes*, No 37/15 octobre 1974, p. 12).

dre Afanassiévitch participa très activement aux travaux du Comité d'organisation. Il visita un grand nombre d'Eglises dans l'Oural, le centre de la Russie, en Ukraine, en Sibérie. Il nomma beaucoup de jeunes pasteurs en 1962-1963 pour la grande œuvre d'éveil spirituel de notre communauté.

Ancien membre expérimenté de l'Union C.E.B. de la Volga et de la Kama, jouissant d'une autorité méritée parmi la communauté, Alexandre Afanassiévitch Chalachov devint, avec Serguéï Téreintévitch Goliev et Matvéï Pétrovitch Kondrachov, une sorte de trait d'union entre la vieille génération des fidèles pasteurs de la communauté évangélique baptiste, dont la plupart avaient péri dans les camps, et la jeune génération appelée au service du Seigneur dans les années 60.

Alexandre Afanassiévitch possédait un grand charme, les âmes venaient vers lui, c'était une joie de bavarder avec lui. Il avait en particulier un touchant amour de père pour Guennadi Konstantinovitch Krioutchkov, qui accomplissait son service dans des conditions très complexes, pleines d'embarras, subissant de constantes persécutions.<sup>16</sup> Chaque fois qu'ils se rencontraient après une tournée des Eglises, Alexandre Afanassiévitch embrassait en pleurant le frère Krioutchkov et disait joyeusement : « Sain et sauf ! En liberté ! Grâce à Dieu ! »

Alexandre Afanassiévitch avait une voix de basse belle et puissante. Je me souviens qu'un jour, en 1963, à la fin d'une réunion de frères, il chanta son hymne préféré : « *Oh, non, personne au monde ne privera les fidèles de la liberté !* » C'était une joie de voir ce vieillard aux cheveux blancs, endurci par les épreuves pour la foi en Christ, se dresser de toute sa taille, courageusement, dans la destruction de la maison de Dieu !

En 1962-1963, Alexandre Afanassiévitch mit sa signature au bas de plusieurs documents très importants du Comité d'organisation C.E.B. Pendant ces années, des milliers de croyants des Eglises C.E.B. enregistrées ou non, demandèrent par lettres au gouvernement l'autorisation de réunir un congrès C.E.B. sous la direction du Comité d'organisation.

En octobre 1963, le Conseil pour les cultes religieux, souhaitant faire cesser les démarches pour le congrès et négligeant la volonté

16) Président du Conseil des Eglises C.E.B., Guennadi Konstantinovitch Krioutchkov vit, depuis des années, dans la clandestinité, loin de sa famille. Il ne lui est pas permis de réintégrer son domicile, parce que « on procède, sur tout le territoire de l'Union Soviétique, à des chasses à l'homme, pour mettre la main sur eux. Sous ce rapport, la situation du président ... est particulièrement tragique : non seulement il ne peut retourner chez lui, mais il lui est impossible d'établir des contacts avec les croyants... » (Cf. *Catacombes*, ibidem.)

des pétitionnaires, autorisa le V.S.E.C.B. à tenir une réunion nationale rebaptisée ensuite congrès.

Le but du V.S.E.C.B. était d'induire en erreur toute la communauté C.E.B. en tenant un congrès fictif et de condamner le mouvement du Comité d'organisation en faveur d'un congrès. 400 personnes vinrent à la conférence avec droit de vote. On leur distribua des laissez-passer de délégués du congrès, on les convoqua pour le jour du congrès, il y eut des rapports, des comptes rendus, des discours, des votes, etc. ; tout cela devait donner l'illusion d'un véritable congrès. On logea les participants à la conférence dans la capitale, à l'hôtel « Touriste », on mit des autobus à leur disposition, etc. Et pendant ce temps, ceux qui avaient pris réellement l'initiative du congrès languissaient dans les prisons et les camps du pays.

Le Conseil pour les affaires religieuses et le V.S.E.C.B. avaient bien préparé leur congrès. Voici ce qu'écrivait un prisonnier à ce sujet :

*« Les uns dormaient bien à l'hôtel,  
Les autres somnolaient en prison...  
Les uns reniaient l'alliance du Christ,  
Les autres souffraient pour la foi... »*

Le Comité d'organisation envoya à cette conférence ses représentants sous la direction d'Alexandre Afanassiévitch...

Il tombait une froide pluie d'automne. Devant l'édifice du V.S.E.C.B. à Moscou se tenaient les croyants — environ 50 personnes. Parmi eux, un grand vieillard en imperméable, appuyé sur une canne : Alexandre Afanassiévitch. On ne le laissa pas entrer dans le bâtiment et il resta plus d'une heure sous la pluie.

Après cela, il tomba gravement malade. A la fin d'octobre 1963, un groupe de frères et de sœurs accompagna Alexandre Afanassiévitch chez lui. Il partit par la gare de Pavéletz à Moscou. Tous sentaient que c'était leur dernière rencontre et leur dernière séparation avec leur cher vieux pasteur. Les frères et les sœurs voulaient voir encore une fois son bon et courageux visage, entendre pour la dernière fois ses adieux paternels.

Soudain, le frère G.K. Krioutchkov entra dans la salle d'attente de la gare. Il était venu aussi faire ses adieux à son cher compagnon de service. Alexandre Afanassiévitch s'agita et dit : « Pourquoi es-tu venu ici ? On te cherche partout... On peut t'arrêter à tout instant ! Va-t'en ! »

Et quand nous l'eûmes installé dans le wagon et que nous nous pressions devant la fenêtre, Alexandre Afanassiévitch nous agita une dernière fois la main et écrivit plusieurs fois sur la vitre : *I Pierre 5 : 1-3*. Nous ne pûmes recevoir sans pleurer sa bénédiction de pas-

teur et ses souhaits. Le train s'ébranla, emportant notre cher Alexandre Afanassiévitch... Une sœur d'Ukraine l'accompagna jusqu'à Tchéliabinsk.

Nous étions tristes en quittant la gare...

En arrivant chez lui, à Tchéliabinsk, Alexandre Afanassiévitch s'alita définitivement. Il demanda qu'on suspende au mur en face de son lit le sac qui contenait sa Bible et sa canne, fidèles compagnons de ses voyages à travers le pays. Il les regardait souvent, se rappelant ses nombreuses visites aux croyants.<sup>17</sup>

Les proches et les amis d'Alexandre Afanassiévitch sentaient qu'il brûlait d'envie de retrouver l'Eglise, l'immense champ de Dieu, où il y avait tant de travail.

Mais le vieux frère comprenait que son chemin terrestre se terminait, que le Seigneur l'appelait, blanchi dans la lutte pour la vérité, dans Ses demeures éternelles. Ces jours-là, beaucoup d'amis dans la foi et le ministère rendirent visite à Alexandre Afanassiévitch. Il encourageait, affermissait spirituellement tout le monde, les incitant à œuvrer courageusement pour la foi évangélique.

Dans les premiers jours de décembre 1963, Alexandre Afanassiévitch reçut deux convocations du K.G.B. de Tchéliabinsk pour un interrogatoire.<sup>18</sup> Mais il était si faible qu'il ne put s'y rendre...

Le 7 décembre 1963, Alexandre Afanassiévitch entra dans l'éternité.

Il nous a laissé à tous un bon exemple de patience chrétienne, de douceur, de fidélité au Seigneur, d'abnégation et de courage dans

17) Ces voyages « à travers le pays » représentent une forme d'activité missionnaire indispensable dans un pays où les réunions légales sont interdites. Il est question des « prédicateurs en fuite » (pour utiliser le qualificatif des journaux soviétiques), qui, manifestant « un zèle tout particulier », se font coupables d'apprendre aux gens « les commandements séctaires » et les poussent à pratiquer « frénétiquement les rites religieux » au détriment des « tâches de la vie publique ». Irrité de la réputation de bon « pédagogue » du prédicateur baptiste Y. Yantsen et de ses « écoles dominicales » (« il n'a épargné ni temps, ni efforts dans ses activités illicites »), le *Kommounist Tadjikistana* du 24 juin 1973 écrivait : « On dit l'avoir vu récemment dans une gare ferroviaire. Seul, sans suite pompeuse l'accompagnant à la gare, il monta silencieusement dans le train et partit... Mais il devra payer... » (Cf. *Catacombes*, No 37/15 octobre 1974, p. 10.)

18) Le problème religieux préoccupe, d'une manière spéciale, le K.G.B., qui surveille, convoque et soumet à des interrogatoires sans fin prêtres et pasteurs. « Pratiquement, l'Eglise orthodoxe d'Union Soviétique est sous le contrôle du K.G.B., nous avertit P. Deriabine, ancien policier de Staline passé à l'Ouest. Mais les fidèles qui préoccupent le plus la Sécurité d'Etat sont ceux qui appartiennent à des sectes non intégrées ... Ils ne sont membres d'aucune paroisse officielle mais cherchent à s'organiser, ce qui explique la suspicion de la Sécurité d'Etat concernant toutes les réunions privées de gens pieux » (Cf. *Policier de Staline*, p. 66.).

les persécutions et les épreuves. Pour de nombreux croyants, il a été un père et un maître. Ses adieux de pasteur de la première épître de Pierre restent pour toujours dans la mémoire des pasteurs de l'Eglise renouvelée :

« C'est à ceux qui chez vous sont les Anciens que s'adresse mon exhortation... Paissez le troupeau de Dieu qui est chez vous ; veillez sur lui, non par contrainte, mais de bon gré selon Dieu ; non par esprit de lucre, mais avec empressement ; ne gouvernez pas despotiquement le lot qui vous est échu, mais faites-vous les modèles du troupeau... »

## 6. PAVEL FROLOVITCH ZAKHAROV (1922-1971)

« Que la grâce et la paix de Dieu dans le Saint-Esprit se multiplient chez vous, mes bons et cher amis... Avec un profond amour et d'un cœur sincère, moi, le plus petit d'entre vous, qui ai été parmi vous et en ai été séparé, comme beaucoup d'amis en Christ, je vous salue... Et Sa force se multipliera en vous et vous serez capables de supporter la diffamation pour Sa cause... Que le Seigneur soit avec vous toujours et en tout (Jean, 15 : 14-21)...

...Chers amis, souvenez-vous de moi et de nous (prisonniers) dans vos prières. Nous croyons que le Seigneur est notre justification, qu'Il vaincra ceux qui Le combattent et interviendra pour Son peuple qui souffre. Transmettez mon salut à tous ceux et celles qui travaillent pour le Seigneur et qui L'aiment. Que Sa volonté s'accomplisse à la gloire de Son nom.

Sincèrement, le plus petit d'entre vous,  
P.F. Zakharov. »

Ceci est un extrait d'une lettre de Pavel Frolovitch Zakharov, prisonnier chrétien, transmise aux frères du Comité d'organisation C.E.B. en 1964 depuis le camp de « Potma » (Mordovie).<sup>19</sup>

C'étaient de bonnes nouvelles longtemps attendues de notre cher frère et collaborateur dans l'œuvre de Dieu dont la vie et le ministère sont inséparables de l'éveil spirituel de la communauté évangélique

---

19) Abraham Chifrine, dans sa déposition des 1 et 2 février 1973 devant le Sous-comité d'enquête du Conseil de la Magistrature du Sénat américain, décrit minutieusement le complexe du camp de Potma, situé « en Russie centrale, européenne... à 500 kilomètres de Moscou... » Il cite même la déclaration d'Alexandre Krimgold, résidant actuellement en Israël : « En juillet 1971, j'ai eu l'occasion de visiter Potma... un endroit effrayant qui fait penser aussi aux camps de concentration nazis ; des clôtures de fils de fer barbelés, des miradors, des chiens dressés pour poursuivre les gens. Ces camps sont les dignes héritiers de ceux de Hitler et de Staline. » (Cf. *Les camps de travail en U.R.S.S.*, Ed. des Catacombes, 1975, pp. 33, 37-39 et 48-49.)

baptiste. Nous nous réjouîmes de la fermeté d'esprit du frère prisonnier et de son espérance en la force de Dieu. Pendant les dernières années de sa vie, Pavel Frolovitch fut emprisonné deux fois. Et après chaque libération, il reprenait son travail pour Dieu.

Et maintenant le frère n'est plus avec nous... Le 1<sup>er</sup> juillet 1971, le cœur de Pavel Frolovitch cessa de battre : il entra dans l'éternité. Ses amis et ses proches ont le cœur serré. Mais il nous a laissé un exemple de fidélité au Seigneur.

Notre cher frère a connu beaucoup de souffrances pour la foi en Christ. Le 24 février 1945, il fut pour la première fois arrêté comme chrétien et condamné par « les trois lettres »\* à 5 ans de détention. Il purgea sa peine dans l'Oural, au camp « Ivdellag ».

En 1950, à la fin de sa peine de 5 ans, Pavel Frolovitch fut déporté au nord de la région de Krasnoïarsk. Il revint de déportation en 1954 et s'établit à Jdanov (Ukraine). Cependant, il subit là aussi une perquisition de son domicile (en mai 1955) et des menaces.

En 1955, Pavel Frolovitch partit pour Prokopievsk en Sibérie. Il y prit part activement au travail de l'Eglise locale comme prédicateur, chef de chœur, puis pasteur en titre.

En 1961, quand retentit l'appel à la régénération de notre communauté, Pavel Frolovitch y répondit avec toute l'Eglise C.E.B. de Prokopievsk.

Cependant, les ennemis de la cause de Dieu ne s'endormaient pas. Le 20 octobre 1962, le comité exécutif des mines de Prokopievsk prit la décision de déporter P.F. Zakharov pour 5 ans à cause de son activité de prédicateur. Mais le Seigneur préserva Pavel Frolovitch de la déportation...

En 1962, Pavel Frolovitch fut élu par les croyants de Sibérie au Comité d'organisation C.E.B. La période de 1962 à février 1964 fut particulièrement fructueuse dans le ministère de Pavel Frolovitch. Il visita pendant ces années des centaines de communautés, enregistrées ou non, de Sibérie, du Kazakhstan, d'Asie Centrale, de l'Oural, de Russie européenne, d'Ukraine, des pays baltes.

Pavel Frolovitch prit part assidûment à la publication du journal *Le Messager du salut*.<sup>20</sup> Le nom même du journal est tiré d'un poème de Pavel Frolovitch.

En février 1964, Pavel Frolovitch fut arrêté à Irkoutsk. Au cours de la perquisition, on confisqua chez lui des photographies de

---

\* C'est-à-dire le K.G.B.

20) Publication clandestine du Samizdat religieux baptiste. D'autres encore : *Bratskii Listok* (Le Feuillet Fraternel) et le *Bulletin du Conseil des prisonniers chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S.*

Nikolaï Khmara<sup>21</sup> torturé en prison et une lettre de l'Eglise de Barnaoul racontant ce crime...

Le parquet d'Irkoutsk inculpa Pavel Frolovitch de calomnie à cause de ces documents et le traduisit en jugement selon l'article 70 du Code de droit commun de RSFSR. Pavel Frolovitch fut condamné à 3 ans de camp à régime sévère. On l'envoya en Mordovie au camp « Potma ». A ce moment, le frère N.N. Kharpov<sup>22</sup> et plusieurs autres croyants C.E.B. purgeaient leur peine dans ce camp. C'est de là que Pavel Frolovitch nous envoya sa lettre. Elle sortit du camp cachée dans une chaussure...

En décembre 1964, Pavel Frolovitch fut libéré et réhabilité par arrêté du Tribunal Suprême d'URSS du 10.11.1964 « pour absence du corps du délit ».

Ainsi fut confirmée officiellement, juridiquement la vérité de la lettre de l'Eglise de Barnaoul et l'authenticité de la photographie du frère Khmara torturé pour la foi.

Pendant cette période, l'Eglise priait assidûment et intercédait énergiquement à l'extérieur pour la libération des chrétiens prisonniers. Des délégations de croyants de nombreuses communautés locales C.E.B. se rendirent à Moscou : de Kiev, de Brest-Litovsk, de Briansk, de Tchéliabinsk, de Barnaoul et d'autres villes. Les délégations, en règle générale, étaient peu nombreuses : 5-10 personnes.

En 1964 se forma également le Conseil des parents de prisonniers C.E.B. condamnés pour la Parole de Dieu. Le Conseil entreprit des démarches directes auprès du Parquet d'URSS. Des représentants du Comité d'organisation C.E.B. occupèrent pendant presque six mois en 1964 l'entrée du Comité Central du PCUS pour protester contre l'intervention du Conseil pour les cultes religieux et autres organismes dans les affaires internes de toute la communauté évangélique baptiste...

A partir de la seconde moitié de 1964 commença la réhabilitation et la libération des prisonniers C.E.B. Et au début de 1965, presque tous les prisonniers C.E.B. étaient libérés, à l'exception de quelques-uns. Le Seigneur avait répondu aux prières de Son peuple. L'Eglise de Dieu exultait et louait son Père céleste.

21) Cf. la note 11.

22) « C'est surtout la conduite pure et exemplaire du détenu chrétien Kharpov qui m'a servi de modèle, se confesse le baptiste Vassili Kozlov. J'ai fait sa connaissance en 1953, dans un camp de Sibérie orientale. A cette époque, ce n'était pas la première condamnation que Kharpov purgeait. Aujourd'hui en prison, il a 56 ans et, pour sa foi en Christ, il a passé plus de la moitié de sa vie dans les camps de travail et en prison... Il ne recouvre que pour peu de temps la liberté dans sa famille, après quoi il en est de nouveau privé... » (Cf. la lettre de Vassili Kozlov adressée aux dirigeants soviétiques le 23 octobre 1970, dans *Catacombes*, No 7/15 avril 1972, p. 13.)

« Quand Yahweh ramena les captifs de Sion, ce fut pour nous comme un songe. Alors notre bouche débordait de rires, et notre langue de cris d'allégresse. Alors on disait parmi les nations : « Yahweh a agi magnifiquement à leur égard ». Yahweh a agi magnifiquement à notre égard : nous avons été dans la joie » (Ps. 126 : 1-3).

Ceux qui revenaient de détention se remettaient à travailler assidûment pour Dieu. Pavel Frolovitch, libéré en décembre 1964, rendit visite à de nombreuses Eglises de notre communauté, appelant les croyants à se dresser d'un seul élan pour la foi évangélique.

Pendant cette période, il travailla beaucoup en Sibérie, visita les Eglises du Caucase du nord. Il consacra beaucoup de forces et d'attention à l'Eglise locale de Prokopievsk.

Mais en 1966 commença une nouvelle période de persécutions. En mars 1966 furent publiés de nouveaux décrets dirigés contre les croyants. Par endroits eurent lieu de nouvelles arrestations de croyants et des persécutions ouvertes.

En mai 1966, une importante délégation de croyants C.E.B. se rendit à Moscou. Pavel Frolovitch était parmi eux comme délégué des croyants de Prokopievsk. A 10 heures du matin, devant l'entrée principale du bâtiment du Comité Central du PCUS, surgit soudain une nombreuse délégation d'environ 500 croyants. La délégation passa deux jours et une nuit sous les murs du Comité Central, intercédant pour tous les persécutés et les opprimés pour leur foi. Le 17 mai 1966, la délégation pacifique fut arrêtée et envoyée à la prison Léfortovo\* à Moscou. Pavel Frolovitch était du nombre des emprisonnés.

Le 23 juin 1966, le tribunal populaire du 1<sup>er</sup> Mai condamna Pavel Frolovitch, selon l'article 142, 2<sup>e</sup> partie, du Code de droit commun de RSFSR, à 3 ans de camp à régime renforcé.

Pavel Frolovitch passa ses derniers trois ans de détention à Naltchik, dans le nord du Caucase. Sa santé était très altérée. En revenant du camp, Pavel Frolovitch passa plusieurs mois à l'hôpital.

En octobre 1969, un grand malheur l'atteignit : sa femme, Esfir Yakovlevna, mourut. Ses quatre enfants restèrent sans mère.

Malade, Pavel Frolovitch continua son travail intense dans l'Eglise de Prokopievsk.

En juillet 1970, à l'hôpital de Prokopievsk, Pavel Frolovitch écrivit l'article « *Le mystère de l'eucharistie* ». J'en cite quelques extraits :

---

\* A part *Lefortovo*, il y a Moscou encore quelques prisons terrifiantes où croupissent les « ennemis de l'U.R.S.S. » : *Boutyrskäia* (rue Novoslo-Bodskaïa), *Loubyanka* (rue Dzerjinsky), *Krasnopresnenskaïa* (rue Krasnaïa-Presnia), *Taganskaïa* (rue avec le même nom), etc.

« Nous attendons Sa venue et la glorification de l'Eglise, Sa fiancée. Aussi, attendez le Christ en tout temps, aussi longtemps qu'il vous reste du souffle et que vous entendez le battement de votre cœur dans votre vieux corps...

Oh, cher ami — frère et sœur !... Eveille-toi !... Et quand tu entends encore la voix du Miséricordieux qui t'appelle et attend patiemment ton retour, reviens-Lui vite ! Prosterne-toi devant Lui ! Rapporte le talent que le Seigneur t'a confié avec un bénéfice qui Lui soit agréable. Il attend un service dévoué de toi, de moi et de tous ceux qui fréquentent Sa maison... L'Eglise prie le Seigneur pour ses pasteurs, qui ont tant besoin de Sa force et de Sa direction. Elle prie afin que le Seigneur suscite encore de dignes serviteurs pour Sa vigne.

L'Eglise prie le Seigneur pour que l'Evangile soit répandu et prêché partout et se réjouit de souffrir de la part du monde, pour son témoignage du Christ, le mépris, l'emprisonnement, les persécutions et toutes sortes de privations. Elle remercie le Père céleste pour la force de l'Esprit de Dieu qui lui donne la victoire sur le péché et le mal... »

C'est son testament spirituel à l'Eglise de Prokopievsk et à toute la communauté C.E.B.

En 1971, l'état de santé de Pavel Frolovitch s'aggrava et le 1<sup>er</sup> juillet 1971, il entra dans l'éternité.<sup>23</sup>

Pavel Frolovitch suivit un chemin difficile, mais sûr. Il sema avec abnégation la graine de la vérité éternelle de Dieu parmi le peuple russe. Des milliers de gens ont écouté ses sermons et ses appels à la fidélité au Seigneur.

Dans les cellules de prison et dans les camps, il parlait sans crainte de l'amour de Dieu aux prisonniers. Les détenus respectaient Pavel Frolovitch, l'appelaient affectueusement « Petit père ».

« Ceux qui sèment dans les larmes moissonneront dans l'allégresse. On s'en va en pleurant, portant et jetant la semence ; on reviendra avec des cris d'allégresse, en portant ses gerbes » (Ps. 126 : 5-6).

Ces versets se rapportent aussi à Pavel Frolovitch. Il est maintenant au ciel près du Seigneur. Les larmes et les peines de son che-

---

23) Dans un nécrologue, publié dans la revue clandestine *Bratskii Listok* de septembre-octobre 1971, nous lisons que « le 1<sup>er</sup> juillet 1971 partit pour l'éternité ... Pavel Frolovitch Zakharov, âgé de 49 ans. Sa maladie chronique et, comme suite, son décès, ne sont que les conséquences des tortures et des emprisonnements auxquels il fut soumis pour le Nom du Seigneur... » (Cf. *Catacombes*, No 7/15 avril 1972, p. 8.)

min terrestre sont loin. Les gerbes de ses travaux sont devant le Seigneur. Là-bas il nous attend, nous, ses amis et ses compagnons dans l'œuvre évangélique.

Il se repose déjà de ses travaux, alors que les orages et le travail nous attendent sur le chemin de l'éternité !

II  
CHRÉTIENNES RUSSES

## 1. A.I. SEMIRETCH

Je me rappelle avec émotion la chère sœur dans le Seigneur Alexandra Ivanovna Sémiretch.

C'était une simple femme russe aux traits épais, trapue, à la santé solide et à la voix rude, presque masculine, mais elle avait un cœur bon et sensible, et une foi profonde et sincère en Dieu. Elle avait aussi un courage exceptionnel et la capacité d'encourager les chrétiens timides et faibles dans les années de persécution.

Alexandra Ivanovna provenait d'une famille de Sibériens de souche, endurcis par la lutte avec la nature hostile et l'adversité. Elle passa presque toute sa vie à Omsk. Alexandra Ivanovna trouva la foi alors qu'elle était mariée et avait trois enfants. Son mari, un ivrogne invétéré, lui fit beaucoup de mal. Mais elle fit beaucoup de bien à son mari, à sa famille et à de nombreux croyants.

La maison d'Alexandra Ivanovna était un asile pour beaucoup de persécutés et de rejetés. Elle reprenait volontairement et assidûment de nos jours le service de l'hôtesse Gaïa (Rom., 16 : 23).

Chez elle vivait en 1937-1938 la poétesse aveugle Paulina Yakovlevna Skakounova, qui avait rompu avec l'athéisme dans les années 20, avait beaucoup vagabondé et fut arrêtée en 1938 pour avoir confessé la foi en Christ.

En 1941-1944 habitèrent chez elle les deux enfants du prisonnier chrétien Ivanov-Klychnikov après l'arrestation de sa femme, Anna Pétrovna.

En 1943-1944, Alexandra Ivanovna, avec une autre bonne et sincère chrétienne, Ievdokia Samoïlovna Varnavskaïa, découvrit dans l'un des camps situés à la périphérie de la ville des prisonniers croyants d'un groupe de jeunesse chrétienne arrêté en 1940 en Crimée, pour avoir tenu une réunion de jeunes chrétiens ; ils furent condamnés de cinq à dix ans. Alexandra Ivanovna et Ievdokia Samoïlovna, pendant les dures années de guerre, prélevaient des denrées sur leurs maigres rations pour les transmettre aux chrétiens prisonniers.

En 1943-1944, Alexandra Ivanovna fut l'une des plus actives organisatrices de la reprise de réunions du culte régulières à Omsk. Simple et peu instruite, elle prêchait passionnément l'Évangile dans les réunions d'Omsk.

A la fin de 1961, déjà très vieille, elle partit à Tchéliabinsk pour entrer en contact avec le groupe C.E.B. dissident. Cela me fut raconté par Alexandre Afanassiévitch Chalachov, pasteur de l'Église de Tchéliabinsk reposant maintenant dans le Seigneur.

Peu après, elle partit doucement vers le Seigneur.

Paix à toi, chère travailleuse du Seigneur !

## 2. P.I. SKAKOUNOVA

Avant la guerre, les croyants de la région de la Volga et de Sibérie connaissaient bien la poétesse chrétienne aveugle Paulina Skakounova.

Dans les années 20, Paulina Yakovlevna et son mari étaient écrivains et habitaient Saratov. Paulina Yakovlevna était une athée militante. Elle parcourait les villages de la région de Saratov en donnant des conférences antireligieuses.

« Nous n'avons pas besoin de Dieu ! disait-elle. L'homme est l'artisan de son propre bonheur ! Je vivrai comme je l'entends ! »

En 1925, le mari de Paulina Yakovlevna mourut subitement. Ce fut pour elle un coup terrible. Après l'enterrement, quand tous eurent quitté le cimetière, elle revint sur la tombe de son mari et tenta de se suicider. La nuit, le gardien du cimetière entendit un coup de feu. Une voix intérieure l'obligea à se lever, à s'habiller et à se diriger vers l'endroit du coup de feu. Sur la tombe fraîche, parmi les couronnes, il trouva Paulina Yakovlevna ensanglantée et sans connaissance. Il appela des gens à l'aide et ils la transportèrent à l'hôpital. Paulina Yakovlevna s'était tiré une balle dans la tempe, mais n'avait pas atteint ce qu'elle voulait... Elle resta en vie, mais le coup de feu avait endommagé les deux yeux et elle devint aveugle.

Paulina Yakovlevna tomba dans le désespoir et s'agrita. Dans une conversation avec un croyant de Saratov en 1925, elle lui dit : « Il se trouve que je n'ai pas pu vivre comme je voulais... Par contre, je mourrai comme je veux ! » Elle refusait obstinément de vivre : elle s'ouvrit les veines, but du poison, essaya même de se jeter sous un train...

Mais le Seigneur, dans Son grand amour, l'en empêcha.

Au bout de quelque temps, gravement malade, infirme, Paulina Yakovlevna s'apaisa un peu et se mit à la recherche d'un autre genre d'occupations. Ses amis athées lui conseillèrent d'écrire de la litté-

rature antireligieuse ; pour ce faire, ils la conduisirent plusieurs fois à la maison de prière des chrétiens évangéliques baptistes de Saratov. En allant pour la première fois à la réunion, elle dit : « J'irai, mais je me moquerai d'eux ! » Mais le résultat fut exactement à l'opposé. L'aveugle vit la beauté spirituelle du Christ et crut en Lui de toute son âme sensible et consumée de souffrance. Elle se repentit de sa vie passée pécheresse et de sa tentative de suicide, reçut le baptême et se mit à témoigner du Christ.

Paulina Yakovlevna a écrit un merveilleux poème sur sa conversion au Seigneur et de nombreux vers chrétiens remarquables. Avant la guerre, de nombreuses copies en circulaient parmi les croyants...

Ses amis athées se détournèrent d'elle ; elle perdit ses moyens de subsistance, mais ne renia pas le Christ.

Elle vécut quelques temps à Omsk chez Alexandra Ivanovna Sémiretch, qui l'entoura d'amour et de soins véritablement maternels.

Je me souviens de Paulina Yakovlevna, une maigre intellectuelle, des lunettes noires cachant ses orbites vides... En 1938, je souffris de bronchite pendant la moitié de l'hiver. Paulina Yakovlevna passa de nombreux jours près de mon lit. Je me rappelle ses bonnes mains arrangeant la couverture et me donnant les médicaments, je me rappelle sa voix douce quand elle récitait au garçonnet de dix ans que j'étais ses poèmes sur le Christ et parlait de Lui à cœur ouvert.

En 1939, Paulina Yakovlevna fut arrêtée à Omsk et ne revint plus. Elle mourut en détention d'une mort anonyme.<sup>24</sup> Quel danger représentait-elle pour l'athéisme ? !

Evidemment, un très grand danger : elle enflammait les cœurs par sa vision spirituelle intérieure, par sa foi profonde et ses poèmes sur le Christ.<sup>25</sup>

24) De ces chrétiens qui connurent « une mort anonyme » parle A. Levitine-Krasnov dans son article « Ils ont préféré la mort » : « Ces gens n'attendaient pour eux ni monuments ni couronnes de lauriers. Aucun d'eux ne pensait que la mémoire des hommes garderait leur nom. Et, en effet, ils furent bientôt oubliés — même de leurs enfants... Humbles, ils n'auraient jamais accepté d'être appelés martyrs. Ils se seraient effrayés de ce mot et auraient dit : « Voyons, quels martyrs sommes-nous — nous sommes des pécheurs ! » (Cf. *Catacombes*, No 44/15 mai 1975, p. 3.)

25) La propagande athée s'aperçoit du *danger* que représente la femme croyante, surtout en tant que mère ou grand-mère. Léonide Iliitchev n'oubliera jamais de dire que « se sont souvent les grand-mères et les grand-pères qui deviennent les principaux éducateurs de la jeune génération » ; que c'est presque toujours la mère ou la grand-mère de l'enfant qui « lui inculquent la foi en Dieu » et « l'emmènent à des réunions de prière », que « les serviteurs du culte tiennent compte du rôle des femmes et essaient, par tous les moyens, de les tenir sous leur influence... » (Cf. le Discours de Léonide Iliitchev du 25 novembre 1963, publié d'abord dans *Kommunist*, I, 1964 et reproduit dans *Informations Catholiques Internationales*, No 211 du 1<sup>er</sup> mars 1964.)

## 3. A.I. MOZGOVA

Le 9 mars 1972 à Moscou, à l'âge de 67 ans, entra dans l'éternité Alexandra Ivanovna Mozgova. Le Seigneur rappela dans Ses demeures éternelles cette travailleuse infatigable et fidèle.

A l'âge de 16 ans, elle se convertit au Seigneur et commença à travailler dans Sa vigne. Dans les années de la Révolution, elle déclamait des poèmes appelant à la conversion sur les places de Moscou devant de grandes foules d'auditeurs.<sup>26</sup> Dans ces années, la prédication du Christ se répandait en large fleuve dans les immensités de Russie. Des milliers de pécheurs se convertissaient au Christ.

A partir de 1926, Alexandra Ivanovna travailla au bureau de l'Union fédérale des chrétiens baptistes à Moscou. Tout le travail de l'Union des baptistes de ces années-là était fonction de deux buts principaux : l'évangélisation du pays et l'éducation spirituelle intérieure de la communauté C.E.B. en croissance rapide.

Les travailleurs bénis de l'Évangile N.V. Odintsov, P.I. Datsko, P.V. Ivanov-Klychnikov, etc., exercèrent une grande influence spirituelle sur Alexandra Ivanovna. Pendant toute sa vie, elle garda non seulement un clair souvenir d'eux, mais la fidélité au saint Évangile pour lequel ils avaient donné leur vie. Elle se rappelait souvent leurs ardentés prières, leur travail assidû et dévoué, leur profond attachement personnel les uns aux autres.

Après 1929, quand les coups de la persécution se mirent à pleuvoir sur notre communauté, quand les dirigeants de l'Union des baptistes subissaient des pressions particulièrement fortes de la part des organes du pouvoir, N.V. Odintsov rassemblait souvent, après les convocations périodiques des autorités, les collaborateurs du bureau autour de lui, leur faisait part des difficultés rencontrées et priaient ardemment avec eux pour leur chère communauté. Il enseignait à ses frères pasteurs et à ses jeunes sœurs collaboratrices la fermeté et le courage dans la défense de la cause de Dieu. Et quand les coups

---

26) En 1961, la jeune chrétienne baptiste *Aïda Skripnikova* imitera l'exemple de Mozgova. « Cette année-là, la veille du Nouvel An, elle mit à l'épreuve sa foi toute neuve, en distribuant publiquement des cartes postales sur lesquelles elle avait écrit un poème de sa composition. ... Cette jeune fille, donc, élançée et pâle, debout au coin d'une rue de Léninegrad fixait de ses yeux bruns la nuit glaciale qui l'enveloppait ; la scène manquait peut-être d'intensité dramatique, mais son action courageuse fut le prélude d'une série d'événements qui n'ont pas encore pris fin. Ni la Russie, ni le monde ne l'oublieront. Aïda fut arrêtée pour avoir distribué ce poème en pleine rue... » (Cf. Xenia Howard-Johnson et Michael Bourdeaux : *Aïda of Leningrad*, Ed. Gateway Outreach, Londres, 1972 et « La vie d'une jeune chrétienne », dans *Catacombes*, No 19/15 avril 1973, p. 6.)

de la persécution atteignirent personnellement chacun des collaborateurs d'Odintsov, les jeunes sœurs collaboratrices furent presque toutes arrêtées, mais restèrent fidèles au Christ.

Mes parents connaissaient bien Alexandra Ivanovna. En 1930, pendant les travaux à Moscou du Plénum de l'Union des baptistes, mon père et ma mère logèrent chez Mozgova, 9, passage Roubtsovsky. C'est dans cet appartement, la même année, que fut arrêté mon père...

Quelques décennies plus tard, j'eus à mon tour l'occasion de connaître Alexandra Ivanovna. J'étais très ému en franchissant le seuil du vieil appartement moscovite où en 1930 avait commencé le chemin de prisonnier de mon père.

En novembre 1933 furent arrêtés N.V. Odintsov et, presque en même temps, Alexandra Ivanovna. Pendant l'instruction, elle garda le silence complet sur la vie de notre communauté... Elle fut condamnée à trois ans en même temps qu'Odintsov. Elle purgea sa peine dans un camp pour la construction du canal mer Blanche-Baltique<sup>27</sup> dans le district de Medvéjiégorsk. C'est aussi là que purgea sa peine A.S. Ananine, président de l'Union sibérienne des chrétiens baptistes. Alexandra Ivanovna avait la possibilité de le rencontrer. Selon certains renseignements, il était encore vivant en 1946, mais on ignore son destin ultérieur... Il ne revint pas du camp. Sa femme, Varvara Ivanovna, fut arrêtée en Sibérie en décembre 1941 et ne revint pas non plus...

La peine d'Alexandra Ivanovna expira en 1936. Mais elle resta en Carélie jusqu'à l'été 1941. A l'automne 1941, elle fut évacuée à Moscou.

En octobre 1944 se déroula à Moscou une conférence réunissant les dirigeants des chrétiens évangéliques baptistes. La conférence était peu nombreuse : il n'y assistait qu'environ 40 personnes. La majorité des participants de la conférence avait été précipitamment libérée des prisons et des camps peu de temps auparavant.

On s'étonne de ce que des pasteurs comme A.S. Ananine et beaucoup d'autres, à l'époque vivants et languissant dans les camps, n'aient pas assisté à la conférence !!!

---

27) Alexandre Soljénitsyne, décrivant « la femme au camp », souligne que « c'est là qu'elle va être brisée ». Parce que « au camp, la situation est inverse de celle de la prison : tout est plus dur pour la femme que pour nous. A commencer par la saleté. Elle en a déjà bien souffert dans les prisons de transit et pendant les transferts, or au camp non plus elle ne va pas trouver de propreté. Dans un camp moyen, si elle fait partie d'une brigade de travail féminine et vit, par conséquent, dans une baraque commune, elle ne peut presque jamais se sentir vraiment propre, se procurer de l'eau chaude... Elle n'a aucun moyen légal de se procurer de la gaze ni des chiffons. Pas question, bien sûr, de laver du linge !... » (Cf. *L'archipel du Goulag*, tome 2, Ed. du Seuil, 1974, p. 174.)

On suppose que les organes du pouvoir ont posé aux pasteurs de l'Eglise dans les camps des conditions précises que leur conscience chrétienne ne permettait pas à beaucoup de frères d'accepter... et ils restèrent dans les camps pour y mourir...

Alexandra Ivanovna, qui vivait à ce moment dans la capitale, assista aussi à la conférence de Moscou. Depuis 1944, elle travaillait au bureau du V.S.E.C.B. nouvellement formé. Bien sûr, l'atmosphère parmi les collaborateurs du V.S.E.C.B. était tout autre que du temps d'Odintsov. Les dirigeants du Conseil pansoviétique (V.S.E.C.B.) ne décidaient pas les questions du culte à genoux devant le Seigneur, mais dans les bureaux du Conseil aux cultes religieux et autres organismes, ce qui les conduisit finalement à publier en 1960 les célèbres documents antiévangéliques « *Thèses* » et « *Lettres d'instruction aux pasteurs principaux* ». En 1960, le V.S.E.C.B. effectua une épuration de ses effectifs. Alexandra Ivanovna fut mise à la retraite.

En 1961 commença le fonctionnement du Groupe C.E.B. dissident. Alexandra Ivanovna suivit ses travaux avec un grand intérêt et pria ardemment le Seigneur pour le réveil de la communauté évangélique baptiste, puis se mit à aider ses amis régénérés... En 1965-1966, elle aida beaucoup le Conseil des Eglises C.E.B. dans ses travaux de dactylographie, surtout dans la période de mise au point des Statuts du Conseil des Eglises. Alexandra Ivanovna participa activement au *Messenger du salut*, le journal de la communauté C.E.B. régénérée. Elle rassembla beaucoup de matériaux pour le journal. Elle avait soigneusement conservé toute une série d'articles et de poèmes manuscrits uniques écrits par les pasteurs évangéliques des années passées et elle les remit ensuite au Conseil des Eglises.

Appartenant à la communauté baptiste enregistrée de Moscou, Alexandra Ivanovna défendit les principes évangéliques baptistes. Elle accusa souvent la direction du V.S.E.C.B. et les dirigeants de la communauté moscovite locale de s'écarter de l'Évangile... Mais sa voix calme et douce était souvent isolée...

En 1966, quand se déroulèrent à Moscou de nombreux procès de partisans du Conseil des Eglises, Alexandra Ivanovna assista à presque tous, compatissant et priant pour chaque prisonnier.

Elle connaissait bien l'histoire de notre communauté, aimait ardemment le Seigneur et voyait dans le mouvement du Conseil des Eglises un prolongement de la grande œuvre évangélique à laquelle avaient consacré toute leur vie Prokhanov, Odintsov, Ivanov-Klychnikov, Datsko et bien d'autres.

Alexandra Ivanovna vécut une vie longue et fructueuse, toute entière consacrée au Seigneur.

Je cite en conclusion des extraits de l'Album d'Alexandra Ivanovna. Elle conserva pendant plusieurs décennies un album contenant des inscriptions et des vœux de nombreux croyants. L'album

s'ouvre le 11 mars 1929 par une inscription d'un élève des cours bibliques, le frère Boretz.

Le printemps 1929 représentait le prélude aux persécutions... Le Seigneur préparait Son Église aux épreuves. Les précieuses dédicaces des frères des années 30 qui nous sont parvenues nous font découvrir l'esprit élevé des combattants de l'Évangile, leur courage et la profondeur de leur foi. Nous, croyants des années 70, chérissons particulièrement leur courageux appel à la fidélité...

### EXTRAITS DE L'ALBUM DE A.I. MOZGOVA

« TOI, SUIS-MOI » (Jean, 21 : 22).

Le Seigneur ouvre maintenant devant Ses enfants la porte ardente des épreuves. On entend déjà les voix de la bête à plusieurs visages : « Jetons-les dans le feu ! » Les enfants de Dieu auront à apprendre concrètement ce que signifie « être haï de tous ». Mais que votre cœur ne se trouble pas, car, en nous ouvrant cette porte, Il viendra Lui aussi avec nous, et c'est pourquoi, comme les premiers chrétiens, nous pouvons dire : « Vous pouvez nous tuer, mais vous ne pouvez nous nuire ! »

C'est pourquoi nous nous réjouissons, chère amie Alexandra Ivanovna, que le Seigneur nous fasse l'honneur de participer aux souffrances de Son corps, afin de participer ensuite à Sa gloire.

Moscou, B.K.B.

le 11/3/1929

N. Boretz

\*

« TEMOIN VERIDIQUE SAUVE DES VIES » (Prov., 14 : 25).

Moscou, le 9/3/1929

V.I. Sinitsine

\*

A ma chère sœur Choura !

Etant donné nos actuelles épreuves et les sentiments de notre âme, je ne trouve rien à écrire de joyeux. Mais quand j'écris dans un album, je voudrais exprimer du fond de l'âme des vœux sincères et cordiaux pour l'accomplissement de notre dure vocation chrétienne.

Chère petite sœur, tu es déjà entrée dans cette voie difficile et pleine d'amertume. Sache qui si tu demeures jusqu'au bout fidèle

à ton Seigneur, tu ne rencontreras nulle part jusqu'à la fin du monde la compassion ou la compréhension. N'oublie pas seulement que pour que Dieu nous aime, le monde doit nous haïr ; que pour être admis au ciel, nous serons forcément des exclus ici. Nous n'avons pas ici de place, pas d'ombre fraîche, pas de toit pour nous reposer de nos travaux, et cela uniquement pour être admis au ciel et y trouver notre place.

Mais c'est le monde et, quand tu t'approcheras du Golgotha, même tes amis peuvent t'abandonner. Cela se rencontre souvent sur le chemin du chrétien. Et quand tout cela t'atteindra, ne cesse pas d'être fidèle au Seigneur et de Le servir. Supporte patiemment les offenses, si dures qu'elles soient. Pardonne à tous. Si tes amis t'abandonnent et que ton cœur est lourd, pleure à l'écart, seule avec le Seigneur, et tout sera plus facile. Témoigne à tous la tendresse, la douceur et l'humilité afin que tous connaissent ce qui doit être en chacun de nous. Aime tous les hommes d'un amour fraternel et chacun verra le Christ dans ton âme et dans tes yeux. Sois toujours hardie devant tous dans cette tâche, car c'est là notre vocation.

Travaille avec succès et sois heureuse.

Moscou, le 10/3/1929

V.G. Lobkov  
(de Sibérie)

\*

A ma chère sœur dans le Seigneur Mozgova.

« AU VAINQUEUR JE DONNERAI A MANGER DE L'ARBRE DE VIE, QUI EST DANS LE PARADIS DE DIEU » (Apocalypse, 2 : 7).

Le 9 mars 1929

Moscou

F. Sapojnikov

\*

« Dieu a dit: JE NE TE LAISSERAI PAS NI NE T'ABANDONNERAI » (Hébr., 13 : 5) et : « Je NE VOUS LAISSERAI PAS ORPHELINS » (Jean, 14 : 18).

Le Seigneur est fidèle à ses promesses.

Le 11 mars 1929

Votre frère dans le Seigneur  
I.Ia. Miller

\*

« CE SONT CEUX QUI NE SONT PAS SOUILLES... QUI SUIVENT L'AGNEAU PARTOUT OU IL VA... CE SONT EUX QUI ONT ETE RACHETES D'ENTRE LES HOMMES... ILS

CHANTENT COMME UN CANTIQUÉ NOUVEAU... LE CANTIQUÉ DES RACHETES DE LA TERRE ! » (Apocalypse, 14 : 3-4)

Je vous souhaite sincèrement d'apprendre ce cantique et de tendre de tout votre cœur là-bas, afin d'être parmi ceux qui se tiennent devant le trône et chantent le cantique nouveau.

Par la force qui agit en nous, Il peut faire incomparablement plus que ce que nous demandons ou pensons (Eph., 3 : 20 ; Jean, 17 : 24).

Ose et crois !

De votre frère dévoué dans le Christ et d'un vieux collaborateur de Son œuvre.

G. Chalié

Moscou,  
le 3 août 1930

\*

Trois merveilleuses promesses :

« C'EST YAHWEH QUI MARCHERA DEVANT TOI,  
LUI QUI SERA AVEC TOI,  
IL NE T'ABANDONNERA PAS. »

(Deut., 31 : 8)

La première est un gage sûr de sécurité,

la seconde, une source inépuisable d'encouragement et de consolation,

la troisième, une ferme garantie d'un amour immuable.

Il marchera devant toi partout, sera avec toi toujours, ne t'abandonnera jamais.

Le 13 décembre 1932

N. Odintsov

\*

### *EN SOUVENIR D'UNE RENCONTRE EN DEPORTATION*

On inscrit dans un album des mots qui puissent exprimer les meilleurs souhaits dans la vie pour un être proche selon les aspirations d'une conviction commune. Ces vœux reflètent l'humeur et les épreuves de celui qui écrit ces lignes.

Quand j'entends raconter la vie et l'activité de personnes qui se sont fixé comme but suprême d'accomplir la volonté de Celui qui nous a envoyés dans la vie, je m'enthousiasme des élans passionnés et inspirés de leur esprit qui leur font accomplir des prodiges sur-humains d'abnégation au nom du Sauveur du monde, le Seigneur Jésus-Christ, et pour le bien et le salut de leurs proches.

Une ferme foi en Dieu et un dévouement envers Lui jusqu'au bout (Apocalypse, 2 : 10), un courage inébranlable dans les actes et les diverses épreuves qui ont accompagné tous les martyrs héroïques du christianisme de tous les siècles gravissant avec joie le Golgotha, un parfait amour chrétien, base et source abondante de vertu dans ses diverses manifestations, une claire espérance en la précieuse promesse du Père céleste (Jean, 14 : 23) versant dans le cœur la paix et la joie — tel a été le contenu de la vie de tous ceux qui ont suivi le Guide et le Sauveur du monde, le Seigneur Jésus-Christ.

A vous aussi, chère sœur dans le Seigneur A.I., je souhaite d'un cœur sincère que le Seigneur Dieu Tout-Puissant vous accorde ces hautes valeurs chrétiennes qui ornent la vie du croyant marchant vers l'éternelle Canaan. En conclusion : Phil., 1 : 21 ; Rom., 8 : 35-39 ; Hébr., 13 : 13-14 ; Apoc., 14 : 13 ; Cor., 2 : 9.

Carélie — Sosnovsk  
le 4 janvier 1936

I.E. Koutoumov

(Traduit du russe par Lucile FONTVIEILLE)

Troisième partie

# ANNEXES

## 1. LETTRE D'INSTRUCTIONS

— A tous les pasteurs supérieurs du V.S.E.C.B. (Conseil panunioniste des chrétiens évangéliques baptistes).

Chers frères en Christ,

En vous adressant ces nouveaux statuts du V.S.E.C.B., nous désirons vous donner des avis utiles et des directives auxquels vous ferez bien de vous conformer dans votre travail.

### *LES TACHES PRINCIPALES DES PASTEURS SUPERIEURS DU V.S.E.C.B.*

#### 1

La tâche principale des pasteurs supérieurs est de veiller à ce que soient rigoureusement observés les statuts du V.S.E.C.B. dans tous leurs articles et toutes leurs prescriptions, ainsi que toutes les dispositions des lois soviétiques sur les cultes dans les églises qu'ils desservent, et qui sont situées à l'intérieur des frontières de la Russie.

#### 2

Il est exigé du pasteur supérieur d'observer strictement les statuts du V.S.E.C.B. qui le concernent personnellement.

#### 3

Le pasteur supérieur doit comprendre et bien se rappeler que le but principal des services divins est, de nos jours, non pas d'attirer de nouveaux membres, mais de satisfaire les aspirations spirituelles des croyants.

#### 4

Il est du devoir du pasteur supérieur de mettre obstacle à toutes manifestations missionnaires malsaines, auxquelles l'apôtre Paul fait allusion dans Rom. 10 : 20 : « Je me suis manifesté à ceux qui ne me demandaient pas » — par exemple, lorsque des desservants individuels de l'église ou des groupes religieux s'efforcent imprudemment d'attirer des gens à l'église, y compris des gens sans instruction, ou n'ayant aucune notion des éléments de base de notre foi ; ou encore à ceux qui, dans certaines églises, organisent des conférences, des lectures de poèmes, des chœurs, ou des concerts avec des instruments étrangers à notre musique traditionnelle, guitares, mandolines, balalaïkas,

accordéons, ou autres instruments de ce genre et qui, ce faisant, portent atteinte au recueillement de nos services religieux.

## 5

Tous les cultes dans nos églises doivent avoir lieu dans une atmosphère calme et digne. Ils doivent enseigner aux fidèles de l'église à bien comprendre et à accomplir tant leurs devoirs chrétiens que leurs devoirs civiques comme Dieu le commande aux chefs de la population, notamment au 13<sup>ème</sup> chapitre de l'Épître aux Romains et dans Jérémie, 29 : 5-7.

## 6

Il est indispensable que le pasteur supérieur veille rigoureusement à l'admission de nouveaux membres, et à ce que soit strictement observée la période d'épreuve de 2 à 3 ans stipulée par les statuts. Il faut éviter que l'on mette en œuvre dans une paroisse la regrettable pratique de vouloir grossir à tout prix le nombre des fidèles.

## 7

Le pasteur supérieur doit aussi se pénétrer de l'idée qu'il est de son devoir de lutter sans relâche contre les opinions erronées professées par certains de nos frères et sœurs, au sujet de l'art, de la littérature, de la radio, de la télévision et de toutes autres formes de culture. Il ne doit pas se lasser d'expliquer aux anciens, aux pasteurs et aux simples fidèles qu'il est essentiel d'élever systématiquement leur niveau culturel.

### *SERVICE DES PASTEURS SUPERIEURS*

## 1

Le pasteur supérieur du V.S.E.C.B. doit bien se pénétrer du caractère de service des anciens et l'expliquer aux ouvriers eux-mêmes, surtout à ceux qui ont été récemment ordonnés.

## 2

Le pasteur supérieur doit se tenir fermement aux statuts du V.S.E.C.B. et ne pas se permettre de sortir de leur cadre. En arrivant dans les églises, il ne doit pas — sauf dans des cas d'extrême nécessité — se charger lui-même de l'accomplissement des cérémonies religieuses, et ne doit pas non plus se laisser entraîner à faire des sermons ; il doit se rappeler que chaque église possède son propre pasteur et ses prédicateurs. Toutes les cérémonies religieuses, telles que les baptêmes, les communions, les mariages, les enterrements et les réunions de prières pour les malades devraient être accomplies par les pasteurs de la paroisse, et c'est seulement dans des cas exceptionnels que l'un des membres du comité exécutif de l'église pourra les accomplir.

## 3

Que les pasteurs de la paroisse locale conduisent eux-mêmes tous les services. Le pasteur supérieur se bornera à examiner leur travail personnellement, et à leur donner les conseils nécessaires.

## 4

Le pasteur supérieur doit surveiller les activités du pasteur local, et vérifier s'il n'y a pas violation de caractère des services religieux, sous l'influence d'extrémistes, tels que « pentecôtistes » ou « témoins de Jéhovah ».

## 5

Il devrait y avoir moins de prêches et de cérémonies religieuses et plus de surveillance des activités des pasteurs et des prédicateurs ; maintenir l'ordre ; se conformer rigoureusement aux directives concernant l'admission de nouveaux membres, et l'examen auquel ils doivent être soumis, comme il est prévu par les présents statuts. Grâce à cela, votre travail sera très utile pour notre Confrérie. En organisant ainsi votre ministère, vous connaîtrez bien la vie de chaque église, et vous serez en mesure de lui accorder l'aide nécessaire.

### *LE SERVICE DU PASTEUR DE L'ÉGLISE*

Le pasteur de la paroisse locale de l'église des chrétiens évangéliques baptistes doit être un serviteur discret et attentif de l'église, accomplissant son travail conformément aux statuts du V.S.E.C.B., et à la législation soviétique sur les cultes.

## 1

Le pasteur de l'église des chrétiens évangéliques baptistes n'est ministre que de sa propre église, et ne doit pas effectuer d'œuvre spirituelle au-delà des limites, pas plus qu'il ne tolérera une telle activité de la part de membres étrangers à son église.

## 2

Le pasteur conduira personnellement toutes les cérémonies dans l'église, et c'est seulement dans des cas exceptionnels que l'une de ces cérémonies pourra être conduite par un membre du comité exécutif de l'église. Le pasteur s'assurera que seuls des membres du comité exécutif prononceront des sermons et c'est seulement exceptionnellement, au cas où ces derniers seraient absents, que des membres du comité de comptabilité pourront être autorisés à prêcher. Le pasteur supérieur d'un « oblast » ou d'une république, et aussi des représentants du V.S.E.C.B., sont des exceptions.

## 3

Le pasteur ne permettra pas l'attraction précipitée de nouveaux membres, pas plus que l'organisation de concerts, de chœurs, l'usage d'orchestres, la lecture de poèmes, ou d'autres formes de culte non prévues par les statuts du V.S.E.C.B.

### LE SERVICE DU COMITÉ EXECUTIF DE L'ÉGLISE

## 1

Le comité exécutif de l'église est composé de 3 personnes.

## 2

Ces trois membres du comité exécutif ont le droit de prêcher.

## 3

Le comité exécutif de l'église indique quels sont les jours des réunions du culte à l'église, en accord avec les conditions locales.

## 4

Le comité exécutif veille à la dépense des fonds de l'église. Il n'autorise de dépenses que pour les besoins religieux.

*Note :* Sont considérés comme dépenses religieuses : entretien et réparation des maisons de prières et du mobilier de l'église ; appointements payés au pasteur et à d'autres serviteurs de l'église (exception faite des membres des chœurs) et autres dépenses pour l'église, et également contribution mensuelle prélevée sur la collecte des jours de communion, pour la trésorerie du pasteur de la république et de l'« oblast » et la trésorerie du V.S.E.C.B., d'après le montant des collectes recueillies les jours de fête, c'est-à-dire Noël, Pâques, Trinité, Fête de la Moisson, et Journée de l'Unité.

## 5

Si le comité exécutif reçoit des fonds de la part des croyants, exclusivement sous la forme de contribution volontaire, il les placera en compte courant à la Gosbank et ses agences, ou à la caisse d'épargne du gouvernement (Gos-trudsbekassa).

## 6

Le comité exécutif veille à l'accomplissement correct des services religieux dans l'église, sans permettre aucune violation des statuts du V.S.E.C.B., ni de la législation soviétique sur les cultes. Le comité exécutif est également respon-

sable pour l'inscription d'endroits où se tiennent des réunions religieuses, soit mises à disposition par des personnes privées, soit par des services communaux du soviet local, et aussi il est responsable pour l'acquisition de bâtiments spéciaux, libres, à utiliser pour le culte, dans les endroits où c'est possible, après accord avec le soviet municipal ou le comité exécutif régional.

### LES TACHES DU SERVICE DE COMPTABILITE

#### 1

Le service de comptabilité sera formé de trois membres. Il examinera les comptes de l'église au moins une fois par an, et rédigera un rapport faisant apparaître, au cas où des irrégularités seraient découvertes, les faits concernant les dépenses des fonds de l'église en contradiction avec les dispositions de la loi soviétique sur les cultes.

#### 2

Le service de comptabilité informera le comité exécutif et l'église des résultats de leur travail. A tout service divin, en cas d'absence des membres du comité exécutif (pour cause de maladie, ou travail dans des entreprises ou des bureaux) les membres du service de comptabilité peuvent être autorisés à prêcher en leur lieu et place.

### EN CE QUI CONCERNE LES MEMBRES DE L'EGLISE

#### 1

Tout fidèle d'une église évangélique baptiste doit savoir que ses aspirations spirituelles ne peuvent être satisfaites que dans le cadre de l'église officielle. De ce fait, il ne doit pas prendre part à des services religieux organisés en dehors de l'église.

#### 2

En vue de répondre à ses aspirations spirituelles, le membre de l'église ne doit pas organiser de service religieux dans sa propre habitation.

*Note* : Seuls des services associés à des enterrements (levée du corps) ou à des prières pour les malades peuvent être organisés dans les habitations, mais toujours sous la surveillance du pasteur de l'église.

#### 3

Les paroissiens doivent être d'honorables citoyens de la patrie socialiste. Il leur est assigné les mêmes obligations qu'à tous les citoyens de l'U.R.S.S., c'est-à-dire, de travailler honnêtement et de mener une vie saine, chrétienne.

Les vues étroites, telles qu'on en rencontre toujours encore parmi les croyants, au sujet de l'art, de la littérature, du cinéma, de la radio, de la télévision, etc... doivent être radicalement abandonnées.

## L'ADMISSION DES NOUVEAUX MEMBRES

### 1

La préparation des nouveaux paroissiens doit être faite avec le plus grand soin. Entre la demande d'admission et l'examen, il faudra laisser passer au moins 2 à 3 ans, afin que nos églises ne soient pas étouffées par l'ivraie, selon la parabole de Jésus-Christ dans Mathieu 13 : 24-27. Pour être admis dans le V.S.E.C.B., un candidat doit se présenter avec l'un des paroissiens qui connaît sa vie et sa conduite. A l'expiration de la période d'épreuve, et après avoir obtenu la permission de se faire baptiser, la liste des candidats au baptême, établie par le pasteur supérieur, est divulguée à tous les paroissiens d'une église donnée, afin d'obtenir des renseignements complémentaires sur ceux qui vont entrer dans l'église.

### 2

L'examen de ceux qui vont entrer dans l'église sera fait avec le plus grand soin par le comité exécutif de l'église, pour éviter que n'entrent dans son sein des éléments indignes de faire partie de notre église. Il faut radicalement supprimer les tentatives faites pour grossir le nombre des paroissiens, et accorder une plus grande attention à l'éducation de nos membres. Dans ce but, les pasteurs de l'église devront s'en tenir strictement à la période d'épreuve de 2 à 3 ans imposée au candidat au baptême, et aussi à l'âge de ces derniers. Ne seront admis dans l'église que ceux qui auront réellement confirmé leur foi, et qui auront bien passé leur examen. Les candidatures de citoyens servant dans les forces armées ne doivent pas être acceptées avant la fin de leur service militaire.

### 4

On refusera la candidature d'une personne, quelle qu'ait été la longueur de sa période d'épreuve, s'il apparaît que sa préparation est insuffisante, ou si des renseignements défavorables de quelque nature que ce soit ont été donnés sur son compte.

### 5

Des personnes ayant été baptisées par des personnes inconnues ne seront pas admises dans nos églises. Mais si les circonstances exigent qu'elles soient admises, elles ne pourront l'être qu'en se soumettant entièrement aux règles d'admission des présents statuts du V.S.E.C.B. Cette règle ne s'applique pas à des pentecôtistes individuels qui devraient être attirés à tout prix dans nos églises.

Dans les cas où le baptême n'aurait pas lieu dans un étang ou un édifice religieux, mais en plein air, dans une rivière, ou dans un autre cours d'eau, ou à la mer, il faudra éviter que les grandes foules assistent à la cérémonie et veiller à ce qu'elle se déroule dans le calme et la dignité.

## 7

Les baptêmes en plein air ne doivent se dérouler qu'en été, et à la connaissance des autorités soviétiques.

## 8

Le pasteur supérieur doit veiller avec le plus grand soin à ce que les admissions de nouveaux membres se déroulent conformément aux présents statuts, et ne pas tolérer qu'il en soit dévié d'aucune manière.

### CARACTERE DES SERVICES RELIGIEUX

## 1

Le but des services religieux d'une église des chrétiens évangéliques baptistes est de satisfaire les aspirations spirituelles essentielles des croyants, ainsi que l'accomplissement de cérémonies telles que la communion, le baptême, l'enterrement, le mariage, l'ordination, la célébration de services divins aux jours de fête de l'église : Noël, Nouvel An, l'Épiphanie, Présentation au Temple, Annonciation, Trinité, Transfiguration, Fête de la Moisson, Journée de l'Unité.

## 2

A toutes les réunions, tant aux services religieux qu'aux fêtes, on prêche des sermons et on dit des prières, il y a des cantiques chantés par les paroissiens ou par le chœur.

## 3

Les seuls instruments de musique pouvant accompagner un service divin sont l'harmonium, l'orgue, et, dans des circonstances particulières, le piano, car seuls ils s'accordent au recueillement de nos cérémonies religieuses. Aucun autre instrument ne doit être utilisé.

## 4

En règle générale, il ne devrait pas y avoir plus de deux ou trois cultes par semaine.

## 5

Seuls les membres du comité exécutif et, exceptionnellement, du service de comptabilité sont autorisés à prêcher. Les autres paroissiens ne doivent pas prononcer de sermons.

\*

En vous envoyant à vous, les pasteurs supérieurs, les Statuts du V.S.E.C.B., et la présente Lettre d'Instructions, le Conseil panunioniste des chrétiens évangéliques baptistes souligne que les Statuts et la Lettre d'Instructions se fondent pour l'essentiel sur les décrets du Comité exécutif de toutes les Russies, et sur le Conseil des Commissaires du peuple pour les organismes religieux, en date du 8 avril 1929, et également sur d'autres lois soviétiques sur les cultes. Dans ces conditions, il est de votre devoir, en promulguant ces Statuts et cette Lettre d'Instructions d'insister sur la législation soviétique sur les cultes, et de vous y référer. Dans certaines de nos églises, qui n'ont pas observé assez strictement les dispositions soviétiques sur les cultes, il s'est produit des violations à ces prescriptions. Par exemple, dans certains cas, on a baptisé des adolescents âgés de moins de 18 ans ; les fonds et les ressources de l'église ont été dépensés pour des buts étrangers au culte ; on a organisé des cours pour l'étude de la Bible, et d'autres réunions d'un caractère spécial. On a obtenu pour l'achat des édifices religieux, qu'ils furent enregistrés sous de faux noms ; cela ne doit plus se produire. On a autorisé la lecture de poèmes, on a organisé des excursions pour de jeunes croyants. On a créé des fonds illégaux d'entr'aide. On a organisé des réunions pour les prédicateurs, pour instruire des chefs de chœurs. Des pasteurs ont desservi d'autres églises, et des chœurs ont été invités à aller chanter dans d'autres paroisses. Des prédicateurs d'autres paroisses ont été autorisés à prêcher. Des cotisations versées par les membres ont disparu, et il y a eu d'autres violations de la législation soviétique. Il est nécessaire de mettre fin à tout cela dans nos églises et de calquer nos activités sur celles qui sont en vigueur dans notre pays. Dans ce but nous devrions être aidés par ces deux documents : les Nouveaux Statuts du V.S.E.C.B. et la Lettre d'Instructions aux pasteurs supérieurs du V.S.E.C.B.

Avec de fraternelles salutations,

Le Conseil panunioniste des Chrétiens évangéliques baptistes.

## 2. STATUTS DE L'UNION DES CHRETIENS EVANGELIQUES BAPTISTES EN U.R.S.S.

### I. DISPOSITIONS GENERALES

#### 1

L'Union des chrétiens évangéliques baptistes est une association des croyants en la foi évangélique-baptiste.

## 2

Les Ecritures Saintes — les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (canoniques) — sont à la base des enseignements des chrétiens évangéliques baptistes.

## II. STATUTS DU V.S.E.C.B.

## 3

L'organe central dirigeant — le V.S.E.C.B. (Conseil panunioniste des chrétiens évangéliques baptistes) — a été créé pour mettre en œuvre les activités de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S.

## 4

Le Conseil national des chrétiens évangéliques baptistes se compose de dix membres, choisis parmi ceux qui sont les plus expérimentés dans ce Conseil.

## 5

Le Conseil de l'Union choisit dans son sein un Présidium dont le siège est à Moscou, et se composant de 3 membres : un président, un secrétaire général et un trésorier.

## 6

Les conférences du V.S.E.C.B. ont lieu périodiquement, selon les besoins.

## 7

Le V.S.E.C.B. possède son propre cachet et son timbre.

## 8

Le V.S.E.C.B. a ses bureaux au Présidium.

## 9

Le V.S.E.C.B. réunit toutes les sociétés enregistrées des chrétiens évangéliques individuels en compte courant à la caisse d'épargne ou à la Grosbank.

## 10

Le V.S.E.C.B. réunit toutes les sociétés enregistrées des chrétiens évangéliques baptistes sur le territoire de l'U.R.S.S.

## 11

Le V.S.E.C.B. nomme et remplace les pasteurs supérieurs, et contrôle leurs activités, tant générales que financières.

## 12

Le V.S.E.C.B. met en œuvre le principe concernant le genre de service, suivant lequel, ni les membres du V.S.E.C.B., ni les pasteurs supérieurs nommés par eux, ne peuvent participer à la célébration des cérémonies, mais sont uniquement des chefs spirituels, surveillant l'application de l'ordre établi dans les églises, conformément au règlement du V.S.E.C.B. et à la législation soviétique sur les cultes.

## 13

Le V.S.E.C.B. maintient des communications uniquement avec les associations enregistrées, par le truchement de correspondance et par les visites de ses représentants, qui, non seulement ne participent pas aux services divins, mais encore ne peuvent remplacer des pasteurs locaux ; ils doivent se borner à observer et faire observer l'ordre établi dans les églises, et ne pas tolérer qu'il soit porté atteinte aux présents statuts.

## 14

Le V.S.E.C.B. doit tenir le compte exact du nombre des églises, des pasteurs supérieurs, des pasteurs, et du nombre des paroissiens dans chaque église.

## 15

Le V.S.E.C.B. s'occupe de la formation de ses ministres en donnant des avis et des directives.

## 16

Le V.S.E.C.B. publie la littérature religieuse nécessaire.

## 17

Le V.S.E.C.B. entretient des relations avec des associations de même opinions spirituelles à l'étranger, correspond avec elles, et, en tant que de besoin, leur envoie des représentants pour assister à leurs congrès et conférences.

## 18

Les membres de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes sont choisis à des réunions spéciales des représentants responsables de l'Union, par simple vote majoritaire.

## 19

Les comptes du V.S.E.C.B. sont vérifiés à des assemblées plénières du V.S.E.C.B., par des commissaires aux comptes choisis parmi des travailleurs responsables de l'Union, sur la même base que les membres de l'Union. Ils sont au nombre de trois, dont un président, un secrétaire et un membre.

## 20

Les modifications aux Statuts du V.S.E.C.B. sont adoptées par un vote des trois-quarts lors d'une assemblée plénière du Conseil national des chrétiens évangéliques baptistes.

### III. STATUTS POUR LES PASTEURS SUPERIEURS

## 21

Les pasteurs supérieurs sont nommés par le Concile de l'Union pour assurer les correctes activités spirituelles des chrétiens évangéliques baptistes dans les oblasts, territoires et républiques de l'U.R.S.S., selon les besoins.

*Note :* Les pasteurs sont choisis parmi les membres actifs de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes les plus expérimentés et les plus dignes.

## 22

Les devoirs des pasteurs supérieurs sont les suivants :

- a) Veiller aux activités spirituelles de toute église enregistrée, située dans le territoire desservi par eux, et particulièrement en ce qui concerne l'admission de nouveaux membres, et le caractère des services divins ;
- b) Veiller à maintenir une stricte discipline ecclésiastique ;
- c) Surveiller les décisions concernant de nouveaux pasteurs dignes d'être nommés et leur ordination ;
- d) Tenir un compte exact des églises enregistrées dans leurs territoires, de leurs membres et de leurs pasteurs.

## 23

Les pasteurs supérieurs ne sont nommés, révoqués et déplacés que par le V.S.E.C.B.

## 24

Les pasteurs supérieurs présentent des rapports :

- a) concernant leurs activités — dans un rapport religieux trimestriel — ;
- b) concernant les fonds — dans un rapport financier mensuel — ;

c) Les pasteurs supérieurs d'*oblast* dans les républiques de l'U.R.S.S. présentent des rapports sur leurs activités et leurs finances, non seulement au V.S.E.C.B., mais encore aux pasteurs supérieurs de la république ;

d) Les activités et les rapports des pasteurs supérieurs sont vérifiés périodiquement par des représentants du V.S.E.C.B.

#### IV. STATUTS CONCERNANT LES EGLISES EVANGELIQUES BAPTISTES ET LEURS MEMBRES

25

Les églises des chrétiens évangéliques baptistes sont constituées des croyants qui ont été baptisés dans l'eau à leur majorité.

26

Seules des personnes ayant atteint leur majorité légale et subi une période d'épreuve de 2-3 ans au minimum, peuvent être admis comme membres des églises des chrétiens évangéliques baptistes.

27

Toute personne désirant être baptisée après sa profession de foi doit déposer une requête dans ce sens au pasteur de l'église.

28

Le baptême par l'eau est effectué par l'immersion du candidat au baptême, et en règle générale en été.

29

Les églises des chrétiens évangéliques baptistes ne peuvent célébrer leurs services divins que dans des édifices religieux que l'Etat leur accorde, ou en louant des locaux propres à la célébration des services religieux.

30

En règle générale, les cultes ont lieu le dimanche et, pendant la semaine, les jours qui conviennent aux conditions locales. En outre, il y a des services les jours de fête : Noël, Nouvel An, Epiphanie, Présentation, Annonciation, Pâques, Ascension, Trinité, Transfiguration, Fête de la Moisson, Journée de l'Unité.

*Note* : Aucun service religieux, sauf les enterrements, ne doit avoir lieu chez des particuliers.

## 31

La fraction du pain est célébrée une fois par mois, le premier dimanche du mois.

## 32

a) Le pasteur de l'église est le principal responsable pour la célébration des services divins.

b) Le corps exécutif de l'église se compose de 3 personnes, choisies suivant des règles établies, qui surveillent toutes les affaires de l'église.

c) Etant donné que chaque église possède un trésor dans lequel sont versées les contributions volontaires, on élit 3 commissaires aux comptes qui vérifient périodiquement les comptes de l'église et présentent un rapport correspondant.

## 33

Toutes les activités de l'église, dans l'église, telles que baptêmes, fraction du pain, mariages, enterrements, et prières pour les malades sont accomplies par le pasteur.

*Note* : En cas de maladie ou d'absence du pasteur, ces cérémonies sont accomplies par l'un des membres du corps exécutif de l'église.

## 34

Seules les personnes qui sont membres du corps exécutif de l'église peuvent participer aux sermons. Aucune autre personne, qu'elle fasse partie de l'église ou même d'une autre localité, ne peut prêcher de sermon.

*Note* : En cas d'absence du pasteur ou des membres du comité exécutif, en raison de maladie ou occupation ailleurs, les commissaires aux comptes de l'église pourront prêcher.

## 35

Le pasteur est élu par l'Eglise.

## 36

a) Toutes les affaires de l'église sont soumises pour décision au comité exécutif.

b) Si nécessaire, des affaires plus compliquées sont soumises à l'église pour décision, ces questions peuvent être : le choix des ministres du culte, leur remplacement, des réparations à l'édifice religieux, le choix des membres du comité exécutif de l'église, et le choix des commissaires aux comptes.

*Note* : Tous les procès-verbaux des réunions du comité exécutif et des réunions de l'église sont consignées dans un registre, signé par le comité exécutif.

a) Les églises des chrétiens évangéliques baptistes, hormis les prières et les sermons, considèrent comme une partie inséparable du service divin les chants de la congrégation et les chœurs.

b) La chorale est exclusivement formée des membres de l'église. Ils ne reçoivent aucune compensation pour leur participation à la chorale, et ne prêtent service que dans leur propre église.

c) Le chef du chœur et l'organiste sont les seuls membres de l'église dont les services peuvent être loués par l'église.

d) Les chants des chœurs doivent être bien modestes, sans que les services religieux soient transformés en concerts spirituels.

*Note :* A l'exclusion d'un harmonium ou d'un orgue, et dans des cas exceptionnels, d'un piano, on n'utilisera aucun autre instrument musical pour les services religieux dans les églises.

a) Chaque église possède sa trésorerie, dans laquelle sont déposées les contributions volontaires des croyants.

b) Les fonds de l'église sont utilisés pour l'entretien des édifices religieux, la rémunération des ministres du culte, et dans d'autres buts religieux.

c) Dans chaque église on dressera un bilan, qui sera périodiquement vérifié par les commissaires aux comptes ; ils en rédigeront un rapport correspondant.

Toute église est obligée de tenir un livre d'inventaire, dans lequel sont consignés tous les biens de l'église, y compris ceux qu'elle a reçus de l'Etat, ceux qu'elle a acquis, et ceux provenant de dons.

*Moscou, 1960.*

### 3. CONSTITUTION DE L'UNION DES CHRETIENS EVANGELIQUES BAPTISTES EN U.R.S.S.

#### I. DISPOSITIONS GENERALES

##### 1

L'Union des chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S. est une association volontaire d'églises (sociétés et groupes) confessant la foi évangélique baptiste, désirant former une confrérie fraternelle et travailler en accord dans le champ du Seigneur. L'Union se compose de chrétiens évangéliques baptistes, chrétiens de la foi évangélique et mennonites.

## 2

Les Ecritures Saintes — les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament (canoniques) — sont à la base des enseignements, de la vie et des activités de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes.

## 3

Les buts et les tâches de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes sont les suivants :

I) Veiller à ce que soient mis en pratique, dans la vie et les activités des églises, les principes et les enseignements des chrétiens évangéliques baptistes.

II) Veiller à l'unité des chrétiens évangéliques baptistes, chrétiens de la foi évangélique, mennonites et d'autres dénominations, confessant la foi en la régénération par la Parole de Dieu et le Saint-Esprit, et par le baptême d'eau, après confirmation de foi (Jean, 17 : 21-23).

III) Veiller à ce que les églises des chrétiens évangéliques baptistes conservent la pureté et la doctrine évangélique (Tit, 2 : 7).

## II. ORGANE DIRECTEUR DE L'UNION DES CHRETIENS EVANGELIQUES BAPTISTES

« Vous efforçant de maintenir l'unité de l'esprit par le lien de la paix » (Eph., 4 : 3).

## 4

La plus haute autorité du V.S.E.C.B. est le Congrès national des représentants de l'Eglise (Actes, 15 : 6).

Le Congrès national des chrétiens évangéliques baptistes est convoqué en général tous les 3 à 5 ans.

Les principes de représentation ainsi que la date et le lieu pour la réunion du Congrès sont déterminés par le Plenum du V.S.E.C.B.

## 5

Le Congrès du V.S.E.C.B. :

a) recueille pour être examinées les questions inter-église de l'Union, et concernant les activités des églises des chrétiens évangéliques baptistes ;

b) prend connaissance des rapports du V.S.E.C.B. et des commissaires aux comptes, et les approuve ;

c) vérifie, modifie et approuve la constitution du V.S.E.C.B. ;

d) prend connaissance des rapports concernant les questions de doctrines et de religion pouvant se poser dans la vie et les activités du V.S.E.C.B., et les discute ;

e) élit les organes dirigeants de l'Union.

## 6

Pour la mise en œuvre des résolutions du Congrès et pour la conduite des affaires du Conseil national des chrétiens évangéliques baptistes, selon les enseignements de Jésus-Christ, pendant la période entre deux congrès, ainsi que pour sa représentation à l'étranger, le Congrès élit dans son sein, par vote majoritaire simple, l'organisme central dirigeant de l'Union, le Conseil national des chrétiens évangéliques baptistes (V.S.E.C.B.). Les membres du V.S.E.C.B. sont choisis parmi les ministres les plus expérimentés et les plus accomplis de l'Eglise (Actes, 6 : 3 ; 20 : 28).

## 7

Le Conseil de l'Union élit le Présidium dans son sein.

## 8

Le plein du V.S.E.C.B. se réunit selon les besoins, mais au moins une fois par an.

## 9

Le Conseil national des chrétiens évangéliques baptistes a les responsabilités suivantes :

a) L'accomplissement des tâches de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes assignées en vertu de la présente constitution, et la réalisation des résolutions prises par les congrès de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes ;

b) Le maintien des relations avec les églises locales (sociétés et groupes) et le contrôle de leurs activités en conformité avec les Ecritures Saintes, la constitution et les décisions du Congrès des chrétiens évangéliques baptistes, tant par correspondance que par visites sur les lieux ;

c) Aider les églises locales en ce qui concerne les questions spirituelles inter-églises, tant par le truchement des pasteurs supérieurs et des conciles de pasteurs régionaux que par voie directe ;

d) Communication avec les églises et associations de même croyance, ainsi qu'avec d'autres églises et associations dans des pays étrangers, par l'envoi de représentants à leurs congrès et conférences, et l'invitation de chefs religieux étrangers en U.R.S.S. ;

e) Formation de pasteurs, de prédicateurs, et de chefs de chœurs, par l'organisation de cours d'étude de la Bible, et en dirigeant d'autres cours et séminaires ;

f) Publication d'un journal et d'autres littératures religieuses nécessaires aux églises des chrétiens évangéliques baptistes ;

g) Tenir le compte des sociétés, des pasteurs, et du nombre des membres composant l'Union ;

h) Représentation des intérêts des églises (associations et groupes) formant l'Union, devant les agences du gouvernement.

Conformément aux directives de l'Écriture Sainte (Matth. 22 : 21 ; Rom., 13 : 1-5 ; Tit., 3 : 1-2), le V.S.E.C.B. et les églises de l'Union exercent leur activité en dehors de la vie interne des croyants, dans le respect des lois du pays.

## 10

Les finances de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes proviennent des contributions volontaires et sont dépensées pour les activités du Conseil national, conformément à des budgets établis d'avance. Les ressources financières de l'Union sont déposées à la Gosbank.

## 11

La vérification des ressources financières, des documents et des comptes financiers du V.S.E.C.B. et des pasteurs supérieurs est opérée par les commissaires aux comptes, élus par vote libre du congrès du V.S.E.C.B. ; ils sont au nombre de cinq. Les commissaires aux comptes présentent des rapports sur les résultats de leurs vérifications au congrès ordinaire de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes, et également aux assemblées plénières du V.S.E.C.B.

## 12

Le V.S.E.C.B. a un cachet et un timbre.

## 13

Le V.S.E.C.B. a un bureau sous l'autorité du Présidium à Moscou. Seuls des membres de l'Église peuvent être employés au bureau.

### III. PASTEURS SUPERIEURS, CONSEILS DE PASTEURS ET CONFERENCES DE PASTEURS

(Oblast — territorial — Inter-Oblast, et République)

*« Paissez le troupeau de Dieu qui est sous votre garde, non par contrainte, mais volontairement, selon Dieu ; non pour un gain sordide, mais avec dévouement ; non comme dominant sur ceux qui vous sont échus en partage, mais en étant les modèles du troupeau »* (I Pierre, 5 : 2-3).

## 14

Le Conseil national nomme les pasteurs supérieurs et leurs adjoints avec l'approbation des églises dont ils sont membres, et par leur élection en *oblast* (territorial), *inter-oblast*, et conférences nationales de pasteurs ;

## 15

En vue d'aider les pasteurs supérieurs, on élit les conciles aux conférences, formés des pasteurs les plus expérimentés de l'église ; les pasteurs supérieurs sont présidents des conciles.

## 16

Les pasteurs supérieurs sont responsables de leur activité devant les conférences des pasteurs et le V.S.E.C.B.

## 17

Le pasteur supérieur a son sceau et son cachet personnels.

## 18

Pour prendre des résolutions dans des cas urgents, le Concile des pasteurs convoque, selon les besoins, une conférence de pasteurs des églises situées dans le territoire.

#### IV. EGLISES LOCALES DES CHRETIENS EVANGELIQUES BAPTISTES

« *Sur cette pierre Je bâtirai mon Eglise* » (Matth., 16 : 18).

« *Les églises se fortifiaient par la foi* » (Actes, 16 : 5).

## 19

L'église locale des chrétiens évangéliques baptistes est une association de croyants dans la foi évangélique baptiste, qui se sont volontairement réunis pour le service du Seigneur et la satisfaction de leurs aspirations spirituelles.

Les devoirs de l'église locale des chrétiens évangéliques baptistes sont les suivants :

a) La prédication de l'Évangile (Actes, 20 : 24) ;

b) L'éducation des croyants, pour atteindre à la sainteté, à la piété chrétienne, et exécution dans la vie de toutes les prescriptions de Jésus-Christ (Matth., 28 : 20 ; I Tim., 2 : 1-4) ;

c) Le développement et l'intensification de l'amour chrétien, et l'unité des croyants conformément à la prière sacerdotale (Jean, 17 : 21-23).

## 20

Pour accomplir les tâches qui leur incombent, les églises des chrétiens évangéliques baptistes célèbrent les services divins par la prédication de l'Évangile, par des prières, des baptêmes, la fraction du pain, des mariages, des enterrements, et d'autres institutions ecclésiastiques. Les cultes sont accompagnés des chants des paroissiens, des chorales, avec accompagnement musical.

## 21

Les cultes dans les églises ont lieu le dimanche et, pendant la semaine, aux jours choisis par l'église, et aux fêtes chrétiennes : Noël, Nouvel-An, Epiphanie, Présentation, Annonciation, Pâques, Ascension, Trinité, Transfiguration, Fête de la Moisson, Journée de l'Unité.

## 22

La fraction du pain est célébrée dans les églises (sociétés et groupes) selon les directives de l'Eglise, généralement le premier dimanche du mois.

## 23

Les églises des chrétiens évangéliques baptistes célèbrent leurs services divins dans des édifices spéciaux qui leur sont assignés par l'Etat pour être librement utilisés par l'Eglise, ou dans des bâtiments loués à l'Etat ou à des personnes privées.

## 24

a) Une personne peut devenir membre d'une église locale si elle a cru en Jésus-Christ comme étant son Sauveur personnel, si elle a été favorisée d'une nouvelle naissance par la Parole de Dieu et l'intervention du Saint-Esprit, si elle a atteint sa majorité et si elle a accepté le baptême par immersion lors de sa profession de foi.

b) Tout membre de l'Eglise prend part avec sérieux à la vie de l'Eglise, sert le Seigneur conformément à sa vocation, jouit du droit de vote et de la possibilité d'être élu au ministère, et est responsable devant Dieu et l'Eglise de sa condition spirituelle (I Pierre, 2 : 5-9 ; Gal., 6 : 1-2).

## 25

a) Tout croyant désirant entrer dans l'église locale par baptême par immersion, après sa profession de foi, en avise le pasteur de l'église, puis se soumet à l'examen spirituel obligatoire.

b) Le baptême se pratique en eau naturelle ou en baptistère.

## 26

Toute église des chrétiens évangéliques baptistes conserve son indépendance et son autonomie, et tranche elle-même, à ses assemblées générales, les questions inter-églises les plus importantes, telles que : élections et réélections des ministres du culte, admissions et excommunications de membres, et autres questions importantes soumises à l'église pour décision par le Concile.

## 27

Pour le service journalier et la conduite des affaires courantes, l'église élit :

a) Pour le service des pasteurs, un pasteur qui est le personnage principal, responsable des cultes et de l'éducation spirituelle des membres de l'église, et également des diacres et des prédicateurs qui participent avec le pasteur aux cultes, aux prédications et à la célébration des services religieux dans l'église.

Suivant les instructions du pasteur, d'autres membres de l'église peuvent prendre part à la prédication et au service du culte.

*Note :* Des diacres, des membres du Concile de l'église et prédicateurs de l'église peuvent célébrer des cérémonies religieuses, sur instructions du pasteur et du Concile de l'église.

b) Pour la surveillance générale de la société et la solution des affaires d'organisation, économiques, financières, et d'autres, et également pour la représentation à l'extérieur de l'église en ce qui concerne ces questions — un corps responsable, le Concile de l'église, sera nommé.

c) Pour le contrôle des quêtes, des dépenses, des ressources financières, et également pour l'entretien des propriétés de la société, on nommera des commissaires aux comptes.

## 28

Les choristes, leurs chefs et les musiciens sont des croyants. Outre l'administrateur, le gardien spirituel du chœur est le pasteur de l'église.

## 29

a) Les finances de l'église locale se composent des contributions volontaires des croyants déposées dans la trésorerie de l'église (I Cor., 9 : 7).

b) Les ressources de l'église sont utilisées : pour l'entretien des édifices religieux, la rémunération des ministres du culte, pour l'adjonction à la trésorerie du V.S.E.C.B., et la trésorerie de l'*oblast* ; pour le pasteur supérieur national et pour d'autres besoins ecclésiastiques.

d) Chaque église a un livre d'inventaire, dans lequel sont consignés les biens de l'église, tous ceux reçus de l'Etat, par contrat, et ceux acquis ou provenant de dons.

e) Les commissaires aux comptes, qui sont au nombre de trois, vérifient les ressources et les valeurs.

## 30

L'église peut avoir son sceau et son cachet propres.

Ratifié par le Congrès panunioniste des chrétiens évangéliques baptistes, le mercredi 5 octobre 1966, à Moscou.

## TABLE DES MATIERES

---

— Avertissement de l'Editeur .....	9
— Introduction .....	11

### I

#### CHRONIQUE FAMILIALE

##### *I. Souvenirs relatifs à mon père*

1. Première arrestation .....	41
2. En liberté .....	45
3. Prédications de mon père .....	47
4. Lettre pastorale de Nouvel An .....	49
5. Seconde arrestation .....	50
6. Derniers jours de liberté .....	56
7. Troisième arrestation .....	58

##### *II. Mes prisons .....*

63

##### *III. Ma mère dans les chaînes*

1. Lettres de ma mère (1967-1969) .....	81
2. L'arrestation .....	87
3. Extraits du plaidoyer final de ma mère .....	90

### II

#### FIDELITE

— Avant-propos .....	97
— Principes de base des chrétiens évangéliques baptistes ..	100

##### *I. Fidèles serviteurs de Dieu*

1. Nikolaï Vassiliévitch Odintsov .....	103
- Lettre de captivité .....	108
2. Pavel Yakovlévitch Datsko .....	115
- Sermon : L'immortel idéal du chrétien .....	119

3. Pavel Vassiliévitch Ivanov-Klychnikov .....	126
- Lettre de captivité .....	130
- A ma femme (Poésie) .....	132
- Lettre d'Anna Pérovna à Pavel Vassiliévitch .....	133
4. Guéorgui Ivanovitch Chipkov .....	136
- Lettres .....	141
- Regard sur Jésus (fragments) .....	147
5. Alexandre Affanassiévitch Chalachov .....	150
6. Pavel Frolovitch Zakharov .....	157

## II. *Chrétiennes russes*

1. A.I. Sé miretch .....	165
2. P.I. Skakounova .....	166
3. A.I. Mozgova .....	168
- Extraits de l'album de A.I. Mozgova .....	171

## III

### ANNEXES

1. Lettre d'Instructions .....	177
2. Statuts de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S. ....	184
3. Constitution de l'Union des chrétiens évangéliques baptistes en U.R.S.S. ....	190

Ce livre peut être commandé en Suisse à l'Association  
« *AIDE AUX EGLISES MARTYRES* »  
Case Postale 169, 3601 Thounne, C.C.P. 12-4818 Genève

Achévé d'imprimer le 25 septembre 1975  
sur les presses de la Compagnie Française d'Impression  
91015 Evry  
Dépôt légal : 3<sup>e</sup> trimestre 1975



«...Tout ce que je viens de dire, au sujet des persécutions familiales dues à la foi de ses divers membres, n'est pas du tout exceptionnel. Des milliers d'autres familles croyantes d'Union Soviétique partagent d'identiques expériences. Des milliers de fidèles se sont adressés à vous à différentes reprises à ce sujet. Ils vous ont signalé les tortures subies dans les prisons et dans les camps, les enlèvements d'enfants de parents croyants, l'interruption de paisibles

services religieux par l'irruption de la milice, les confiscations et la mise à sac de maisons de prière, les razzias et les destructions de littérature chrétienne, les interrogatoires d'enfants sur les questions religieuses, les calomnies répandues par la presse communiste, la persécution systématique des membres du Conseil d'Eglise, la constitution (entre 1942 et 1944) d'une soi-disant liberté religieuse en récompense de la collaboration entre l'Etat et l'Eglise acceptée par le Conseil national des chrétiens évangéliques baptistes "enregistrés" (V.S.E.C.B.), grâce à l'existence duquel il est possible de nous appliquer toutes ces mesures illégales... »

*(D'une lettre de G.P. VINS adressée aux dirigeants soviétiques en décembre 1970.)*

